



HAL
open science

Ethnométhodologie appliquée : éléments de sociologie praxéologique,

Philippe Amiel

► **To cite this version:**

Philippe Amiel. Ethnométhodologie appliquée : éléments de sociologie praxéologique,. Presses du Lema, pp.209, 2010, 978-2-9534622-0-3. hal-00848731

HAL Id: hal-00848731

<https://hal.science/hal-00848731v1>

Submitted on 28 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LABORATOIRE
D'ETHNOMÉTHODOLOGIE
APPLIQUÉE (LEMA)

PHILIPPE AMIEL

ETHNOMÉTHODOLOGIE
APPLIQUÉE
ÉLÉMENTS DE SOCIOLOGIE PRAXÉOLOGIQUE

Nouvelle édition augmentée

LES PRESSES DU LEMA

PHILIPPE AMIEL

ETHNOMÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE
ÉLÉMENTS DE SOCIOLOGIE PRAXÉOLOGIQUE

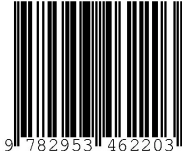
Mal connue en France au-delà du cercle des spécialistes, sans doute en raison de la difficulté des textes d'Harold Garfinkel, son principal théoricien, l'approche ethnométhodologique fait partie des bonnes décisions méthodologiques dès que la connaissance précise de pratiques spécialisées (professionnelles, en particulier) est requise. Sans devoir constituer un « manuel » au sens strict, ce volume a été conçu — pour la partie descriptive des concepts fondamentaux, tout particulièrement — comme un instrument didactique destiné aux étudiants en sciences sociales, mais aussi aux praticiens, consultants ou chercheurs. La partie applicative, centrée sur le cas de l'expérimentation médicale sur l'être humain, présente un exemple de démarche d'enquête aisément transposable à d'autres univers. Cette nouvelle édition intègre différents compléments sur les concepts, et une postface sur la façon dont peuvent se combiner sociologie des organisations et ethnométhodologie.

Philippe Amiel, sociologue, docteur en droit, dirige l'Unité de recherche en sciences humaines et sociales de l'Institut Gustave-Roussy.

LES PRESSES DU LEMA

LABORATOIRE D'ETHNOMÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE

ISBN 978-2-9534622-0-3



<http://www.ethnomethodologie.net>

14 €

ETHNOMÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE
Éléments de sociologie praxéologique

Philippe AMIEL

*Directeur de l'Unité de recherche en sciences humaines et sociales
de l'Institut de cancérologie Gustave-Roussy*

ETHNOMÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE
Eléments de sociologie praxéologique

Presses du Laboratoire d'ethnométhodologie appliquée

Le Laboratoire d'Ethnométhodologie Appliquée (LEMA) réunit des chercheurs, enseignants et étudiants de formations et groupes de recherche qui intègrent l'ethnométhodologie dans leurs pratiques ou leurs objets de recherche.

Les Presses du LEMA publient un périodique, *Les Cahiers du LEMA*, et des ouvrages consacrés à l'approche ethnométhodologique des fonctionnements sociaux, qu'il s'agisse d'applications pratiques ou de recherches épistémologiques.

PRESSES DU LEMA

Comité scientifique et éditorial sous la présidence de
Jean-François Dégremont (Paris 8),
Pascal Lardellier (Université de Bourgogne) :

Etienne A. Amato, Philippe Amiel, David Benmahdi
Martine Bodineau, Maryse Courberand, Hakim Hachour,
Georges Lapassade(†), Paul Loubière,
Pierre Quettier, Patrice Ville.

Laboratoire d'ethnométhodologie appliquée (LEMA)
Association régie par la loi de 1901
Salle des Arbalétriers
8, passage de Jouy
93200 Saint-Denis
www.ethnomethodologie.net

Philippe Amiel, *Ethnométhodologie appliquée. Eléments de sociologie praxéologique*. Edition augmentée.
Paris : Presses du Lema (Laboratoire d'ethnométhodologie appliquée), 2010.

ISBN 978-2-9534622-0-3

© P. Amiel, 2002-2004 ; 2010 pour la présente édition.

Nous remercions :

– les éditions Blackwell pour leur autorisation de publier la traduction en français de J. Heritage, « Ethnomethodology », p. 206-208 in W. Outhwaite, T. Bottomore, E. Gellner, R. Nisbet, A. Touraine (dirs), *The Blackwell dictionary of 20th century social thought*, Oxford, Blackwell, 1993-1994, tous droits réservés © Blackwell ;

– Oxford University Press pour leur autorisation de publier la traduction en français de « Ethnomethodology », p. 203-205 in Marshall G. (dir), *Oxford dictionary of sociology*, Oxford, Oxford University Press, 1998, tous droits réservés © Oxford University Press.

La science ici sans usage ne sert à rien ; et l'usage ne peut être assuré sans science. Comme l'usage est le but de toute louable entreprise, aussi la science est l'adresse au vrai usage, la règle et le compas des bien faire.

O. de Serres, *Le théâtre d'agriculture*, p. 17.

La réédition d'un ouvrage conçu plusieurs années auparavant pose toujours une difficulté aux auteurs consciencieux.

En l'espèce, la tentation de reprendre à nouveau les parties sur lesquelles le point de vue a évolué, les exemples qui se sont clarifiés au frottement de l'enseignement, se conjuguaient avec l'événement que constitue, pour notre domaine, la traduction en français, parue en 2007, des *Studies in Ethnomethodology* de H. Garfinkel¹. Cette traduction venant après la parution en 2006 d'un nouvel opus de Garfinkel², qui en est avare, il eut été justifié de procéder à une actualisation de quelque importance de ce volume. Mais c'était, d'un autre côté, prendre le risque de faire, de proche en proche, un nouveau livre sous le même titre.

J'ai préféré une voie moyenne qui respecte l'ouvrage dans sa cohérence initiale et qui ajoute seulement : dans le texte, la référence des citations de Garfinkel dans la nouvelle traduction en français³ ; en fin de section II, quelques pages de complément sur les concepts (pp. 74-80), qui intègrent différentes précisions que l'expérience de l'enseignement a suggéré d'apporter ; en postface, un développement nouveau qui veut montrer comment on peut combiner efficacement l'ethnométhodologie avec

¹ Garfinkel H., *Recherches en ethnométhodologie*, trad. de l'anglais (Etats-Unis) par M. Barthélémy (dir.), B. Dupret, JM de Queiroz et L. Quéré (dir.), Paris, PUF (Quadrige), 2007. Le lecteur exercé des *Studies in ethnomethodology* (« les *Studies* ») sait les difficultés auxquelles ont dû se confronter les traducteurs ; et il peut juger que cette traduction est indéniablement excellente, donnant un texte parfois plus fluide que l'original. Le lecteur francophone est gâté. Pour autant, on peut ne pas partager certains choix traductologiques, en particulier celui d'avoir, à l'encontre d'une tradition assez solidement établie, traduit les termes *account* et *accountability* au risque de faire perdre l'architecture sémantique de la notion dont les composantes en anglais se traduisent en français par une pluralité de termes dispersés. Les lecteurs de Garfinkel en anglais savent la difficulté du texte, les ambiguïtés qui le parsèment, les interprétations concurrentes auxquelles des passages clés peuvent se prêter. Pour les citations en français, j'ai conservé, pour l'essentiel, le texte, généralement plus lourd, mais plus littéral, de mes propres traductions, parfois celui de la traduction du CEMS, *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales* 3 (« Arguments ethnométhodologiques »), Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS), 1984.

² Garfinkel H., *Seeing sociologically. The routine grounds of social action*, Boulder (Etats-Unis), Paradigm Publishers, 2006 ; l'ouvrage contient une introduction éclairante et très consistante (près de 100 pages !) par Anne W. Rawls.

³ Anne-Gabrielle Gillet a bien voulu se charger de l'essentiel de cette mise en correspondance avec une méticulosité parfaite ; qu'elle en soit ici vivement remerciée.

d'autres approches sociologiques. J'indique dans ce chapitre en postface, les points qui, selon moi, constituent des passerelles théoriques et méthodologiques entre sociologie de l'action organisée (« sociologie des organisations ») et ethnométhodologie.

Il m'est agréable de redire ici combien je suis redevable aux étudiants et collègues du DESS d'ethnométhodologie de Paris 8, et des formations qui en ont pris la suite — le Master « Chef de projet informatique », tout particulièrement —, pour la fécondité des échanges qu'ils ont permis que nous ayons, sans lesquels ce livre ne serait pas ce qu'il est.

Paris, le 30 avril 2010.

L'ethnométhodologie est un courant de la sociologie né aux États-Unis dans les années soixante. L'acte fondateur de la discipline est l'ouvrage de Harold Garfinkel, *Studies in Ethnomethodology* (1967)⁴, connu dans la phraséologie des ethnométhodologues français comme « les *Studies* ».

Il existe de multiples façons — qui ne sont pas nécessairement exclusives les unes des autres — de considérer (et/ou d'adopter) l'ethnométhodologie : comme « anti-sociologie » (Lapassade)⁵ ou « sociologie sans induction » (Lecerf)⁶, comme « sociologie radicale » (de Fornel, Ogien, Quéré)⁷ et éventuellement « improbable »⁸, comme rameau du buissonnement des « nouvelles sociologies » (Corcuff)⁹ ; ou encore comme sémiotique (Cicourel¹⁰, Handel¹¹, Pharo¹²), comme éthique (Dodier)¹³, comme « révolution épistémologique », « contestation de la “raison raisonnée universelle” » (Lecerf¹⁴), voire comme métaphysique ou comme mystique (de Luze¹⁵).

⁴ H. Garfinkel, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1967; en français : *Recherches en ethnométhodologie*, *op. cit.*

⁵ G. Lapassade, « Comprendre l'ethnométhodologie », p. 23-24, 29-37, 67-75, *Pratiques de formation* (11-12), oct. 1986 [Département Formation permanente, Université Paris-VIII]; p. 29 sq.

⁶ Y. Lecerf, « Indifférence ethnométhodologique, refus de l'induction, sociologies sans induction », p. 45-48, *Pratiques de formation* (11-12), oct. 1986

⁷ M. de Fornel, A. Ogien, L. Quéré (dirs), *L'Ethnométhodologie. Une sociologie radicale* (Colloque de Cerisy, 1997), Paris, La découverte, 2001.

⁸ *Ibid.* p. 277n : le Colloque de Cerisy consacré à l'ethnométhodologie (1997) était intitulé « L'ethnométhodologie : une sociologie improbable ? ».

⁹ P. Corcuff, *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan Université (« 128 »), 1995.

¹⁰ A. Cicourel, *Sociologie cognitive* (1972), trad. de l'amér. par J. et M. Olson, Paris, PUF, 1979 ; ch. IV « Ethnométhodologie », p. 133-191.

¹¹ W. Handel, *Ethnomethodology : How People Make Sense*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1982.

¹² P. Pharo, « L'ethnométhodologie et la théorie de la signification », p. 331-343, in M. de Fornel, A. Ogien, L. Quéré, *op. cit.*

¹³ N. Dodier, « Une éthique radicale de l'indexicalité », p. 315-329, in M. de Fornel, A. Ogien, L. Quéré, *op. cit.*

¹⁴ Y. Lecerf, E. Parker, *Les dictatures d'intelligentsias*, Paris, PUF, 1987 ; p. 251.

¹⁵ Cf. H. de Luze, *L'Indexicalité ou le voyage à Villeray. Roman en forme d'ébauche*, Paris, Loris Talmart, 1993.

Le point de vue que je défends privilégie l'ethnométhodologie comme *sociologie praxéologique*¹⁶, c'est-à-dire comme sociologie des pratiques s'identifiant elle-même comme l'un de ses objets d'étude. Cet angle est indiqué à différentes reprises par Garfinkel¹⁷. Dans une perspective peut-être plus personnelle, je m'intéresse à l'ethnométhodologie prise sous cet angle comme *technologie* à part entière pour la description des arrangements sociaux en vue de leur optimisation ou de leur transformation, ou simplement en vue de leur appropriation par des tiers qui voudraient s'y intégrer.

Sans devoir constituer un « manuel » au sens scolaire, ce volume d'*Éléments* a été conçu — pour la partie descriptive des concepts fondamentaux, tout particulièrement — dès l'origine, sous l'impulsion de J-F Dégremont, comme un instrument didactique. Il a été « rôdé » et amendé grâce aux remarques des « lecteurs-utilisateurs » que j'ai ensei-

¹⁶ *Praxéologie, praxéologique*. — « Praxéologie » (du gr. *praxis* « action » et *-logie*) renvoie à l'action, aux pratiques. Le terme « praxéologie » est d'abord attaché à L. von Mises (1881-1973), l'un des chefs de file, avec Hayek, de l'École autrichienne d'économie (libérale), avec le sens, dit Piaget (*Épistémologie des sciences de l'homme*, Paris, Gallimard, 1970 ; p. 314-315) d'une « théorie, essentiellement interdisciplinaire, des comportements en tant que relations entre les moyens et les fins, sous l'angle du rendement aussi bien que des choix ». « Certains auteurs ont voulu y réduire toute l'économie comme Robbins (...) ou Mises », précise Piaget. C'est la raison, je crois, pour laquelle Garfinkel parle de « néo- » praxéologie. Le terme est utilisé dans un autre sens dans le vocabulaire de la didactique pour désigner l'étude des pratiques (d'enseignement). Galisson et Coste (*Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976) signalent également l'emploi de « praxéologie » pour référer à « l'étude rigoureuse du domaine de la pragmatique ». — En sociologie, « praxéologique » fait souvent couple avec *axiologique* (« relatif aux valeurs ») ; j'oppose pour ma part l'idée d'une sociologie praxéologique (ou « des pratiques »), non pas à celle d'une sociologie des *valeurs*, mais à celle d'une sociologie des *représentations*.

¹⁷ Cf. H. Garfinkel, « Sur les origines du mot “ethnométhodologie” » [trad. de « The origins of the term “ethnomethodology” », in R. Turner (ed) *Ethnomethodology*, Harmondsworth, Penguin, 1974], CEMS, *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*, op. cit. ; p. 60-70 : « David Sudnow et moi avions pensé qu'une manière de commencer cette réunion serait de dire : “Nous avons cessé d'utiliser le terme ‘ethnométhodologie’. Nous allons maintenant parler de ‘néo-praxéologie’ ”. Au moins, cela clarifierait les choses [...] » (p. 70) — Également, H. Garfinkel, « Le programme de l'ethnométhodologie » [trad. de « Ethnomethodology's program », *Social Psychology Quarterly* 59 (1), 1996, p. 5-21], p. 31-56, in M. de Fornel, A. Ogien, L. Quéré, op. cit. ; p. 37 : « La validité praxéologique de l'action guidée par des instructions : tel est le phénomène central de l'ethnométhodologie. »

gnés dans ce diplôme et dans les formations où l'apprentissage de la « boîte à outil » ethnométhodologique est proposé¹⁸.

Mon souhait le plus vif est que la documentation rassemblée et ordonnée ici *facilite* les premiers pas dans le domaine ethnométhodologique.

Le contexte académique et scientifique français

Le DESS « Ethnométhodologie et Informatique » a été, en France, la seule formation de troisième cycle explicitement consacrée à la discipline. Le diplôme était commun aux universités de Paris-VII et Paris-VIII. L'enseignement donné à Paris-VII était inscrit dans le département d'anthropologie, ethnologie, sciences des religions (AESR). Celui de Paris-VIII était encapsulé dans le département d'informatique. Le point de jonction historique est Yves Lecerf (1932-1995), l'un des principaux diffuseurs, au début des années quatre-vingt, de l'ethnométhodologie en France : il est le fondateur, à cette époque, du DEA d'ethnométhodologie et informatique qui, en 1986, prend la forme d'un DESS ; il enseigne dans ces deux universités. On peut parler de courant « lecerfien » pour désigner l'ethnométhodologie enseignée à Paris-VII et Paris-VIII, par opposition à la démarche du « pôle EHESS » (Ecole des hautes études en sciences sociales), moins homogène, réuni autour de L. Quéré, P. Pharo, B. Conein et du CEMS (Centre d'étude des mouvements sociaux), et qui constitue historiquement la première voie de pénétration de l'ethnométhodologie en France¹⁹. Pour catégoriser rapidement, on peut étiqueter le courant lecerfien comme « humien » pour son anti-inductivisme (Lecerf²⁰) et comme « berkeleyien » pour le nominalisme (anti-réaliste) qu'il professe (Loubière²¹). Dans la version paris-huitiste, la préoccupation centrale était plutôt axée sur les questions de modélisation

¹⁸ Les stagiaires des DFSSU et DESU de Paris-VIII sur le conseil et l'accompagnement des créateurs d'entreprise n'ont pas peu contribué à ces améliorations.

¹⁹ CEMS, *Problèmes d'épistémologie...*, *op. cit.*

²⁰ Y. Lecerf, *La science comme réseau : projet de manifeste pour une union rationaliste localiste*, Paris, 23 nov. 1994, (reproduit en annexe), §8 : « Sur l'induction, et sur les tentatives imparfaites de simulacres d'observateurs universels à vocation spécialisée que l'induction produit. »

²¹ P. Loubière, *Fondements épistémologiques de l'ethnométhodologie. Application aux sciences formelles, logique, mathématique et informatique*, thèse de doctorat (ethnologie) sous la direction d'Yves Lecerf, Université Paris-VII, 1992 : « Pour éviter toute confusion, Yves Lecerf et moi-même avons baptisé *ethnométhodologie nominaliste* ce courant particulier. » (Introduction).

de l'information incluant la dimension intersubjective socialisée, que sur les « questions sociologiques » au sens des questions qui sont l'ordinaire des sociologues professionnels. Le « pôle EHESS », dont émane l'essentiel de la littérature récente (Quéré²² ; Fornel, Ogien, Quéré²³), est très centré sur les questions de théorie et d'épistémologie de la sociologie.

Mon approche personnelle s'inscrit dans la fidélité (éventuellement critique²⁴) à la tradition paris-huitiste et, spécialement, à ce qui m'apparaît comme une posture déontologique essentielle, qui conduit à attacher plus de prix à un certain « style de connaissance » (que je qualifierai de *descriptiviste*, par opposition à *interprétativiste* : souci du détail, respect de la « dignité intrinsèque des faits »...) qu'aux positions ontologiques. Le bonheur que j'ai trouvé à enseigner dans le DESS de Paris-VIII est lié, pour une bonne part, à l'ouverture d'esprit qui s'y cultivait et qui allait, je crois, au-delà de la « tolérance » : s'y exprimait une *bienveillance* de l'intelligence, qui est, à mon sens, une vertu scientifique cardinale.

Les conditions de sa transformation en Master n'ayant pu être réunies à Paris-VIII, le DESS d'ethnométhodologie a cessé après une dernière promotion diplômée en 2007. L'enseignement et la recherche en ethnométhodologie continuent à Paris-VIII, essentiellement autour de Pierre Quettier, en sciences de l'information et de la communication et dans des diplômes professionnels.

Plan

Dans une première partie, j'examine les éléments de réponse qu'on peut donner à la question « *Qu'est-ce que l'ethnométhodologie ?* » à travers deux points de vue encyclopédiques, puis en proposant ma propre lecture de la discipline comme « sociologie praxéologique », c'est-à-dire comme sociologie qui se donne pour objet les *pratiques* sociales, et qui sait s'identifier elle-même en même temps comme une pratique socialisée (I). Je détaille ensuite dans un exposé des concepts le contenu, organisé autour d'un exemple domestique, des notions fondamentales de l'ethnométhodologie telles que je les adopte (II). Les chapitres III et IV forment un ensemble consacré à l'application pratique de l'ethnométhodologie : je

²² L. Quéré, *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique*, Paris, L'harmattan, 1999.

²³ *L'ethnométhodologie, une sociologie radicale, op. cit.*

²⁴ Par exemple, la question de l'induction telle qu'elle est posée par Lecerf me paraît hautement problématique ; je vois le « nominalisme radical » comme un postulat méthodologique dont la portée n'est que relative.

rends compte d'une enquête socio-ethnographique sur les pratiques d'information dans la recherche médicale sur l'être humain. Ce « retour ethnométhodologique » sur une enquête que j'ai conduite à titre professionnel voudrait montrer que le choix de l'angle ethnométhodologique peut faire partie des *bonnes décisions* pour enquêter sur les pratiques spécialisées. Après une présentation sommaire du contexte des activités de recherche sur l'être humain en France, je fais récit des conditions concrètes dans lesquelles cette enquête a eu lieu et je m'efforce de montrer comment ce qui a été observé a été rendu *observable* dans des circonstances précises. Le lecteur parvenu jusqu'à ce point trouvera naturel que je donne quelques informations sur l'observateur (V) et, en conclusion, sur les méthodes par lesquelles il a conduit la description des contenus livrés dans le présent volume (VI).

En annexe, on trouvera une synthèse des résultats et recommandations de l'enquête sur les pratiques de recherche sur l'être humain, dont il est question abondamment dans ces pages (annexe 1). J'ai souhaité ajouter à ces annexes un texte de Lecerf qui illustre bien, me semble-t-il, l'articulation entre « rationalisme localiste » et antitotalitarisme, — c'est-à-dire, au fond, entre les plans épistémologique et éthique (annexe 2).

Remerciements

C'est bien le moins qu'un travail qui doit tout à l'intersubjectivité du monde social reconnaisse sa dette envers les personnes qui l'ont permis directement à un titre ou à un autre.

Mes remerciements vont d'abord au Pr Anne Fagot-Largeault, qui occupe aujourd'hui la Chaire de philosophie des sciences biologiques et médicales du Collège de France, auprès de qui j'ai eu le privilège de travailler à la sociographie des pratiques de recherche médicale auxquelles je réfère dans la suite. La confiance qu'elle a voulu me faire tout au long de cette enquête et de ses aléas, et la totale générosité scientifique avec laquelle elle a guidé mes pas de chercheur « grand commençant », ont été une chance décisive dans ma vie. Cette confiance et cette générosité sont pour moi un modèle qui vaut bien au-delà du champ académique.

Le Pr Jean-François Dégremont est certainement une autre de ces chances majeures que l'existence dispose sur le chemin. Une chance continue, comme sont les amis vrais. Je lui dois d'avoir participé (modestement) en 1985-1986 à la promotion des « industries de la langue », concept politique dont il est, avec Bernard Cassen, le principal inventeur. Il est à l'origine, quelques années plus tard, de mon premier contact avec

l'équipe qui, pour le compte du ministère de la recherche, travaillait sur les questions d'éthique médicale, — contact déterminant en pratique puisqu'il constitue « l'accident » qui m'a mené ultérieurement à la recherche sur les pratiques biomédicales. Il m'a accueilli, enfin, dans le DESS « Ethnométhodologie et Informatique » d'abord comme étudiant, puis comme enseignant. À travers les remerciements que je lui adresse ici, c'est à l'institution du DESS « Ethnométhodologie et Informatique » de Paris-VIII que je souhaite exprimer ma gratitude, et particulièrement aux collègues qui m'ont apporté de manière directe leur lumière : Paul Loubière, Guy Magen, Pierre Quettier, Marc Rouanet, Jacqueline Signorini.

Le travail d'enquête auquel je réfère dans la suite est le fruit d'une entreprise largement collective ; je suis grandement redevable envers les personnes et institutions qui y ont participé.

J'exprime en premier lieu ma reconnaissance à tous ceux — experts et professionnels, membres de comités de protection des personnes, personnes-sujets et militants associatifs — qui ont accepté de répondre à ces enquêtes.

La recherche que ces enquêtes sont venues nourrir a été réalisée sous l'égide d'un comité scientifique et de coordination présidé par le Pr A. Fagot-Largeault, composé des personnalités suivantes : Pr G Atlan, Dr Y. Champey, Pr J.-P. Changeux, Pr M. Dougados, Pr A. Puech, Pr F. Rouillon, Pr D. Schwartz, Pr D. Widlöcher. Je leur adresse mes remerciements ainsi qu'aux membres de l'équipe qui a réalisé entretiens et comptes rendus : I. Bouteleux, S. Duverger, I. Favre, C. Guibet-Lafaye, F. et G. Holder, S. Jacquet, M. Lerondeau, E. Marty, B. de Montera, I. Pariente, C. Porcher, O. Uzan, V. Taprest ; S. Mathieu a participé de manière décisive à leur entraînement et à la direction des terrains. À ces remerciements, il convient d'associer, avec une reconnaissance particulière, C. Legrand, qui a porté le premier l'idée de cette recherche et donné l'essentiel de sa problématisation initiale.

Les organismes publics et privés suivants ont bien voulu soutenir cette enquête. — *Fondations et associations privées* : Association française de lutte contre les myopathies, Fondation de l'avenir, Fondation pour la recherche médicale. — *Institutions publiques* : Institut universitaire de France ; ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ; par le truchement du plan hospitalier de recherche clinique (PHRC) 1998 : ministère chargé de la santé et Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ; Mission recherche (MIRE) de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de l'emploi et de la solidarité. — *Branche française de firmes industrielles ou de*

service : Bayer Pharma, Diepal-Nsa (Groupe Danone), Janssen Cilag, Lilly, Lipha, Lundbeck, Novartis, Pfizer, Phoenix International (MDS Pharma Services), Pierre Fabre Médicament, Roche, Servier-IRIS, SmithKline Beecham, Wyeth. Qu'ils en soient également remerciés.

Ces remerciements ne seraient pas complets si je n'y associais mes proches et d'abord Martine et les enfants — Sarah et Léo — qui m'ont apporté l'affection et le soutien sans lesquels rien de ces travaux n'aurait de sens pour moi. Je leur dis ici ma profonde gratitude. Je sais qu'ils approuvent mon choix de dédier ce travail à la mémoire d'André Amiel (Alexandrie, 1919 — Paris, 1995).

I. « QU'EST-CE QUE L'ETHNOMÉTHODOLOGIE ? »

« Je ne sais pas ce que vous entendez par “gloire” », dit Alice.

Heumpty Deumpty sourit d'un air méprisant.

« Bien sûr que vous ne le savez pas, puisque je ne vous l'ai pas encore expliqué. J'entendais par là : “Voilà pour vous un bel argument sans réplique !”

— Mais “gloire” ne signifie pas “bel argument sans réplique”, objecta Alice.

— Lorsque *moi* j'emploie un mot », répliqua Heumpty Deumpty d'un ton de voix quelque peu dédaigneux, « il signifie exactement ce qu'il me plaît qu'il signifie... ni plus, ni moins.

— La question, dit Alice, est de savoir si vous avez le pouvoir de faire que les mots signifient autre chose que ce qu'ils veulent dire.

— La question, riposta Heumpty Deumpty, est de savoir qui sera le maître... un point, c'est tout. »

L. Carroll, *De l'autre côté du miroir*, p. 316-317.

Les ethnométhodologues font toujours quelques manières lorsqu'il s'agit de répondre à la question « Qu'est-ce que l'ethnométhodologie ? » alors qu'on cherche une formulation précise qui permettrait de fixer les idées plus simplement que ne le fait le très abscons chapitre I des *Studies*.

1. SUR UNE CERTAINE MANIÈRE DE FAIRE DES MANIÈRES...

J. Heritage — qui est un modèle de clarté par ailleurs — commence par déclarer que « toute tentative de rendre compte du travail de Garfin-

kel [...] se heurte immédiatement à deux formidables obstacles²⁵ (la nature de ce travail, d'une part, et la réception de ces travaux dans le contexte des années soixante, d'autre part).

Livingston avance que « rien n'est plus difficile — et rien n'est plus inapproprié (*wrong*) — que de donner une réponse définitive à la question "Qu'est-ce que l'ethnométhodologie ?"²⁶ ». Comme Binet répondait, dit-on, à la question de savoir ce qu'est l'intelligence : « L'intelligence, c'est ce que mesurent mes tests », Livingston ne craint pas d'écrire : « Ce que c'est que l'ethnométhodologie, cela consiste en ce dont ce livre parle²⁷ ». Il concède finalement que « l'idée que l'ethnométhodologie est, dans un sens plus ou moins anthropologique, l'étude des méthodes quotidiennes ordinaires de l'action et du raisonnement pratiques — est un point de départ acceptable²⁸. »

Cette manière de faire des manières — quelle que soit la difficulté objective de la discipline — fait partie du jeu par lequel, dans les échanges avec les profanes, les ethnométhodologues se reconnaissent. Que quelqu'un qui se présente comme ethnométhodologue vous donne une réponse directe à la question « Qu'est-ce que l'ethnométhodologie ? », ce n'est pas un *vrai* ethnométhodologue. Un « vrai ethnométhodologue » *sait* que la définition qu'il pourrait donner à un profane ne pourra jamais être comprise directement, du premier coup et entièrement. Il y manquerait d'abord le contexte pratique, opérationnel, qui donne chair et sens aux mots et qui ne se transmet que par partage : « Venez, vous comprendrez... » Le caractère radicalement *inhabituel* de la façon ethnométhodologique de voir les choses, sans l'entraînement requis, ne pourrait être saisi. Il s'ensuit que les explications que le profane reçoit, données dans l'idée que la complexité et la radicalité ethnométhodologiques sont à la fois le point capital à faire saisir, à faire reconnaître, et le principal obstacle à sa réception, — il s'ensuit que ces explications incorporent un foisonnement d'entrées en matière, d'exkursus, de digressions, d'exemples, d'anecdotes et de formules paradoxales propres à donner de l'ethnométhodologie l'image d'une discipline en effet complexe et radicalement inhabituelle, sans toujours donner à comprendre de quoi précisément elle

²⁵ J. Heritage, *Garfinkel and ethnomethodology*, Cambridge (G-B), Polity Press, 1984 ; p. 1.

²⁶ E. Livingston, *Making sense of ethnomethodology*, London/New York, Routledge & Kegan Paul, 1987 ; p. 4.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

traite et comment elle le fait. Pour sûr, les ethnométhodologues ne sont pas les seuls professionnels à reconnaître le caractère inhabituel de leur discipline en le produisant. Les psychanalystes, par exemple, depuis Freud — c'est-à-dire bien avant Lacan — sont passés maîtres dans l'art de fonder sur la résistance de l'environnement à la psychanalyse une preuve même de sa radicalité²⁹ qu'ils produisent, pour ainsi dire, *en conséquence*. Dans les deux cas, on peut observer que c'est, paradoxalement, l'habituel qui fait l'inhabituel : les phénomènes de la vie psychique que nous éprouvons à chaque instant de notre existence personnelle et interpersonnelle, dans le cas de la psychanalyse ; les processus de raisonnement et d'action pratiques de la vie ordinaire que nous mettons en œuvre continûment dans notre vie de chaque jour, dans le cas de l'ethnométhodologie. Formellement, c'est-à-dire indépendamment du contenu sémantique, la manière de faire des manières de l'ethnométhodologue et celle du psychanalyste sont identiques.

J'évoque ces points aujourd'hui absolument sans ironie. J'aurais exposé il y a un temps la même analyse, mais avec humeur, blessé et déçu que l'ethnométhodologie en effet souvent se dérobe, se refuse ; je peux aujourd'hui voir ces façons de faire depuis une position de totale indiffé-

²⁹ Je dois à une notation de P. Loubière (*Fondements épistémologiques de l'ethnométhodologie, op. cit.*), de redécouvrir ce passage de l'*Introduction à la psychanalyse* (1916), Paris, Payot, 1962, p. 266-267, — qui n'est pas sans évoquer la perception que les ethnométhodologues, Garfinkel en tête (cf. M. de Fornel, A. Ogien, L. Quéré [dirs], *L'Ethnométhodologie... op. cit.*; p. 9), ont (ou ont eu) de leur discipline : « C'est en attribuant une importance pareille à l'inconscient dans la vie psychique que nous avons dressé contre la psychanalyse les plus méchants esprits de la critique. Ne vous en étonnez pas et ne croyez pas que la résistance qu'on nous oppose tienne à la difficulté de concevoir l'inconscient ou à l'inaccessibilité des expériences qui s'y rapportent. Dans le cours des siècles, la science a infligé à l'égoïsme naïf de l'humanité deux graves démentis. » Freud détaille à cet endroit le *démenti copernicien* : la terre n'est pas le centre de l'univers ; le *démenti darwinien* : l'espèce humaine n'est pas de place privilégiée dans l'évolution et sa nature animale est indestructible. « Un *troisième démenti*, poursuit-il, sera infligé à la mégalomanie humaine par la recherche psychologique [*i.e.* la psychanalyse] qui se propose de montrer que le *moi* n'est seulement pas maître dans sa maison (...). Les psychanalystes ne sont ni les premiers ni les seuls qui aient lancé cet appel à la modestie et au recueillement, mais c'est à eux que semble échoir d'étendre cette manière de voir avec le plus d'ardeur et de produire à son appui des matériaux empruntés à l'expérience et accessible à tous. D'où la levée de boucliers contre notre science, l'oubli de toutes les règles de politesse académique, le déchaînement d'une opposition qui secoue toutes les entraves d'une logique impartiale. Ajoutez à cela que nos théories menacent de troubler le monde d'une autre manière encore, ainsi que vous le verrez plus loin. » (P. Loubière attribue à l'ethnométhodologie le statut de *quatrième démenti*.)

rence, — je veux dire : du point de vue purement *formel*. Ces manières de faire des manières s'inscrivent dans une boucle réflexive : l'action (expliquer, rendre compte) et son contexte (le caractère inhabituel de l'ethnométhodologie) se codéterminent et s'ajustent l'un à l'autre dynamiquement pour former une *Gestalt* cohérente (Heritage)³⁰.

L'action produit le contexte auquel elle s'adapte et c'est ce processus généralisé qui, selon les ethnométhodologues, produit et maintient la consistance sociale...

Ces quelques manières faites à mon tour, je peux attirer l'attention sur le fait que cette entrée en matière est aussi, précisément, une entrée en *manière*, une façon de montrer par le faire quelque chose de la façon ethnométhodologique. De poser également, à ce stade, que si ce procédé a toutes les chances d'être reconnu par les ethnométhodologues comme un procédé d'ethnométhodologue, il a également toutes les chances d'être rangé par d'autres au rayon de ces *private jokes* toujours un peu frustrantes pour ceux qui ne participent pas à l'allusion, c'est-à-dire qui ne connaissent pas le contexte auxquels les *jokers* réfèrent. Est un « phénomène central » pour l'ethnométhodologie que le sens d'une action, d'un procédé, d'un objet, d'un discours... soit *essentiellement* dépendant du contexte auquel il renvoie toujours pour partie — c'est leur caractère « indexical » — et dont le partage est le fait des « membres ».

Il y a pourtant, je crois, des niveaux de *membership* comme il y a des niveaux d'altérité. Assistant à un échange du type *private joke*, si je ne fais pas partie des initiés, je partage tout de même une part plus ou moins large du contexte de l'échange : je comprends la langue dans laquelle ça se passe, qu'il y a une sous-communauté d'initiés, que je n'y participe pas, etc. Le présent volume ambitionne d'être intelligible pour des « non-membres », et cela au moins au degré d'intelligibilité d'une *private joke* à laquelle on ne participe pas (mais j'espère, naturellement, un peu plus). M'appuyant sur une croyance du sens commun qui repose sur une longue tradition de pratiques sociales organisées, je crois à l'utilité du discours encyclopédique comme moyen (parmi d'autres, mais non contournable) de la didactique. Ma version de l'ethnométhodologie, acclimatée et spécialisée en fonction de mes centres d'intérêt, étant détaillée assez largement dans la suite, je me borne à donner ici la traduction depuis l'anglais de deux articles de taille comparable (quelques feuillets) issus de

³⁰ J. Heritage, « Ethnomethodology », p. 206-208 in W. Outhwaite, T. Bottomore, E. Gellner, R. Nisbet, A. Touraine (dirs), *The Blackwell dictionary of 20th century social thought*, Oxford, Blackwell, 1993-1994.

dictionnaires encyclopédiques de sociologie récents (1993, 1998) et destinés au public non spécialisé. (J'ai considéré que s'il y avait lieu de donner, à cette place, un point de vue encyclopédique sur l'ethnométhodologie, il y avait lieu d'en donner au moins deux pour permettre qu'on n'en érige aucun en « réponse définitive ».)

2. DEUX POINTS DE VUE ENCYCLOPÉDIQUES

Le premier article, non signé, tiré du dictionnaire de sociologie d'Oxford, est un propos très précisément informé, qui situe bien la place de l'ethnométhodologie dans le mouvement des idées — et la façon dont son programme de recherche, sans s'épuiser véritablement, a fini par être intégré dans la sociologie (et dans la sociologie anglaise avec Giddens³¹, tout particulièrement) au point d'avoir tout à fait perdu son caractère provocateur initial.

Le second, de John Heritage, est un point de vue « de l'intérieur » qui documente classiquement les concepts cardinaux de la discipline.

« Ethnomethodology », p. 203-205 in Marshall G. (dir), *Oxford dictionary of sociology*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

Ethnométhodologie. — Une approche sociologique issue de la « crise de l'orthodoxie » [³²] du milieu des années soixante. Le terme est forgé par le sociologue américain Harold Garfinkel qui pose les fondations de l'ethnométhodologie en tant que théorie et en tant que critique de toutes les sociologies conventionnelles. Expliquant les origines du terme, il avance que « “ethno” paraissait renvoyer, d'une manière ou d'une autre, à la disponibilité, pour un membre, de la connaissance de sens commun de sa société comme connaissance de sens commun de la société quelle qu'elle soit ». Si

³¹ Cf. *La constitution de la société* (1984), Paris, PUF, 1987, p. 33 : « Les agents humains, ou les acteurs — j'utilise ces termes de façon interchangeable —, sont capables de comprendre ce qu'ils font pendant qu'ils le font ; cette capacité est inhérente à ce qu'ils font. La capacité réflexive de l'acteur humain est constamment engagée dans le flot des conduites quotidiennes ». Un tel propos est, pour les ethnométhodologues, une référence transparente à la thématique garfinkelienne, — celle de « l'idiot culturel » (*cultural dope*), notamment. (Cf. *Studies* p. 68.)

³² « ...the breakdown of so-called orthodox consensus. » Bourdieu évoque « la crise de l'orthodoxie Lazarsfeld-Parsons-Merton des années soixante » (*Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 151-154) où « nombre de mouvements et développements ont émergé et ouvert un nouvel espace de débat (...) [tels que] la révolution microsociologique menée par l'interactionnisme symbolique et l'ethnométhodologie [ou par] nombre de recherches d'inspiration féministe. » (Ndt)

c'était "ethnobotanique", alors cela avait à voir d'une manière ou d'une autre avec son savoir et sa compréhension de ce qui, pour les membres, constituait une méthode adéquate pour s'occuper de questions botaniques [...] et la notion d'ethnométhodologie fut prise en ce sens » (« The origins of the term "ethnomethodology" », in R. J. Hill and K. S. Crittenden (eds), *Proceedings of the Purdue symposium on Ethnomethodology*, 1968) [33]. Cet intérêt conduisit Garfinkel à analyser, avec force détails, les méthodes utilisées par les gens dans la vie quotidienne pour rendre compte de (ou comprendre) leurs activités — à la fois pour eux-mêmes et à destination des autres. Ces recherches non conventionnelles (certains diraient ésotériques) sont rapportées dans *Studies in Ethnomethodology* (1967), où Garfinkel donne la définition la plus concise de ses recherches comme étant « orientées vers la tâche d'apprendre de quelle façon les activités ordinaires réelles des membres consistent en des méthodes pour rendre les actions pratiques, les circonstances pratiques [34], la connaissance de sens commun des structures sociales et les raisonnements sociologiques pratiques, — analysables » [35].

Pendant une décennie et plus après la publication du texte de Garfinkel, l'ethnométhodologie a été l'objet de débats vifs — et souvent aigres — dans les départements de sociologie. Elle est établie maintenant comme une préoccupation acceptée mais minoritaire, bien que certaines de ses vues aient été intégrées au cœur de la théorie sociologique, par les travaux d'Anthony Giddens, particulièrement.

L'ethnométhodologie s'inscrit sur un arrière-plan philosophique diversifié ; d'une part, la phénoménologie ; d'autre part, Wittgenstein et la philosophie du langage. Avec la plupart des travaux post-structuralistes et post-modernes, elle constitue une expression en sociologie de ce qu'on a fini par appeler le « tournant linguistique » en philosophie, c'est-à-dire le développement, dans la philosophie du XXe siècle, de la préoccupation pour la nature du langage et pour ses usages. La vie sociale et les phénomènes et relations apparemment stables dans lesquelles elle existe, sont vus par les

³³ Cf. traduction partielle dans CEMS, *Problèmes d'épistémologie...*, op. cit., p. 60-70 (Ndt)

³⁴ « Pratique », comme adjectif, traduit *practical*. L'expression « *practical action* » perd un peu de son caractère pléonastique si l'on se réfère au sémantisme de *practical* tel que le donne *Webster* au sens 3. Le sens 4 éclaire l'expression « sociologue à l'état pratique » (*practical sociologist*) qu'on trouve dans Schütz et Garfinkel : « **practical...** 2.b.) *designed for use ; utilitarian.* 3. *concerned with the application of knowledge to useful ends, as distinguished from theory, speculation, etc.* [practical science] 4. *given to, or experienced from, actual practice* [practical farmer] 5. *of, concerned with, or dealing realistically and sensibly with every day activities, work, etc.* » — On trouvera dans le *Petit Robert* un compte rendu clair des usages de l'adjectif « pratique » en français (incluant le sens philosophique où « pratique » se rapproche de « moral »). *Ndt.*

³⁵ *Studies*, p. vii-viii [44-45]. (Ndt)

ethnométhodologiques comme un accomplissement continu réalisé à travers les usages du langage. Ce qui constitue véritablement la rationalité qu'exprime le terme : *ethno* « des gens », (*o*) *logie* « l'étude », *method* « des méthodes » de création de l'ordre social. L'accent est mis sur l'action de faire les choses : nous *faisons* l'amitié, être un sociologue, marcher dans la rue et quoi que ce soit d'autre. Il fut courant, à une époque, de distinguer ethnométhodologie *linguistique* et *situationnelle*, mais ce n'est qu'une façon de mettre en avant tel aspect : le fondement des deux courants est fermement ancré dans l'usage du langage.

Il y a deux notions centrales dans l'ethnométhodologie : l'indexicalité et la réflexivité. La première correspond à l'idée qu'il n'y a pas quelque chose comme une définition claire et générale d'aucun mot ou concept d'un langage parce que le sens vient par référence à d'autres mots ou concepts et du contexte dans lesquels les mots sont dits. Il est toujours possible de demander « Qu'entendez-vous par là ? » à propos d'un énoncé, et ainsi indéfiniment en reposant la même question quelle que soit la réponse donnée. Il n'y a pas de réponse définitive (*final answer*). Beaucoup des travaux initiaux de Garfinkel ont consisté à envoyer des étudiants sur le terrain pour des exercices qui établissent le fait que nous créons et maintenons une définition du sens et de l'existence dans la vie sociale, qui ne s'y trouve en réalité pas. L'un des ces exercices consistait à demander inlassablement dans la conversation « Qu'entendez-vous par là ? » Le résultat est que les gens sont peinés et furieux quand les règles allant de soi pour l'établissement du sens sont sapées. Ils perdent leur sens de la réalité (sociale).

La notion de réflexivité renvoie au fait que notre sens de l'ordre des choses est le résultat d'un processus de conversation : il est créé en parlant. Nous avons l'habitude de nous penser comme décrivant un ordre des choses existant préalablement autour de nous. Mais pour les ethnométhodologues, décrire une situation, c'est en même temps la créer.

Ces deux notions (indexicalité et réflexivité) sont parties intégrantes d'une critique radicale de toute la sociologie conventionnelle — ce qui explique l'aigreur de certaines des controverses qui s'ensuivirent. Selon les ethnométhodologues, les sociologues conventionnels construisent le sens de l'ordre social de la même façon que les profanes, c'est-à-dire en considérant les significations comme substantielles et comme non problématiques. Ces significations sont prises comme allant de soi. À l'inverse, les ethnométhodologues avancent que la tâche spécifique de la sociologie est d'élucider les règles d'interprétation par le moyen desquelles nous établissons notre sens des choses — plutôt que de s'engager réflexivement dans la définition de ce sens. Dans cette voie, la sociologie conventionnelle devient un objet d'étude pour l'ethnométhodologie, au même titre que n'importe quelle autre activité sociale. C'est ainsi que le livre de Garfinkel contient aussi bien un essai sur le codage des réponses aux questionnaires sociologiques qu'un essai sur la

transsexualité, ces activités partageant le même statut en tant que façons de produire la réalité sociale. [...]

Une critique courante adressée à l'ethnométhodologie est qu'elle ne nous dit rien de très important. Par définition, les grands enjeux politiques et sociaux de notre époque sont au-delà de son champ de vision puisque sa préoccupation porte sur la façon dont nous produisons ce monde plutôt sur ce monde lui-même. On dit aussi que les règles qu'elle identifie sont de relativement bas niveau et qu'elles ne nous disent presque rien que nous ne sachions déjà. La critique la plus virulente émanant d'un sociologue conventionnel reste l'article de John H. Goldthorpe : « A revolution in sociology ? » (*Sociology*, 1973), bien que les critiques la plus corrosive soient probablement celle de James S. Coleman dans son compte rendu du livre de Garfinkel, paru dans *American Sociological Review* (1968), et l'adresse du président Lewis A. Coser à l'*American Sociological Association* en 1975 (« Two Methods in Search of Substance », *American Sociological Review*, 1975) [36].

Bien que les travaux ethnométhodologiques se poursuivent, ils ne sont plus ni visibles ni controversés comme ils le furent. En revanche, une version modifiée de certaines de ses intuitions est aujourd'hui pratiquement considérée comme évidente : il y a, par exemple, une reconnaissance plus large, parmi les sociologues du caractère problématique de la nature du sens et de ce que la façon dont nous parlons contribue à la création de notre réalité sociale. L'ethnométhodologie est devenue une discipline alternative relativement prospère, avec ses propres colloques, revues et centres d'excellence. (Un excellent tableau de l'activité actuelle est donné par l'article de John Heritage sur l'ethnométhodologie dans A. Giddens et J. H. Turner (eds), *Social Theory Today*.)

Parmi les ethnométhodologues, Aaron Cicourel s'est montré le plus soucieux d'établir des ponts avec la sociologie conventionnelle (cf. *Sociologie cognitive*, 1973)[37]. La tentative la plus systématique d'inclure les idées de l'ethnométhodologie dans la sociologie peut être trouvée dans l'œuvre d'A. Giddens, en particulier dans *New Rules of Sociological Method* (1976)³⁸ et *The Constitution of Society* (1984)[39]. Giddens abandonne l'idée de voir la réalité sociale comme une construction langagière mais reconnaît que les règles

³⁶ Coser L., Presidential Address, *American Sociological Review* 1975;40 (6):691-700; en ligne : <http://www2.asanet.org/governance/PresidentialAddress1975.pdf>. Voir A. Coulon, *L'Ethnométhodologie*, Paris, PUF (QJ 2393), 1996 (prem. éd. 1987), qui cite, p. 108 sq, de larges extraits (traduits en français) de cette adresse. (Ndt)

³⁷ A. Cicourel, *op. cit.* (Ndt)

³⁸ A. Giddens, *New rules of sociological method : a positive critique of interpretative sociologies*, seconde éd, Cambridge, Polity Press, 1993.(Ndt)

³⁹ A. Giddens, *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, 1987. (Ndt)

allant de soi du langage et de l'action sont au fondement de l'ordre social ; il utilise une notion de la règle semblable à celle de l'ethnométhodologie, en tant que moyen de compréhension à la fois de l'action sociale et de la structure sociale prises ensemble. *V. Sociologie cognitive, savoir de sens commun, ethnostatistique.*

J. Heritage, « Ethnomethodology », p. 206-208 in W. Outhwaite, T. Bottomore, E. Gellner, R. Nisbet, A. Touraine (dirs), *The Blackwell dictionary of 20th century social thought*, Oxford, Blackwell, 1993-1994.

Ethnométhodologie. — Ce champ de la sociologie étudie le fonctionnement du savoir ordinaire (*commonsense knowledge*) et du raisonnement pratique dans le contexte social. Par différence avec les perspectives qui envisagent le comportement humain en termes de facteurs causaux externes ou de motivations internes, l'ethnométhodologie met en avant le caractère actif, raisonné et informé (*active, reasoned and knowledgeable*) des conduites humaines. Son fondateur et principal théoricien, Harold Garfinkel, défend l'idée qu'une théorie de l'action et de l'organisation sociales serait incomplète sans une analyse de la façon dont les acteurs utilisent, dans la conduite de leurs affaires en commun (*joint affairs*), le savoir et le raisonnement de sens commun qu'ils partagent. Sans une telle analyse, il serait impossible de montrer comment les membres du monde social entrent dans le courant des actions concrètes et concertées. Son innovation centrale a été d'élaborer une description des propriétés du savoir de sens commun, des interprétations partagées et des actions sociales ordinaires, qui puisse être développée en programme cohérent de recherche empirique.

L'ethnométhodologie s'est développée dans les années soixante à partir de la phénoménologie d'Alfred Schütz qui avançait que le savoir de sens commun est hétérogène (*patchy*) et incomplet, qu'il est détenu sous une forme typifiée, approximative et révisable, et que la compréhension partagée est un accomplissement contingent basé sur ce savoir. Utilisant une série de procédures quasi-expérimentales (les expériences de *breaching*) pour créer des ruptures simples par rapport à des attentes sociales prises comme allant de soi, Garfinkel a pu démontrer la pertinence de ces idées. Ces ruptures expérimentales provoquaient, chez les sujets, confusion profonde et indignation. Elles indiquaient que la compréhension partagée, les actions sociales et, au bout du compte, les institutions sociales sont sous-tendues par un ensemble complexe de présuppositions, d'hypothèses implicites et de procédures d'inférence — en bref, un ensemble de méthodes ou de méthodologies — qui informe à la fois la production des objets et actions culturellement significatifs et leur compréhension. Ce sont ces méthodes du raisonnement de sens commun et leurs propriétés qui sont l'objet de l'ethnométhodologie.

Les méthodes du raisonnement de sens commun sont fondamentalement adaptées à la reconnaissance et à la compréhension des événements-en-contexte. Dans les analyses de Garfinkel, la compréhension ordinaire est le produit d'un processus circulaire dans lequel un événement et son contexte (*background*) sont ajustés l'un à l'autre dynamiquement pour former une *Gestalt* cohérente. Garfinkel décrit ce processus comme « méthode documentaire d'interprétation » (il emprunte sur ce point à Karl Mannheim) et avance qu'il s'agit d'une composante générale de la reconnaissance de tous les objets ou événements, depuis les aspects les plus ordinaires de la vie de tous les jours jusqu'aux réalisations scientifiques et artistiques les plus abstruses. Dans ce processus, des liens (*linkages*) sont établis entre l'événement et son contexte social et physique en utilisant un dispositif hétérogène (*variegated*) de présuppositions et de procédures inférentielles. La méthode documentaire d'interprétation incorpore dans ses propriétés la *réflexivité* : les changements dans la compréhension du contexte d'un événement suscitent un changement ou une réélaboration de l'événement central saisi par la personne. Employée dans un contexte temporel dynamique, qui est caractéristique de toute situation et interaction sociale, elle produit parmi les participants la base de compréhension partagée et mise à jour dynamiquement des événements et actions auxquels ils participent.

La contextualité inhérente à la méthode documentaire est associée à d'autres propriétés du raisonnement et de l'action pratiques. Une proposition centrale de l'ethnométhodologie est que tous les objets et produits du raisonnement pratique — concepts, descriptions, actions, etc. — ont la propriété d'être indexicaux. Cela signifie que le sens de ces objets est élaboré et spécifié par le contexte dans lequel ils apparaissent. Bien que cette propriété soit un obstacle identifié pour l'analyse formelle du langage et de l'action (et c'est ainsi qu'elle est traitée dans la littérature logique d'où le terme « indexical » est tiré), cela n'est pas un obstacle pour la conduite des actions pratiques. En fait, les acteurs sociaux règlent (*design regularly*) leur conduite en utilisant le contexte local pour élaborer et spécifier le sens de leur discours et de leur action. Ils exploitent ainsi les propriétés indexicales de l'action et du raisonnement pratique. Réciproquement, ces spécificités [du sens de l'action] ne peuvent pas être maintenues en dehors du contexte. Il y a une adéquation essentiellement imprécise entre les événements particuliers et leur représentation générale en descriptions et formulations mathématiques, et cette adéquation peut seulement être réalisée à travers un ensemble d'activités interprétatives d'approximation que Garfinkel appelle « pratiques *ad hoc* ». Ces pratiques sont cruciales dans le processus par lequel les acteurs maintiennent la cohérence, la normalité et le caractère raisonnable de leurs activités et circonstances quotidiennes.

Le programme de recherche de l'ethnométhodologie est fondé sur ces observations. Sa dynamique principale provient de l'idée que la compréhension partagée de tous les aspects du monde social repose sur un ensemble com-

plexe de méthodes tacites de raisonnement, qui sont socialement partagées et dont le caractère est procédural. De la même façon que ces méthodes sont utilisées pour reconnaître les objets, événements ou personnes, et pour comprendre leur description, — c'est sur elles qu'on s'appuie pour produire les aspects du monde social qui sont reconnaissables et descriptibles ou, pour utiliser le terme de Garfinkel : *accountable*. Le fait que le même ensemble de procédures de raisonnement soit employé à la fois pour reconnaître les événements sociaux et les produire est le fondement sur lequel les membres d'une culture peuvent vivre dans un monde social fondamentalement partagé.

La théorisation fondamentale de Garfinkel a été utilisée dans un ensemble varié d'études empiriques. On compte, parmi ces investigations, les études importantes sur la construction symbolique et pratique de mondes sociaux particuliers et circonscrits (Wieder, 1974) et sur le raisonnement sous-jacent par lequel le sens de la réalité partagé est géré et maintenu (Pollner, 1987). D'autres recherches ont pris pour thème l'adéquation approximative entre les descriptions et les événements réels ; les plus notables, dans cette voie, sont les recherches sur la création institutionnelle de données statistiques sur lesquelles de nombreuses études sociologiques s'appuient. Sur ce point, il a été avancé, en particulier pour ce qui concerne les statistiques de criminalité, de déviance, de suicide, etc., que le raisonnement pratique des personnels de l'institution incorpore si profondément dans les données statistiques des suppositions théoriques sur les causes des phénomènes, que ces résultats statistiques sont inutilisables pour la recherche sociologique (Cicourel, 1968 ; Atkinson, 1978). D'autres réalisations significatives du programme de recherche ethnométhodologique englobent des études sur l'interaction sociale (de manière particulièrement marquante : l'analyse de conversation) et des développements majeurs en sociologie des sciences (Lynch, 1985).

Dans le cours de son développement, l'ethnométhodologie a alterné entre les tendances « constructivistes » et « déconstructivistes ». Dans le mouvement, de nouveaux champs de recherche, en sociologie et dans des disciplines connexes, ont été ouverts et de nouvelles perspectives sur des problèmes classiques ont émergé. Au-delà des secteurs spécifiques où l'ethnométhodologie a été une importante source d'innovation, il est clair qu'elle a également eu un impact continu, à la fois sur les questions fondamentales de la théorie sociologique et sur la manière dont de multiples problèmes de recherche empirique ont été ciblés. Cette influence s'étend aux domaines connexes de la psychologie sociale, de la linguistique et de l'intelligence artificielle. Par ces différentes voies, l'ethnométhodologie est un moteur de la pensée sociologique contemporaine. (JOHN HERITAGE)

Ces points de vue encyclopédiques présentés, il paraît convenable que je déclare l'orientation de ma lecture de l'ethnométhodologie avant de livrer l'exposé des concepts qu'on trouvera dans la suite.

3. UN POINT DE VUE PRATIQUE : L'ETHNOMÉTHODOLOGIE COMME SOCIOLOGIE « PRAXÉOLOGIQUE »

Mon intérêt pour la discipline est pratique « de part en part » (« *through and through* », dirait Garfinkel) : la *puissance utilitaire* est l'aune à laquelle j'évalue, pour mon compte, ce que donnent les sociologies. Mon premier mouvement, face à la théorie, est de chercher la technologie (locale ou plus générale) qu'elle fonde ou qu'elle pourrait fonder, utile à l'appropriation des pratiques et à leur transformation. Cette déclaration n'a pas de caractère dogmatique ; elle ne masque pas d'adhésion sous-entendue à l'utilitarisme ethico-économique. Pas plus au marxisme, quelle que soit la proximité avec des formulations marxistes telles que la onzième « thèse sur Feuerbach » (« Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de diverses manières ; ce qui importe c'est de le transformer »)⁴⁰ ou la cinquième (« Toute vie sociale est essentiellement *pratique* »)⁴¹ —, qui pourraient, de fait, être reprises comme mots d'ordre mais en changeant le *cadre* de manière absolument radicale. Par « *transformation des pratiques* », j'entends la modification de toute espèce de « façon de s'y prendre » socialisée, modification organisée pour agir de manière (plus) *efficace* sur le monde — c'est-à-dire bien (ou mieux) en ligne avec un « projet de faire », et produisant le résultat attendu. L'*appropriation des pratiques*, c'est-à-dire le processus par lequel on peut faire siennes — dans une certaine mesure, toujours problématique — les façons de faire des autres, est le moyen d'acquisition essentiel de la connaissance utile pour leur transformation⁴².

Il s'agit, au fond, que l'étude de l'action retourne à l'action pour trouver sa vérification dans l'ordre qui lui est propre — qui est celui du *faire*. Ce mouvement, de l'étude à l'action, n'est pas toujours envisagé par les

⁴⁰ K. Marx, *Thèses sur Feuerbach*, p. 107-110, in *Pages de Karl Marx (Pour une éthique socialiste)*, choisies, trad. et prés. par M. Rubel, t. 1, « Sociologie critique », Paris, Payot (PBP 166), 1970 ; p. 110.

⁴¹ *Ibid.*, p. 109.

⁴² Pour autant que cette transformation soit le but : l'acquisition peut constituer une fin en soi lorsque j'ai à m'insérer dans un nouveau « village » — une nouvelle entreprise ou un nouveau milieu quelconque, par exemple.

chercheurs. Nonobstant leur bonne volonté⁴³, les théories sociologiques ne paraissent pas toujours contenir les ressources mobilisables pour redébrancher — par exemple sous la forme de recommandations opératoires, d'instructions — sur de l'action ou de l'activité dans le champ thématique même qu'elles étudient (qu'il s'agisse de la sociologie *générale*, de la sociologie *médicale*, de la sociologie *de la connaissance scientifique*, etc.). L'ethnométhodologie et, plus généralement, les pratiques socio-ethnographiques qui l'incorporent, apportent, me semble-t-il, un progrès décisif en liant, dans une continuité pratique et théorique, l'ordre du *sens* (compréhension, description, explication...) et celui du *faire*. On a pu parler de l'ethnométhodologie comme d'un « *actionnisme radical*⁴⁴ » pour référer à la « décision [de Garfinkel] de faire procéder l'ordre et l'objectivité du monde social du seul travail de production des membres⁴⁵ ». Je préfère la formulation très concrète que donne Garfinkel à propos des « découvertes » que fait l'ethnométhodologie « dans les descriptions précises disponibles sur les lieux de travail » :

« Un des résultats qui [...] distinguent [l'ethnométhodologie] est le phénomène central de la validité praxéologique de ces descriptions qui peuvent être considérées comme des instructions d'action. La validité praxéologique de l'action guidée par des instructions : tel est le phénomène central de l'ethnométhodologie⁴⁶. »

Garfinkel explicite de lui-même, en note, le sens de cette formulation :

« On peut expliciter comme suit l'expression « validité praxéologique de l'action guidée par des instructions » : si, en situation, on lit la description non pas comme une description, mais comme un ensemble d'instructions, le travail consistant à les suivre fait apparaître le phénomène que le texte décrit. Les descriptions précises disponibles sur les lieux de travail peuvent, si l'on braise, être lues comme des instructions d'action plutôt que comme des descriptions⁴⁷. »

Cette précision que fait Garfinkel peut elle-même être lue, « si l'on braise », comme une prescription. Une bonne description ethno-

⁴³ Voir, par exemple, R. Hess, *La sociologie d'intervention*, Paris, PUF, 1981, dont le programme, s'il a pu être vu comme un pas fait par des sociologues vers le réel « réel », fait sourire le consultant professionnel par son absolue naïveté. Il est juste de dire, en revanche, que la « (psycho)sociologie de consultant », telle qu'elle se donne dans les ouvrages de management (manuels, études de cas), est rarement moins naïve.

⁴⁴ L. Quéré, « L'argument sociologique de Garfinkel », p. 100-137 in CEMS, *Problèmes d'épistémologie...*, *op. cit.* ; p. 117.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ H. Garfinkel, « Le programme de l'ethnométhodologie », *op. cit.* ; p. 37.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 37n.

sociographique contiendrait alors, au moins, le corps d'instructions permettant de *survivre* dans le village exotique.

La légende veut que l'un des classiques de la littérature ethnologique sur le monde est-européen, le *Olam* de Zborowski et Herzog⁴⁸, soit issu d'un ensemble de travaux commandés, au début du second conflit mondial, par les forces armées américaines pour documenter le théâtre d'opération et renseigner les troupes dans l'éventualité d'un débarquement. Le travail auquel j'ai contribué, qui décrit l'activité d'acteurs de la recherche médicale sur l'être humain en France, est conduit dans cette perspective. Les analyses et les recommandations pour améliorer les pratiques d'information et de recueil du consentement des personnes-sujets, pourront être ou ne pas être prises en compte, — il reste que la description des pratiques qu'il contient peut être utilisée, « si l'on biaise », comme *documentation de survie* pour un nouvel entrant dans le système d'acteurs actuel. (Sur quoi ne se sont pas trompés des responsables d'équipes au sein de laboratoires pharmaceutiques.)

Garfinkel qualifie facilement de « phénomène central de l'ethnométhodologie » l'une ou l'autre des notions fondamentales dont il parle sur le moment. L'indexicalité, dans le chapitre I des *Studies*, est ainsi qualifiée (à 30 ans de distance, il est vrai). Disons que la *validité praxéologique des descriptions du monde social* est le phénomène central que retient ma lecture de l'ethnométhodologie.

⁴⁸ M. Zborowski, E. Herzog, *Olam : dans le shtetl d'Europe centrale avant la Shoah* (1952), [trad. de *Life is with people*], Paris, Plon (Terre humaine), 1992

II. LES CONCEPTS DE L'ETHNOMÉTHODOLOGIE

L'effet le plus essentiel de l'élégance est de cacher les moyens.

Balzac, *Traité de la vie élégante*, xxiii.

Parmi plusieurs voies possibles, j'ai choisi de documenter les concepts majeurs de l'ethnométhodologie sous huit rubriques : les notions les plus *fondamentales* (II.1 à II.4) sont exposées à partir d'un exemple domestique (la recette du Tarama) ; je développe ensuite sur un mode plus académique les notions *instrumentales* ou qui me paraissent seulement moins problématiques (II.5 à II.8).

1. L'ETHNOMÉTHODOLOGIE COMME « SCIENCE DES ETHNOMÉTHODES »

L'ethnométhodologie, si l'on se réfère à la formation du mot telle que Garfinkel la décrit, est, comme on a vu, la science des « ethnométhodes », et non pas une quelconque méthodologie de l'ethnologie. Comme il y a des *ethnoscience*s, des *ethnobotanique*s et des *ethnomédecine*s, c'est-à-dire des pratiques savantes propres à des « tribus », il y a, selon les ethnométhodologues, des pratiques sociales ingénieuses, des « façons de s'y prendre », par lesquelles les membres de nos sociétés (ceux de toute société humaine) font ce qu'ils ont à faire en même temps que, sans y penser, naturellement, de manière transparente, ils *manifestent* et *constituent* le sens de leur activité pour eux et pour les autres. En quoi ils enracinent leur appartenance à la société en général et à tel ou tel sous-ensemble social (« village ») en particulier.

Les ethnométhodes, ce sont ces façons de s'y prendre plus ou moins caractéristiques d'un village (il y a des ethnométhodes à portée très géné-

rale et d'autres dont la validité est restreinte à tel groupe particulier), par lesquelles les membres fabriquent du sens partageable à une échelle plus ou moins locale, — en même temps qu'ils font ce qu'ils font.

L'intuition majeure, me semble-t-il, de l'ethnométhodologie est dans cette articulation du sens et de l'action, dans l'idée que « faire », « faire sens » et « faire société » sont, au fond, des aspects d'une même phénoménologie.

Pour servir d'illustration : la recette du tarama (une affaire de famille)

Les *Studies* explorent différentes modalités de cette phénoménologie. Des travaux comme l'étude lumineuse de D. Lawrence Wieder sur le code de conduite des prisonniers d'un pénitencier ouvert américain⁴⁹ montrent de manière détaillée comment elle se concrétise. Pour illustrer le propos que je développe, je choisis un exemple de mon cru, pris dans le vécu d'une tribu point trop exotique et dont le terrain m'est familier.

Le tarama, comme chacun sait, est une préparation froide à base d'œufs de poissons (cabillaud) et de fromage blanc (ou d'huile d'olive) et de citron, typique de la cuisine gréco-turque. La recette présentée en figure 2 est en deux parties : un texte manuscrit contenant « la » recette originale ; des précisions tapuscrites en regard.

Le texte manuscrit est de la main de mon père. C'est un legs d'une très grande importance pour moi : sur des milliers de pages de notes qu'il a laissées, c'est l'une des choses qu'il a écrites dans laquelle je le retrouve le mieux et qui m'émeut le plus. Ce petit document (figure 1) a été rédigé en 1994 à l'attention de Martine, mon épouse ; mon père a donné à chacun de mes deux frères (ils sont célibataires), à la même époque, une fiche analogue, manuscrite également, avec cette même recette.

⁴⁹ D. Lawrence Wieder, « Telling the code », p. 144-172 in R. Turner (ed), *Ethnomethodology*, Harmondsworth, Penguin, 1974 ; repris dans J. Coulter (ed), *Ethnomethodological Sociology*, Aldershot (G-B)/Brookfield (E-U), 1990.

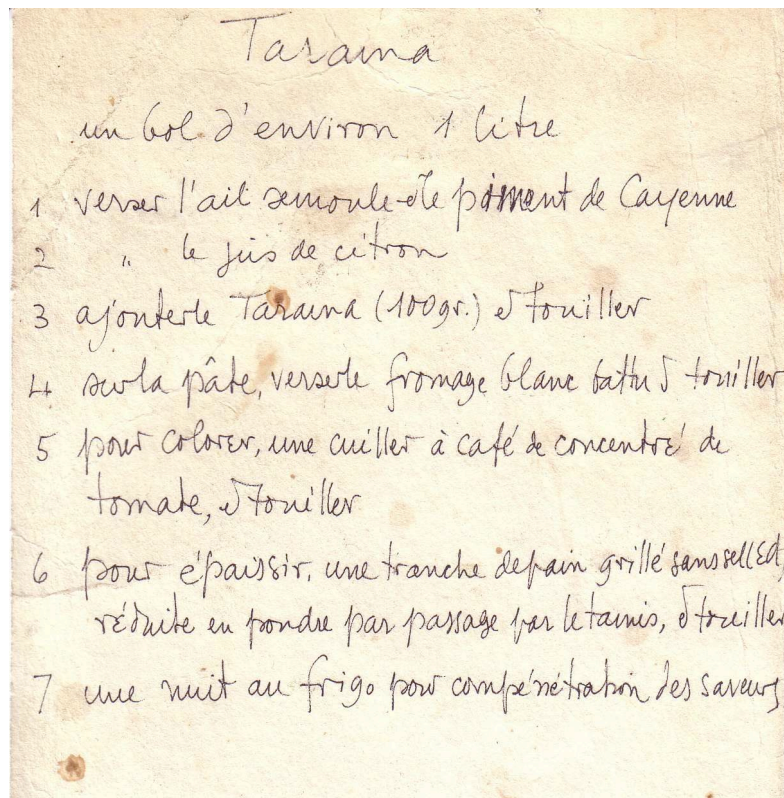


Figure 1. — La recette du tarama : manuscrit A. Amiel.

Le tarama est consommé traditionnellement dans ma famille, soit à l'apéritif (comme on fait aujourd'hui avec le *guacamole* : accompagné de légumes crus — petites feuilles d'endives, bâtonnets de carotte, émincés de fenouil... — qu'on trempe dans les raviers de tarama) ; soit en entrée, en garniture de tomates évidées ; ou encore en accompagnement (un peu à la manière d'un condiment) du *foul* (fève d'Égypte qui correspond peu ou prou à notre féverole ou à la *feijunada* brésilienne).

Le texte imprimé en regard du manuscrit contient des commentaires *explicatifs* ou *explicitatifs* que je fais fin 1999 pour donner la recette à Claire D. Il ajoute tout ce qui me paraît ne pas aller de soi pour quelqu'un qui n'a pas l'expérience de ce tarama-là et de sa fabrication.

TEXTE ORIGINAL	COMMENTAIRE TAPUSCRIT
<p><i>Tarama</i> <i>Un bol d'environ 1 litre</i></p>	
<p>1. — <i>verser l'ail semoule et le piment de Cayenne</i></p>	<p>1. — Ail semoule : une ou deux bonnes tombées... mais sans rien de trop.</p>
<p>2. — " <i>le jus de citron</i></p>	<p>2. — Citrons : deux, environ (dépend du rendement des fruits en jus).</p>
<p>3. — <i>ajouter le Tarama (100 gr.) et touiller</i></p>	<p>3. — Le tarama : se trouve chez Heratchian ("Heratch" pour les initiés), 6, rue Lamartine 75009 PARIS (M^o Cadet). Préférer 130 g. (Préciser "tarama non préparé" ; demander 100 g : on obtient le plus souvent 130 g.)</p>
<p>4. — <i>sur la pâte, verser le fromage blanc battu et touiller</i></p>	<p>4. — Fromage blanc : Jockey 40 % ou FB 20 %. ± 1 kg : ajuster la quantité en incorporant les derniers 200 g progressivement.</p>
<p>5. — <i>pour colorer, une cuiller à café de concentré de tomate, et touiller.</i></p>	<p>5. — Concentré de tomate : modérément (c'est seulement pour soutenir la couleur qui doit être saumon très clair).</p>
<p>6. — <i>pour épaissir, une tranche de pain grillé sans sel (Ed) réduite en poudre par passage par le tamis, et touiller.</i></p>	<p>6. — Épaissir : on peut utiliser, en place de pain grillé sans sel, de la chapelure (une ou deux cuillers à soupe, c'est selon).</p>
<p>7. — <i>une nuit au frigo pour compénétration des saveurs.</i></p>	<p>7. — Nuit au frigo : c'est essentiel, mais on peut goûter généreusement à une heure de distance de la préparation et, dans ces conditions, on dira seulement que c'est toujours meilleur le lendemain (quand il en reste).</p>

Figure 2. — La recette du tarama et son commentaire explicatif.

En écrivant ces gloses pour Claire D. (dans l'idée qu'elles puissent servir à quiconque), je comprends que le processus que je mets en œuvre (l'action de gloser) pour faire comprendre à d'autres la recette du « tarama Amiel », est un processus de construction de sens qui définit *par le fait même* toute une part de mon identité familiale. Gloser la recette manuscrite, c'est établir ce que je sais et qui je suis : ce que signifie « ajouter le tarama », et *aussi* (ou *essentiellement*) que le monde se divise entre, d'une part, les êtres humains qui *au moins* savent utiliser la recette manuscrite sans commentaires (*au plus*, ils savent faire le tarama — ce tarama-là — *sans la recette*), et, d'autre part, les êtres humains qui ne le peuvent pas.

Pour moi, la recette manuscrite est totalement dénuée d'ambiguïté : je sais exactement ce que signifient en pratique « verser l'ail semoule et le piment de Cayenne » et « le jus d'un citron ». Je le sais parce que je l'ai vu faire depuis toujours. Tous « les Amiel » l'ont vu faire depuis toujours et savent le faire, — et la recette manuscrite est totalement dénuée d'ambiguïté pour eux. « Je suis un Amiel et les Amiel sont ma tribu », c'est exactement cela qui s'évidence dans le *processus de réparation* de la *rupture de l'évidence* qu'est la situation d'avoir à *préciser* les instructions de la recette manuscrite pour quelqu'un qui n'est pas de la tribu.

Une ethnométhode

Cette façon de s'y prendre pour « construire le sens » (de la famille), que je partage avec les miens (« faire le tarama sans la recette ou avec seulement la recette manuscrite »), est une ethnométhode à part entière : dans ce contexte, « faire le tarama », c'est faire ce tarama-là en comprenant les règles, les instructions, qui permettent de l'obtenir ; c'est, dans le même temps, et par le fait même, manifester mon appartenance et la constituer derechef.

2. « ACCOUNT », « ACCOUNTABLE », « ACCOUNTABILITY »

L'usage s'est à peu près imposé de ne pas traduire « *account* » et « *accountability* », bien qu'on dispose de plusieurs batteries d'équivalents. Le fait est qu'aucun de ces équivalents ne permet de rendre à lui seul la couverture et la structure sémantiques du mot « *account* » en anglais⁵⁰ (bien que « description », « compte rendu », « descriptible », « descriptibilité », puissent être utilisés dans de nombreux contextes⁵¹.) « *Account* » et ses dérivés, utilisés dans un texte de sociologie — en anglais comme en français —, appartiennent au jargon le plus caractéristique des ethnométhodologues. Leur présence étrange au milieu d'un texte en français indique immédiatement qu'on parle d'ethnométhodologie.

En première approximation, on peut dire que l'*account*, est le « produit » ou le « document » d'une *activité* quelconque productrice de sens. (On montrera plus loin qu'il est aussi, simultanément, le *vecteur* de ces manifestations.) Un récit, un compte rendu, mais aussi une automobile, un

⁵⁰ Voir, par exemple, le *Webster's new world dictionary, 2nd college edition*, s.l. (E-U), Williams Collins+World Publishing Co, 1978.

⁵¹ Cf. sur ce point, note du traducteur du chapitre I des *Studies* dans CEMS, *Problèmes d'épistémologie...*, op. cit., p. 54.

match de foot, une cabine téléphonique ou un atome de césium sont, dans cette perspective, des *accounts*. La recette du tarama est un *account* ; le commentaire de la recette est un *account* ; le tarama lui-même, tel qu'on le fabrique et qu'on le déguste chez les Amiel est un *account* (on aura compris qu'il n'y a rien qui soit plus *chargé de sens* que ce tarama-là). *Faire récit* de la fabrication du tarama et *faire le tarama* sont deux façons de produire un *account* du « tarama ». Je dispose ici des guillemets pour marquer que l'objet de l'*account* n'est pas le tarama *en soi*, mais le tarama en tant que contenu *possible* d'un *account*, c'est-à-dire : d'un récit, d'un compte rendu, d'une fabrication, d'une dégustation en famille, d'un exemple dans ce volume d'éléments d'ethnométhodologie, ou de toute autre activité productrice de sens. Faire, dire, déguster, commenter, décrier, etc., le tarama, — c'est produire, par le fait même, sa racontabilité et son intelligibilité possibles, son existence comme thème de la conversation sociale, en d'autres termes : son *accountability*. Pour les ethnométhodologues, l'activité productrice de sens est réglée dans le monde social, pour une part essentielle, par le sens qu'elle produit ; l'*accountability* de l'action en société est à la fois et simultanément, selon Garfinkel, la fin et le moyen de la société en tant que phénomène d'ordre.

« Si les hommes définissent leurs situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences », nous dit W. I. Thomas, — proposition dont Merton a pu dire qu'elle était « un théorème essentiel pour les sciences sociales⁵² ». Que la capacité à faire le « tarama Amiel » soit vue (définie) comme signe réel d'appartenance à la tribu Amiel réelle a des

⁵² R. K. Merton, *Eléments de théorie et de méthode sociologique* (1957), trad. de l'américain et adapt. par H. Mendras, Paris, A. Colin, 1997 ; p. 136 sq. — On parle aussi, après Merton, du « théorème de Thomas », par référence à W.I. Thomas (1863-1947), l'un des fondateurs de l'École de Chicago. Voir sur ce sujet : P. Tripier, « Une sociologie pragmatique », préface à W.I. Thomas, F. Znaniecki, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, [traduction du t. III de *The Polish peasant in Europe and in America*, Chicago, 1919], Paris, Nathan, 1998 ; p. 11. — Egalement : M. Lallement, *Histoire des idées sociologiques : de Parsons aux contemporains*, Paris, Nathan, 1993, p. 99 sq. — A. Coulon, à l'article « Situation (définition de) » du *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines* (A. Mucchielli, dir.), Paris, Armand Colin, p. 226, cite l'exemple célèbre que donne Thomas dans *The Child in America* (1928, p. 571-572) : « Très souvent, il y a une grande différence entre la situation telle que les autres la voient et la situation telle qu'elle semble être à un individu... Par exemple, un homme avait tué plusieurs personnes qui avaient la malheureuse habitude de se parler à elles-mêmes dans la rue. En se fondant sur le mouvement de leurs lèvres, il s'imagina qu'elles l'insultaient et se comporta comme si c'était vrai. Si les hommes définissent leurs situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences ».

conséquences réelles : il y a des circonstances où l'on ne manquerait pas de préparer le tarama ; la recette manuscrite, dès qu'elle a été donnée, a été l'objet d'une pratique de conservation particulière (le document est protégé par une pochette plastique, ce qui n'est pas le cas des autres recettes que nous collationnons). Martine ne manque pas de rappeler, quand on évoque ce document, qu'elle adore préparer le tarama (qu'elle fait très bien) et que c'est à elle que mon père a donné cette recette, que c'est de lui directement qu'elle tient le *savoir-faire*... Par quoi son appartenance se manifeste et est attestée.

Je veux faire observer, à ce stade, que le tarama est une *affaire de famille* qui dépasse de très loin les questions purement culinaires — et proposer de voir en conséquence les *accounts* de tarama (le tarama, la recette et tout ce qui va autour) comme des représentations *constitutives* et *efficaces*. Représentations constitutives en ceci qu'elles actualisent le processus de « donation de sens » qui confère au « tarama Amiel » sa « signifiante » (son pouvoir de signifier)⁵³, et aussi sa signification propre parmi l'infinité des interprétations possibles de ce mélange d'œufs de poissons. Représentations *efficaces* en ceci qu'elles déterminent des pratiques, des actions, des activités qui n'auraient pas lieu sans elles, qui s'organiseraient autrement sur la base d'autres *accounts*.

Vus sous cet angle, les *accounts* possèdent, montre l'ethnométhodologie, deux propriétés formelles : ils sont *réflexifs* et ils sont *indexicaux*.

3. RÉFLEXIVITÉ

La réflexivité est une notion centrale de l'approche ethnométhodologique, mais pas seulement : les sciences sociales les plus diverses (sociologie, ethnologie, anthropologie, histoire...), reconnaissent le caractère crucial de la réflexivité au cœur de leur épistémologie⁵⁴. On la

⁵³ Cf. E. Benveniste, « Sémiologie de la langue » (1969), p. 43-66 in *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, Gallimard (Tel 47), 1974 : « Le caractère commun à tous les systèmes et le critère de leur appartenance à la sémiologie est leur propriété de signifier ou SIGNIFIANCE, et leur composition en unités de signifiante, ou SIGNES » (p. 51).

⁵⁴ Le mouvement s'engage dès le milieu du XIX^e siècle, et s'exprime de manière particulièrement aiguë à partir de 1883, date de la publication de *l'Introduction aux sciences de l'esprit* de Dilthey, point de départ de la *Methodenstreit*, la « querelle des méthodes » (explication *vs* compréhension, sciences de la nature *vs* sciences de l'esprit), qui agita particulièrement le monde intellectuel allemand pendant plusieurs décennies.

trouve dans le discours des « sociologies phénoménologiques » (des épigones de Schütz jusqu'aux « postmodernes ») ; c'est une notion cardinale dans l'œuvre de Bourdieu⁵⁵. En français, le mot, dérivé de « réflexif » et de la série « (se) réfléchir, réflexion... », s'inscrit dès le XIX^e siècle dans le vocabulaire de la philosophie et des mathématiques, puis de la psychologie et des sciences humaines⁵⁶.

L'idée générale de la réflexivité est celle d'une relation qui lie un objet à lui-même.

Une propriété formelle

En grammaire, les verbes pronominaux *réfléchis* établissent une relation réflexive entre l'agent qui exerce l'action et lui-même qui la subit : « je me lave », « tu te réserves le droit de ne rien dire », « il s'est coupé en se rasant », etc. On parle aussi bien de relation *coréférentielle*, de *coréférentialité*, entre le pronom personnel réfléchi (« me », « te », « se », qui subissent l'action) et son antécédent (« moi », « toi », « lui », qui l'exercent).

La réflexivité est une *propriété* de relation ; c'est une propriété *formelle* ; elle est indépendante du contenu de la relation : les différences sémantiques entre « se laver », « se réserver le droit de ne rien dire » et « se couper en se rasant » n'interviennent pas. Dans le champ logico-mathématique⁵⁷, l'exemple typique de la réflexivité est celui des relations d'équivalence — et notamment de la relation d'égalité —, dans laquelle l'équation $a = a$ est vraie⁵⁸. L'égalité est une relation réflexive en ce sens

⁵⁵ Cf. P. Bourdieu, L. Wacquant, *Réponse, op. cit.*, qui est sous-titré « *Pour une anthropologie réflexive* » ; également, le titre du dernier séminaire de Bourdieu (2001) au Collège de France : « *La science du champ scientifique et la réflexivité* ».

⁵⁶ Cf. A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française* (1992), Paris, Le Robert, édition brochée, 1998.

⁵⁷ A. Warusfel, *Les mathématiques modernes*, Paris, Seuil (coll. « Microcosme »), 1969. Cf. le chapitre « Correspondances », p. 67-97, et particulièrement p. 74-79.

⁵⁸ Warusfel (*op. cit.*, p. 74), notant que « le rôle des relations d'équivalence est considérable en algèbre », indique que l'équivalence est une « égalité grossière ». Il donne l'exemple suivant. « L'armée (...) considère que deux caporaux quelconques sont interchangeables, qu'un colonel en vaut un autre, etc. La relation " x a le même grade que y " est un bon exemple de relation d'équivalence. Certes Croquebol et Laguillaumette sont des individus distincts ; mais, si l'on se restreint à leur rôle militaire, ils sont parfaitement indiscernables, et il est équivalent de rencontrer l'un ou l'autre dans la cour de la caserne : leurs droits et leurs devoirs sont parfaitement identiques. Lorsque le règlement prévoit qu'un adjudant doit le respect à un capitaine, c'est une règle qui confond volontairement tous les adjudants entre eux et tous les capitaines entre eux. De la même façon, si l'on se limite à la géométrie euclidienne sans y définir d'unité de longueur privilégiée, tous les triangles

que la réflexivité fait partie de ses propriétés formelles caractéristiques. L'égalité possède d'autres propriétés du même type (la symétrie et la transitivité) ; elle se distingue formellement d'autres relations qui sont non réflexives (la relation « est plus grand que », par exemple : x ne peut pas être « plus grand que » lui-même) ou qui ne partagent pas avec elle telle autre de ses propriétés.

La réflexivité comme circularité

En français, le terme « réflexivité » habille de propre une notion assez mal vue des logiciens : la *circularité*. Le *circulus vitiosus*, le « cercle vicieux », est classiquement une *faute* de logique qui consiste à démontrer une chose A à partir d'une chose B qui ne peut être définie ou démontrée que par A⁵⁹. (Une enquête dans les dictionnaires anglais montre que cette idée de *défait* est présente dans le sémantisme de « *reflexive/reflexivity* », alors que « réflexif/réflexivité » renvoie seulement, en français, aux propriétés logico-mathématique et grammaticale.) On peut faire l'expérience très concrète de la circularité à partir du message d'erreur que délivre un tableur lorsque, par exemple, la cellule destinée à recevoir le produit d'une sommation est incluse dans la liste des cellules à additionner. En pratique, sous Microsoft Excel, une tentative de calcul de l'équation A12 = somme (A1 : A12)⁶⁰ renvoie un message prévenant l'utilisateur qu'il est « *impossible de résoudre les références circulaires* » : nous ne pouvons pas *calculer* le résultat d'une addition dont l'une des valeurs à sommer est le résultat lui-même de la sommation.

Si la circularité est un défaut logique qui bloque les calculs, il y a un domaine dans lequel la circularité est non pas une erreur ou un défaut, mais une *propriété constitutive*, c'est le langage. J. Rey-Debove⁶¹, après Carnap, montre que l'autonymie — la capacité de se désigner soi-même — est une propriété inhérente au lexique : tout mot peut être utilisé à la fois pour renvoyer au contexte auquel il réfère (le sens) et pour référer à lui-même en tant que mot. Ainsi, dans l'énoncé : « Le mot “mot” », le mot

équilatéraux, qui sont semblables entre eux, sont indiscernables, quelle que soit leur position dans le plan ou leur dimension. »

⁵⁹ A. Lalande, *Dictionnaire technique et critique de la philosophie* (1926), [16e édition augmentée, 1988], Paris, PUF (Quadrige), 1997.

⁶⁰ Soit, en clair : « “cellule A12” égale somme des cellules A1 à A12 ».

⁶¹ J. Rey-Debove, *Le Métalangage, étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Les Dictionnaires Robert (L'ordre des mots), 1978 [Réédité : Paris, Armand Colin, 1997].

entre guillemets est un autonome : il se désigne lui-même en tant que mot dont on parle. Et l'énoncé entre guillemets est de même un énoncé autonome : il parle de ce dont il parle et se désigne lui-même en tant qu'énoncé dont on parle. (Les « entrées » du dictionnaire — les mots en gras qui servent de titre à l'article — ont exactement ce statut.) L'autoréférence est une propriété du lexique des langues naturelles.

Une autre figure majeure de la circularité est la définition linguistique, dont le modèle le plus régulier est la définition du dictionnaire⁶². L'objet du dictionnaire monolingue général (le *Petit* ou le *Grand Robert*, par exemple) est d'organiser une description du lexique d'une langue, qui permette au lecteur-utilisateur de connaître le sens et les conditions d'emploi des mots de « tout » texte⁶³ (oral ou écrit) produit dans la langue décrite. Les mots de tout texte, *y compris les mots du texte même du dictionnaire*. Une définition de mot est une périphrase faite de mots, un « synonyme composé », pourrait-on dire, comme on parle de « mots composés ». Une périphrase faite de mots qui eux-mêmes sont régulièrement décrits à leur place dans le dictionnaire. Le dictionnaire organise ainsi un vaste circuit de relations entre les unités du lexique, qui boucle nécessairement sur lui-même. Toutes les définitions du dictionnaire sont circulaires — avec des boucles plus ou moins grandes (plus la boucle est grande, plus le dictionnaire est « détaillé », « précis »... et volumineux). Le lexique est un ensemble auto-référent.

L'autoréférence lexicale (l'autonymie) et la définition de mots sont des applications de la fonction du langage naturel qui permet à une langue de

⁶² Je m'appuie, pour ce développement, sur J. Rey-Debove (*op. cit.*) et sur A. Rey, *La terminologie : noms et notions*, Paris, PUF (QSJ 1780), 1979 (particulièrement p. 40-41). Je peux renvoyer également, pour ce qui concerne les questions de modélisation de la réflexivité définitionnelle dans la perspective des bases de données lexicographiques, à P. Amiel, « Vers les dictionnaires électroniques », *Encrages* (17), Université Paris-VIII, 1987, [actes des *Journées européennes de la traduction professionnelle*, UNESCO, Paris, 1987].

⁶³ Cette totalité est, en réalité, *relative*. Dans la pratique, le dictionnaire ne contient pas les mots de *tout* texte : une infinité de textes spécialisés lui échappe ; la totalité des textes dont on parle n'est pas une totalité absolue (logique ou mathématique), mais une totalité « située » pratiquement et socialement : le dictionnaire vise les collections de textes qu'un *lecteur-type*, destinataire figuré de manière assez précise par les concepteurs d'ouvrages — le lecteur « cultivé », dans le cas du *Robert* (c'est la situation sociale) —, est susceptible de *rencontrer* ou de devoir *encoder* (c'est la situation pratique). Il est toujours requis, en revanche, que tous les mots mobilisés dans les descriptions (définitions) « soient dans le dictionnaire », c'est-à-dire *y* figurent en tant qu'entrées dans ce dictionnaire précis lui-même.

parler d'elle-même, et que Jakobson identifie, dans un article fameux⁶⁴, comme « fonction métalinguistique » :

« Une distinction a été faite dans la logique moderne entre deux niveaux de langage, le “langage-objet”, parlant des objets, et le “métalangage” parlant du langage lui-même. Mais le métalangage n'est pas seulement un outil scientifique nécessaire à l'usage des logiciens et des linguistes ; il joue un rôle important dans le langage de tous les jours. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nous pratiquons le métalangage sans nous rendre compte du caractère métalinguistique de nos opérations. Chaque fois que le destinataire et/ou le destinataire jugent nécessaire de vérifier qu'ils utilisent bien le même code, le discours est centré sur le code : il remplit une fonction métalinguistique (ou de glose). “Je ne vous suis pas — que voulez-vous dire ?” demande l'auditeur, ou, dans le style relevé : “Qu'est-ce à dire ?” Et le locuteur, par anticipation, s'enquiert : “Comprenez-vous ce que je veux dire ?”⁶⁵ »

C'est le propre de toute langue naturelle d'être à la fois cette langue et sa propre métalangue. Formellement, l'ensemble des mots du lexique pris en tant qu'objets possibles d'une description et l'ensemble des mots qui sont utiles à cette description, — ces deux ensembles contiennent exactement les mêmes éléments régis par les mêmes règles de fonctionnement. La réflexivité/circularité est inhérente au fonctionnement du langage naturel ; cette propriété fonde la capacité qu'a le langage de se décrire lui-même *entièrement* — et l'exclusivité qu'il possède sur tout autre système signifiant de pouvoir le faire aussi complètement. La relation entre langue et métalangue, entre langue décrite et langue de description, est réflexive par excellence.

D'une manière plus large, cette propriété — par le fait même qu'elle appartient au langage — s'étend aux phénomènes généraux du sens et de son interprétation. La reconnaissance de cette propriété est au principe de la revendication d'autonomie méthodologique des sciences sociales à côté des sciences de la nature. Dilthey l'appelle « relation de dépendance réciproque » (entre le général et le particulier, notamment) dans laquelle il voit « le trait le plus général de la structure des sciences de l'esprit⁶⁶ ». La

⁶⁴ R. Jakobson, « Linguistique et poétique » (1960), p. 209-247 in *Essais de linguistique générale*, trad. par N. Ruwet (Ed. de Minuit, 1963), Paris, Seuil (Points 17), 1970.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 217-218.

⁶⁶ W. Dilthey, *L'édification du monde historique dans les sciences de l'esprit* (1910), trad. de Pallemant par S. Mesure, Paris, Cerf, 1988, p. 106. — Dilthey résume de la manière suivante « les trois propositions principales » qui se dégagent « du rapport de l'expérience vécue et de la compréhension » (j'ajoute la numérotation) : « [1] L'extension de notre savoir à ce qui est donné dans l'expérience vécue s'accomplit grâce à l'interprétation des objectivations de la vie, et cette interprétation n'est à son tour possible qu'à partir des profondeurs subjectives de l'expérience vécue. [2]

sociologie « compréhensive » de Weber est dans cette filiation, comme celle de Schütz, à l'opposé du positivisme durkheimien⁶⁷ héritier de Comte⁶⁸. C'est un thème husserlien majeur. La réflexivité est au fondement de l'herméneutique dans ses différents avatars (Schleiermacher, Dilthey, Heidegger, Gadamer, Habermas, Ricœur...) ⁶⁹. Le « cercle herméneutique », isomorphe du cercle vicieux logique, est vu par Heidegger, nous dit O. Abel, comme une « structure ontologique indépassable » :

« Le sujet est impliqué dans la connaissance de l'objet, et, en retour, il est déterminé à son insu par cet objet [...]. Ce cercle herméneutique est constitutif de la compréhension, et une interprétation sans présupposition est impossible⁷⁰. »

La « méthode documentaire d'interprétation » dont Garfinkel emprunte le principe à Mannheim⁷¹ est très exactement une technique d'exégèse herméneutique telle que Dilthey la décrit, que Garfinkel généralise comme procédure ordinaire d'interprétation commune aux exégètes (sociologues) professionnels et profanes⁷².

De même, la compréhension du singulier n'est possible que grâce à la présence en elle du savoir général, et ce savoir général présuppose à son tour la compréhension. [3] Enfin, la compréhension d'une partie du cours de l'histoire n'atteint sa perfection que grâce à la relation de la partie au tout, et la vision historico-universelle de la totalité présuppose la compréhension des parties qui y sont réunies » (p. 105).

⁶⁷ Cf. E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique* (1937), Paris, PUF (Quadrige), 1999, p. 15 : « La première règle est de *considérer les faits sociaux comme des choses*. »

⁶⁸ « C'est grâce à lui qu'elle [la science sociale] est devenue un facteur de la vie scientifique », dit Durkheim dans *La sociologie en France au XIXe siècle*, cité par J. Grange dans l'introduction qu'elle donne à son édition des leçons sur la sociologie de Comte (*Leçons de sociologie*, correspondant aux leçons 47-51, t. IV du *Cours de philosophie positive* [1839], Paris, Flammarion [GF 864], 1995, p. 22).

⁶⁹ V. Havelange, « Le social en débat : cognition ou interprétation » *Intellectica* 26-27, 1988, p. 9-53 ; p. 33.

⁷⁰ O. Abel, « Herméneutique, poétique, éthique », conférence prononcée au cours de journées consacrées à « La religion : approches analytique et herméneutique », Redon, IUFM de Bretagne, 13 et 14 nov. 2000, publiée sur <<http://www.ac.rennes.fr/pedagogie/philo/rech/bagenda/stages/c1relig.htm>> [page consultée le 13/05/2001]

⁷¹ K. Mannheim, « On the interpretation of 'Weltanschauung' », p. 33-83, in *Essays on the sociology of knowledge*, (P. Kecskemeti, ed), Londres, Routledge & Kegan Paul, 1952 : « *In the realm of the mental, we cannot understand the whole from the part ; on the contrary, we can only understand the parts from the whole* » (p. 82).

⁷² *Studies, op. cit.* chapitre 3 (p. 76-103 ; *Recherches*, p. 149-185) : « *Common sense knowledge of social structures : the documentary method of interpretation in lay and professional fact finding* ».

La réflexivité, en d'autres termes, n'est pas une découverte de Garfinkel et l'insistance des ethnométhodologues sur cette propriété des *accounts* s'enracine dans une longue tradition épistémologique et philosophique.

La « méthode documentaire d'interprétation » (MDI)

La MDI est une ethnométhode à portée très générale qui consiste à construire un modèle interprétatif à partir des éléments de la situation interprétée qui répondent au modèle. Le modèle et les objets modélisés se codéterminent réflexivement. Garfinkel montre que cette méthode est utilisée aussi bien par les profanes que par les sociologues professionnels.

L'illustration canonique est fournie dans le chapitre III des *Studies* par l'expérience de laboratoire à laquelle sont soumis des étudiants sollicités de se prêter à un échange avec un psychologue en vue de tester de soi-disant nouvelles méthodes de conseil psychologique. Dans la réalité, le psychologue-conseil, qui opère hors la vue du sujet pour des raisons prétendument méthodologiques, délivre une réponse « oui » ou « non » pré-déterminée par tirage au sort, c'est-à-dire sans rapport avec les questions du sujet. Les sujets peuvent être, dans un premier temps, désarçonnés par les réponses, mais le fait qu'elles émanent d'une personne autorisée (c'est la croyance dans laquelle ils sont), les conduit à attribuer une signification précise et pertinente pour eux-mêmes à ces réponses. Lorsqu'on les interroge après « l'entretien », ils mobilisent le caractère précis et pertinent des réponses pour évaluer positivement la performance du pseudo-psychologue. Pas une fois le caractère aléatoire, non motivé, des réponses n'est soupçonné. Les réponses documentent l'existence du psychologue ; et elles sont prises au sérieux *puisqu'elles* émanent d'un psychologue. (Coulon commente justement en disant que « C'est le sujet qui est l'opérateur du conseil, non le conseiller »⁷³.)

Pour l'utilisation de la MDI par les sociologues professionnels, D. Lawrence Wieder⁷⁴, dans le compte rendu qu'il donne de son enquête sur le « code des prisonniers » (*convict code*) dans un établissement de mi-peine américain (*half-way house*), donne l'exemple du processus d'identification de certains énoncés des résidents en tant qu'expression du code de conduite des prisonniers :

⁷³ A. Coulon, *L'Ethnométhodologie, op. cit.*, p. 62.

⁷⁴ D. Lawrence Wieder, « Telling the code », p. 144-172 in R. Turner (ed.), *Ethnomethodology*, Harmondsworth, Penguin, 1974 ; repris dans J. Coulter (ed.), *Ethnomethodological Sociology*, Aldershot (G-B)/Brookfield (E-U), Edward Elgar publishing company, 1990.

« Muni de ce que j'avais compris comme étant une version préliminaire et partielle de la définition de leur situation par les résidents [...], j'ai vu que d'autres assertions des résidents étaient des prolongements [...] de la même ligne de discours. J'utilisais toutes sortes de "bribes" du code que j'avais collectées jusque là comme un schéma pour interpréter des propos ultérieurs en tant que prolongements de ce que j'avais entendu jusqu'à présent. [...] Dans cette voie, j'utilisais ma collection de "bribes" comme un schéma auto-élaboratif. Chaque nouveau morceau de discours rencontré était immédiatement rendu compréhensible par une interprétation en termes d'objet pertinent du code et constituait, en même temps, une preuve supplémentaire de l'existence du code. Bien plus, ces fragments, une fois interprétés, venaient fonctionner alors comme des parties du schéma lui-même et étaient utilisés dans l'interprétation de bouts de discours supplémentaires. »⁷⁵

La MDI peut être vue comme l'expression garfinkelienne du procès de « typification » décrit par Schütz. Il s'agit, comme on a vu, d'une procédure non contournable sur laquelle repose *toute* interprétation profane ou savante. (L'interprétation en termes de « méthode documentaire d'interprétation », à laquelle on vient de se livrer, n'y échappe pas.)

La mise en lumière de ce processus est l'un des arguments qui, selon les ethnométhodologues, ruine les prétentions de la sociologie « conventionnelle » (durkheimienne) à un certain type d'objectivité scientifique que fonde le dualisme sujet/objet, observateur/phénomène observé, etc. Cet argument est exprimé sous d'autres formes par de nombreux courants de la mouvance phénoménologique ou « post-phénoménologique » en sociologie (Giddens, tout particulièrement, dans les *New Rules...*, puis dans *La Constitution de la société*).

Back to tarama...

Après le détour par ces figures de la réflexivité, on peut revenir au cas particulier de notre tarama.

En pratique, mes frères ne préparent jamais le tarama ; d'aussi loin que je me souviens, je n'ai jamais mangé de tarama chez eux et je ne les ai jamais vus préparer le tarama. Pourtant, lorsque nous commentons entre nous le tarama qu'on prépare chez moi, il va absolument de soi pour tout le monde que « s'ils devaient, ils sauraient ». Parce que ce sont des Amiel. Je veux dire que la preuve que mes frères sont des Amiel, c'est qu'ils savent faire le tarama ; et que l'évidence qu'ils savent faire le tarama se fonde sur le fait qu'ils sont des Amiel. Le « tarama Amiel » en tant qu'*account* (la préparation, sa recette, les explications de la recette, etc.) est à la fois et simultanément le *vecteur* et la *manifestation* de l'« amielité ». Ce

⁷⁵ *Ibid.*, p. 161 [traduit par mes soins].

tarama-là et l'amielité sont en relation parfaitement réflexive : ils se codeterminent par le jeu d'hypothèses « auto-validantes⁷⁶ » qui ordonnent façons de faire, façons de faire sens et « partageabilité » socialisante de la *signifiance*.

L'isotopie de l'action et de la signification : le sens comme *travail* des membres

À cette réflexivité du rapport de l'amielité et du tarama, prise au plan de la signification, se superpose un même ordre de propriétés organisateur des relations entre le plan de la signification et celui de l'action.

Si vous voulez décrire, en tant qu'ethnologue, ce que c'est qu'être un Amiel, vous ne pouvez pas manquer de décrire — parmi d'autres manifestations — le tarama, sa préparation, sa recette, les commentaires qu'on y apporte pour les « non-Amiel », etc. Ce faisant, vous participez à la signifiance du tarama Amiel : en en parlant — et quoi que vous disiez — vous devenez le vecteur des manifestations d'amielité que vous décrivez. Non pas des manifestations d'amielité « en soi », ou « en général », mais de celles que vous décrivez. Avec un peu de chance — c'est-à-dire beaucoup de présence sur le terrain et un peu de méthode —, il se peut que vous soyez également devenu un vecteur de manifestations d'amielité au sens où les Amiel entendent et produisent l'amielité. C'est le cas si vous parvenez, par exemple, à préparer un tarama reconnaissable comme un « tarama Amiel » par la tribu. Il faut observer que si vous ratez, si vous préparez un tarama reconnaissable par la tribu comme un « tarama non Amiel », l'engrenage réflexif de la description constituante est pareillement enclenché : inmanquablement, en effet, un Amiel vous réexplique et vous vous trouvez alors immédiatement ré-institué — quoique dans un registre un peu différent — comme vecteur de l'amielité que vous vous attachez à décrire, et cela par le fait même que vous êtes, dans ces conditions, *l'occasion* qu'un Amiel produise une nouvelle manifestation de l'amielité attachée à ce tarama qu'il explique.

C'est en ce sens que, pour reprendre la formulation de Garfinkel :

« Les *accounts* des membres sont attachés de façon réflexive et essentielle [...] aux occasions socialement organisées de leur usage, pour la raison qu'elles sont des éléments de ces occasions⁷⁷. »

⁷⁶ P. Watzlawick, *La Réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication* (1976), Seuil (Points 162), Paris, 1978 ; p. 58.

⁷⁷ *Studies*, p. 3-4 ; *Recherches*, p. 54.

En d'autres termes, que ces « occasions socialement organisées » consistent en l'explication de la recette du tarama, en sa préparation ou en sa dégustation ; cette explication, cette préparation, cette dégustation sont les représentations constitutives et efficaces, les *accounts*, de leur propre occasion.

C'est sur cette base, me semble-t-il, qu'il faut comprendre cet énoncé fondamental de l'ethnométhodologie, qui dispose que :

« Les activités par lesquelles les membres [de la société] produisent et gèrent les agencements de leurs affaires quotidiennes, [ces activités] sont identiques aux procédures qui rendent ces agencements reconnaissables (« account-able »)⁷⁸. »

Heritage parle de « symétrie » pour préciser la nature de cette « identité » des procédures de production et de reconnaissance de l'action :

« [...] l'intelligibilité intersubjective des actions repose en dernier ressort sur une symétrie entre la production des actions, d'une part, et leur reconnaissance, d'autre part. Cette symétrie est de méthode ou de procédure et Garfinkel la recommande vigoureusement à notre attention. [...] Comme on l'a vu, cette symétrie de méthode est à la fois supposée et accomplie par les acteurs dans le contexte des activités sociales ordinaires. Cette supposition permet aux acteurs de construire leurs actions en relation avec leurs circonstances de façon à permettre aux autres, en prenant en compte méthodiquement ces circonstances, de reconnaître l'action pour ce qu'elle est. Cette symétrie est elle-même un accomplissement d'où le fait qu'elle est contingente. Car la production et la reconnaissance des actions sont à la charge des parties prenantes qui fournissent — et qui font confiance à l'autre pour fournir — une panoplie d'hypothèses implicites pour établir le sens reconnaissable d'une action. »⁷⁹

Les activités pour produire et gérer le monde, et les procédures pour le rendre intelligible sont, diraient les sémioticiens, *isomorphes* et *isotopes*⁸⁰ : à l'instant où je m'*occupe* du tarama, sous l'un des modes évoqués précédemment ou un autre, il y a « donation de sens » et le tarama commence

⁷⁸ *Studies*, p. 1 ; *Recherches*, p. 51. Je donne cette traduction — qui diffère de celles de Dulong, Pharo et Quéré dans CEMS, *Problèmes d'épistémologie...*, *op. cit.*, p. 54 et des *Recherches* — pour le passage suivant : « *Their central recommendation* [Garfinkel parle des études contenues dans l'ouvrage] *is that the activities whereby members produce and manage settings of organized everyday affairs are identical with members' procedures for making those settings "account-able".* »

⁷⁹ J. Heritage, *Garfinkel and Ethnomethodology*, *op. cit.*, p. 178-179.

⁸⁰ L'isotopie, pour les sémioticiens, est la propriété de catégorie (par exemple, la catégorie « goût prononcé ») qui subsume deux ou plusieurs termes contraires ou hétérogènes (par exemple, « sucré » *vs* « salé ») et les place sur un plan commun de signification. Dans l'usage (celui des études littéraires, notamment), par métonymie, « isotopie » est pris pour « plan de signification ». — Cf. A.-J. Greimas, J. Courtès, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979.

d'être, par le fait même, racontable, rapportable, descriptible, représentable, reconnaissable, etc. D'un point de vue complémentaire, on dirait que le tarama est reconnaissable, rapportable..., qu'il « fait sens » dans et par le *travail* de l'action des membres. Par quoi l'on voit que le sens garfinkien est une *besogne* des membres — non pas une substance, mais un *travail*.

Au niveau théorique, l'isotopie de l'action et de la signification est au cœur de l'approche ethnométhodologique ; c'est, me semble-t-il, son postulat le plus original et, à mon sens, le plus puissant pour le travail sociologique. Il évoque ce qui, au fond, est le premier geste réflexif : le « préjugé du monde » pour reprendre la formule de Merleau-Ponty, ce monde « toujours déjà là » que les membres ont un intérêt pratique immédiat à affirmer, maintenir comme existant, réputer tel, etc.

4. L'INDEXICALITÉ

L'indexicalité est l'un des mots clés les plus caractéristiques de l'ethnométhodologie — et une notion cardinale de la discipline. Renseigner par « indexicalité » ou « *indexicality* » une recherche sur l'Internet connecte immédiatement à des centaines de pages qui parlent principalement — avec un « bruit » très bas — d'ethnométhodologie (et parfois de pragmatique linguistique ou communicationnelle). La notion d'indexicalité n'est, pour autant, pas plus que la réflexivité une invention des ethnométhodologues.

Indexicalité. Expressions objectives *vs* expressions indexicales. Substituabilité des unes par les autres.

L'indexicalité relève des phénomènes de *signification* et des théories qui s'y intéressent. C'est une propriété *sémiotique*⁸¹. Elle est au cœur de re-

⁸¹ Je m'appuie ici sur les distinctions opérées par Benveniste entre sémiotique, sémantique et sémiologie (cf. E. Benveniste, « Sémiologie de la langue »..., *op. cit.*, p. 43-66). Un système signifiant s'analyse, selon Benveniste, à trois niveaux. 1) Niveau *sémiotique* : c'est le niveau du système des signes, des relations de différence, d'opposition, entre signes ; on distingue ainsi la sémiotique linguistique, gestuelle, visuelle, graphique, musicale, etc. ; la logique, en ce sens, est une sémiotique. 2) Niveau *sémantique* : c'est le niveau de la communication, du sens, du discours en tant qu'il se donne à « comprendre » : « Le sémiotique (le signe) doit être reconnu ; le sémantique (le discours) doit être compris. La différence entre reconnaître et comprendre renvoie à deux facultés distinctes de l'esprit. (...) Dans les formes pathologiques du langage, les deux facultés sont fréquemment dissociées. » (p. 64-65) 3) Niveau *sémiologique* : c'est le niveau de la

cherches et de débats auxquels participent logiciens et linguistes, qui ont pris une actualité pratique cruciale avec les modélisations sur lesquelles a reposé, dès après la Seconde Guerre mondiale, le développement de « machines à traduire ».

La tradition veut que Garfinkel ait emprunté la notion au logicien Bar Hillel (1915-1975). La référence à l'article de Bar Hillel, « *Indexical Expressions* »⁸² (1954), est partout dans la littérature ethnométhodologique (thèses, mémoires, ouvrages). Elle a le caractère méthodique d'un signe de reconnaissance que s'adressent les membres du village ethnométhodologique. Il convient de noter que cette référence à Bar Hillel n'est pas dans les *Studies*, mais dans un article postérieur fameux signé par Garfinkel et Sacks en 1970⁸³; que Garfinkel, en 1967, renvoie sur ce sujet d'abord à Russell et à Goodman; et que, en tout état de cause, l'indexicalité est une question classique au moins depuis Peirce qui introduit le terme « *index* » (classiquement traduit par « indice » en français) pour désigner un type de signe particulier remplissant une fonction indexicale.

Mais revenons à la version de Bar Hillel qui, peut-être, est la plus parlante. Yehoshua Bar Hillel est une figure dans le domaine de l'informatique linguistique aux États-Unis; il est notamment l'auteur d'un rapport prémonitoire (1960)⁸⁴ sur les obstacles à la traduction automatique. Dans la démonstration de Bar Hillel, l'élimination, dans le processus de traduction, des *ambiguïtés* suppose le recours à des « faits » qui ne sont pas dans l'énoncé à traduire (et pas dans le « sens » des mots,

3) Niveau *sémiologique* : c'est le niveau de la relation entre sémiotiques (relations d'engendrement, d'homologie, d'interprétance).

⁸² Y. Bar Hillel, « Indexical Expressions », *Mind* 63, p. 359-379, 1954, repris dans Y. Bar Hillel, *Aspects of Language, Essays and Lectures on Philosophy of Language, Linguistic Philosophy and Methodology of Linguistics*, Jérusalem, The Magnes Press, The Hebrew University, 1970. — La pagination utilisée dans la suite est celle de l'édition de 1970.

⁸³ H. Garfinkel, H. Sacks, « On formal structures of practical actions », p. 337-366, in JC McKinney, EA Tiryakian (eds), *Theoretical Sociology: perspectives and developments*, 1970 [repris, p. 55-84 dans J. Coulter (ed), *Ethnomethodological sociology*, Hants (G-B)/ Brookfield, Va (E-U), Elgar, 1990].

⁸⁴ Y. Bar Hillel, « The Present Status of Automatic Translation of Languages », in *Advances in Computers*, F.L. Alt (ed.), New York, Academic Press, 1960, cité par H. L. Dreyfus, *L'intelligence artificielle, mythes et limites* (1972, 1979), trad. de l'anglais par R.M. Vassallo-Villaneau et D. Andler, Paris, Flammarion, 1984, p. 277-278. L'article de Bar Hillel préfigure le rapport gouvernemental (1966) sur la base duquel les États-Unis fermeront les vannes du financement colossal alloué à la traduction automatique (du russe vers l'anglais, notamment).

tel qu'il est donné dans les dictionnaires), mais dans le contexte (la « situation »). Bar Hillel fait valoir que le nombre de ces faits est infini, qu'il est en conséquence impossible de réduire totalement l'ambiguïté des énoncés des langues naturelles et qu'il est donc exclu d'atteindre à une traduction automatique de haut niveau (Dreyfus)⁸⁵.

L'indexicalité est cette propriété des énoncés « ambigus », c'est-à-dire dont le référent ne peut être déterminé que dans le contexte de l'énonciation ou par rapport à l'énonciateur. L'exemple typique d'énoncé indexical est fourni par des énoncés contenant un *déictique* ; par exemple : « j'ai faim », « ici on parle français », etc. Les déictiques, dans ces exemples, sont le pronom personnel « je » et le locatif « ici » qui sont des expressions « dont le référent ne peut être déterminé que par rapport aux interlocuteurs⁸⁶ » ; le référent « réel », extralinguistique, de « je » dans « j'ai faim » change chaque fois que l'énonciateur de « j'ai faim » change.

De même, le référent du locatif « ici » dans « ici on parle français » change à chaque occurrence du panneau qui contient cette expression...

Je fais remarquer que l'expression « change à chaque occurrence du panneau qui contient cette expression », qui est utilisée pour donner une précision, est elle-même magnifiquement indexicale : quelqu'un qui comprendrait seulement « le sens des mots » sans avoir déjà vu un « tel » panneau « là où on en trouve » (sur la devanture d'un coiffeur, d'un restaurant ; sur le siège arrière, à la vue du passager, d'un taxi parisien...), ou sans pouvoir imaginer (par analogie avec d'autres situations que l'énoncé évoque) la situation dont on parle, — celui-là (ou cet ordinateur-là) ne comprend pas le sens de cet énoncé métadéscriptif, en tout cas pas suffisamment pour en organiser la reformulation dans une autre langue (ou avec d'autres mots dans la même langue).

L'indexicalité des expressions contenant un déictique est le point de départ d'une extension de la notion à tout type d'énoncé dont la compréhension suppose une connaissance (partagée) du *contexte*. Il faut entendre « contexte » au sens le plus large, c'est-à-dire non seulement

⁸⁵ Dreyfus, *op. cit.*, p. 277-278, où se trouve développé l'exemple de la phrase « *The box is in the pen* ». Voir plus généralement sur ces sujets le ch. 8 « Le postulat ontologique », p. 261-287.

⁸⁶ O. Ducrot, T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil (1972), édit. poche (Points 110), 1979 ; p. 323. Voir également l'ensemble du ch. « Référence » (p. 317-332) consacré aux théories de la fonction référentielle du langage.

comme contexte purement linguistique des énoncés, mais comme contexte de *l'énonciation* (Benveniste) ou de la *communication* (Jakobson), comme *cadre d'interaction* (Goffman), — comme contexte *pragmatique*⁸⁷.

Ces énoncés dépendant du contexte (« *context dependent* » par opposition à « *context free* ») sont, dans les langues naturelles, plus que « nombreux » : l'indexicalité est vue par Bar Hillel (et par les ethnométhodologues après Garfinkel) comme une caractéristique — dont l'évidence est plus ou moins marquée — de *tous* les énoncés en langue naturelle. L'indexicalité n'est pas, dans cette optique, un « défaut » des langues naturelles, mais une *propriété*. Aussi bien, la réduction qui consiste à substituer des énoncés « objectifs » (i.e. dénués d'ambiguïté) à ces énoncés « naturellement » indexicaux serait nécessairement vouée à l'échec.

C'est en tirant les conséquences de la reconnaissance de cette propriété que Bar Hillel pouvait affirmer dans les années soixante que les stratégies de la traduction automatique des langues naturelles — stratégies qui reposent, compte tenu des moyens théoriques et techniques actuels, sur une telle réduction — étaient irrémédiablement vouées à l'échec. Dans le domaine du traitement automatique du langage naturel et de la traduction automatique, ces tentatives ont effectivement échoué (Dreyfus). (À l'heure actuelle, nombre d'applications informatiques conçues pour rendre des services linguistiques réduisent la langue à la dimension « codique » et obtiennent des résultats pratiques satisfaisants⁸⁸. Mais

⁸⁷ Cf. A. Reboul, J. Moeschler, *La pragmatique aujourd'hui*, Paris, Seuil (Points 371), 1998. — Les auteurs réfèrent notamment la pragmatique à « la façon dont cet usage [que les gens font du langage] s'appuie sur une masse énorme de connaissances sur le monde à partir desquelles les interlocuteurs font des inférences sur ce que la personne qui leur parle (le locuteur) veut leur dire » (p. 13). Ils signalent par ailleurs que le terme « pragmatique » est d'abord utilisé par Charles Morris en 1938 [dans un article pour l'*Encyclopaedia of universal sciences* (vol. I, 2 : « Foundations of the theory of signs »)]; le philosophe américain distingue, parmi les disciplines qui traitent du langage, la syntaxe, la sémantique, et la pragmatique « qui traite des signes et de leurs utilisateurs ». « Dans son esprit, rapportent les auteurs, la pragmatique se limitait à l'étude des pronoms de première et deuxième personnes et à celle des adverbes de lieu et de temps (ici, maintenant), toutes expressions qui tirent leur signification de données partiellement extérieures au langage lui-même, c'est-à-dire de la situation dans laquelle la communication se produit. »

⁸⁸ C'est le cas des automates *d'interrogation* en langue naturelle des bases de données, ou *d'indexation automatique* de textes ou de références à des fins documentaires (les moteurs de recherche sur l'internet en font grand usage). Également des fonctions *d'assistance* à la rédaction et à la correction, qu'on trouve sur les outils bureautiques du marché. Il est à noter que les avancées concrètes les plus marquantes dans le domaine de la traduction technique (aviation, nucléaire) s'appuient sur une réduction de l'expression, dans le discours d'origine, à des formes « contrôlées » (prédé-

« l'épreuve de vérité » qu'est la traduction automatique n'est pas accessible à cette stratégie⁸⁹.)

À partir de cette conception généralisée de l'indexicalité comme propriété des langues naturelles, les ethnométhodologues, parlent volontiers « d'indexicalité des actions » ou « d'actions indexicales » au sens d'actions dont le sens et l'interprétation dépendent du contexte. L'indexicalité est la catégorie de propriété qui — avec la réflexivité — réalise l'isotopie de l'action et de la signification.

Pour la description des factuelités sociales, les conséquences pratiques de cette façon de voir les choses sont fondamentales.

L'indexicalité « impose » (Lecerf) la prise en compte systématique — c'est-à-dire, à un moment ou à un autre : la description — du *contexte* comme système de référence de la description ethnologique actualisée ; l'ethnométhodologue est compris dans l'opération puisque, par l'effet de la réflexivité, il fait partie de la situation. La description sociologique, ethnologique, ethnométhodologique, parce qu'elle est réalisée en langue naturelle et que sa compréhension repose sur les « mécanismes » mêmes de la compréhension de n'importe quel fait de sens, est elle-même indexicale : elle fait appel à la connaissance supposément partagée d'éléments de contexte extérieurs à la scène décrite ; la description ne peut pas s'en passer. On peut toujours tenter d'y « remédier » (*remedy*), mais cette tâche est infinie : l'indexicalité se recompose autrement à cha-

terminées et documentées) syntaxiques et lexicales : ce qui est donné à traduire n'est déjà plus de la langue naturelle.

⁸⁹ L'exemple suivant de « rétrotraduction » (français vers anglais, puis à nouveau vers le français), obtenu à partir d'un système de traduction du marché (« Reverso », de Softissimo), montre assez l'état des difficultés. — *Texte original en français*. « Le sentiment de contribuer au progrès médical, à une entreprise utile à la collectivité — particulièrement à la collectivité des malades atteints de la même affection — est souvent nettement présent, comme on le détaille plus loin, mais le point essentiel est que, dans ce contexte, la rationalité du patient-sujet est la rationalité d'une personne qui vise à guérir ou à améliorer son état. » — *Traduction en anglais*. « The feeling to contribute to the medical progress, to the company useful for the community - particularly in the community of the patients reached (affected) by the same disorder (affection) - is often sharply present, as one details (retails) him(it) farther, but the essential point is that, in this context, the rationality of the patient - subject is the rationality of a person who aims to be cured or to improve its state. » — *Rétrotraduction en français*. « Le sentiment pour contribuer au progrès médical, à la société utile pour la communauté - en particulier dans la communauté des patients atteints (affecté) par le même désordre (l'affection) - est souvent brusquement le présent (cadeau), comme uns détails (des ventes au détail) lui (cela) plus loin, mais le point essentiel est que, dans ce contexte, la rationalité du patient - le sujet est la rationalité d'une personne qui aspire à être guérie ou améliorer son état. »

que niveau « métadéscriptif » ; plus j'ajoute des précisions, plus « j'ajoute » du sens, plus j'ajoute — mécaniquement — de l'indexicalité. Ici se noue la notion d'« infinitude potentielle des indexicalités ». Si l'indexicalité cesse, c'est seulement comme le monde cesse, pourrait-on dire avec Wittgenstein⁹⁰.

Back to tarama...

La recette originale manuscrite constitue un premier niveau de description des actions pour faire le tarama. Si l'on imagine la modélisation de cette action et les actions requises pour programmer un automate, un robot-faiseur-de-tarama qui ne comprend *que* ce qu'on lui dit, on mesure la somme d'informations nécessaire à la compréhension de la recette, qui se trouve en dehors de la recette, c'est-à-dire dans le contexte extratextuel, extralinguistique, tel qu'il relève de la pragmatique. Cet en-dehors du texte, le contexte pragmatique (ou « culturel ») est celui non pas gréco-turc de la recette, mais celui de l'auteur de ces instructions-là pour faire le tarama. Non pas le tarama « en général », mais ce tarama-là, le « tarama Amiel » dont, en pratique, ni la composition ni le goût ni la consistance ne sont jamais deux fois exactement les mêmes, et qui pourtant est chaque fois reconnaissable par les Amiel comme du « tarama Amiel ».

Pour un Amiel, la recette manuscrite du tarama est tout à fait précise. Les approximations objectives (Un citron... mais quel genre de citron ? Un gros, un petit ? Un citron jaune ou un citron vert ?) ne posent aucun problème ; pour les membres de la tribu, tout cela est suffisamment précis pour qu'on n'ait pas même l'idée qu'il y ait la moindre approximation là-dedans : « Un citron, c'est un citron, quoi ! *Tu vois bien ce que je veux dire...* »

La recette tapuscrite

La recette tapuscrite constitue une tentative de réduire l'indexicalité de la recette manuscrite en même temps qu'elle constitue son destinataire comme un « non-Amiel », son rédacteur comme un Amiel, l'amielité comme une propriété du tarama. Elle constitue également, plus fondamentalement, la qualité objective, c'est-à-dire réelle, du tarama, des Amiel et des non-Amiel. La tâche de réduire l'indexicalité de la recette manus-

⁹⁰ « Ainsi dans la mort, le monde n'est pas changé, il cesse », nous dit Wittgenstein (*Tractatus logico-philosophicus* [1922], trad. de l'allemand par G.-G. Granger, Paris, Gallimard, 1993, § 6.431, p. 111).

crite est infinie : il y aura toujours quelque chose de plus à dire. Mais l'entreprendre est aussi une façon de maintenir le sentiment de réalité du monde. Les activités descriptives, quelles qu'elles soient, sont constitutives des objets qu'elles décrivent, — et constitutives de leur objectivité.

C'est dans ce sens que je lis ce propos de Garfinkel et Sacks auquel, en toute rigueur, la description ethnométhodologique ne saurait, quoi qu'on prétende parfois, échapper :

« Les pratiques pour remédier [à l'indexicalité du discours pratique] visent à réaliser une distinction absolue entre expressions objectives et indexicales, avec laquelle rendre possible la substitution des expressions objectives aux expressions indexicales. Actuellement, cette distinction et cette substituabilité donnent à la sociologie professionnelle sa tâche infinie⁹¹. »

Excursus. — Racines, usages et figures de l'indexicalité

« Déictique » et « index » sont des termes qui procèdent d'une étymologie commune et qui expriment la même idée : montrer (du doigt), indiquer, pointer, désigner... La discussion à propos des déictiques pose directement le problème de la fonction référentielle (ou « dénotative » ou « désignative » ou « de signification », selon les auteurs et les approches) du langage. L'un des enjeux du débat qui intéresse les logiciens autant que les linguistes est la question de savoir si l'on peut atteindre à une « langue parfaite », c'est-à-dire univoque, débarrassée de l'ambiguïté des langues naturelles et totalement formalisable.

Frege

Traquer les facteurs d'ambiguïté et les neutraliser (en ne retenant des langues naturelles que les parties ou fonctions dénotatives, ou en substituant à la langue naturelle une langue artificielle, un code « pur ») sont le moteur du projet fregéen de notation « idéographique » (i.e. symbolique) pour la science⁹². L'entreprise fregéenne, dirigée sur « l'imperfection du langage », « le défaut des langues d'usage », fut l'occasion d'avancées théoriques majeures pour la logique et la philosophie du langage. En particulier, Frege formalise, dans un article qui est devenu un classique⁹³,

⁹¹ « On formal structures... », *op. cit.*, p. 339.

⁹² G. Frege, « Que la science justifie le recours à une idéographie » (1882), p. 63-69, in *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil («Points»), 1971.

⁹³ G. Frege, « Sens et dénotation » (1862), p. 102-126, in *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil («Points»), 1971.

la distinction entre *sens* et *signification* qu'utilisent aujourd'hui largement logiciens et linguistes.

« Si on emploie les mots de la manière habituelle, nous dit Frege, c'est de leur dénotation qu'on parle [i.e. de la chose désignée]. Mais il peut se faire qu'on veuille parler des mots eux-mêmes ou de leur sens⁹⁴. »

Il existe, de fait, des énoncés qui ont un sens, mais pas de dénotation. Frege donne l'exemple suivant :

« L'expression "la suite qui converge le moins rapidement" a un sens, mais on démontre qu'elle n'a pas dénotation. Pour toute suite convergente donnée, on peut en trouver une qui converge plus lentement mais converge néanmoins. On peut donc concevoir un sens sans avoir pour autant avec certitude une dénotation⁹⁵. »

Husserl *via* Farber

Garfinkel réfère dans les *Studies* — à travers Farber⁹⁶ — à Husserl qui « a parlé d'expressions dont le sens ne peut être décidé par un auditeur sans qu'il sache ou qu'il présume nécessairement quelque chose au sujet de la biographie ou des objectifs de l'utilisateur de l'expression, des circonstances de l'énonciation, du cours antérieur de la conversation, ou de la relation particulière, réelle ou potentielle, qui existe entre le locuteur et l'auditeur⁹⁷ ». Jakobson, ailleurs, référence le même passage des *Recherches logiques* sur le sujet⁹⁸ (pour contester que les pronoms personnels doivent être « traités comme de simples index »). Dans les *Recherches logiques*, Husserl conduit un développement très détaillé sur les « expressions essentiellement occasionnelles » (*i.e.* indexicales) et les « expressions objectives »⁹⁹.

La phénoménologie de Garfinkel est, semble-t-il, de seconde main, tirée de Farber et de Schütz, ou encore, comme il est dit dans une note des *Studies*, p. 182, de « l'introduction des traducteurs » du *Sens et non-sens* de

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Marvin Farber, *The Foundation of Phenomenology* (Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press, 1943), pp. 237-238. — Le passage évoqué appartient à une recension par Farber de la première des *Recherches logiques* (« Expression et signification », t. II).

⁹⁷ *Studies*, p. 4 ; *Recherches*, p. 55.

⁹⁸ R. Jakobson, « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe » (1957), p. 176-196, in *Essais de linguistique générale*, trad. par N. Ruwet (Ed de Minuit, 1963), Paris, Seuil (Points 17), 1970 ; p. 179n : « Le mot 'je' désigne selon les cas des personnes différentes, et prend de ce fait une signification toujours nouvelle. (*Logische Untersuchungen*, II, Halle, 1913). »

⁹⁹ E. Husserl, *Recherches logiques* (1913), t. II, Paris, PUF, 1961 ; p. 91-99.

Merleau-Ponty. Le passage de Farber référencé par Garfinkel contient l'essentiel des notions (et de la terminologie) utilisées dans les *Studies* sur les questions de l'indexicalité, de la substitution des expressions objectives aux expressions subjectives ou occasionnelles, de la signification en tant qu'action et du caractère réflexif des énoncés qu'on appellerait aujourd'hui, après Austin¹⁰⁰, « performatifs »¹⁰¹. Lisant du Farber, on croit lire, sur ces sujets, du Garfinkel « diffusé en clair ». On trouve également, dans ce passage, un développement sur le caractère imprécis (*vague*) des concepts et énoncés dans la vie ordinaire (« *Most expressions of ordinary life are vague...* »).

Peirce

La notion d'« index » (parfois traduite de l'anglais par « indice »), de « signe indexical » (*indexical sign*) ou d'« expression indexicale », appartient d'abord à la sémiologie de Peirce, classique dans le contexte anglo-américain. Pour Peirce :

« L'indice est un signe, ou représentation, qui renvoie à son objet non pas tant à cause d'une similarité ou d'une analogie avec lui, ni parce qu'il est associé aux caractères généraux que cet objet se trouve posséder, que parce qu'il est en connexion dynamique (et en particulier spatiale) avec l'objet individuel d'un côté, et de l'autre avec les sens ou la mémoire d'une personne à quoi il sert de signe...¹⁰² »

Peirce cite les pronoms démonstratifs, personnels et relatifs comme types de signes indexicaux :

« Les pronoms démonstratifs, “ceci” et “cela” sont des indices. Car ils invitent l'auditeur à utiliser ses capacités d'observation et, ce faisant, à établir un lien réel entre son esprit et l'objet ; et si le pronom démonstratif joue son rôle — sinon sa signification n'est pas comprise — il permet d'établir cette liaison ; et il est de ce fait un indice. Les pronoms relatifs *qui* et *que* requièrent une activité d'observation à peu près de la même façon, seulement avec eux il faut diriger l'observation sur les mots qui les ont précédés. »¹⁰³

¹⁰⁰ J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire* (*How to do things with words*, 1962), Paris, Seuil, 1970.

¹⁰¹ M. Farber, *Foundation...*, *op. cit.*, p. 237 : « *If one expresses the wish, “I wish a glass of water”, that is for the hearer a mark of the wish of the speaker. But this wish is manifested and that wish is also the object of the statement. That which is manifested and that which is named coincide partially — partially, because the judgement also belongs to the manifestation* »

¹⁰² C. S. Peirce, *Logic as Semiotics, the theory of signs* (circa 1903), cité dans A. Rey, *Théories du signe et du sens*, Paris, Klincksieck, 1976 ; p. 24.

¹⁰³ C. S. Peirce, *Ecrits sur le signe* (rassemblés, traduits et commentés par G. Deledale), Paris, Seuil, 1978 ; p.155-156 [extrait de *The short logic*, v. 1893 ; § 2.287].

Le rapport de l'indice (*index*) au contexte pragmatique est parfaitement explicite dans le passage suivant :

« Il y a d'autres mots indiciaires : les prépositions et les expressions propositionnelles du genre "à droite (ou à gauche) de". Une simple description générale ne permet pas de distinguer la droite de la gauche. D'autres prépositions signifient des relations qui peuvent peut-être se décrire, mais lorsqu'elles renvoient comme elles le font plus souvent qu'on ne le supposerait à une situation relative à la place et à l'attitude du locuteur relativement à celle de l'auditeur, place et attitude observées ou assumées connues par expérience, alors l'élément indiciaire est l'élément dominant. »¹⁰⁴

Garfinkel et Sacks¹⁰⁵ citent Peirce (avec Wittgenstein) comme l'un des philosophes contemporains majeurs à s'être intéressé à l'indexicalité.

Wittgenstein

Cité dans les *Studies* et dans l'article de 1970, c'est le « second Wittgenstein », celui des *Investigations philosophiques*¹⁰⁶ qui intéresse Garfinkel et particulièrement, ce qui ne surprend pas, l'inventeur de la notion de « jeu de langage »¹⁰⁷. Garfinkel et Sacks voient Wittgenstein comme un obser-

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 158 [§ 2.290]

¹⁰⁵ « On formal structures... », *op. cit.*, p. 348.

¹⁰⁶ L. Wittgenstein, *Investigations philosophiques*, trad. de l'allemand par P. Klossowski, p. 111-364 in *Tractatus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations...*, Paris, Gallimard, 1961.

¹⁰⁷ *Studies*, p. 70 ; *Recherches*, p. 141. — Voir L. Wittgenstein, *Investigations...*, *op. cit.*, p. 118 (§7) : « Nous pouvons (...) imaginer que tout le processus de l'usage des mots (...) se trouve dans l'un de ces jeux au moyen desquels les enfants apprennent leur langue maternelle. J'appellerai ces jeux "jeux de langage" et parlerai parfois d'un langage primitif comme d'un jeu de langage. » L'argument de Wittgenstein est que « l'enseignement du langage n'est pas une explication, mais un entraînement » (§6) ; et que l'entraînement au langage est l'entraînement à une « forme de vie » : « Le mot "jeu de langage" doit faire ressortir ici que le parler du langage fait partie d'une activité ou d'une forme de vie. Représentez-vous la multiplicité des jeux de langage au moyen des exemples suivants : commander, et agir d'après des commandements ; décrire un objet d'après son aspect, ou d'après des mesures prises ; reconstituer un objet d'après une description (dessin) ; rapporter un événement ; faire des conjectures au sujet d'un événement ; former une hypothèse et l'examiner ; représenter les résultats d'une expérimentation par des tables et des diagrammes ; inventer une histoire ; et lire ; jouer du théâtre ; chanter des « rondes » ; deviner des énigmes ; faire un mot d'esprit ; raconter ; résoudre un problème d'arithmétique pratique ; traduire d'une langue dans une autre » (§23). On ne peut manquer de relever la proximité des positions de Wittgenstein et de Garfinkel sur ce terrain.

vateur pénétrant du « discours philosophique en tant que phénomène indexical¹⁰⁸ ».

Dans les *Studies*, Garfinkel mobilise Wittgenstein à l'appui d'un développement sur la façon de construire, par l'analyse, les membres de la société comme des « idiots moraux » (*judgemental dope*) « en utilisant n'importe laquelle des théories disponibles des propriétés formelles des signes et symboles, pour décrire la façon dont les personnes interprètent les manifestations de l'environnement comme significatives »¹⁰⁹. « Mais, suivant Wittgenstein, poursuit Garfinkel, les usages réels des personnes sont des usages rationnels dans un certain "jeu de langage". »¹¹⁰ La question essentielle sur cette base, indique Garfinkel, est : « Quel est *leur* jeu ? »¹¹¹ — alors que la pratique conventionnelle consisterait plutôt, selon l'auteur des *Studies*, à faire rentrer par tous les moyens la description de l'usage des acteurs avec le jeu de langage de l'observateur.

Russell

La référence des *Studies* à Russell¹¹² est accessible en français dans *Signification et vérité*¹¹³. Le chapitre concerné est consacré aux « *egocentric particulars* », expression traduite dans l'édition Flammarion par « circonstanciels égocentriques » (mais que Jules Vuillemin, nous dit le traducteur [p. 124n], rend ailleurs par « indicateurs de subjectivité », et qu'on trouve aussi sous la forme « désignateur de subjectivité »¹¹⁴). Russell y examine le cas des mots « dont la dénotation est relative à celui qui parle » :

« Ce sont des mots tels que "ce...-ci", "ce...-là", "je", "vous", "ici", "là", "maintenant", "passé", "présent", "futur". Il faut y ajouter les temps des verbes. Non seulement "j'ai chaud", mais "Tom a chaud" n'a de signification déterminée que lorsque nous savons le moment où l'énoncé est tenu. La même remarque s'applique à "Jean avait chaud" qui signifie : "L'état calorique de Jean précède le présent" et change de signification en même temps que le présent. »¹¹⁵

¹⁰⁸ « On formal structures... », p. 348.

¹⁰⁹ *Studies*, p. 70 ; *Recherches*, p. 140.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Studies*, p. 4 ; *Recherches*, p. 55 : Bertrand Russell, *Inquiry into Meaning and Truth* (New York : WW Norton and Co., Inc., 1940), pp. 134-143.

¹¹³ B. Russell, *Signification et vérité*, trad. par Ph. Devaux, Paris, Flammarion (Champs 229), 1969 ; (chap. VII, « Circonstanciels égocentriques », p. 123-130).

¹¹⁴ R. Nadeau, *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, Paris, PUF, 1999.

¹¹⁵ B. Russell, *op. cit.*, p. 123.

On a reconnu nos déictiques, dans une version étendue incluant le temps des verbes. Russell décrit le phénomène de l'indexicalité, mais c'est pour mieux le réduire en montrant comment on peut substituer systématiquement à tout indicateur de subjectivité un déictique unique qui est « ceci » et qui renverrait, en fin de compte, à la dénotation précise d'un état subjectif défini :

« Je pense que la tournure “je suis” peut toujours être remplacée par “ceci est”. L'usage de ces deux tournures dépend d'un accident ou d'un préjugé. “J'ai chaud”, disons-nous, plutôt que “ceci est de la chaleur”. »¹¹⁶

Nous ne devrions simplement pas dire :

« “Ceci est un chat », mais “ceci est un percept tel que nous l'associons au chat” ou “ceci est un percept de chat”. À son tour, cette phrase peut être remplacée par “Je suis chat-perceptif” [i.e. percevant-le-chat] qui affirme un de mes propres états et est vraie exactement dans les mêmes occasions que celles où je suis enclin (précipitamment) à dire “ceci est un chat”. Ce que nous connaissons directement, quand nous disons “ceci est un chat”, c'est un de nos propres états, comme d'avoir chaud. »¹¹⁷

L'évacuation est complète dans la conclusion de Russell :

« Cela résout, autant que je sache, le problème et montre que les circonstanciels égocentriques ne sont requis dans aucune partie de la description du monde, que ce soit le monde physique ou le monde psychologique¹¹⁸. »

(On comprend que, sur ce terrain, la référence à Bar Hillel soit, pour les ethnométhodologues, préférée à celle de Russell.)

Figures de l'indexicalité

L'indexicalité est la propriété fondamentale de *l'énonciation*, sa condition de possibilité : elle fait place à l'énonciateur ; elle connecte les énoncés et le contexte.

L'effet Rosebud. — Coulon¹¹⁹, d'après Wilson et Zimmermann¹²⁰, cite l'enquête sur *Citizen Kane*, dans le film du même nom d'Orson Welles (1941). L'enquête — qui est l'argument du film — part du dernier mot, « Rosebud », que prononce, sur son lit de mort, le magnat de la presse, et qui renvoie à (« *indexe* ») un objet lourdement chargé de sens pour Kane, mais totalement « hors contexte » pour l'enquêteur. Il n'y a finalement

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 129.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 130.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ A. Coulon, *L'Ethnométhodologie, op. cit.* ; p. 30.

¹²⁰ Cf. Coulon, *op. cit.*, p. 30n.

que le spectateur qui voit brûler, parmi les objets qu'on met au rebut à la mort de Kane, la luge d'enfant marquée de l'inscription « Rosebud ».

L'analyse comme exploration du réseau d'indexicalités personnel. — Un exemple d'utilisation systématique de l'indexicalité en tant que propriété sémiotique est dans le récit de l'analysant en psychanalyse. Je ne rentre pas ici dans la question de l'intérêt ou de la validité de la psychanalyse comme théorie du sujet, comme thérapeutique ou comme doctrine ; j'évoque un point de la « technique » analytique qui est la *règle de l'association* dans l'analyse « traditionnelle » (disons : le modèle « divan-fauteuil » d'obédience freudienne, que je connais). « Associer », c'est-à-dire se prêter à l'exercice qui consiste à dire « tout ce qui vient » — et, en principe, « sans censurer » —, c'est explorer d'une façon systématisée son réseau d'indexicalité(s) personnel (et problématique). Les énoncés produits n'ont de sens que pour l'analysant (et pour l'analyste, dans les bons cas, à qui Lacan proposait de s'entraîner par la pratique des *mots croisés*¹²¹). C'est l'effet « dame en vert », pour reprendre un exemple classique¹²² qui est celui de l'adulte détestant les pommes, qui découvre dans l'analyse, par l'exploration des associations à partir de « pomme (verte) », qu'il tiendrait cette détestation d'une réprimande humiliante infligée par une tante dont il a retenu l'image du manteau vert dans ces circonstances. Il n'y a évidemment que pour lui que la dame en vert *égale* la tante Marthe *égale* le souvenir d'une humiliation — et que cet événement a une importance quelconque. (C'est pour cela, probablement, qu'il n'y a rien de plus *insignifiant* et mortellement ennuyeux que le récit qu'une relation tient à vous faire de « ce dans quoi je suis, en ce moment, dans mon analyse ». De même, peut-être, le récit des « raconteurs de rêves » que fuit Bachelard¹²³.)

¹²¹ Cf. J. Lacan, *Écrits I* (1966), Paris, Seuil (Points, 5), 1971 ; p. 144. Lacan donne en exergue du chapitre consacré à « Symbole et langage comme structure et limite du champ psychanalytique » : d'abord une citation en grec (ce qui est un cryptage comme un autre) tirée de l'« Évangile selon saint Jean, VIII, 25 » (et qui doit pouvoir se traduire par : « Je suis le principe de toute chose, *moi qui vous parle* ») ; puis cet aphorisme : « Faites des mots croisés. (Conseils à un jeune psychanalyste.) » Rien de plus indexical que l'inconscient « structuré comme un langage », en effet.

¹²² On trouve une foison d'anecdotes de ce genre dans *Les triomphes de la psychanalyse* (P. Daco, Paris, Marabout, 1976) où est donnée, autant qu'il m'en souviennne, celle de la dame en vert. (Pour une introduction à la psychanalyse, j'aime recommander plutôt les deux tomes de Marthe Robert, *La révolution psychanalytique*, Paris, Payot (PBP n° 58 et 59), 1964.)

¹²³ G. Bachelard, *Poétique de la rêverie*, Paris, PUF, 1960, p. 10n : « Bien souvent, je le confesse, le raconteur de rêves m'ennuie. Son rêve pourrait peut-être m'intéresser

Indexicalité et localisme

L'indexicalité est une propriété très déconcertante si on l'assimile à l'imprécision, à l'ambiguïté, à la plurivocité et à toutes ces sortes de « défauts » irrémédiables *dans l'absolu*, c'est-à-dire *bors contexte*. Mais cet « absolu » évoque inmanquablement cet extérieur du monde, inexprimable, qu'indique Wittgenstein comme domaine de la Mystique¹²⁴. Dans le monde réel, il y a toujours un contexte pragmatique de l'expression, de la compréhension — de la *communication*. Bar Hillel indique le contexte pragmatique minimal de la communication linguistique par « le fait que tout énoncé a à être identifié comme formulé dans une langue donnée » (*the fact that any token has to be understood to belong to a certain language*, p. 80) :

« When somebody hears somebody else utter a sound which sounds to him like the English « nine », he might sometimes have good reasons to believe that this sound does not refer to the number nine, and this in the case that he will have good reasons to assume that this sound belongs to the German language, in which case it refers to the same as the English « no ». In this sense, *no linguistic expression* is completely independent of the pragmatic context. »¹²⁵

« *No linguistic expression* »... Aucune expression linguistique et, en réalité, aucune expression signifiante, qu'elle soit sous forme linguistique, symbolique, idéographique, praxéologique, — *i.e.* quel que soit son registre.

L'indexicalité « irrémédiable » des descriptions en langage naturel fonde le caractère localiste de l'ethnométhodologie (et aussi, il faut bien le dire, les « dérives » ultra-relativistes auxquelles cette option a pu parfois conduire).

5. « L'ANALYSABILITÉ DES ACTIONS-EN-CONTEXTE EN TANT QU'ACCOMPLISSEMENT PRATIQUE »

L'ethnométhodologie conçoit ainsi l'activité sociale comme fondamentalement ordonnée par sa réflexivité et par son indexicalité¹²⁶. Son intelligibilité est le produit d'une symétrie entre la production de l'action et sa reconnaissance par les autres. Il s'agit d'une symétrie de *procédures*. Le

s'il était franchement œuvré. Mais entendre un récit glorieux de son insanité ! Je n'ai pas encore tiré au clair, psychanalytiquement, cet ennui durant le récit des rêves des autres (...) »

¹²⁴ Wittgenstein, *Tractatus...* *op. cit.* ; 6.41, 6.522.

¹²⁵ Bar Hillel, *op. cit.*, p. 80

¹²⁶ J'appuie ce développement sur Heritage, *Garfinkel and Ethnomethodology*, *op. cit.*, p. 179 sq.

point est que cette symétrie est à la fois *supposée* et *accomplie* — et qu'elle l'est du fait des membres.

Que cette symétrie soit *supposée* par tous les membres est l'expression première du principe de « réciprocité des perspectives »¹²⁷ ; c'est cette supposition qui permet aux acteurs de construire leur action relativement aux circonstances et de façon telle que les autres puissent reconnaître et ces circonstances et cette action (qu'ils reconnaissent s'ils partagent effectivement le « sens des choses »).

Que cette symétrie soit *accomplie* par et dans l'activité des membres détermine son caractère essentiellement *contingent* (c'est-à-dire, dépendant des circonstances, indexical). La production et l'intelligibilité de l'action des membres s'ordonnent dynamiquement et réflexivement dans et par le cours de l'action. Agir, pour les membres, c'est à la fois et simultanément *produire* l'action efficiente et la *possibilité* (qui sera saisie ou non) qu'elle soit intelligible, son *intelligibilité*. C'est en ce sens que « l'analysabilité des actions-en-contexte est un accomplissement pratique »¹²⁸.

6. ACTIVITÉS ORDINAIRES, MONDE DE LA VIE ET SENS COMMUN

La thématique des activités ordinaires et du savoir de sens commun, centrale dans l'ethnométhodologie, prend sa source dans Husserl *via* Schütz. Chez Husserl, la notion de « monde-de-la-vie » (*Lebenswelt*) reçoit son développement le plus plein dans *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*¹²⁹ (l'ouvrage est couramment désigné par l'expression « la *Krisis* »). Le monde-de-la-vie, c'est le monde toujours déjà là dans lequel nous arrivons comme *in medias res* — au milieu des choses —, le monde naturel partagé par tous, pris pour allant de soi, non spécialisé, non scientifique. Husserl l'évoque ainsi :

¹²⁷ A. Schütz, « Sens commun et interprétation scientifique de l'action humaine » (1953), p. 7-63 in *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Klincksieck, 1987 ; [Trad. par A. Noschis de « Common-sense and scientific interpretation of human action », p. 3-47 in *Collected Papers I : The Problem of Social Reality*, ed Maurice Natanson, The Hague, Martinus Nijhoff, 1962] ; p. 17.

¹²⁸ *Studies*, p. 9 ; *Recherches*, p. 62.

¹²⁹ E. Husserl, *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale* (*Die Krisis...*, 1954), Paris, Gallimard, 1976.

« Donné d'avance il l'est naturellement pour nous tous, en tant que personnes dans l'horizon de notre humanité commune, donc dans toute connexion actuelle avec les autres, comme « le » monde, le monde commun à tous¹³⁰. »

Je ne rentre pas ici dans une recension de la *Krisis* ni dans l'exploration détaillée des fondements phénoménologiques de l'ethnométhodologie. Mais on peut signaler au moins le passage suivant qui exprime bien l'argument commun à l'épistémologie husserlienne, schützienne et garfinkelienne :

« Lorsque la science pose des questions, et y répond, ce sont dès le départ, et ce sont encore nécessairement par la suite, des questions qui se situent sur le terrain et dans la consistance de ce monde donné d'avance, dans lequel sa pratique comme toute autre pratique vitale, trouve sa tenue. C'est dans ce monde déjà que la connaissance, en tant que connaissance pré-scientifique, joue un rôle permanent, avec les buts qui sont les siens et qu'elle atteint dans l'ensemble assez bien dans le sens où elle les vise, c'est-à-dire en règle générale en vue là aussi de rendre possible la vie pratique¹³¹. »

Le projet husserlien d'élucider et de dépasser la « crise des sciences » de son temps (sciences mathématiques et physiques, dans l'idée de Husserl), comporte l'urgence d'un réarrangement, d'une ressaisie, des rapports entre les sciences « objectivistes » et le monde naturel ; cette ressaisie passe par la reprise à neuf du *Lebenswelt* comme thème¹³² et comme ressource de la science.

« Ce qui urge avant tout ici, et dont on doit prendre la mesure, c'est la tâche de saisir correctement l'essence du monde de la vie, et c'est la méthode pour en traiter « scientifiquement » d'une façon qui lui soit appropriée, alors que toute scientificité « objective » doit demeurer hors de question¹³³. »

Schütz d'abord, d'un point de vue théorique, puis Garfinkel dans une perspective empirique mais directement inspirée de Schütz, développent, chacun par leur voie propre, le projet husserlien de cette science du monde de la vie.

Rationalité, rationalités

Le rapport entre rationalités scientifiques et de sens commun est le thème du chapitre VIII des *Studies*. Ce chapitre est expressément une

¹³⁰ E. Husserl, *Krisis*, p. 138.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Voir notamment *Krisis*, le §38, p. 163, intitulé : « Les deux façons fondamentales possibles de faire du monde de la vie un thème : l'attitude naïvement naturelle spontanée, et l'idée d'une attitude réflexive tenue jusqu'au bout, orientée sur le comment des modes de donnée subjectifs du monde de la vie et de ses objets . »

¹³³ *Ibid.*, p. 139.

reformulation et un prolongement des thèses de Schütz¹³⁴, elles-mêmes directement inspirées de la problématique husserlienne du *Lebenswelt*. C'est, de mon point de vue, le passage le plus programmatique des *Studies*. Il ouvre à la sociologie un vaste champ d'études empiriques sur « les propriétés rationnelles des actions gouvernées par l'attitude de la vie quotidienne »¹³⁵ telles que ces propriétés imprègnent non seulement le monde naturel mais aussi une part non réductible de l'activité scientifique.

L'argument est le suivant. Garfinkel relève que les sociologues définissent la rationalité de l'acteur en élisant un ou plusieurs des aspects caractéristiques de la conduite « scientifique » telle qu'on l'entend idéalement. L'adéquation empirique des moyens et des fins de l'action est la conception la plus courante de la rationalité en ce sens. La rationalité est vue comme une « qualité » de l'action, c'est-à-dire qu'une action peut être « plus ou moins » rationnelle. Le fait que la persistance, l'efficacité et la stabilité des activités et des structures sociales apparaissent avec une telle régularité, conduit les sociologues à se désintéresser du caractère rationnel « évident » de l'action socialisée pour se concentrer plutôt sur les composantes non rationnelles et les conditions de non-rationalité dans la conduite des affaires humaines. La non-congruence de savoir et de comportement entre le profane et le scientifique idéal est approchée, par la sociologie conventionnelle, comme un défaut du comportement profane. L'étude du caractère normalement rationnel des actions non visiblement irrationnelles est, selon Garfinkel, réduite de ce fait à la portion congrue par ces théories sociologiques.

Garfinkel, s'appuyant sur Schütz, opère un mouvement de redéfinition qui oppose :

- d'une part, « la » rationalité de l'action en tant que qualité rapportée de l'extérieur (dont le modèle est la conduite « scientifique ») et plaquée par la sociologie conventionnelle sur l'action et l'acteur du monde ordinaire ;
- d'autre part, « les » rationalités, c'est-à-dire les composantes de l'action comprises comme obéissant à une raison quelconque, telles que :

¹³⁴ Garfinkel cite (notamment : *Studies*, p. 277-278 ; *Recherches*, p. 421-422) de longs extraits de « *The problem of rationality in the social world* », article que l'on trouve en français, traduit par T. Blin : « Le problème de la rationalité dans le monde social » (1943), p. 23-52, in A. Schütz, *Éléments de sociologie phénoménologique*, Paris, L'Harmattan, 1998.

¹³⁵ *Studies*, p. 283 ; *Recherches*, p. 427.

catégoriser et comparer, tolérer une certaine marge d'erreur, rechercher les moyens appropriés, analyser les alternatives et les conséquences, se préoccuper de planification sur une échelle de temps, s'efforcer de rendre les situations prédictibles, etc., — aussi bien que : se préoccuper de la compatibilité de la relation fins-moyens avec les principes de la logique, ou se préoccuper de la compatibilité de la définition des situations avec les connaissances scientifiques.

Ces différentes raisons sont vues comme autant de significations du terme « rationalité ». Garfinkel propose de les formuler comme des descriptions de comportements (analyser, s'efforcer de...), ces comportements constituant « les » rationalités.

De « la » rationalité comme « qualité » (entendue au sens normatif) des comportements, on passe à l'idée que ce sont ces comportements qui sont autant de rationalités. Le mouvement de redéfinition garfinkélien s'achève par un renversement complet de perspective — et c'est la vraie « révolution copernicienne » que crée, à mon sens, l'ethnométhodologie : il n'y a pas de rationalité abstraite, unique, et extérieure aux phénomènes d'ordre qu'on constate dans le monde social (ordinaire) ; c'est l'accomplissement même de l'activité qui détermine les propriétés rationnelles des actions gouvernées par l'attitude naturelle. (On peut dire autrement : la rationalité est un *produit* de l'activité avant d'être une *caractéristique* obtenue, dans l'analyse « scientifique », par abstraction de l'action, de ses circonstances et de ses motifs.)

« Cesser de traiter les rationalités scientifiques comme des règles pour l'interprétation des actions humaines »

De ce qui se trouve dans l'angle mort de la sociologie conventionnelle — et que les sociologues ont abandonné au « commentaire philosophique »¹³⁶ —, l'ethnométhodologie, en le « comportementalisant », donne la possibilité de faire un thème d'étude empirique à part entière. En particulier, l'étude des rationalités spécifiques aux différentes sphères d'action du monde social, notamment les sphères de l'activité scientifique et de l'activité ordinaire. Garfinkel liste, d'après Schütz, quatorze « rationalités » très générales de l'activité scientifique et de l'activité ordi-

¹³⁶ « *The rational properties of conduct may be removed from the domain of philosophical commentary and given over to empirical research* » (*Studies*, p. 282 ; *Recherches*, p. 427) : « En un mot, les propriétés rationnelles de la conduite peuvent être sorties du domaine du commentaire philosophique et soumis à la recherche empirique. »

naire ; il montre que quatre d'entre elles¹³⁷ correspondent à des règles de pertinence spécifiques de l'activité de théorisation scientifique, mais que toutes les autres¹³⁸, qui ont cours dans le monde ordinaire, ont également cours pleinement dans l'activité scientifique. Reconstruire de cette façon le problème de la rationalité, indique Garfinkel,

« c'est proposer que les sociologues cessent de traiter les rationalités scientifiques comme des règles pour l'interprétation des actions humaines ¹³⁹ ».

Cette proposition, lorsqu'elle est mal comprise, peut donner lieu à des interprétations anti-scientifiques et anti-rationalistes de ce qu'est le travail sociologique. Et elle y donne lieu : on peut voir des travaux se réclamant de cette proposition ou de propositions analogues, qui ne disent plus rien qu'eux-mêmes, dont l'argument se résume à « Moi-même par moi-même en train d'agir à me regarder faire comme ceci — mais ça pourrait aussi bien être comme cela —, etc. ». « Cesser de traiter les rationalités scientifiques comme des règles pour l'interprétation des actions humaines » ne signifie pas « cesser d'appliquer, dans le faire sociologique, les règles de pertinence scientifiques », mais cesser de confondre ces règles de pertinence avec celles qui gouvernent l'action humaine dans le monde ordinaire. Cette distinction est majeure pour l'étude des pratiques ordinaires qui ont cours dans le milieu professionnel — et *a fortiori* quand les professionnels du milieu sont des scientifiques.

Dans les pratiques de recherche biomédicale que j'ai étudiées, par exemple, les procédures *d'information* — mais aussi de *sélection* — des patients-sujets sont gouvernées par les règles de pertinence du monde de la vie ordinaire. Chaque fois qu'on tente de comprendre ces pratiques en utilisant les critères valables dans le monde éthique, juridique ou scientifique idéal, la factualité même des pratiques se refuse et ne peut être établie. On ne les voit littéralement pas.

¹³⁷ *I.e.* : se préoccuper de la compatibilité de la relation fins-moyens avec les principes de la logique ; travailler la clarté et la netteté des distinctions ; se préoccuper de la clarification pour elle-même (comme thème de recherche « fondamentale » opposée à « appliquée ») ; se préoccuper de la compatibilité de la définition des situations avec les connaissances scientifiques.

¹³⁸ *I.e.* : catégoriser et comparer ; tolérer une certaine marge d'erreur ; rechercher les moyens appropriés ; analyser les alternatives et les conséquences ; faire des stratégies ; se préoccuper de planification sur une échelle de temps ; utiliser des règles procédures (« cartésiennes » ou « tribales ») ; s'efforcer de rendre les situations prédictibles ; faire des choix ; se préoccuper du fondement de ses choix.

¹³⁹ *Studies*, p. 278-279 ; *Recherches*, p. 422.

Je donne la traduction suivante (dont le style ne peut malheureusement pas être beaucoup moins lourd que celui du texte original de Garfinkel). C'est, à mon sens, un passage capital des *Studies*. Garfinkel y développe la notion de « connaissance crédible » et établit avec clarté, tel que je l'entends, le caractère multiple mais non interchangeable des contextes de connaissance¹⁴⁰.

« Ce modèle [pour la description « scientifique »]¹⁴¹ est seulement un parmi d'innombrables qui pourraient être utilisés. Plus important encore : aucune nécessité ne dicte son utilisation. Pour être fiable, un modèle de rationalité est nécessaire, mais seulement pour la tâche de décider d'une définition de ce que c'est que la connaissance crédible et ensuite seulement, mais inévitablement, pour l'activité de théorisation scientifique. Il n'est pas nécessaire et il est évitable dans les activités de théorisation employées pour s'accorder avec les affaires du monde ordinaire.

Il est nécessaire pour l'activité de théorisation scientifique, mais pas à cause d'une quelconque propriété ontologique des événements que les scientifiques cherchent à appréhender et décrire. Il est nécessaire parce que les règles qui gouvernent l'utilisation de leurs propositions comme base correcte pour des inférences — ce qui constitue la véritable définition de la connaissance crédible —, décrivent des procédures sanctionnables telles que, par exemple, ne pas permettre que deux propositions incompatibles ou contradictoires puissent être utilisées ensemble comme bases légitimes pour déduire la validité d'une autre proposition. Puisque la définition d'une connaissance crédible, scientifique ou autre, consiste dans les règles qui gouvernent l'utilisation des propositions comme base d'inférences et d'actions, la nécessité du modèle est liée à la décision, en premier lieu, d'agir en conformité avec ces règles. Le modèle de rationalité pour l'activité de théorisation scientifique consiste littéralement dans l'idéal porté par le théoricien que les significations de ces règles peuvent être clairement expliquées.

C'est une conséquence du fait que ces actions d'investigation et d'interprétation sont gouvernées par des règles scientifiques étrangères au sens commun, — que la décision d'utiliser une proposition comme base d'inférence varie indépendamment de la question de savoir si l'utilisation peut ou non s'attendre à y être socialement encouragée. Mais dans les activités gouvernées par les présuppositions de la vie ordinaire, le corps de connaissance crédible n'est pas sujet à des restrictions aussi rigides pour ce qui concerne l'utilisation de propositions comme base légitime d'inférence et d'action. Dans les règles de pertinence de la vie de tous les jours, une proposition correctement utilisée est celle pour l'utilisation de laquelle l'utilisateur s'attend spécifiquement à être socialement encouragé, — et par l'utilisation de laquelle [proposition] il fournit

¹⁴⁰ Cet argument est directement tiré de Schütz (« Sur les réalités multiples », *op. cit.*) auquel Garfinkel réfère explicitement (notamment : p. 270 et 279 ; *Recherches*, p. 411 et 423).

¹⁴¹ Le développement qui précède est consacré à l'utilisation de figures d'acteurs typifiées (Schütz parle dans le même sens de « *puppets* », de « marionnettes ») comme référent de description, sur quoi se fondent « les distinctions entre conduites rationnelles, non rationnelles, irrationnelles et a-rationnelles ».

aux autres des gages de son appartenance à la société en tant que collectivité¹⁴². »

Bref retour sur une définition de l'ethnométhodologie

Réflexivité, indexicalité, *Lebenswelt*... Nous pouvons maintenant, me semble-t-il, comprendre ce que signifie la définition que donne Garfinkel dans le chapitre I des *Studies* (p. 11 ; *Recherches*, p. 64-65), que je traduis dès lors de la façon suivante : « J'utilise le terme "ethnométhodologie" pour désigner l'étude des propriétés rationnelles des *actes d'expression* indexicaux et autres actions pratiques — [ces actes et autres actions pris] en tant qu'accomplissements continus et contingents des pratiques organisées de la vie quotidienne. »

Sens commun

Complémentairement. — Kant est cité sans référence, comme « en passant », dans la première phrase du chapitre II des *Studies*. Dans la *Critique de la faculté de juger*¹⁴³, § 40, « Du goût comme d'une sorte de *sensus communis* », Kant relève (et déplore) que la notion de sens commun renvoie autant à l'idée d'une « qualité inférieure » (d'entendement), qu'à « l'idée d'un sens commun à tous ». On ne peut que recommander la lecture de ce § 40 (et du commentaire de Philonenko dans l'édition Vrin) qui donne un Kant étonnamment proche de la préoccupation ethnométhodologique sur ce terrain.

7. LES MEMBRES, LE VILLAGE ET LA COMPÉTENCE UNIQUE

Membre

La capacité à partager ce qui va sans dire ou qui est « pré-connu », en un mot, la capacité à partager le « sens commun », c'est ce qui constitue le membre au sens ethnométhodologique. Un enfant de trois ou quatre ans fait une remarque particulièrement pertinente ou informée et on lui demande : « Mais où as-tu appris tout cela ? » Il répond : « Ze l'ai pas appris, *ze le sais tout seul* ». Il dit très exactement qu'il est membre et par quoi il est membre.

« Le membre est un ensemble de compétences, de savoir-faire, de maîtrises d'un certain type d'opérations à faire, et non pas un sujet », dit L.

¹⁴² *Studies*, p. 280-281 ; *Recherches*, p. 425-426.

¹⁴³ E. Kant, *Critique de la faculté de juger* (1790), trad. et notes par A. Philonenko, Paris, Vrin, 1993.

Quéré¹⁴⁴. Garfinkel renvoie explicitement à Parsons pour la définition de ce que c'est qu'un « membre de la collectivité » (*collectivity member*). Ce qui est une façon, tel que je le comprends, de marquer le caractère anti-subjectif du concept. Il est important, je crois, de saisir que le « membre », dans la conception garfinkeliennne, n'est pas plus un sujet que le « rôle » au sens fonctionnaliste — parsonnien — du terme. C'est une *compétence*. Compétence à partager le sens commun et ses procédures de constitution et de maintien propres au village. Compétence à nager dans la même eau d'indexicalité que les autres membres du village. (Le sémioticien parlerait d'un même « bain de sens », d'une même *sémiosis*¹⁴⁵.) Compétence à agir plus que ne le prévoient les modèles de la sociologie conventionnelle où, selon Garfinkel, l'agent est réduit à l'état d'acteur de cette « société sociologique » coupée des réalités pratiques, où il est conçu comme un « idiot culturel » (*cultural dope*¹⁴⁶), entièrement déterminé et sans capacité de jugement (*judgemental dope*¹⁴⁷). Compétence à *faire*.

Compétence unique et partage des allant de soi

La compétence unique (*unique adequacy*) est la faculté, qui constitue le membre en tant que membre, d'être « en phase », « sur la même longueur d'onde », « raccord » avec les autres membres du village. C'est-à-dire la faculté de partager les « allant de soi »¹⁴⁸, les « cadres primaires » du village.

¹⁴⁴ L. Quéré, entretien avec Jacques Hoarau, *Espace Temps* 49-50, 1992, p. 51 [cité par F. Dosse, *L'empire du sens : l'humanisation des sciences humaines* (1995), Paris, La découverte (poche), 1997 ; p. 236].

¹⁴⁵ U. Eco, *Sémiotique et philosophie du langage* (1984), trad. de l'italien par M. Bouzaher. Paris, PUF, 1988 ; p. 13.

¹⁴⁶ *Studies*, p. 68 ; *Recherches*, p. 137 : « By “cultural dope” I refer to the man-in-the-sociology's-society who produces the stable features of the society by acting in compliance with preestablished and legitimate alternatives of action that the common culture provides. » (« Par “idiot culturel”, je réfère à l'homme-dans-les-sociétés-de-la-sociologie qui produit les traits stables de la société en agissant conformément aux alternatives d'action préétablies et légitimes que la culture commune fournit. ») — Je ne résiste pas à la méchanceté de citer ce contre-sens des traducteurs de J. C. Alexander (*La réduction. Critique de Bourdieu*, Paris, Cerf, 2000), qui écrivent : « Garfinkel (1967) s'était déjà engagé dans la même compréhension biaisée [que Bourdieu] du structuralisme lorsqu'il accusait l'acteur structuralo-fonctionnaliste d'être “culturellement dopé” » (p. 30).

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 67 ; *Recherches*, p. 137.

¹⁴⁸ « Allant de soi » traduit l'expression « *taken for granted* » qui a valeur d'adjectif : quelque chose est *taken for granted*, « pris comme allant de soi », « pris pour évident ». L'usage francophone nominalise l'expression et permet de parler d'« un

Lévi-Strauss, dans *Race et histoire*, montre comment, à l'époque où les Espagnols disputaient pour savoir si les indigènes avaient une âme¹⁴⁹, les « Indiens » d'Amérique du Sud noyaient des prisonniers espagnols pour savoir si leur corps était sujet à la putréfaction. C'est cela qui s'appelle *ne pas* partager les mêmes allant de soi. À un niveau moins massif, toutes les coutumes ou habitudes « un peu bizarres » qui sont remarquées par les non-membres, ont de fortes chances d'être des comportements allant de soi pour les membres, et d'avoir un sens pour eux qui est tout sauf « bizarre ». Encore sont-ils, en l'espèce, vus et remarqués par le non-membre. Le point, pour le sociologue ou l'ethnologue, n'est pas seulement « d'accepter » les coutumes bizarres qu'il remarque, c'est d'identifier les conduites qu'il ne peut pas remarquer parce qu'elles ne font sens que pour les membres : quand on ne voit pas ce qu'on ne voit pas, on ne voit même pas qu'on ne voit pas, pourrait-on dire avec Paul Veyne.¹⁵⁰

L'acquisition de la « compétence unique » n'est pas une simple affaire de « tolérance », « d'ouverture d'esprit », bien que le fait de manquer de ces qualités puisse interdire cette acquisition. Le point n'est pas « d'accepter » des usages tiers mais de pouvoir les identifier comme faisant sens. Pour observer les membres, il faut être membre.

Il y a des degrés de *membership*. Pour ce que j'ai à faire comme consultant, traiter un problème de communication interne particulier dans une entreprise, par exemple, le degré de *membership* à atteindre n'est pas nécessairement très élevé, mais il est toujours effectif. (Dans la pratique, le contexte « entreprise » contraint très fortement les situations. De l'intérieur, les personnels de l'entreprise ont toujours le sentiment de vivre dans une « culture » très particulière. Le consultant entraîné sait bien que le *staff* de l'entreprise passera un temps assez long à lui expliquer et à faire valoir que « Vous savez, dans notre métier, c'est pas du tout

(ou des) allant de soi ». (Cette substantivation n'est pas dans la pratique ethnométhodologique anglo-saxonne.) L'allant de soi peut être assimilé au « cadre primaire » de Goffman. Noter que si un train *peut* en cacher un autre, un allant de soi cache *toujours* un autre allant de soi : il y a toujours une représentation « non questionnée et non questionnable » en pratique, qui reste ou se reconstitue sous allant de soi qu'on met au jour.

¹⁴⁹ C. Lévi-Strauss, *Race et histoire* (1952), Paris, Denoël (Folio essais 58), 1987. — Cette « dispute » (*disputatio*) est illustrée par le film très remarquable de J.-C. Carrière, *La controverse de Valladolid*, 1998. (Voir aussi : J.-C. Carrière, *La controverse de Valladolid*, Arles, Actes Sud, 1999.)

¹⁵⁰ P. Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? — Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Seuil, 1983 ; p. 127.

pareil qu'ailleurs ». Et c'est évidemment toujours plus ou moins vrai, mais dans une certaine mesure seulement — le plus souvent anecdotique par rapport à la tâche du consultant. C'est son expérience des organisations qui compte, pas celle du métier de l'entreprise. Le bon consultant, c'est celui qui, ayant l'expérience des organisations, sait mettre en place les dispositifs qui seront opérés par les gens de l'entreprise qui connaissent leur métier. Le bon consultant, c'est celui qui sait faire travailler le client. Mais cette façon précise d'être un « non-membre » n'est rien d'autre qu'une méthode de membre d'un village plus large, englobant l'entreprise particulière qui est le terrain d'exercice du consultant. Et cette place est prévue — sous la forme de budgets, en particulier — dans l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise.)

Pour l'investigation socio-ethnographique par entretiens semi-directifs ou non directifs, la compétence minimale requise consiste à pouvoir conduire un entretien de façon telle que le répondant n'ait pas l'impression désagréable de parler à un martien, à quelqu'un qui est complètement « à côté de la plaque », « hors sujet », « pas du même monde », « qui ne comprend pas les choses », etc. (La position du naïf peut être une technique d'interview : « Vous savez, moi, je n'y connais rien, alors il faut que vous m'expliquiez... ». Mais si, aux explications données en retour, l'interviewer manifeste qu'il n'y comprend rien, la situation se bloque assez rapidement : le répondant se ferme comme une huître, l'interviewer est mal à l'aise et s'ennuie autant que son interlocuteur ; et l'entretien ne ramène plus rien de consistant.) Il y a, dans ce domaine aussi, un caractère transversal de la compétence. Conduire des entretiens avec des acteurs du monde industriel, quel que soit le secteur, ne me pose plus aucun problème : j'ai une connaissance du contexte industriel général suffisante pour me comprendre avec eux et apprendre d'eux les spécificités de leur contexte particulier — celui de l'industrie du médicament, par exemple.

Cette compétence de membre, qui s'acquiert par l'expérience du *terrain* des membres, peut être plus ou moins longue à obtenir. Le « virus ethnométrologique », en raison de la « conversion du regard » qu'il détermine et des modifications posturales qui s'ensuivent, est un formidable accélérateur. La pratique conséquente de l'ethnométhodologie développe une méta-compétence à être rapidement membre de villages très variés, au niveau de performance requis pour les intérêts pratiques qu'on peut avoir à cela.

Breaching

Le *breaching* (de l'anglais *to breach* « rompre » [un engagement], « contrevenir » [à la loi, à sa parole]) est une technique d'investigation ethnométhodologique. Décrite par Garfinkel dès *Trust...*¹⁵¹, elle consiste, par un comportement incongru, à obtenir une réaction qui révèle les règles allant de soi qui produisent et maintiennent la société en tant que phénomène d'ordre¹⁵². Dans les *Studies*¹⁵³, Garfinkel décrit les expériences qu'il demande à ses étudiants de réaliser. Par exemple, se comporter, pour la durée d'un dîner, comme un parfait étranger dans leur famille. Ou, à la question « Comment vas-tu ? » demander des précisions sur le sens de la question. « Le résultat est que les gens sont peinés et furieux quand les règles allant de soi pour l'établissement du sens sont sapées. Ils perdent leur sens de la réalité (sociale)¹⁵⁴. ».

Le *breaching* est une provocation *expérimentale*.

Village

Le terme « village » n'appartient au vocabulaire courant ni de la sociologie ni de l'ethnologie. Il n'est présent dans aucun des dictionnaires de sociologie ou d'ethnologie qu'on peut consulter en français ou en anglais. Il n'est jamais utilisé par Garfinkel ni, à ma connaissance, par aucun ethnométhodologue de langue anglaise. « Village » est, semble-t-il un pur

¹⁵¹ H. Garfinkel, « A conception of, and experiments with "trust" as a condition of stable concerted actions », in OJ Harvey (ed), *Motivation and social interaction*, New York, Ronald Press, p. 187-238 [repris, p. 3-54 dans J. Coulter (ed), *Ethnomethodological sociology*, Hants (G-B)/ Brookfield, Va (E-U), Elgar, 1990].

¹⁵² Ces expériences reposent sur le mécanisme de « dissonance cognitive » théorisé par ailleurs par L. Festinger (1919-1989) ; v. Festinger L., *A Theory of Cognitive Dissonance* [1957], Palo Alto, Stanford University Press, 1962. Pour une présentation en français : Festinger L., Riecken H., Schachter S., *L'échec d'une prophétie* [1956], Paris, Puf, 1993, p. 24 sq. La dissonance cognitive est cette situation d'inconfort produite par la non-concordance des croyances et des faits, qui suscite des comportements d'adaptation ou de réparation que Festinger a magistralement décrits dans *L'échec d'une prophétie* (*op. cit.*), une étude consacrée à une secte millénariste américaine au moment où la date de la fin du monde annoncée est passée... et que le monde est toujours là.

¹⁵³ *Studies*, p. 42 ; *Recherches*, 105 sq.

¹⁵⁴ Marshall (dir), *Oxford dictionary of sociology, op. cit.*, art. « Ethnomethodology ».

paris-sept ou paris-huitisme. Je postule avec G. Lapassade¹⁵⁵ que Lecerf l'a repris de McLuhan¹⁵⁶.

Il présente l'avantage sur le terme « tribu » utilisé métaphoriquement, de *concrétiser* le contexte de la collectivité dans un *espace*, dans une *géographie* (qui restent, en tout état de cause, métaphoriques). Il présente l'inconvénient de ses avantages en ce qu'il *substantialise* un peu plus encore le collectif. Mais ces nuances sont purement dogmatiques. J'utilise, pour ma part, l'un ou l'autre à peu près indifféremment.

8. INDIFFÉRENCE ETHNOMÉTHODOLOGIQUE : LE *QUOI* ET LE *COMMENT*

La posture de l'indifférence ethnométhodologique (*ethnomethodological indifference*¹⁵⁷) est une règle méthodologique cardinale pour l'ethnométhodologie — une règle *constitutive* au sens de Searle¹⁵⁸ (l'abandonner, c'est abandonner l'ethnométhodologie en tant que discipline). L'indifférence ethnométhodologique est analogue à ce que Weber appelle « neutralité axiologique¹⁵⁹ » (*Wertfreiheit*), et que Schütz désigne par « attitude de l'observateur désintéressé¹⁶⁰ ». Elle traduit une règle méthodologique de la phénoménologie husserlienne : la suspension du jugement « mondain », la « mise entre parenthèse », *l'épochè* — voie royale pour l'accès « aux choses-mêmes ».

¹⁵⁵ Conversation privée.

¹⁵⁶ M. McLuhan, Q. Fiore, *The medium is the message*, Middlesex, Penguin Books, 1967 ; p. 62-63 : « "Time" has ceased, "space" has vanished. We now live in a global village... a simultaneous happening ».

¹⁵⁷ « On formal structures... », *op. cit.*, p. 345.

¹⁵⁸ Cf. J. Bouveresse, *La parole malheureuse*, Paris, Minuit (Critique), 1971 ; p. 351.

¹⁵⁹ Weber fait cette remarque sur le « point de vue évaluatif » en sociologie : « S'il y a une vertu que l'on peut exiger d'un intellectuel professionnel, c'est l'obligation, à lui recommander d'ailleurs instamment, de garder toujours la tête froide (...) face à tous les idéaux, même les plus majestueux qui règnent à une époque déterminée et, s'il le faut, de "nager contre le courant". » (M. Weber, « Le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociologiques et économiques (1917) », p. 365-433, in *Essais sur la théorie de la science* (1951), trad. par J. Freund, Paris, Plon (1965), Pocket (Agora 116), 1992 ; p. 433.)

¹⁶⁰ A. Schütz, « Sens commun et interprétation scientifique de l'action humaine », *op. cit.*, p. 33-34, 45-47. — Egalement : D. Cefai, *Phénoménologie et sciences sociales. Alfred Schütz, naissance d'une anthropologie philosophique*, Genève, Paris, Droz, 1998 ; p. 189 sq.

La mise au jour des méthodes des membres serait, de ce point de vue, la réduction phénoménologique ultime du fait social. Où l'on touche au postulat garfinkelien, tel que je le comprends, que le *comment* (les méthodes, les procédures...) n'est pas seulement une voie d'accès au *quoi* du fait social, mais qu'il est ce *quoi* même.

Induction. Sociologie sans induction

L'induction est une inférence « amplifiante ». Classiquement opposée à la *déduction*, elle opère du particulier au général ; c'est le mécanisme par lequel, à partir d'un nombre toujours fini d'observations, sont élaborées des « lois *générales* ». L'ethnométhodologie, et spécialement le courant lecerfien pour qui c'est un point de doctrine essentiel, s'inscrit dans la tradition qui critique, depuis Hume principalement, les conceptions classiques de la « croyance causale » fondées sur l'inférence inductive (Quinton¹⁶¹), tel que cette « croyance » fonde, selon Garfinkel, la sociologie « conventionnelle » (c'est-à-dire, pour Garfinkel, durkheimienne).

La portée de la position anti-inductiviste lecerfienne est, à mon sens, plus pédagogique que méthodologique. La « sociologie sans induction » qu'indique Lecerf est une tâche évidemment impossible (il n'y a pas de connaissance sans induction — c'est ce que montre par ailleurs l'ethnométhodologie) ; elle met, en revanche, dans la posture convenable, me semble-t-il, pour conduire une « sociologie *de* l'induction » sur une multitude de terrains. Surtout, cette position affirme un style de recherche privilégiant la description minutieuse sur « l'interprétation inspirée », sur l'essayisme.

¹⁶¹ A. Quinton, *Hume* (1998), Paris, Seuil (Points 439), 2000 ; p. 38 sq.

9. COMPLÈMENT SUR LES CONCEPTS

Si les situations sociales sont entièrement faites d'*accounts*, alors les procédures par lesquelles les *accounts* sont *offerts* et *acceptés* sont un processus social fondamental. Les propriétés logiques des *accounts* (réflexivité, indexicalité...) sont des propriétés fondamentales de la structure sociale.

W. Handel¹⁶²

« *Account* », indexicalité et réflexivité s'imposent comme les trois concepts *clés* de l'ethnométhodologie. « Clés » parce qu'ils permettent de déverrouiller l'accès au reste du système de notions qui fait la spécificité de la discipline ; « clés » parce qu'ils s'ordonnent comme une triade (un objet : l'*account*, et ses propriétés d' *indexicalité* et de *réflexivité*) hors la compréhension de laquelle les énoncés de l'ethnométhodologie resteraient à jamais énigmatiques. Je reviens dans cette édition nouvelle sur les aspects suivants de la sainte Trinité ethnométhodologique.

Un *account* et du sens

Comme on l'a vu, la recette du tarama¹⁶³ est un *account* ; le commentaire de la recette est un *account* ; le tarama lui-même, tel qu'on le fabrique et qu'on le déguste chez les Amiel est un *account* ; les gestes pour la fabrication du tarama sont des *accounts*... À la question : « Qu'est-ce que c'est qu'un *account* ? », la réponse canonique est, sur cette base : « C'est quoi que ce soit qui fait sens. »

On a pu décrire l'ethnométhodologie comme un « actionnisme radical » (Quéré)¹⁶⁴. Le point est que, en effet, l'ethnométhodologie voit le sens non pas comme une propriété des objets ou du langage, mais comme une production de l'action, de l'activité humaine. Ce « quoi que ce soit » qui *fait* sens est toujours lié à une activité. Un objet quelconque ne devient un « quoi que ce soit » de cette sorte qu'à partir du moment où il est l'occasion ou le thème d'une activité : en parler, le tordre, y penser, en

¹⁶² Handel, *Ethnomethodology*, *op. cit.*, p. 39.

¹⁶³ V. *supra*, p. 32.

¹⁶⁴ V. *supra*, note 44, p. 29.

rêver, le stigmatiser, le couper en rondelles ou le caresser dans le sens du poil, sont de telles activités. On peut observer à ce sujet qu'une activité qui ne n'est pas productrice de sens, c'est-à-dire qui n'appartient à aucun « jeu de langage », pour dire comme Wittgenstein¹⁶⁵, ou qui n'est pour personne visible, compréhensible, identifiable, rapportable (ou qui ne présente aucune qualité de cette sorte, même très vague ou seulement potentielle) — en un mot une activité qui n'est pas *accountable*, pour dire comme Garfinkel — est une activité impensable dans les termes de l'ethnométhodologie. (On ne voit d'ailleurs pas dans quels termes une telle activité dénuée de sens serait *pensable*.)

Donc, un *account*, c'est du sens, — et le sens c'est du travail, de l'activité, sous forme d'énoncé, d'objet ou d'action.

« La notion "d'accord partagé" réfère à des méthodes sociales variées qui permettent aux membres de reconnaître que quelque chose a été dit conformément à une règle, et non pas à un accord démontrable sur des contenus. L'image appropriée de la compréhension commune est donc une opération plutôt qu'une intersection d'ensembles qui se chevauchent¹⁶⁶. »

Cette ontologie¹⁶⁷ du sens cesse d'être philosophique lorsqu'on précise que le sens est le produit de l'activité des *membres* (de la société), c'est-à-dire d'une activité sociale : le sens, c'est la besogne des membres, c'est une partie inévitable de leur job de membre. L'ontologie du sens renvoie à l'ontologie du social.

Accountable /accountabilité.

Le suffixe *-able*, en français comme en anglais, est un élément qui vient du latin *-abilis* « qui peut-être » ; il sert à former des adjectifs. Les adjectifs expriment des qualités ; les adjectifs en *-able* expriment la qualité de « pouvoir être » et leur définition, dans les dictionnaires, commencent généralement par des expressions telles que « qui peut être », « qui est susceptible de ». « *Accountable* » signifie ainsi « qui est susceptible de former le contenu d'un *account* ; que l'on peut *accounter* ». Selon les contextes, on peut rapprocher le sens de « *accountable* » de celui de « descriptible », « rapportable », « interprétable », etc. : « qui est susceptible de former le contenu d'une description (d'un rapport, d'une interprétation, etc.) ; que l'on peut décrire (rapporter, interpréter, etc.) ».

¹⁶⁵ V. supra, note 107, p. 56.

¹⁶⁶ *Studies*, p. 30, *Recherches*, p. 90, CEMS, p. 93.

¹⁶⁷ Par « ontologie de tel objet », le vocabulaire philosophique entend usuellement la conception de ce que cet objet est en tant qu'être.

La terminaison des noms de qualité correspondant à l'adjectif en *-able* est en *-abilité* : l'accountabilité, c'est la qualité (la propriété, dirait-on ici) qu'ont les *accounts* d'être accountables. Le point est que, de même que le sens n'est pas une propriété en soi des choses, l'accountabilité n'est pas non plus une propriété de chose : c'est une production des membres, le résultat de leur activité en situation. L'accountabilité, le caractère accountable du monde, « c'est des gens qui le font (travail humain) — et il faut être plusieurs depuis un bon moment pour que ça fonctionne (société) »

Il y a des morceaux de monde, voire des morceaux de moi, qui n'ont jamais été pour moi l'occasion ou le thème d'aucune activité productrice de sens. La panne ou la maladie sont de bonnes occasions par lesquelles ces objets dénués de sens et d'existence font irruption, par les *activités de réparation ou de soin*, dans mon monde, dans ma vie. Littéralement, ces activités de réparation ou de soin (parmi d'autres possibles) produisent l'accountabilité de l'injecteur électronique (après une panne de moteur) ou du sigmoïde (après une poussée de diverticulite). Comment le caractère *accountable*, descriptible, racontable, etc., — comment l'*accountabilité* du monde est produite par les membres, c'est la question par excellence de l'étude ethnométhodologique sur le terrain d'une communauté de membres particulière, sur le terrain d'un village quelconque.

« Regarder tout cadre social d'action comme s'auto-organisant par rapport au caractère intelligible de ses propres apparences (...) Tout milieu social organise ses activités aux fins de rendre ses propriétés décelables, racontables, enregistrables, rapportables, dénombrables — bref accountables¹⁶⁸. »

L'étude ethnométhodologique, l'étude de l'accountabilité du monde de tel village, s'appuie sur deux propriétés logiques¹⁶⁹ des *accounts* : l'indexicalité et la réflexivité. À la question « Qu'est-ce que l'indexicalité et la réflexivité ? », la réponse canonique, pour l'ethnométhodologue, est « Ce sont des propriétés (logiques) des *accounts* ». Réentrons maintenant dans le détail de ces propriétés.

Indexicalité des *accounts*

L'indexicalité est une propriété des *accounts*. Elle permet de concevoir que le sens des choses dépend de leur occasion dans un contexte donné. L'indexicalité est une idée simple à saisir dans son principe, mais plus complexe qu'on ne le croit souvent dès qu'il s'agit d'en combiner la

¹⁶⁸ *Studies*, p. 33 ; *Recherches*, p. 95 ; CEMS, p. 97.

¹⁶⁹ On parle de propriétés « logiques » pour dire qu'on les considère indépendamment de la valeur, du contenu particuliers qu'elles prennent en situation.

compréhension avec la réflexivité et avec les notions que ce couple implique : l'action, la temporalité et l'occasion.

La notion d'indexicalité permet de concevoir, par exemple, une différence entre le-pétrole-en-général et le pétrole-qu'on-est-en-train-de-chercher-là : les contextes d'action sont différents, les activités à leur propos sont différentes. Pour le pétrole-qu'on-est-en-train-de-chercher-là, je fore ; dans le cas du pétrole-en-général, je ne fore pas : j'en parle, j'en lis des descriptions dans les encyclopédies, etc.

Le pétrole-qu'on-est-en-train-de-chercher-là (qui n'est pas le pétrole-en-général) existe parce qu'on le cherche et tant qu'on le cherche. Si on cesse de le chercher, de forer, d'en parler comme objectif, de spéculer sur sa qualité, de s'envoyer des mails à son propos, d'en avoir l'idée, etc., il cesse d'exister (il sort du monde en tant que le pétrole-qu'on-est-en-train-de-chercher-là). Il reste bien de tout cela un quoi-que-ce-soit qui fait sens et qui a à voir avec ce qui précède (il reste un pétrole-en-général-en-tant-que-support-de-quantité-d'actions-plus-ou-moins-spécifiques), mais le pétrole-qu'on-est-en-train-de-chercher-là n'est plus dans le champ d'action et de signification.

C'est le forage et toute l'activité qui va avec qui *produisent* le pétrole-qu'on-est-en-train-de-chercher-là, c'est-à-dire qui transforme le pétrole-en-général en pétrole-à-trouver, en pétrole-qu'on-est-en-train-de-chercher-là, etc. Le sens du pétrole-qu'on-est-en-train-de-chercher-là est « indexé » au contexte (ou à « l'occasion ») du forage et de toute l'activité qui va avec. Il n'est pas indexé à d'autres contextes ou occasions d'activités ; pas plus à faire le plein de la voiture qu'à courir le marathon de New York.

Ce mécanisme de l'indexicalité des *accounts*, dont les premières illustrations pédagogiques vont puiser dans les anecdotes grammaticales (les indexicaux tels que « je », « ici », « là », etc., dont le référent est essentiellement lié au contexte) et les malentendus (« descendre » le chien, comme dans la chanson de MC Solar) intéresse en réalité tous les *accounts*, qu'ils soient objets, actions, ou énoncés.

« Ma voisine de palier, elle s'appelle Cassandre / Elle a un petit chien qui s'appelle Alexandre / Elle me dit : MC Solar, est-ce que tu peux le descendre ? / J'ai pris mon Magnum, j'ai dû mal comprendre... / Elle m'a dit : Bouge de là, bouge de là... »¹⁷⁰

Fatale méprise... (Les ethnométhodologues parlent de « piège de l'indexicalité ».)

¹⁷⁰ MC Solar, « Bouge de là » (phonogramme), Polydor France, 1991.

Réflexivité des *accounts*

La réflexivité est une propriété paradoxale si on l'applique à des objets logiques *statiques*. Il faudrait toujours rapporter les concepts de l'ethnométhodologie à l'action inscrite dans une temporalité : l'action c'est un cours, un flux, quelque chose qui se déroule. On ne peut pas représenter les concepts de l'ethnométhodologie, pas plus que l'action, sur un schéma statique ; il faut s'imaginer dans le cours de l'action comme phénomène *continu*, dans le sens où « continu » s'oppose à « discret, discontinu ». La sociologie conventionnelle (Parsons, précisément) « discrétise » l'action, la « discontinuise » et la schématise ; elle lui fait perdre sa temporalité. C'est la raison pour laquelle, à la notion plus ou moins géographique de « contexte », on peut préférer la notion temporelle d'occasion comme l'utilise Garfinkel, bien que la substitution de « contexte » à « occasion » aide parfois à comprendre les énoncés de l'ethnométhodologie :

« Les *accounts* des membres sont attachés de façon réflexive et essentielle [...] aux occasions socialement organisées de leur usage, pour la raison qu'elles sont des éléments de ces occasions. »¹⁷¹

La réflexivité ethnométhodologique est ainsi la propriété qu'ont les *accounts* d'être *des* éléments (non pas « les » éléments, non pas la totalité des éléments) constitutifs de leur propre occasion d'usage, de leur propre contexte : « Les investigations des membres sont des éléments constitutifs des situations qu'elles analysent¹⁷². » À propos du codage descriptif des dossiers médicaux dans une clinique, Garfinkel peut dire, dans le même ordre d'idées :

« La description elle-même [fait] partie de l'ordre des opérations de la clinique, de la même manière qu'on peut traiter le compte rendu qu'une personne donne de ses activités comme un élément de ces activités. »¹⁷³

Certains usages de « réflexivité » en sociologie tournent autour de l'idée d'appliquer à la sociologie elle-même les analyses que la sociologie produit sur le monde « externe » (pour montrer qu'il n'est finalement peut-être pas si externe que cela). Prise sous l'angle du « dévoilement », la réflexivité montre, en quelque sorte, que « c'est celui qui le dit qui y est ». Le cours de Bourdieu sur « *Science de la science et réflexivité* »¹⁷⁴ est marqué

¹⁷¹ *Studies*, p. 3-4, *Recherches*, p. 54.

¹⁷² *Studies*, p. 9, *Recherches*, p. 61, CEMS, p. 65.

¹⁷³ *Studies*, p. 23-24, *Recherches*, p. 82, CEMS, p. 85.

¹⁷⁴ P. Bourdieu, *Science de la science et réflexivité, cours du Collège de France 2001*, Paris, Raisons d'agir (Cours et travaux), 2001.

par cette conception qui n'est tout au plus, pour l'ethnométhodologue, qu'un épiphénomène.

Giddens, qui a beaucoup puisé dans Garfinkel, a proposé une autre version de la réflexivité, très proche du mécanisme de la réflexivité ethnométhodologique. Dans *La constitution de la société*, il écrit ainsi :

« Les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont à la fois des conditions et des résultats des activités accomplies par les agents qui font partie de ces systèmes¹⁷⁵. »

Giddens donnait déjà, dans les *New rules...*¹⁷⁶, cette illustration du mécanisme de la réflexivité, en montrant que la traduction des observations sociologiques dans le métalangage de la science est progressivement incorporée par les acteurs eux-mêmes objets de l'observation :

« La sociologie (...) concerne un univers qui est déjà constitué à travers des cadres de signification par les acteurs sociaux eux-mêmes, et elle les réinterprète dans ses propres schèmes théoriques, conciliant langage ordinaire et technique. Cette double herméneutique est d'une considérable complexité puisque son articulation n'est pas simplement du type unidirectionnel ; il y a une 'fuite' ('slippage') continue par laquelle les concepts construits en sociologie sont appropriés par ceux là mêmes pour l'analyse de la conduite desquels ces concepts ont été forgés ; ces concepts tendent de ce fait à constituer des dimensions à part entière appartenant à ces conduites (compromettant potentiellement leur utilisation d'origine dans le vocabulaire technique de la science sociale). »¹⁷⁷

L'observation de Giddens fournit une illustration du caractère connu, allant de soi et manipulé en permanence de cette propriété réflexive des accounts par les membres :

« Les membres connaissent cette réflexivité, l'exigent, comptent sur elle et en font usage pour produire, accomplir, reconnaître ou démontrer l'adéquation-rationnelle-à-toutes-fins-pratiques de leurs procédures et découvertes. (...) Non seulement les membres considèrent cette réflexivité comme allant de soi, mais, il reconnaissent, démontrent et rendent observables à chacun des autres membres le caractère rationnel de leurs pratiques concrètes — c'est-à-dire situées —

¹⁷⁵ Giddens, *La constitution de la société*, *op. cit.*, p. 15. Anthony Giddens (né en 1938) intègre (en les remodelant) les principaux concepts de l'ethnométhodologie dans la sociologie générale, et renouvelle sur cette base des notions classiques (structure, modernité, action...). Garfinkel, présenté comme une source majeure de Giddens dans *New Rules*, *op. cit.* (1976), y est aussi vivement critiqué : Giddens analyse en détail les apories, paradoxes et régressions interminables qu'une lecture radicale des *Studies* peut révéler. Dans la suite de l'œuvre de Giddens, Garfinkel est cité marginalement, mais les connaisseurs ne peuvent manquer de reconnaître l'influence de l'ethnométhodologie dans les notions de « contrôle réflexif de l'action », « dualité (réflexive) du structurel », « propriétés structurelles », « savoir commun » (Giddens, *La constitution de la société*, *op. cit.*, « Glossaire », p. 439-44).

¹⁷⁶ Giddens, *New Rules*, *op. cit.*

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 170 (traduction par mes soins).

tout en considérant cette réflexivité comme une condition inaltérable et inévitable de leurs investigations. »¹⁷⁸

Ouverture : pragmatisme et ethnométhodologie

Peirce a développé l'idée que ce qui distingue deux notions, ce n'est pas leur nom ou leur « grammaire », mais les conséquences pratiques qu'elles déterminent dans le monde ; la célèbre « maxime du pragmatisme », qui se trouve dans l'article fondateur du pragmatisme¹⁷⁹ énonce : « Considérer quels effets (tel qu'il est concevable que ces effets aient des incidences pratiques) nous concevons que l'objet de notre conception induit. Alors, notre conception de ces effets est la totalité de notre conception de l'objet ». Dewey donne une formulation plus claire : « Le sens des choses, dit-il, réside dans les *conséquences* qu'elles produisent quand elles sont en interaction avec d'autres choses spécifiques¹⁸⁰ ». Les pragmatistes définissent les concepts par leurs conséquences pratiques ; l'ethnométhodologie détermine les *accounts* par des actions pratiques. Mais c'est, au fond, la même idée. De ce test de *réalité* permettant de distinguer deux notions (et qui voulait surtout permettre qu'on cesse de s'embarrasser des distinctions spécieuses entre idées philosophiques), James et Dewey firent plus tard le point de départ d'une théorie de la vérité (à laquelle Peirce n'adhérait pas) fondée sur les conséquences pratiques des énoncés et des actions. Bergson, dans la préface qu'il donne au *Pragmatisme* de James, synthétise ainsi :

« Nous inventons la vérité pour utiliser la réalité, comme nous créons des dispositifs mécaniques pour utiliser les forces de la nature. (...) Une invention mécanique ne vaut que par son utilité. De même une affirmation, pour être vraie, doit accroître notre empire sur les choses. »¹⁸¹

¹⁷⁸ *Studies*, p. 9 ; *Recherches*, p. 61 ; CEMS, p. 65.

¹⁷⁹ Le texte fondateur du pragmatisme, le courant philosophique américain initié et développé par Peirce, W. James, J. Dewey et H. Mead, est un article de Peirce paru en anglais, puis en français, intitulé « Comment rendre nos idées claires » : C. S. Peirce, « Comment rendre nos idées claires » [1878 en anglais, 1879 en français], p. 259 in *Oeuvres*, t. 1 (Tiercelin C., Thibaud P., eds), Paris, Cerf, 2002, p. 248.

¹⁸⁰ J. Dewey, *Logique : la théorie de l'enquête* (1938), trad. de l'amér. par G. Deledale, Paris, PUF, 1967, p. 512. (Soulignement ajouté.)

¹⁸¹ W. James, *Le Pragmatisme*, trad. de l'angl. par E. Le Brun, préf. de H. Bergson, Paris, Flammarion, 1911, p. 11.

III. À QUOI PEUT SERVIR L'ETHNOMÉTHODOLOGIE (COMMENT JE M'EN SERS)

C'est une erreur de penser que le philosophe se réfère à une langue idéale, différente de la langue commune. On pourrait croire ainsi que la langue ordinaire peut être améliorée. Mais la langue ordinaire est parfaite.

L. Wittgenstein, *Le Cahier bleu*, p. 85.

Aux multiples angles de vue qu'on peut apporter à la question « Qu'est-ce que l'ethnométhodologie ? » répond une multitude *d'usages pratiques de l'ethnométhodologie*. L'« analyse de conversation », dans la continuité de travaux de Sacks, est sans conteste la voie la plus clairement identifiable¹⁸². Près de nous, un domaine comme la sociologie des sciences, autour de Bruno Latour, s'y réfère de façon plus ou moins explicite¹⁸³. En sociologie générale, les travaux de Giddens puisent directement dans l'ethnométhodologie.

Une sémiotique de l'action : une grammaire localiste de l'action située

Dans tous les cas, l'ethnométhodologie fournit des vues et une instrumentation qui se trouvent intégrées, acclimatées et parfois digérées par

¹⁸² On peut consulter avec profit sur ce sujet le site de Paul Ten Have, université d'Amsterdam : <<http://www.pscw.uva.nl/emca/>>

¹⁸³ B. Latour, S. Woolgar, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques* (1979), tr. de l'anglais par M. Biezunski, Paris, La Découverte (Poche 18), 1996 ; p. 22-28.

les usages, — et c'est, à mon sens, bien comme cela. L'ethnométhodologie comme théorie du dépassement de l'attitude naturelle en sociologie contient les arguments de son propre dépassement en tant que pratique mondaine. Comme pratique, comme « objet praxéologique », elle est descriptible dans les termes mêmes qu'elle applique à toute autre pratique. (L'exercice sur « les manières de faire des manières », au début de ce volume, indique et illustre le principe de cette possibilité.)

Le lecteur de *Du sens* que je suis ne peut manquer de faire le parallèle avec la condition épistémologique de la sémiotique telle que Greimas la décrit :

« [...] Étant donné que la description ne peut se concevoir autrement que comme la production d'un nouveau langage, celui-ci peut devenir l'objet d'une nouvelle description, ayant pour but tantôt de raffiner les outils du savoir-faire descriptif, tantôt de corriger la première description. Ce progrès vertical, rançon de notre emprisonnement dans l'univers parlé, affecte la théorie du langage elle-même. Même conçue comme une théorie générale, opérant, en vue de leur articulation interne, avec les postulats et les concepts communs à toutes les théories scientifiques particulières, elle ne peut être autre chose qu'une sémiotique et, comme telle, susceptible d'une nouvelle description. Une des particularités de la théorie du langage réside donc dans le fait qu'elle comporte, parmi ses prémisses, l'exigence de son propre dépassement¹⁸⁴. »

Je propose de pousser plus loin ce parallèle.

Les linguistes ont échoué à bâtir une sémiotique de l'action (Ducrot et Todorov¹⁸⁵) pour l'avoir envisagée seulement sous l'angle de la traduction vers la sémiotique linguistique. Pour avoir négligé qu'une sémiotique de l'action, c'est de l'action. Et négligé le principe de non-redondance entre systèmes, la « non-convertibilité » des signes entre systèmes à bases différentes :

« Il n'y a pas de "synonymie" entre les systèmes sémiotiques. On ne peut pas dire la même chose par la parole et la musique, qui sont des systèmes à base différente. [...] Il n'y a pas de signe trans-systématique¹⁸⁶. »

D'un autre côté, je ne vois pas de sociologie qui ait bâti une sémiotique consistante de l'action ; je suggère que c'est, symétriquement, pour avoir négligé qu'une sémiotique de l'action n'est possible qu'étant donné le système interprétant ultime qui est *linguistique*. Le savoir et le langage ordinaires seraient sur ce plan plus avancés ; ils contiennent naturellement la possibilité de décrire une action dans les termes de l'action,

¹⁸⁴ A.-J. Greimas, *Du sens*, Paris, Seuil, 1970.

¹⁸⁵ O. Ducrot, T. Todorov, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 112 sq. — Je conviens que ce jugement est peu nuancé et que l'œuvre d'U. Eco, par exemple, justifierait à elle seule qu'on le tempère.

¹⁸⁶ E. Benveniste, « Sémiologie de la langue », *op. cit.*, p. 53.

d'amener la description au seuil de la reproduction de l'action, de sa répétition : c'est tout ce qui peut s'annoncer par un « Attends, je vais te montrer... » ou toute autre formule analogue qu'elle soit d'amicale complaisance ou d'ironie agressive. Ils contiennent la possibilité de décrire dans le système de la sémiotique linguistique, « en langue », mais de façon telle que la description mette en puissance de *faire*, par exemple à travers des *instructions*, des *recettes*, des *modes d'emploi*, etc.

On aurait donc, d'un côté une linguistique qui ne sait pas « vérifier » le *faire* autrement que linguistiquement (le « langage de l'action »), et, de l'autre, des sociologies qui ne savent pas distinguer l'articulation sémiologique entre l'action et l'interprétation des « signes » praxéologiques.

L'ethnométhodologie élabore une critique radicale de la non-reconnaissance, en sociologie, de l'articulation sémiologique entre l'action et son interprétation. Elle invite à explorer de manière neuve, me semble-t-il, le rapport sémiologique entre la sémiotique de l'action et la sémiotique linguistique qui permet de l'interpréter.

L'ethnométhodologie peut être vue, sous cet angle, comme une technologie orientée vers l'établissement de grammaires efficaces de l'action, grammaires « localistes » de l'action située, capables de se froter, par l'utilisation pratique qu'en font les acteurs auxquelles elles sont destinées, à l'épreuve de l'action.

La preuve du pudding : une technologie « responsable » et une éthique de la description

Je retiens ainsi l'idée :

- que le régime de validité de la description des actions est *praxéologique*, c'est-à-dire qu'il est de l'ordre de l'action : « *The proof of the pudding is in the eating* » ;

- que cet ordre de l'action a sa traduction *dans le langage ordinaire des membres* ;

- que cette traduction doit être prise au sérieux et étudiée *avant* de pouvoir se trouver dans les termes d'un discours scientifique ;

- que cette étude ne peut se faire valablement qu'à partir d'une « compétence de membre » dont l'acquisition repose sur des échanges ou sur une immersion méthodiques dans le village ;

- que les descriptions socio-ethnographiques doivent pouvoir être utilisées pour conduire, dans le village même, des actions reconnaissables par les membres comme des actions de membre.

À défaut de pouvoir s'appuyer sur une improbable vérité des faits sociaux, c'est au « sens des responsabilités » que renvoie, tel que je

l'entends, l'angle ethnométhodologique. Par-delà la théorie et les prescriptions techniques, l'ethnométhodologie repose sur une posture déontologique, et, au fond, sur un engagement éthique. Étudier les arrangements sociaux et les décrire comme si j'établissais un manuel de survie destiné à des utilisateurs auxquels je tiens plus que tout, et à tous autres qui seraient en droit de me reprocher de les avoir induits en erreur sur les mœurs de la tribu, telle est la figure du travail socio-ethnographique responsable à laquelle me renvoie l'ethnométhodologie et à laquelle je me réfère personnellement.

C'est en ce sens que l'ethnométhodologie est une *technologie responsable* et, si l'on amplifie, qu'elle est la (ou l'une des) technologie(s) d'une sociologie responsable possible.

J'ai tenté d'incarner ce point de vue dans la recherche que j'ai menée sur les pratiques d'information dans les essais cliniques, — recherche qui est le thème du développement applicatif présenté dans les chapitres suivants.

IV. APPLICATION

Ce fut, en quelque sorte, le chemin qui m'apprit à marcher.
J.-P. Bernard, *L'univers d'Héraclite*, p. 17.

On présente ici un travail d'enquête sur un objet qui est lui-même une enquête. Le thème en est fourni par la recherche que j'ai conduite, à titre professionnel, sur les conditions dans lesquelles est recueilli le consentement des personnes (malades ou non) qui acceptent de participer à une expérimentation biomédicale.

Je rends compte dans la suite d'un ensemble de situations qui s'organise ainsi en trois niveaux :

– un premier niveau est constitué par les pratiques d'information et de recueil du consentement préalables à l'inclusion des sujets dans des protocoles d'expérimentation sur l'être humain ; c'est à ce niveau que sont les objets étudiés par l'équipe de recherche que j'ai coordonnée ;

– un deuxième niveau est constitué par les pratiques d'étude et d'enquête de cette équipe de recherche ; c'est à ce niveau que sont les objets principaux du récit et des analyses que je donne dans la présente section de ce volume ;

– il existe un troisième niveau constitué par les pratiques de description mêmes que j'utilise pour conduire le récit et les analyses portant sur les niveaux de situations précédents.

Ce « progrès vertical », pour reprendre l'expression de Greimas, est, comme on a vu, virtuellement infini : ajouter un niveau descriptif ne fait que créer la possibilité d'un niveau méta-descriptif qui, à son tour, etc. C'est la continuité phénoménologique de ces niveaux de situation que l'approche ethnométhodologique permet (et recommande) d'appréhender. Pour autant, la progression dans les méta-niveaux rencontre une

« limite de dilution » de la pertinence — limite pratique et non pas théorique — au-delà de laquelle la description ne présente plus véritablement d'intérêt pour personne. De fait, la continuité qui nous intéresse ici peut être bornée à ces trois niveaux.

1. L'EXPÉRIMENTATION SUR L'ÊTRE HUMAIN EN FRANCE : PRÉSENTATION

Les expérimentations dont nous parlons sont celles visées par la loi « de protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales » du 20 décembre 1988¹⁸⁷, dite aussi « loi Huriet » du nom d'un de ses rapporteurs. Ces expérimentations sont aussi dénommées « recherches médicales » ou « essais cliniques » ou « protocoles de recherche », toutes expressions qui réfèrent aux mêmes réalités. J'utilise « expérimentation » ou, indifféremment, l'une ou l'autre de ces expressions bien qu'elles ne soient pas perçues comme tout à fait équivalentes dans le milieu de la recherche clinique : le terme « expérimentation », notamment, utilisé par les juristes¹⁸⁸, est le plus souvent banni par les médecins de la communication avec les non-spécialistes à cause des connotations plus ou moins inquiétantes que ce mot est réputé transporter (l'image du savant fou ou du médecin nazi... ; celle du *cobaye* qui lui correspond) ; l'usage le plus courant, réputé le plus neutre, consiste à parler d'« essais (cliniques) ».

La recherche sur l'être humain est une pratique techniquement nécessaire au développement des examens diagnostiques, traitements et dispositifs médicaux ; elle constitue le passage obligé — scientifiquement et aussi, depuis le milieu des années soixante-dix en Europe, *juridiquement* — d'une médecine efficace et fiable, fondée sur les faits. La réglementation précise ainsi que les essais de médicaments doivent être conduits dans des conditions méthodologiques précises (incluant des essais sur l'être humain) pour que leur validité soit reconnue et que l'administration puisse délivrer l'autorisation de mise sur le marché (« l'AMM ») sans laquelle le médicament ne peut être ni prescrit ni délivré.

La loi française dispose que « le consentement libre, exprès et éclairé »¹⁸⁹ des personnes sollicitées doit être recueilli préalablement à leur inclusion dans un essai biomédical. Elle suit sur ce point un principe

¹⁸⁷ Loi n°88-1138 du 20 décembre 1988 (*JO 22 déc.*) relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales, modifiée.

¹⁸⁸ La loi parle des « essais et expérimentations » (*CSP*, art. L. 1121-1).

¹⁸⁹ *CSP*, art. L. 1122-1.

essentiel posé par les normes éthiques contemporaines, notamment depuis le Code de Nuremberg (1947) et la Déclaration d'Helsinki (1964)¹⁹⁰ qui s'en inspire. Le nombre de personnes concernées par les projets de recherche sur l'être humain soumis en 2000 au visa des CCPPRB¹⁹¹ était de l'ordre de 550 000¹⁹².

Le principe du consentement et de l'information préalables à l'inclusion fait aujourd'hui à peu près l'unanimité dans la communauté médicale. Le Comité national d'éthique a rappelé en 1998, dans un avis richement documenté, l'importance de ce principe et son articulation avec l'évolution du rapport social à la médecine, qui tend à respecter davantage « le droit des individus à choisir leur propre “bien” et à participer aux décisions les concernant » (CCNE, 1998). L'obligation d'informer, que le législateur impose dans un nombre toujours croissant d'activités, exprime la demande sociale pour des relations plus équilibrées, moins asymétriques. (Le mouvement général est que la *responsabilité* — contractuelle et, éventuellement, pénale — de cet équilibre soit clairement dévolue au professionnel ; c'est le sens des dispositions sur l'information des malades stipulées par la loi du 4 mars 2002¹⁹³, qui confirment l'évolution jurisprudentielle engagée notamment par la Cour de cassation avec « l'arrêt Hédreul »¹⁹⁴.)

Les « actes de recherche » peuvent consister en des gestes très variés, depuis la simple prise de sang requise pour une étude génétique jusqu'à des biopsies ou des actes chirurgicaux complexes pour l'étude de nou-

¹⁹⁰ Association médicale mondiale (1964).

¹⁹¹ Les « Comités consultatifs de protection des personnes se prêtant à des recherche biomédicale » (CCPPRB) sont des instances mêlant médecins et non-médecins, mises en place par la loi à l'échelon local pour viser les protocoles d'expérimentation sur l'être humain avant leur mise en œuvre.

¹⁹² J'ai pu, grâce à l'obligeance de la DGS (« direction générale de la santé » du ministère chargé de la santé), consulter la collection des rapports annuels d'activité transmis réglementairement par les comités. La collection pour 2000 n'est pas absolument complète et, en tout état de cause, la statistique sur la base de ces rapports pose des problèmes d'interprétation. Le point important est dans l'ordre de grandeur : plusieurs centaines de milliers — et non pas quelques milliers ou dizaines de milliers comme l'estiment généralement les acteurs. Compte tenu de la durée des essais, qui courent souvent sur plusieurs années, le volume de personnes effectivement sous protocole, considéré à l'instant *t*, est certainement supérieur au million.

¹⁹³ Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 (*J.O.* 5 mars) relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

¹⁹⁴ *Cass.* 1ère civ. 25 février 1997, n° 94-19.685.

veaux traitements ou de nouvelles techniques de soins. Mais la plus grosse partie des essais (en nombre de protocoles et en nombre de sujets inclus), vise à tester des médicaments nouveaux ou des médicaments dont on souhaite étendre l'indication.

2. RETOUR ETHNOMÉTHODOLOGIQUE SUR UNE ENQUÊTE SOCIO-ETHNOGRAPHIQUE

Le progrès normatif peut être constaté par les textes éthico-juridiques et par l'analyse des débats et commentaires qu'ils suscitent. La formation d'un jugement sur *l'état des pratiques* ne peut, en revanche, faire l'économie de données empiriques descriptives des situations concrètes.

Or, au milieu des années quatre-vingt-dix, après plusieurs années d'application effective de la loi Huriet, les données de terrain restaient à peu près inexistantes. De plus, l'absence spectaculaire de contentieux¹⁹⁵ donnait au dispositif un caractère énigmatique. En tout état de cause, le sentiment diffus qui dominait le milieu de la recherche était que l'application de la loi, sur la question du consentement éclairé et de l'information préalable, rencontrait des difficultés ou s'établissait à un niveau qualitativement bas.

Le « programme de recherche sur le consentement » (« le programme ») est né dans ce contexte. « Le programme » désigne un ensemble de travaux et d'enquêtes conduits en 1996-2000, sur les conceptions et pratiques de l'information et du recueil du consentement dans l'expérimentation sur l'homme.

Intention pratique : produire des recommandations politiques

La perspective était, dès l'origine, de contribuer de manière efficace à l'amélioration du dispositif normatif de 1988. La notion de contribution efficace signifiait que nos travaux devraient se conclure par des recommandations précises destinées aux autorités administratives et politiques. Dans le contexte institutionnel de ces travaux, la perspective que ces recommandations puissent être reçues et suivies d'effet constituait une éventualité sérieuse. (Et de fait les recommandations issues de ce pro-

¹⁹⁵ Après douze ans d'application effective de la loi et plusieurs millions d'actes de recherche, on ne compte, à notre connaissance, aucun jugement significatif mobilisant la loi de 1988.

gramme, croisant les conclusions d'autres réflexions¹⁹⁶, ont effectivement contribué à orienter les modifications de la loi Huriet incluses dans la loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades¹⁹⁷.) Aussi la visée applicative a-t-elle largement déterminé notre stratégie de recherche : notamment, la compréhension de la rationalité des acteurs — les bonnes raisons qu'ils ont de faire ce qu'ils font comme ils le font — se trouvait ordonnée par rapport à la tâche d'identifier les freins au changement et les leviers par lesquels on pourrait agir, le cas échéant, sur les comportements.

Le programme a donné lieu à plusieurs publications et communications, et d'abord à un rapport scientifique (« le Rapport MIRE » ou « le rapport scientifique ») établi fin 2000 pour la mission recherche (MIRE) de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique (DREES) du ministère de l'emploi et de la solidarité¹⁹⁸. (La Mire est l'un seulement des financeurs du programme ; pour des raisons pratiques, c'est le rapport d'étude qui lui était destiné qui a servi de rapport final adressé à l'ensemble des partenaires.)

On trouvera en annexe la synthèse des résultats de ces travaux, telle qu'elle est jointe aux expéditions que nous avons faites du rapport scientifique final. C'est par elle, en pratique, que nos interlocuteurs du village de l'expérimentation médicale sur l'être humain prennent connaissance de nos enquêtes. La synthèse suit le plan du rapport scientifique¹⁹⁹ et contient en conclusion, *in extenso*, l'interprétation et les recommandations *politiques* que les auteurs de ce travail ont tiré des résultats. Ces recommandations constituent le mouvement de retour de l'étude à l'action ; elles s'adressent essentiellement au législateur dans la perspective de la révision de la loi.

¹⁹⁶ Voir, notamment, la plate-forme de la Société de réanimation de langue française, citée dans le « Bilan de la loi sur la protection des personnes qui se prêtent à des recherches cliniques » de Fagot-Largeault (2000).

¹⁹⁷ Les modifications de la loi Huriet touchent les articles L 1122-1 et L 1124-6 du code de santé publique.

¹⁹⁸ P. Amiel, A. Fagot-Largeault (dirs), *Enquête sur les pratiques et conceptions de l'information et du recueil du consentement dans l'expérimentation sur l'être humain* (convention MIRE n° 15-97), Paris, Mission recherche (ministère de l'emploi et de la solidarité ; direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), déc. 2000.

¹⁹⁹ Des indications en indice (par exemple ^{2B31}) renvoient à la numérotation des parties du rapport scientifique ; la synthèse est ainsi utilisable comme « table d'orientation » du rapport.

La perspective d'avoir à faire des recommandations guidait ainsi ces travaux. Cette perspective est à double tranchant : prise à la légère ou mal comprise, elle peut conduire à bâcler ou gâcher le travail d'étude qui ne se trouve plus là que comme conséquence de préconclusions convenues, — et il faut dire que le risque est faible que quiconque examine en détail comment le travail d'étude est fait et quel rapport il entretient avec ses conclusions. Prise au sérieux, elle oblige plus que tout à la rigueur : ce qui est envisagé à chaque instant, c'est que le travail d'étude déterminera des conclusions et que les recommandations qu'on formulera emporteront des conséquences concrètes pour les acteurs du village dont on parle. On ne peut alors travailler que « comme si des vies en dépendaient ».

3. LE VILLAGE DU PROGRAMME

Pour décrire « le village du programme », je m'appuie sur l'ensemble des documents internes du programme, tels que notes, courriers reçus ou adressés, fax, etc.

Je m'appuie également sur le journal personnel que j'ai tenu de manière régulière dans la période 1996-1998 et sur les notes personnelles, moins organisées, que je prends habituellement sur des fiches bristol et que je conserve. Les références à ces notations personnelles sont confondues dans le terme « journal ».

J'ai également procédé à l'interview (enregistré) de trois membres de l'équipe de recherche, à la fin de leur mission, pour recueillir leur récit sur leur façon de travailler.

Contexte et chronologie

L'idée originale de cette recherche est apportée dès 1993 par un jeune philosophe travaillant sur les questions de bioéthique, Christian Legrand (CL), qui est un élève du Pr Anne Fagot-Largeault (AFL). (Il s'est donc naturellement tourné vers elle pour la direction scientifique du programme.) Il est, à l'époque, membre d'un Comité de protection des personnes (CCPPRB)²⁰⁰ siégeant dans un hôpital parisien. CL a piloté le développement initial du programme au sein de la société que je dirige. Il

²⁰⁰ Les CCPPRB (comités consultatifs pour la protection des personnes dans la recherche biomédicale), comme on a dit plus haut, sont les comités institués par la loi de 1988, qui délivrent un avis sur les projets de recherche biomédicale sur l'être humain. Leur saisine est obligatoire avant la mise en œuvre d'un essai sur l'être humain.

est un acteur central de cette histoire et c'est par lui d'abord que je rencontrais le champ bioéthique.

CL travaille au sein d'une association financée par le ministère de la recherche, l'Association Descartes. Il a été présenté par AFL, et il est chargé, au sein de l'association, d'assurer la tenue du premier colloque international « Médecine et Philosophie » dont l'organisatrice est AFL et qui doit se tenir en 1994 à la Sorbonne²⁰¹. Il pilote, parallèlement, la production d'un inventaire européen de la bioéthique recensant les personnes et institutions actives dans le domaine. (Ce domaine de la bioéthique est, à l'époque, en voie de structuration, en phase de constitution disciplinaire ou de consolidation, selon les pays.) C'est sur ce sujet, dont l'ingénierie²⁰² m'est familière, que nous sommes mis en contact par une relation commune. Un accord vient bientôt lier l'entreprise que je dirige à cette époque et l'Association Descartes pour l'ingénierie d'enquête de cet inventaire des acteurs, et la production éditoriale des annuaires qui en dérivent²⁰³. Mon premier contact professionnel avec la bioéthique est noué par ce biais.

CL et moi avons sensiblement le même âge et partageons des parcours plus ou moins « non conventionnels » (CL été postier puis instituteur avant de se tourner vers la philo). Nous prenons plaisir à travailler ensemble et nos relations sont rapidement amicales. Assez vite, nous envisageons de monter des programmes d'étude en commun.

La thématique qui m'intéresse à cette époque est celle des relations entre les organisations et les personnes, et des dispositifs (de communication, d'opinion, commerciaux, etc.) qui les organisent. En tout état de cause, je cherche, au moment où la crise du Golfe effondre les petites entreprises de service, des idées nouvelles. La rencontre avec CL fait cristalliser une idée ancienne qui est de créer un métier d'« entrepreneur

²⁰¹ Cf. A. Fagot-Largeault, G. Huber (dirs), C. Legrand, P. Monod (eds), *Actes du premier congrès mondial « Médecine & Philosophie » / « Medicine & Philosophy », Proceedings of the First World Congress* [La Sorbonne, Paris, France, 30 mai - 4 juin 1994], Paris, Onotaxis, 1995, sur CD-ROM (*European Philosophy of Medicine and Health Care, Bulletin of the ESPMH*, 1995, vol. 3:3, Special Issue, CD-Rom [ISSN : 0928-7493]).

²⁰² Amiel P., Clerc C., « Avertissement / Notice » (présentation de l'ouvrage et de sa conception), p. 31-33, in G. Huber (dir), *Annuaire européen de la bioéthique / European Directory of Bioethics*, Paris, Lavoisier, 1996.

²⁰³ G. Huber (dir), C. Legrand (coordination) et al., *Annuaire européen de bioéthique / European Directory of Bioethics*, Paris, Editions Descartes, 1993 (2 vol., un en français, l'autre en anglais) ; Lavoisier, 1996 (1 vol. bilingue).

de recherches en sciences sociales » sur le modèle, dans mon esprit, des bureaux d'ingénierie comme Bertin ou Talon ou d'un institut de recherche privé comme Battelle. La vocation de ce métier nouveau serait de faire se rencontrer les meilleures compétences du monde académique et la demande sociale réelle. La bioéthique est exactement dans le champ.

Sur ces bases, le projet se développe en programme, de l'idée initiale jusqu'au rapport final, en trois périodes principales :

- 1993-1996 : Du projet initial jusqu'à la levée des premiers fonds.
- 1997-1998 : Du démarrage effectif jusqu'à la mise en panne de 1998.
- 1999-2000 : De la mise en place du nouveau dispositif de recherche jusqu'au rapport final.

Une quatrième période, de restitution et valorisation, est programmée pour 2002.

Préhistoire et première période jusqu'à la levée des premiers fonds

La formation du projet

Une première note établie par CL fixe, en mars 1993, les idées que nous avons échangées sur le principe de l'étude et son dispositif organisationnel général.

Le constat est que les recherches, à cette époque,

« restent dispersées, et isolées, soit [qu'elles se cantonnent] dans le champ théorique, spéculatif, universitaire, soit [qu'elles consistent en] des réflexions trop près des pratiques (témoignages, enquêtes, etc.). Il n'existe pas de réflexion de fond articulée à une intention pratique, une approche non pas synthétique ou seulement transdisciplinaire, mais véritablement à visée productive et performante ».

L'« intention pratique » est d'améliorer l'information des sujets d'expérimentation et les conditions de recueil de leur consentement. Le fond d'argumentation que nous développons pour faire valoir, au-delà de l'intérêt moral, la nécessité d'une étude sur ce thème et son débouché, c'est le risque de déclenchement d'une nouvelle « affaire du sang contaminé » qui prendrait son origine dans un accident d'essai :

« Il y a nécessité de reprendre aujourd'hui une réflexion de fond sur la notion de consentement (avec une analyse de la variation de ses énonciations : consentement volontaire, consentement libre, éclairé, exprès) afin de prévenir, par la maîtrise des orientations et des pratiques, les situations de crise qui ne manqueront pas de survenir dans le domaine des essais cliniques si la situation devait rester ce qu'elle est. »

Aussi bien, telle qu'elle est envisagée :

« Cette étude est *fondamentale* (état des lieux, analyse des concepts, synthèse méthodologique, etc.) ; cette étude est *pratique* : elle doit déboucher sur la mise en

place de procédures et d'outils précis dans le cadre des essais cliniques ; cette étude est *paradigmatique* : elle doit être transférable et doit conduire à la proposition de méthodes de travail et d'analyse inédites ; cette étude est une *garantie* [par rapport au risque de survenue d'une nouvelle "affaire du sang"]. »

On vise à marier une démarche de consultance (il y a un problème pratique à résoudre, des solutions concrètes à élaborer et à faire passer sur le terrain...) et une démarche scientifique (la « réflexion de fond »). Nous nous retrouvons fondamentalement sur l'idée que les sciences humaines qui ne visent pas *l'action sur le monde concret* et qui ne vivent pas d'elle, développent des pratiques qui, quel que soit leur caractère ingénieux et sophistiqué, sont *sans conséquence* en dehors de l'horizon académique.

En 1994, je participe avec CL à production d'une étude commandée par Rhône-Poulenc Rorer sur la qualité de ses documents d'information et de recueil du consentement des patients-sujets²⁰⁴. Une « consultation » lui a été demandée *intuitu personae* par le laboratoire ; CL propose que nous y travaillions ensemble. Nous éprouvons, à cette occasion, notre capacité à travailler ensemble sur des études de ce type, — et le partage des tâches qui s'opérera entre nous : CL développe une pensée précise, informée et originale sur le sujet ; j'apporte de quoi fertiliser cette pensée dans le sens que nous souhaitons : au-delà de mes propres vues et du contexte de l'intention commune, la petite société que je dirige, Nx, fournit la structure opérationnelle idoine, la connexion efficace à la « demande solvable » d'études (des réseaux, le « savoir-démarcher »...) et toutes sortes d'habitudes de travail (sur la façon de rédiger une offre, de budgéter, de planifier, de prospecter, d'assurer le suivi, de conduire des réunions, etc.).

La démarche globale n'est pas que de pur intérêt intellectuel. Le projet mûrit lentement dans le flux des aléas professionnels. Dans notre esprit, l'idée de cette recherche doit « déboucher sur de l'activité » permettant d'assurer financièrement la subsistance du programme — c'est-à-dire la subsistance de ceux qui y travaillent. La « programmation » du *projet* — sa traduction en *programme* — est un exercice dans lequel, continûment, s'ajustent des ambitions méthodologiques et des projections financières.

CL se trouve, vers la fin de 1995, ayant quitté l'Association Descartes et rejoint Nx, en position de se consacrer entièrement à ce projet qui connaît dès lors une accélération décisive. Avec l'appui d'AFL, de multi-

²⁰⁴ C. Legrand, *Information et recueil du consentement lors des essais cliniques de Rhône-Poulenc-Rorer. Evaluation et recommandations*, non publié [extraits disponibles chez l'auteur], 1994.

ples contacts sont pris à l'effet de constituer un comité scientifique et de rechercher les premiers financements. Le projet est placé sous l'égide scientifique de l'Institut d'histoire et philosophie des sciences et des techniques (IHPST)²⁰⁵ que dirige AFL. Un appel à propositions du CNRS fournit l'occasion de rédiger, à la fin de janvier 1996, un projet d'étude complet avec sa méthodologie, son planning et son budget. La mise au point de ce document qui associe CL et AFL, pour les contenus scientifiques, et PA pour la méthodologie d'enquête et la planification opérationnelle et budgétaire, marque une étape nouvelle. Le projet est formé et l'on se consacre dès lors à sa concrétisation.

Trois fronts d'action se dessinent à ce stade, qui occupent la quasi-entièreté de l'année 1996 : la mise en place de la structure de pilotage du programme (installation du comité scientifique et de coordination — le « ComCo » —, et organisation administrativo-financière) ; la collecte de fonds ; le lancement effectif du programme.

Structure de pilotage

Il n'est pas facile de marier : une SARL de trois personnes, le monde académique, des financeurs publics et privés, — le tout pour réaliser une étude de référence sur un sujet « sensible » qui se trouve, de surcroît, dans le champ des institutions de recherche traditionnelles. Il est très vite apparu *évident* que Nx ne pouvait pas être l'opérateur « de premier rang » du projet, et cela pour deux ordres de raisons.

1. — Le caractère commercial de la forme juridique de Nx pose un problème à peu près insurmontable. Nous sommes, en effet, très régulièrement renvoyés par certains acteurs clés, publics ou para-publics, à cette image de la société commerciale qui travaille en vue du profit à tout prix et qui roule forcément pour les « puissances d'argent », — c'est-à-dire pour l'industrie pharmaceutique. La conversation du milieu public et para-public sur l'argent est très en phase avec cette « idéologie de la gratuité » qui ordonne la conception du législateur en matière de recherche sur l'être humain²⁰⁶ ; le paradigme de « l'argent sale » et le tabou du commerce sont au cœur du système de valeurs de la recherche médicale publique et de la loi. Cette « culture » condamne à l'insuccès, si on opère en tant que société commerciale, la sollicitation des CCPPRB et des

²⁰⁵ L'IHPST est, à l'époque, un institut mixte relevant de l'Université Paris-I (UFR de philosophie) et du CNRS (URA 1079). Il a été, en son temps, dirigé par G. Bachelard.

²⁰⁶ *Rapport scientifique*, p. 149.

structures d'investigation hospitalières pour obtenir l'ouverture de sites à nos enquêtes. Nonobstant le dispositif adopté finalement, qui place Nx comme un prestataire dépourvu de contrôle financier sur le programme et révocable *ad nutum* par le ComCo, on aura toujours à s'expliquer sur la présence d'une « société commerciale » dans cette entreprise²⁰⁷.

²⁰⁷ Ce que montre cet extrait du PV de la réunion du Comité du 2 juil. 1996 : « Le Pr M. Dougados demande des explications sur le dispositif IHPST/Nx. Ph. Amiel présente le cabinet Nx (3 personnes) et rappelle : que le cabinet Nx se trouve à l'origine du projet ; qu'il est, à l'heure actuelle, la structure [d'opération] du projet (recherche des soutiens et des fonds) ; que, pour garantir la plus parfaite transparence, le cabinet Nx s'est volontairement placé en position de prestataire, laissant au comité de coordination tout pouvoir quant à la gestion du projet – dans les aspects financiers, notamment. C. Legrand propose de distinguer, sur ce point : d'une part, la question du principe de l'association de structures privées (cabinet Nx) et de structures publiques (IHPST, INSERM, CNRS, etc.) ; d'autre part, la question du coût de revient comparé des différentes options. Sur le premier point, l'association Nx/IHPST paraît ne pas poser de gros problèmes dans le principe (cf. l'accord de la Fondation de l'Avenir) ; sur le second point, il apparaît, après en avoir discuté notamment avec les représentants de la MIRE, que les coûts de ce programme seraient équivalents dans d'autres formules (chercheurs statutaires, équipe salariée directement par le projet). Le Pr A. Puech relève qu'il s'agit là d'un montage habituel dans la recherche clinique, qui fait souvent travailler des chercheurs statutaires et non statutaires sur un même projet, cette association présentant souvent l'avantage d'être plus « claire » et plus transparente. Le Dr Yves Champey indique que si le principe d'une telle association ne lui paraît effectivement pas choquant, il convient cependant de veiller à la plus grande clarté afin de donner l'assurance à tous ceux, publics ou privés, qui pourraient soutenir un tel projet, que les fonds accordés servent bien à la réalisation des objectifs annoncés. Il observe que, en tout état de cause, les structures de type SARL (ou SA), en raison de l'obligation de publicité des comptes sociaux, présentent des garanties de transparence bien supérieures à d'autres types de structure (associations loi 1901, notamment). » (PV de la réunion du ComCo du 9/7/1996.) – De même, la démarche de ce président de CCPRB qui, pour prendre une décision sur la question de savoir s'il va répondre à notre questionnaire nous écrit : « L'intérêt du thème et de la conception d'ensemble sont tout à fait évidents. Néanmoins, l'organisation générale (structure de réalisation) comporte quelques ambiguïtés sur lesquelles il serait souhaitable d'apporter préalablement les éclaircissements nécessaires : 1/ Bien que les deux organismes (Institut Nx et l'IHPST) soient décrits comme assurant la maîtrise du programme, le rôle moteur paraît revenir à l'Institut Nx. Il est donc important de connaître quelle institution a été retenue par les pouvoirs publics au travers de la (...) MIRE. 2/ Par ailleurs, le soutien apporté par plusieurs laboratoires pharmaceutiques privés souligne l'importance des conditions dans lesquelles l'anonymat des réponses doit être organisé et respecté. » (Après qu'on a adressé les précisions utiles, incluant une copie de la convention liant la MIRE avec l'Association Claude-Bernard comme « organisme gestionnaire des fonds du programme auprès duquel un compte de recherche est ouvert sous la signature exclusive du Pr Fagot-Largeault », il a été fait réponse très soigneusement à notre questionnaire.)

2. — À l'obstacle de la forme juridique commerciale de Nx, se superpose son absence de légitimité institutionnelle.

Aussi bien, la structure de pilotage que nous déterminons vise notamment à « border », sur ces deux plans, le programme en tant qu'institution. Le dispositif adopté est le suivant.

L'*opérateur scientifique* est l'IHPST. La responsabilité scientifique et la coordination de la recherche sont assurées par AFL. La responsabilité scientifique inclut la présidence du *Comité scientifique et de coordination* (le « ComCo »), composé de personnalités du monde de la recherche biomédicale, rassemblées par cooptation.

La *direction et l'administration de recherche* sont assurées par PA et CL au titre de l'Institut Nx.

La fonction d'*opérateur juridique et financier* est dévolue à l'*Association pour la recherche médicale à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris*. Cette association de recherche reconnue d'utilité publique assure la réception et l'administration des fonds collectés ; les dépenses sont ordonnées par l'Association Claude-Bernard sous visa d'AFL qui rend compte au ComCo. Nx est en position de prestataire de services, et facture comme tous autres fournisseurs l'Association Claude-Bernard qui applique les règles de contrôle utiles.

On a ainsi constitué un dispositif à deux étages analogue à celui des recherches cliniques : un étage « promoteur » (la loi et l'usage du milieu désignent par ce terme « la personne physique ou morale qui prend l'initiative d'une recherche ») ; un étage « investigateurs » (les personnes attachées à la réalisation de la recherche). L'IHPST, la personnalité éminente du Pr Fagot-Largeault, — qui jouit d'une immense considération dans le milieu —, et la notoriété des membres du ComCo (Jean-Pierre Changeux est, à l'époque, président du Comité national d'éthique ; Daniel Schwartz est le statisticien et méthodologue qui a créé en France l'enseignement de la statistique appliquée à la recherche médicale ; Alain Puech est un pharmacologue réputé qui occupe des fonctions d'expert auprès de l'Agence du médicament, Pierre Sado et Guy Atlan représentent la Conférence nationale des CCPPRB...) sont autant de signaux qui attestent la légitimité institutionnelle de l'entreprise. Le papier à lettres du programme rend compte de sa consistance institutionnelle et de l'étagement de son dispositif : dans la partie supérieure, sous l'en-tête de l'IHPST, l'intitulé du programme (« Programme de recherche sur le consentement à la recherche biomédicale »), puis la composition du ComCo « sous la présidence du Pr Anne Fagot-Largeault » ; dans la partie inférieure, en pied de page, la mention « Direction de projet et admi-

nistration : Philippe Amiel, Christian Legrand » suivi du nom et des coordonnées de Nx (bientôt rebaptisé « Institut Nx »).

Ce schéma général s'est déterminé entre nous (PA, CL, AFL), pour ainsi dire, *naturellement*, c'est-à-dire sans qu'on ait besoin de beaucoup *s'étendre sur les raisons*. La *contrainte d'efficacité* commande que Nx se place ici en retrait.

Contrainte d'efficacité et accountability. — La « contrainte d'efficacité » contient déjà, dans les choses-qu'il-faut-faire-pour-ça-puisse-marcher, une part essentielle de la « descriptibilité » du terrain des enquêtes à venir. Se faire accepter, montrer qu'on connaît un minimum « les règles du jeu » ; signaler qu'on est capable de comprendre ce qu'on va nous dire — et spécialement ce qui va sans dire —, qu'on est au fait des choses, « au parfum » ou, au moins, pas totalement étrangers au domaine, pas « hors sujet », qu'on est capable de poser les bonnes questions, les questions pertinentes... C'est tout cela qui est en jeu dans cette façon de « montrer patte blanche ». Manquer à cela, ce serait, dans ce milieu « fermé », se fermer toutes les portes. Cette incorporation des règles allant de soi de l'efficacité-dans-ce-contexte-là est, formellement, la façon minimale d'être membre, — celle qui permet d'espérer pouvoir enquêter. Elle nous institue par le fait même comme vecteurs des allant-de-soi non questionnables du milieu, auxquels nous espérons accéder dans leurs manifestations en contexte. Elle nous rend « terrain-compatibles ».

Installation et fonctionnement du ComCo

Le Comité scientifique et de coordination est réuni par cooptation à l'initiative d'AFL — dont la position et l'engagement sont déterminants — et de CL. On a cherché autant à s'adjoindre des compétences effectives qu'à présenter au milieu le signe du soutien d'un spectre large de personnalités reconnues.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire²⁰⁸, le comité joue un rôle très actif dans le démarrage du programme. À titre personnel, ses mem-

²⁰⁸ La MIRE, dans la procédure du premier appel d'offre auquel nous avons répondu début 1996, demande des précisions « sur la place attribuée au comité de coordination », et indique franchement : « Entendant assurer lui-même ce qu'il estime devoir consacrer au suivi scientifique du projet, et faisant pleinement confiance à la qualité personnelle des membres de l'équipe de recherche [i.e. AFL, CL, PA et al.], le comité de sélection de l'appel d'offres s'interroge (...) sur les fonctions d'un tel comité, *composé de personnalités, certes éminentes et reconnues, mais peu disponibles pour un suivi régulier* » [souligné par moi]. (Courrier, 9 mai 1996.)

bres « mouillent leur chemise » lorsqu'il faut identifier et faciliter le contact avec telle ou telle personnalité à interviewer, ou lorsqu'il s'agit de recommander notre projet à l'attention de bailleurs de fonds²⁰⁹. En tant que comité, le ComCo se réunit trois fois de juin 1996 à février 1997 et apporte effectivement une aide et des critiques méthodologiques dont nous faisons notre miel²¹⁰.

Ethnométhodes de la conversation. — Les réunions ont lieu à l'IHPST, dans le décor un peu désuet de la bibliothèque de la rue du Four. Leur fonctionnement est strictement réglé par les codes académiques : chacun prend la parole à son tour, les interventions sont structurées et mesurées, et les arguments pris au sérieux. À cette époque, j'ai, pour ma part, assez peu la pratique de ce code — c'est pour cette raison que j'y suis, je crois, sensible sur le moment. Il est absolument clair pour moi, par exemple, que les procédures de « traitement des objections » que je sais, avec habileté, développer dans les situations de vente ou de négociation que je connais, n'ont pas cours ici. Les façons de faire pour produire le sens dans l'échange, les ethnométhodes de la conversation, sont profondément différentes.

Budget et collecte de fonds

La programmation initiale du projet donnait un budget de 1,2 MF pour une étude destinée à s'étaler sur une période de 16 à 18 mois²¹¹. Les données de budget ont figuré dès l'origine dans tous les documents d'information publics sur le programme.

Ce budget inclut le coût réel de la rémunération de l'équipe de recherche : les chercheurs « statutaires » (i.e. déjà cadrés dans un organisme de recherche) ne sont pas rémunérés une seconde fois, mais seulement défrayés ; les chercheurs ou personnels « non statutaires » — CL, PA, le secrétariat, les chargés d'enquête qu'on a prévus... —, en revanche, sont rémunérés, soit par Nx (pour CL et PA, notamment, qui en sont salariés), soit directement par l'Association Claude-Bernard, pour le temps réel passé à la réalisation du programme. (Les fonctions de direction

²⁰⁹ Jean-Pierre Changeux, par exemple, président du CCNE, adresse ès qualités un mot à la Fondation de la Mutualité française pour dire son attachement à ce programme de recherche pour lequel nous avons sollicité un financement. (Courrier, 12 févr. 1996.)

²¹⁰ Cf. PV de la réunion du ComCo du 6 septembre 1996.

²¹¹ Au final, en prenant pour date de début la décision de lancement actée par le ComCo le 6 septembre 1996, le programme s'est déroulé sur une période calendaire de 38 mois pour un budget de 1,7 MF.

scientifique d'AFL et de membre du ComCo ne sont ni rémunérées ni même défrayées.)

Il faut remarquer que dans le dispositif des laboratoires de recherche publics traditionnels, le coût des chercheurs est pris en charge par le budget général de l'organisme et n'apparaît souvent pas dans les comptes de projets. Il s'ensuit que « le budget du laboratoire » ou « le budget de recherche » du laboratoire — au sens où l'entendent les chercheurs — ne comprend pas les coûts fixes les plus importants. Cette sortie de P. Bourdieu²¹² (à propos d'enquêtes demandées par un ministère à des instituts de sondage) indique assez bien certaines des incompréhensions que nous allions parfois rencontrer :

« Et pour qu'on mesure bien toute l'horreur de la chose, j'ajouterai que cette enquête a coûté à l'Etat à peu près *dix fois le budget annuel d'un laboratoire de sociologie* du CNRS et de l'Ecole des hautes études [...] qui, s'il avait été seulement consulté aurait pu éviter ces erreurs et *investir (gratuitement)* dans l'élaboration du questionnaire [...] » [souligné par moi].

« Le budget » est une expression très indexicale. Celui dont parle P. Bourdieu est un budget au sens où l'entend *le chercheur public*. Il correspond en réalité à la dotation annuelle que le laboratoire peut engager de sa propre initiative et qui ne comprend ni les salaires ni les charges sociales et de fonctionnement payés par ailleurs sur le budget général du CNRS ou de l'Ecole. D'où le sentiment de *gratuité* de prestations dont le coût est seulement *invisible*. Et, corrélativement, le sentiment de cherté exorbitante dès que les « coûts aveugles » sont portés au jour²¹³.

La « vérité des prix » est depuis longtemps dans la culture des nombreux domaines où recherches publique et industrielle sont en interac-

²¹² P. Bourdieu, « Remarques à propos de la valeur scientifique et des effets politiques des enquêtes d'opinion », *Le Débat* 33, 1985, p. 131-139 ; p. 134.

²¹³ Quel que soit l'organisme, privé ou public, le coût salarial réel d'un collaborateur rémunéré 15 KF nets mensuels — pour prendre un exemple — est supérieure à 300 KF annuels, et cela hors la part de coût des services généraux qu'il « consomme », qui peut être très élevée. Au CNRS, par exemple, on compte 11 000 chercheurs pour 25 000 salariés ; pour un chercheur réalisant la vocation de l'organisme, il y a ainsi plus d'un salarié qui travaille comme personnel technique ou administratif. Déduction faite des ressources propres (1,5 Mds de F) sur un budget annuel 1999 de 15,5 Mds de F, la valeur comptable moyenne de l'activité d'un chercheur CNRS sur une année est de l'ordre de 1,2 MF. Exprimé autrement, ce chiffre de 1,2 MF est celui (moyen) que « facture » le CNRS à la collectivité par année/h d'activité de recherche. C'est tout à fait l'ordre de grandeur du chiffre d'affaires requis par consultant dans n'importe quel cabinet d'audit ou de conseil. (Chiffres : CNRS, 1999 ; source : <http://www.cnrs.fr/>)

tion osmotique, ce qui n'est pas la situation traditionnelle des sciences humaines en France. Il a fallu, là aussi, beaucoup s'expliquer²¹⁴.

La collecte des fonds

Pour assurer le démarrage du programme, on souhaitait disposer d'une masse de financement représentant au moins le tiers du budget. En septembre 1996, cet objectif était atteint sous la forme de fonds reçus ou de promesses de dons raisonnablement certaines, pour un total de 470 KF. Les fonds initiaux sont mis à disposition par deux fondations pour un total de 320 KF — la Fondation de l'avenir pour la recherche médicale appliquée, émanation de la Mutualité française ; la Fondation pour la recherche médicale, proche des milieux industriels —, trois laboratoires pharmaceutiques apportant le complément (150 KF).

L'action pour lever les fonds s'organise autour de trois types de procédures.

1. La réponse aux « appels d'offres » ou « appels à propositions » émanant de programmes publics : en 1996, nous candidatons en réponse à des appels d'offres du CNRS, de la MIRE (ministère chargé de la santé) et de l'ANRS. Au total, nous aurons candidaté à six reprises sur des programmes publics. La réponse à un appel d'offres occupe entre une semaine/h et plus d'un mois/h selon la complexité.

La « complexité » est toujours d'abord administrative. Chaque programme a ses formalismes propres et ses façons de présenter les données budgétaires. Il y a toujours une gymnastique particulière à accomplir pour faire rentrer nos budgets (établis en hors taxes) dans les rubriques très particulières qui sont celles du contrôleur financier public (établies, qui plus est, en toutes taxes comprises). Matériellement, les formulaires à renseigner sont encore « physiques », conçus pour la machine à écrire dont plus personne ne dispose dans les bureaux depuis la généralisation du traitement de texte. D'où des manipulations fastidieuses de composition, collage, photocopie. La simple tâche de reprographier, relier et acheminer un document de 50 pages en 25 exemplaires n'occupe jamais moins d'une journée/h.

La complexité est aussi conceptuelle. Les programmes ont leurs objectifs propres et il est toujours nécessaire d'adapter la présentation des

²¹⁴ Et sans toujours réussir. C'est ainsi que l'ANRS justifiait son rejet de notre proposition en réponse à son « appel d'offre 1997 », parmi d'autres objections, par l'argument réhibitoire que « le coût général du projet reste extrêmement élevé. » (Courrier, 12 déc. 1996.)

contenus à l'angle de chaque programme particulier. D'où un travail de réécriture, voire de reconception, pour rentrer dans le cadre.

2. La prospection « réticulaire ». — Le réseau de relations des soutiens du programme (membres du ComCo ou non) est une ressource majeure pour l'accès aux acteurs susceptibles de financer. La procédure d'accès elle-même n'est pas différente de celle qu'on utilise pour la prospection commerciale dans les activités de service aux entreprises. Elle consiste, en l'espèce, à : écrire, téléphoner, prendre rendez-vous, faire une présentation orale, confirmer par écrit une demande précise de financement, suivre (par téléphone) la progression du dossier, préparer les informations utiles pour que l'Association Claude-Bernard puisse agir (facture ou document-mémoire) et recevoir les fonds. La démarche est facilitée du fait que, nous recommandant d'une personnalité connue de lui, l'interlocuteur qui nous est indiqué ne manque pas de nous recevoir et/ou de nous aguiller. Il arrive que l'interlocuteur qui nous est indiqué ait à cœur de nous recevoir ou s'oblige à le faire, bien qu'il sache ne rien pouvoir pour nous. Nous ne pouvons manquer, pour notre part, de joindre les personnes qui nous sont indiquées.

Un ordre des choses. — Il se produit ainsi parfois des réunions sans autre objet qu'elles-mêmes. Nous nous remercions alors les uns les autres pour l'accomplissement que la réunion constitue en soi ; notre interlocuteur nous charge d'adresser son bonjour ou quelque autre salutation à la personne qui nous a mis en contact et nous affirmons à notre tour la reconnaissance que nous avons pour le truchement qui nous a donné l'occasion de cette rencontre. Tout est en ordre.

3. La prospection « extensive ». — La démarche consiste à solliciter des interlocuteurs que nous ne connaissons pas et de qui nous ne sommes pas connus. La procédure est analogue à celle utilisée pour la prospection réticulaire, mais elle inclut un temps préalable de qualification de l'interlocuteur (on l'identifie et l'on vérifie ses fonction et coordonnées exactes). Cette procédure a été utilisée très systématiquement pour prospector les industriels du secteur de la santé. Les annuaires professionnels sont la base de travail. La qualification est une étape indispensable tant, à cette époque, les mouvements de concentration dans l'industrie pharmaceutique bouleversent rapidement les organigrammes. Cette étape réalisée, on adresse un courrier de prise de contact. Ce courrier, tel qu'il se met au point progressivement, présente sommairement le programme, met en avant le soutien des personnalités les plus en vues, et fait valoir les « multiples possibilités de valorisation pour les laboratoires partenai-

res » (sensibilité de l'opinion, l'éthique comme thème fortement mobilisateur) ; il formule enfin une demande financière. Nous annonçons un appel téléphonique (« Je propose de vous appeler la semaine prochaine à ce sujet ») ; un descriptif détaillé du programme est joint à l'envoi. J'ai réussi généralement à joindre nos interlocuteurs au téléphone sur cette base, éventuellement en négociant avec le secrétariat un *rendez-vous téléphonique* à date et heure précises que je présentais comme « un moyen économique en temps pour tout le monde ». Quelques concours financiers de laboratoires ont pu être obtenus sur la seule base de cette correspondance et d'un rendez-vous téléphonique, sans réunion présente.

La tâche véritablement épuisante de cette entreprise

Qu'elle soit « réticulaire » ou « extensive », la prospection des bailleurs de fonds potentiels est une tâche en soi qui mobilise une énergie et un temps considérables que j'avais, pour ma part, très largement sous-estimés. En me basant sur le « chrono » des courriers du programme et sur ses archives électroniques, je peux estimer à plus de 150 le nombre d'interlocuteurs joints individuellement de 1996 à 1998 en rapport avec le financement du programme.

Le point de vue optimiste sur ce volume de prise de contact, c'est le caractère « évangéliste » de la démarche ; plus on rencontre de monde, plus il y a de gens sensibilisés à notre approche dans le milieu : un effet « recherche-action », en quelque sorte. Le point de vue plus pratique, c'est que la course aux financements a été, tout au long de la réalisation du programme et dès le projet, la tâche véritablement épuisante de cette entreprise. Démarrer avec une partie seulement, même significative, du financement était un défi et un pari. On compte, à l'arrivée, 19 bailleurs de fonds différents, — dont 12 laboratoires contribuant pour un quart du budget (alors que les trois interlocuteurs institutionnels publics couvrent à eux seuls la moitié du budget et les trois fondations ou associations le quart restant). La *synchronisation* des gros financements publics avec les besoins financiers réels a été problématique de bout en bout : le système des appels d'offres publics est très lourd, très lent, très aléatoire quant à son issue (du point de vue de l'équipe candidate), et la ressource qu'il offre en cas de succès est très difficile à planifier en termes de trésorerie.

Ainsi, le financement du « PHRC²¹⁵ 1998 » dont l'appel à propositions se clôt fin janvier 1999 : en juin 1999, les projets sont sélectionnés au niveau ministériel ; les fonds sont débloqués par le ministère en juillet, nous dit-on, et c'est l'AP-HP, gestionnaire de ces fonds pour les projets qu'elle a promus²¹⁶, qui prend le relais. Je prévois la disponibilité du financement en octobre, c'est-à-dire en incluant une marge de sécurité confortable pour faire face à l'aléa administratif. En vertu de quoi, l'accès effectif au financement, annoncé puis reporté par l'AP-HP de mois en mois pour des raisons bureaucratiques obscures, est finalement possible dans les premiers jours de mars 2000 — et encore, seulement pour les dépenses de salaires acquittées directement par l'AP !

La recherche des « petits » financements privés pour assurer le complément et le lissage de la trésorerie s'est avérée, par certains aspects, ruineuse.

On a fait le choix, à partir de 1997, de solliciter l'industrie pour des petits montants (50 KF), normalement plus faciles à déclencher que les gros. Ce qui paraissait une voie « raisonnable », s'est révélé, par certains aspects, ruineux. Il paraît plus facile de demander *peu d'argent* (à beaucoup de monde) que *beaucoup d'argent* (à quelques-uns), mais il y a une illusion d'optique : la variable réellement critique n'est pas le volume d'argent, mais le nombre de gens à contacter qui mobilise une ressource considérable, parfois supérieure aux fonds perçus, — et par dessus tout une énergie qui est distraite du travail sur les contenus. Typiquement, ce laboratoire qui veut bien nous accorder 20 KF après plusieurs mois de contacts, rendez-vous, échanges de correspondances ; une fois le responsable médical décidé, le dossier est transmis pour finalisation au service des achats qui prend l'initiative d'imposer le principe d'un contrat de six pages à la co-signature de l'Association Claude-Bernard et d'AFL personnellement en qualité de responsable scientifique. Naturellement, le contrat ne convient pas du premier coup : des clauses d'exclusivité qu'il contient ne sont acceptables ni dans le principe ni en raison du caractère collectif de la structure de financement ; la qualification même de l'objet

²¹⁵ Le PHRC (pour « plan hospitalier de recherche clinique »), est l'un des principaux dispositifs publics de financement de la recherche médicale hospitalière ; les projets de recherche soutenus (sur deux ou trois ans) sont sélectionnés par un appel d'offres en principe annuel.

²¹⁶ Ce financement a été sollicité sous l'égide du Pr F. Rouillon (hôpitaux Albert-Chenevier et Henri-Mondor à Créteil) et d'AFL au titre de ses fonctions médicales à l'hôpital.

de la convention pose problème, — bref, le contrat contient exactement le nombre de points problématiques que peut contenir une convention de six pages. S'ensuit, avec le service des achats, une phase de discussion, négociation, réécriture, envoi aux différentes parties pour avis, etc. Finalement, après trois allers-retours, tout le monde se met d'accord. Ce concours a, pour le coup, consommé son montant — ou peu s'en faut — dans une dépense purement métabolique, et il a mangé du temps de chercheur au-delà du raisonnable...

L'ajustement aux contraintes. — La *structure* de financement jouait ainsi comme un handicap (au sens sportif) avec cette particularité que la procédure d'ajustement naturelle aux contraintes de cette structure ajoutait au handicap : plus nous cherchions à « lisser » la trésorerie, plus le coût en temps du recrutement de nouveaux bailleurs allongeait, mécaniquement, la durée du programme et son coût. *Circulus vitiosus...* P. Watzlawick²¹⁷ appelle ce mécanisme d'autorenforcement du joli nom « d'ultrasolution » et cite *Macbeth*, III, 4 : « Je baigne à tel point dans le sang que, si je n'y pataugeais pas plus avant, le retour serait aussi périlleux que la traversée²¹⁸ ».

Le fait est, technique, que Nx n'avait pas la capacité financière suffisante pour porter une telle entreprise dans ces conditions de trésorerie erratique. On n'a ainsi pas pu éviter les « pannes » lorsque les financements tardaient, qu'on soit dans l'attente d'une décision ou que le règlement des financements accordés tarde pour une raison bureaucratique quelconque. La situation s'est ainsi avérée critique début 1998, puis, de nouveau, en septembre 1999, dans l'attente du déblocage des fonds du PHRC²¹⁹.

Mon point de vue est que cette recherche n'aurait pas eu lieu si nous n'avions pas pris le risque de commencer sur ces bases.

²¹⁷ P. Watzlawick, *Comment réussir à échouer. Trouver l'ultrasolution* (1986), Paris, Seuil, 1988 ; p. 7.

²¹⁸ *ibid.*, p. 9.

²¹⁹ En septembre 1999, rendant compte à AFL des obstacles bureaucratiques qui s'annonçaient, j'envisageais (fax, 24 sept. 99) « de relancer auprès de la douzaine de labos qui nous soutiennent déjà une nouvelle campagne de levée de fonds ». J'indiquais qu'il « suffirait de réunir 200 KF pour lisser les problèmes de délai de paiement du PHRC ». Outre que le programme enregistrerait déjà une année de retard sur le planning initial, ce qui ne mettait pas en très bonne position pour appeler de nouveaux fonds, AFL jugea, avec plus de raison que moi, que la démarche, consommatrice de temps et d'énergie, retarderait encore les travaux sur les contenus et risquait de conduire de nouveau à l'impasse. On trouva une autre solution.

Engagement de la phase exploratoire du programme

Le programme est organisé en trois phases principales²²⁰, incluant cinq terrains d'enquête.

La phase 1, « préparatoire » (ou « exploratoire »), inclut un premier terrain d'enquête. Elle vise à mettre en perspective la formation de la loi actuelle sur la recherche (loi de 1988) et à recueillir à cette fin le témoignage d'une trentaine d'acteurs de la recherche biomédicale compétents pour renseigner notamment : sur les conditions de réalisation des recherches cliniques avant la loi ; sur l'histoire de la formation de la loi. Elle vise également à établir les principes méthodologiques détaillés des enquêtes à conduire auprès des acteurs actuels de la recherche biomédicale sur l'être humain et, notamment, à mettre au point les questionnaires et guides d'entretien utiles. La phase 2, est consacrée aux enquêtes auprès de ces acteurs actuels, soit : les *promoteurs*, les *CCPPRB*, les *investigateurs* et les *personnes-sujets*. La phase 3 est consacrée à l'analyse et à la restitution des résultats (rapport de synthèse et colloque).

Les fonds initiaux étant réunis, le ComCo donne son accord le 6 septembre 1996 pour le lancement du programme et l'on s'attelle céans à la réalisation de la phase 1.

Deuxième période (1997-1998). Du démarrage effectif jusqu'à la mise en panne de 1998

CL est le véritable moteur du programme. Il abat un travail considérable de réalisation d'entretiens avec les « grands témoins » (phase 1) puis avec les promoteurs. Mon implication sur le terrain est moindre, je suis occupé — comme cela était prévu — aux autres activités de Nx : j'accompagne CL pour certains entretiens, nous échangeons beaucoup, mais c'est lui qui détient la « compétence unique », le sens et la connaissance des choses du village que nous étudions.

Nous rencontrons des difficultés pour constituer une équipe d'enquêteurs capable et autonome. CL se trouve, d'une manière ou d'une autre, accaparé par le terrain. Les bandes d'interview s'accumulent, le décryptage prend du retard et l'analyse plus encore. Parallèlement, la vie se poursuit avec son lot d'événements problématiques pour les uns et les autres. La trésorerie est constamment « tendue » et l'insécurité financière est permanente. La recherche de fonds occupe un temps considérable. Je

²²⁰ La présentation en phases a subi des changements d'une version à l'autre des descriptifs du programme.

m'inquiète que la réalisation du programme piétine. Fin 1997, la lassitude de l'équipe que nous formons est palpable.

Le premier trimestre 1998 est une période particulièrement néfaste. Après le déménagement de nos locaux en janvier, des signaux très alarmants s'accumulent sur la réalisation du programme et sur son avenir financier. Je prends la décision de mettre, pour ce qui concerne Nx, le programme en panne le temps que les ressources se reconstituent. Début avril, CL quitte Nx qui ne peut plus prendre en charge sa rémunération. Il est prévu qu'il conserve son rôle dans le programme et qu'il en reprendra les rênes dès que, la situation étant assainie, le programme pourra assurer de nouveau sa rémunération par Nx ou par un autre intermédiaire. J'expédie seul les affaires courantes et, pour sauvegarder l'avenir, je maintiens le lancement de l'enquête par voie postale, qui doit alimenter le volet d'étude sur les CCPPRB. La situation financière du programme se clarifie à la mi-98, avec les retombées de l'effort consenti en 1997 sur la recherche de financements. On pourra envisager de redémarrer sur des bases solides après les vacances.

En septembre 1998, le compte de programme géré par l'Association Claude-Bernard est au vert, les ressources permettant de redémarrer sont constituées. Pour autant, ces aléas ont altéré l'enthousiasme des débuts et semé le doute entre CL et PA. Il paraît difficile de reconduire la configuration de travail initiale. C'est pourquoi je propose à AFL de me retirer — et Nx — du programme. L'Association Claude-Bernard est à même de rémunérer directement CL et une nouvelle équipe sous sa direction ; en tout état de cause, le dispositif Nx ne s'impose plus. De mon point de vue, j'ai le sentiment de tirer les conséquences logiques de la situation, l'objectif étant que le programme aille à son terme. Ma préoccupation est « qu'il ne puisse pas être dit qu'on a remué tout ce monde et mobilisé tout cet argent pour échouer misérablement — quelles que soient les raisons — à présenter aucun résultat tangible²²¹. »

Mais après quelques semaines d'hésitation, et compte tenu de ses contraintes propres, CL est au regret d'indiquer qu'il n'est plus en mesure de contribuer au programme. En décembre 1998, CL se retirant, l'alternative est, en pratique, soit l'arrêt définitif du programme, soit la constitution d'une nouvelle équipe pour l'achever.

²²¹ *Journal*, s.d.

Troisième période (1999-2000). De la mise en place du nouveau dispositif de recherche jusqu'au « rapport Mire »

À fin 1998, en l'état, le travail accompli est réel, consistant en des entretiens nombreux et précis ; on a rassemblé un matériau de première importance pour donner à comprendre le contexte de la formation de la loi de 1988 ; à travers l'enquête sur les promoteurs, le rôle et la façon de fonctionner de cet acteur essentiel du système s'éclaircit d'une manière neuve, très en décalage avec nos conceptions de départ... Le point est que rien de tout cela n'a encore été documenté de manière précise ; des dizaines de bandes d'enregistrement d'entretiens n'ont pas été décryptées. On a appris beaucoup, mais on n'a pas de production concrète, partageable, à donner.

La contrainte impérieuse de l'allant de soi. — Qu'il y aurait une sorte de « *déshonneur*²²² » à baisser pavillon dans ces conditions va *sans dire* ou à peu près. AFL dit seulement de la situation quelque chose comme « C'est décevant » ou « C'est embarrassant ». Pour ma part, je formule les choses en disant que je ne me vois pas, ni Nx, « traîner une casserole pareille ». Et il n'est guère besoin de s'étendre davantage. Je ne veux pas dire par là que qui que ce soit aurait « manqué à l'honneur » dans ces épisodes, mais qu'une obligation non questionnée et non questionnable (un allant de soi) a commandé impérieusement qu'on trouve une solution pour ne pas baisser pavillon dans ces conditions.

De fait, c'est avec le sentiment très vif d'être *forcé par la situation* que je me prépare à reprendre les choses en main ; l'allant de soi est que je n'ai pas le choix. Je suppose qu'il en va de même pour AFL et qu'elle se sent, elle aussi, forcée par la situation de se mêler de la réalisation d'une recherche dont elle devait primitivement assumer seulement l'orientation scientifique.

Avant Noël, on a décidé la mise en place d'un nouveau dispositif de recherche avec pour première tâche de mettre l'existant en état, c'est-à-dire de décrypter, analyser et documenter les enregistrements d'entretiens déjà réalisés avec les « grands témoins » de l'enquête exploratoire, et avec les promoteurs. Un financement du ministère de la santé dans le cadre

²²² Au sortir de l'exposé de présentation du rapport final à la MIRE, le 7 décembre 2000, je raccompagne AFL au Collège de France. Au détour d'un propos sur le fait que l'entreprise est finalement arrivée à l'étape, AFL dit sa satisfaction que nous nous trouvions « sauvés du déshonneur ». (*Journal*, 7 déc. 2001.)

du plan hospitalier de recherche clinique (PHRC) paraît accessible, qui permettrait d'achever ultérieurement les enquêtes sur les investigateurs et les personnes-sujets ; il faut répondre à l'appel à propositions du PHRC avant la fin de janvier, ce à quoi je m'attelle.

De la même façon que l'appel à propositions du CNRS, début 1996, avait été l'occasion de formaliser notre idée, la réponse à l'appel d'offres du PHRC, sur laquelle je travaille durement un mois durant, est l'occasion de redessiner le programme et de me le réapproprier comme projet dans lequel m'investir de manière plus positive que sous le régime de la résignation à accomplir ce que le devoir commande. J'oriente le programme dans le sens d'une enquête psychosociale assez classique sur les représentations et les pratiques des acteurs, dans une perspective plus franchement descriptive que celle du projet initial.

Vers un nouveau dispositif

La rédaction de ce document — dont une version un peu remaniée servira de présentation de référence tout le long de la réalisation — est également l'occasion d'échanges directs avec AFL pour l'orientation et la mise au point. Tant que CL animait le dispositif, j'ai eu peu de contacts directs avec AFL, — suffisamment toutefois pour me sentir à la fois en totale confiance au plan personnel et passablement dépaysé sur le plan professionnel. Ma pratique quotidienne est avec CL (qui, lui, est en relation continue avec AFL). « Etre en relation avec », dans le domaine social et, spécialement, professionnel, n'est pas une relation dont la transitivité va de soi.

Je peux percevoir CL comme un camarade avec qui je me sens de plain-pied, et, en l'espèce, comme une sorte de double — un *alter ego* — spécialisé dans les questions de bioéthique comme je pouvais l'être dans les questions de lexicographie ou de communication sociale. Le fait qu'il soit titulaire d'un DEA de philo n'a pas beaucoup de sens pour moi. Ce qui compte, c'est qu'à ses qualités d'intelligence et d'originalité s'ajoute la compétence, qu'il possède au plus haut point, à *écrire* et à écrire *nettement*²²³. Lorsque je dirigeais des rédactions de dictionnaires et

²²³ On trouvera plus loin, dans la partie consacrée à la production des données, comment se concrétise l'exigence que recouvre l'expression « écrire nettement » et les problèmes qu'a pu poser l'indexicalité d'une telle formule. Pour dire les choses « en général », je peux donner cette observation de G. Lély, le grand dix-huitiémiste, éditeur de Sade, à propos de *Manon Lescaut*, et qui exprime assez exactement mon point de vue sur ce que sont les qualités de l'écriture, mais aussi, fondamentalement, de l'observation et de la description. « Tous les écrivains anté-

d'encyclopédies, j'ai eu à faire travailler des rédacteurs professionnels, mais aussi des spécialistes de tout poil, ingénieurs et experts de haut niveau, universitaires et chercheurs. En rapport avec mes intérêts pratiques, je finissais par réduire ces contributeurs à leur compétence à produire un texte *net, articulé, informé et informant*, ce qui repose toujours, quel que soit le talent naturel, sur beaucoup de *travail* autant que sur un savoir précis. Du spécialiste brillant dans la conversation, je me demande toujours ce qu'il donnera à l'écrit, comment il se conduit à la « table d'existence » — pour reprendre la belle image de Bachelard²²⁴ — qu'est la page blanche. Hors le cercle des contributeurs aux ouvrages de référence que j'ai édités, j'ai une propension réflexive à évaluer ce que je lis à partir de ces critères, à chercher dans quelle mesure l'auteur « sait faire » et a pris la *responsabilité* du sens. (« Je mets les mots, au lecteur de mettre le sens », voilà ce que j'appelle *ne pas* prendre la responsabilité du sens²²⁵.) Mon jugement professionnel sur CL s'appuie sur ce type de critères. Le fait est que notre collaboration se fonde sur une même approche de l'écriture « responsable » et sur un niveau de savoir-faire comparable dans ce domaine. La traduction pratique de cette communauté de vue — qui ne porte pas nécessairement sur les contenus, mais sur la façon de

rieurs aux premières années du XIXe siècle sont au-dessus d'une certaine critique : ils écrivent *nettement*. Le romantisme et le journalisme n'ont pas encore répandu le désordre dans le langage ; les phrases sont analytiques, cohérentes, rationnelles. L'*Histoire du chevalier des Grioux* est écrite comme la plupart des ouvrages du XVIIIe siècle, dont la qualité du style oscille entre plus ou moins de dépouillement et d'élégance. (...) Le roman de Prévost demeure valable pour des siècles, parce qu'il est écrit dans un langage moyen, non daté, tandis que la *Salammô* de Flaubert est déjà presque illisible, de même que la plus grande partie des poèmes parnassiens et symbolistes. Ces œuvres reflètent, en effet, les manies poétiques de leur époque ; elles sont bourrées d'épithètes, et les épithètes pourrissent. Quant à l'*Histoire du chevalier des Grioux*, elle semble se réclamer de cette « dignité intrinsèque des faits », dont parle le regretté Maurice Heine, et de laquelle il résulte par exemple qu'une « observation » psychopathologique « sans défaut » vaut un long roman et que, dans le domaine de l'évocation des belles femmes amoureuses de la Renaissance, les simples anecdotes des Dames Galantes de Brantôme sont plus poétiques que la plupart des sonnets du XVIe siècle, avec leurs flèches, leurs flammes et autres symboles éventés. » G. Lély, « Avant-propos », p. vii-ix, in A.-F. Prévost d'Exiles (« l'Abbé Prévost »), *Histoire du chevalier des Grioux et de Manon Lescaut* (1731), Paris, Le François (Les phares), 1946.

²²⁴ G. Bachelard, *La flamme d'une chandelle*, Paris, PUF, 1961, p. 111.

²²⁵ J. Bouveresse, *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Paris, Raisons d'agir, 1999, p. 10 : « Schopenhauer dit de Hegel qu'à de nombreux endroits il met les mots et que lecteur doit mettre le sens. C'est aussi ce que font bon nombre de penseurs dont nous parlons. Mais on peut difficilement considérer cela comme normal et satisfaisant. »

faire —, c'est que nous pouvons chacun prendre à la suite le texte de l'autre et poursuivre ou reprendre sans hiatus. Ce qui constitue une magnifique expérience de travail en commun.

Le contexte est évidemment très différent avec AFL : la différence de position, d'expérience et de savoir est abyssale²²⁶. Je ne suis pas philosophe de formation. Mon *background* universitaire est d'une extrême maigreur. Il est visible que je ne maîtrise pas, à cette époque, le format académique dans lequel il est attendu que les données soient produites et commentées.

Quand bien même AFL juge, sur la base du document que j'ai produit pour le PHRC, que je suis « bien cortiqué » (selon son expression), je comprends qu'elle ne prévoit pas que j'aboutisse (ou que j'aboutisse seul) le rapport final du programme lorsqu'elle propose de m'adjoindre « une sorte de rédacteur en chef » en la personne d'une jeune philosophe qui cherche son sujet de thèse (je l'appellerai Brigitte dans la suite). La solution qui se dessine ainsi reconstitue plus ou moins le dispositif antérieur. Je n'y vois, dans le principe, que des avantages.

²²⁶ La carrière d'AFL est prototypique de ce qui peut se faire d'extrême dans le genre. L'Ecole normale supérieure et l'agrégation de philosophie (1961) ; quatre années d'enseignement et de recherche en logique et philosophie des sciences à Stanford, sanctionnées par un PhD (1971) ; puis, parallèlement à ses activités d'enseignement et de recherche en philosophie des sciences (Paris-XII et CNRS), des études de médecine (doctorat en médecine, 1978, puis CES en psychiatrie, 1984) et enfin le doctorat d'Etat de philosophie (doctorat ès lettres et sciences humaines, 1986). Professeure à Nanterre puis à Paris-I et, parallèlement, médecin spécialiste attachée à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil) en psychiatrie, AFL a été membre de l'Institut universitaire de France jusqu'à son élection au Collège de France en 2000 (Chaire de philosophie des sciences biologiques et médicales). Elle a été membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), de 1990 à 1998. Elle est membre du Conseil national des universités (section 72 « Epistémologie - Histoire des sciences »), et membre (1998), puis présidente du Conseil scientifique de l'Ecole normale supérieure. Elle est co-présidente, à partir de 1988, du DSMC (*Data and Safety Monitoring Committee*) d'essais cliniques internationaux sur le sida (essais Concorde, Alpha, Delta, Ad-hoc). Elle est membre de multiples sociétés savantes et du comité éditorial de nombreux journaux spécialisés en médecine et philosophie et en éthique biomédicale, membre correspondante de l'Académie des sciences et chevalière de la Légion d'honneur (1997). Parmi d'innombrables (c'est-à-dire plus de 150) publications, AFL est l'auteur de *L'homme bio-éthique : pour une déontologie de la recherche sur le vivant* (1985), qui est un classique du domaine. Parallèlement à ses fonctions de professeure au Collège de France, elle a continué jusqu'en 2003 à exercer la psychiatrie, une journée par semaine, sur le terrain de la réalité crue des urgences de l'hôpital Henri-Mondor.

Une nouvelle équipe

J'entreprends, parallèlement, de border la réalisation sur le terrain sociologique en m'assurant la collaboration de Séverine Mathieu, qui m'est présentée par une amie commune. SM, 35 ans, est agrégée de sciences sociales et docteur en sociologie ; elle enseigne la sociologie à la Faculté de médecine de Lille et connaît bien les questions de sociologie de la santé. Elle a de multiples activités, participe au « comité de lecture » de l'unité « documentaires » d'une chaîne de télévision et a longtemps donné de son temps à l'association AIDES. Sa présence dans le dispositif apporte beaucoup et rassure, je crois, aussi bien AFL que moi.

Une équipe d'une dizaine de personnes est bientôt recrutée pour les enquêtes et l'analyse. AFL a passé un message au séminaire de DEA qu'elle anime, qui fournit trois étudiantes de bon niveau en philo, dont deux (je les appellerai Marianne et Jacqueline) ont une double formation. SM amène une sociologue en fin de thèse, un ethnologue également en fin de thèse et un jeune linguiste. J'ai sollicité trois personnes : une philosophe de formation (je l'appellerai Monique dans la suite) que j'avais fait travailler dans l'édition, méticuleuse et qui rédige bien ; deux étudiants, l'un finissant Science Po et l'autre un DEA de lettres. (Ces collaborations sont, en principe, rémunérées en vacances ; Jacqueline, déjà enseignante par ailleurs, est seulement défrayée ; Monique, vu la charge de travail, est mensualisée sur quelques mois.)

Je réunis l'équipe le 7 avril 1999 dans une salle prêtée par la MIRE dans les locaux du ministère de la santé à Montparnasse. Nous avons bloqué une journée entière pour réaliser le programme de lancement : le matin, une présentation des guides d'entretiens et de la technique d'enquête que nous avons mise au point ; l'après-midi pour un entraînement pratique (nous nous passons chaque « questionnaire » les uns les autres, puis commentaires et discussions). SM et sa collègue sociologue animent cette journée de formation. J'interviens pour commenter ou préciser ; je suis dans mon rôle de responsable de programme. Tout cela est fait de manière assez formelle : les participants ont été prévenus par moi par fax à en-tête du programme ou par mail ; la réunion se tient dans des locaux officiels, un dossier contenant la « documentation de survie » (le minimum vital documentaire sur le sujet : le texte de la loi, l'avis 58 du CCNE, etc.) est remis à chaque participant... J'ai réservé à déjeuner dans un restaurant au chic un peu province. Tout se déroule dans une ambiance sérieuse et studieuse — comme un *training* professionnel bien préparé. Le train est lancé sur les bons rails et j'ai, à ce moment, un sentiment de certitude absolue quant à la bonne fin du programme.

Les tâches en souffrance, de décryptage et d'analyse des enregistrements d'entretiens de l'enquête auprès des promoteurs, sont attaquées dès février. Je travaille avec Brigitte, la jeune philosophe pressentie pour assurer la « rédaction en chef », à qui j'ai confié la tâche de décrypter et synthétiser les entretiens avec l'INSERM. Je réalise que malgré ses efforts nous n'arriverons pas à la précision et à la netteté requises. Trop d'éléments de contexte et d'expérience des choses lui manquent. Je ne retrouve pas les données importantes qui avaient marqué CL et dont nous avons abondamment parlé ensemble à chaud ; des détails tout à fait mineurs se trouvent en revanche surdimensionnés.

Le « syndrome Brigitte »

La difficulté qui apparaissait dans les échanges avec Brigitte était dans la réduction de l'indexicalité d'expressions telles que « éléments de contexte », « expérience des choses », « données importantes », « détails mineurs », « niveau souhaitable ». Comment préciser le référent de ces expressions de manière telle qu'on puisse les traduire d'abord en instructions opératoires puis, le cas échéant, en objections : « Voilà ce que c'est qu'une donnée importante... » ou « Ceci n'est pas une donnée importante puisque... » ? Chaque explication pouvait être questionnée et/ou mal comprise. Le désarroi de Brigitte s'exprima finalement par l'exhibition d'une méthode qui me disait sa totale bonne volonté en même temps que l'impasse dans laquelle nous étions : au bout de deux ou trois séances, Brigitte demanda si elle pouvait enregistrer mes commentaires et les corrections que je proposais sur son texte ; elle avait apporté un magnétophone et, recevant mon accord, enclencha la cassette. C'est moi qui me trouvais, à cet instant, plongé dans le désarroi, à saisir d'un coup ce que ce magnétophone signifiait du caractère obscur pour Brigitte de mes instructions — et de l'incongruité de ces séances de travail. Il fallait convenir entre nous que « ça ne colle pas » et s'en tenir là. Ce que nous fîmes finalement peu de temps après.

Des instructions vagues et efficace. — Dans mon premier métier de lexicographe, que j'ai pratiqué dans toutes les fonctions pendant douze ans, les choses étaient devenues assez simples. Je savais, sur un essai de quelques pages, détecter très sûrement le bon candidat. Le rédacteur déjà bon à cela, il s'améliorerait dans mes équipes ; le rédacteur qui n'est pas déjà bon à cela, l'expérience suggère qu'il n'y arrivera jamais quel que soit le temps qu'on passe à corriger et expliquer. Il n'y a pas de génie particulier à y arriver et pas de honte à ne pas y arriver. Les traducteurs et correc-

teurs-réviseurs entraînés, les « travailleurs de l'intersémiotique et du métalangage », y arrivent plus sûrement que les littérateurs (qui ont moins de distance avec la langue) et que, un peu paradoxalement, les linguistes (qui souvent ne savent pas écrire). Un bon rédacteur, c'est celui qui donne un texte dont le temps de reprise par le lexicographe-réviseur ou le rédacteur en chef n'excède pas 30 % du temps de rédaction initial²²⁷. Le bon texte, c'était celui fait dans la manière que j'avais définie en tant que responsable d'ouvrage. Le modèle était documenté par des exemples fournis aux candidats, accompagnant la « charte de rédaction » de l'ouvrage. Ces exemples étaient parfaitement opératoires pour les équipes qui travaillaient régulièrement avec moi ; sur la base des exemples, les rédacteurs savaient, avec un minimum de précisions complémentaires (alors même que la charte de rédaction d'un dictionnaire est un document abondamment détaillé), produire des textes reconnaissables par nous tous comme des applications correctes du modèle. Pour le bon candidat, les exemples fournis avaient de la même façon un caractère opératoire immédiat ; et cela se voyait tout de suite ; il restait seulement des défauts liés au manque de technique, d'expérience, mais le fond était là. Tout cela était à la fois *vague* et parfaitement *efficace*.

Le « syndrome Brigitte », c'est la situation inverse : les instructions sont à la fois *précises* — c'est-à-dire qu'on est conduit à y apporter sans fin des précisions supplémentaires — et *inefficaces*.

Je pouvais me dire que c'était du fait de Brigitte que les choses ne marchaient pas, et certainement Brigitte, très brillant sujet par ailleurs, n'était pas, dans ce contexte à la bonne place. Mais je voyais bien que je rencontrais des difficultés analogues avec la collègue sociologue de SM, qui s'était proposée de mettre au point le guide d'entretien « investigateurs » : au final, j'avais passé trois jours à faire moi-même, et un dimanche après-midi avec SM pour valider.

Mon analyse était que, quelle que soit mon expérience antérieure des enquêtes et la connaissance, acquise par imprégnation, du champ et des problématiques de la recherche sur l'être humain, il fallait que j'acquière la compétence à *faire faire* dans le domaine. De l'expérience d'avoir du métier, j'avais appris que cette compétence à *faire faire* repose sur un niveau élevé de *maîtrise du faire*. Je pouvais prévoir, sur cette base, que j'aurais du mal à faire écrire les synthèses d'enquête et le rapport final

²²⁷ Un réviseur doit pouvoir encadrer trois ou quatre rédacteurs.

dans la manière que je souhaitais, pour cette raison que je ne maîtrisais précisément ni la définition de cette manière et du résultat final à obtenir, ni les critères de *casting* des contributeurs éventuels. (Je ne savais pas encore que je finirais par écrire seul les synthèses et le rapport, et que là résiderait « l'initiation » à cette maîtrise qui me manquait.)

Je me suis, à partir de là, mis à travailler de manière systématique, sur les contenus et les méthodes, — et d'abord à labourer méthodiquement la littérature intéressant le programme, tâche qui revenait primitivement à CL. Sur le plan sociologique, j'ai vite compris à quel point je manquais de références précises que l'expérience pratique ne compense pas quand il faut, sur certains points, faire des choix ou justifier ou expliquer. Dans l'ensemble, j'étais à la peine, mais de plus en plus motivé et définitivement trop engagé (un psychanalyste préciserait : « narcissiquement ») pour me contenter que le programme soit formellement achevé et qu'on puisse dire seulement : « C'est pas terrible, mais enfin c'est fini... » L'importance que j'accordais — et à chaque échange davantage — à l'approbation d'AFL jouait aussi un rôle déterminant. C'est dans ces conditions, et dans cette logique d'apprentissage méthodique, que le passage par la case « université » s'est imposé. Ma première démarche fut de joindre sur ce sujet, au mois de juin 1999, mon camarade Jean-François Dégremont qui proposa de m'accueillir dans le DESS d'ethnométhodologie à la rentrée universitaire suivante.

Je n'éviterai pas, pour autant, la confrontation avec deux nouvelles manifestations du « syndrome Brigitte » à l'occasion, fin 1999 — début 2000, de la rédaction de la synthèse de l'enquête « promoteurs », que je confiais successivement à Jacqueline puis à Monique pour finalement me charger de l'écrire moi-même comme je décidais de le faire pour les autres parties.

Fin 1999, les terrains d'enquête étaient achevés ; l'ensemble des enregistrements étaient décryptés et pré-analysés en mars 2000. J'avais d'abord cru pouvoir achever les synthèses et le rapport avant les vacances. Ce n'est qu'au début de décembre que j'arrivais au bout. Il y eut peu d'événements de mars à décembre 2000, seulement du travail dont l'*account* ne trouve plus vraiment sa place dans une chronologie. J'en rends compte dans la suite, comme l'une des modalités du travail des membres du « village du programme ».

4. TRAVAIL DES MEMBRES ET PRODUCTION DES DONNÉES : ETHNOMÉTHODES DU « VILLAGE DU PROGRAMME »

Ce retour ethnométhodologique sur une enquête socio-ethnographique qui prétend incorporer des « éléments » d'ethnométhodologie n'a pas d'intérêt, me semble-t-il, si c'est pour montrer en quoi cette ethnométhodologie de terrain est *impure*. Elle l'est, à l'évidence, comme peut l'être toute construction méthodologique dès qu'elle se trouve en prise avec une situation « authentique », c'est-à-dire avec une situation qui n'est pas spécialement construite pour l'exemplification de la méthode.

Le fait intéressant, d'un point de vue ethnométhodologique, c'est la façon dont les membres du « village du programme » *produisent la situation* « enquête-sur-les-pratiques-et-conceptions-de-l'IRC ». La façon dont ils s'attachent également à construire, précisément, son caractère « authentique », sa catégorisation comme objet scientifique (sociologique) « réel » et comme « morceau » du monde social et politique, — ces caractéristiques venant contribuer au sentiment de « sécurité ontologique » (Giddens²²⁸) général.

Le « village du programme » est un village par principe plus ou moins éphémère : il se dissout avec l'achèvement de sa tâche. L'utilité pratique d'une description de ses façons de faire est sur deux plans principaux :

- Ce retour métadescriptionnel sur les conditions concrètes de production de l'enquête, complète l'information méthodologique donnée avec les résultats de l'enquête²²⁹ ;

- Je postule que l'exposé des conditions locales de production de ces données particulières contient des *enseignements*²³⁰, qu'il apporte des vues transposables à d'autres contextes d'enquête sociologique.

Accessoirement, ce retour métadescriptionnel pourra être vu par les ethnométhodologues comme exprimant la prise de distance d'avec les enga-

²²⁸ A. Giddens, *La constitution...*, *op. cit.*, p. 443, donne cette définition : « *Sécurité ontologique*. — Confiance que les mondes naturel et social sont tels qu'ils paraissent être, y compris les paramètres existentiels de base du soi et de l'identité sociale. »

²²⁹ *Rapport scientifique*, p. 22 sq, 33 sq, 89 sq et 135 sq.

²³⁰ C'est l'argument que développe B. Latour dans les premières lignes de son enquête rétrospective, commandée par la RATP, sur Aramis (*Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La découverte, 1992 ; p. 7), ce projet de métro automatique sur lequel la RATP et Matra travaillèrent plus de dix ans et qui fut arrêté en 1987 : « *Pouvons-nous déployer de bout en bout l'histoire tortueuse d'une technique de pointe afin de servir d'enseignement à ceux, ingénieurs, décideurs et usagers, qui tous les jours, vivent ou meurent de ces techniques ?* » [Souligné par moi.]

gements pratiques qui peuvent être les miens en tant que membre, d'une part du « village du programme », et, d'autre part, du « village de l'expérimentation médicale » (qui comprend des promoteurs, des investigateurs, des personnes-sujets, des acteurs administratifs, mais aussi des commentateurs juristes ou philosophes, des observateurs sociologues et d'autres sortes de membres encore).

(La capacité de prise de distance — qui suppose une adhésion préalable, à titre au moins « méthodologique » — d'avec les engagements pratiques qui peuvent être ceux que l'on a en tant que membre de n'importe quel village, y compris du village des ethnométhodologues, est une qualité requise pour être reçu dans le village des ethnométhodologues.)

Je m'intéresse ici au travail des membres de l'équipe de recherche au sens large (incluant PA et AFL) et particulièrement aux méthodes utilisées pour produire les comptes rendus d'entretiens et les analyser. Il y a naturellement toute une partie des méthodes effectives qui m'échappe ; le travail de décryptage des enregistrements, par exemple, est par définition un travail solitaire qui ne se prête pas à l'observation. En tout état de cause, il y a un univers « d'idiométhodes » — d'ethnométhodes tout à fait personnelles ou caractéristique d'un individu — qu'il ne m'intéresse pas véritablement de connaître, sauf à me situer, par exemple, dans le projet de construire une pédagogie *personnalisée* du décryptage et de l'analyse, auquel cas la description des idiométhodes de l'apprenant serait un préalable.

(J'ai choisi de ne pas rentrer non plus très avant dans l'observation des façons de conduire les entretiens : il existe une littérature immense sur le sujet et je ne crois pas que rien de véritablement spécifique puisse être observé et rapporté dans le cas de notre enquête. Par exemple, *toutes* les « fautes » qu'on peut commettre en situation ont été commises au moins une fois par l'un ou par l'autre, moi y compris.)

Il est important, en revanche, d'indiquer la façon dont le programme envisage *in fine*, c'est-à-dire au niveau du rapport scientifique, les « objets » dont il produit l'analyse.

Des « récits »

La notion de *récit* permet mieux que d'autres de ne pas perdre de vue la génétique complexe de la production qui se donne *in fine* à analyser. Les comptes rendus dont nous parlons sont ainsi des récits dont la personne interrogée n'est pas l'auteur unique ; ils sont le produit d'un travail du sens qui s'opère à plusieurs niveaux par plusieurs participants.

Le premier niveau réside dans le *questionnement* lui-même, dans le travail de problématisation, dont le guide d'entretien (ou le *questionnaire*, le cas échéant) est l'expression. Un deuxième niveau est constitué par la situation d'entretien elle-même, produit de l'interaction entre un enquêteur et un répondant, interaction structurée, thématiquement centrée, par le guide d'entretien. Sans même compter les étapes ultérieures d'interprétation des comptes rendus d'entretien, le décryptage et la pré-analyse eux-mêmes (« compte rendu primaire ») constituent déjà un troisième niveau.

Les récits sur lesquels s'appuie le rapport scientifique peuvent être vus comme le produit de l'expérience des répondants et du questionnement d'une équipe de recherche, — comme une *co-production*. On est loin d'une situation dans laquelle les faits et les gens parleraient « de soi-même ». Cette problématique est commune à toute matière sociologique, ethnographique ou psychosociologique rassemblée par enquête auprès des acteurs.

Production des comptes rendus primaires

Les entretiens sont enregistrés avec l'accord explicite de la personne interrogée. La bande magnétique est décryptée, généralement par un autre chercheur que l'enquêteur, pour donner le « compte rendu primaire ». Ce compte rendu est « synthétique », en ce sens qu'il *résume* l'entretien pour ne donner que les passages les plus significatifs du discours du répondant. La démarche, ici, est analogue à celle *classique* (au sens de « scolaire ») de la *contraction* de texte, — avec cette différence que la consigne est de citer très abondamment et que la structure et la thématique d'analyse sont données (« grille de compte rendu » suivant le guide d'entretien). En pratique, lorsque le questionnement est assez précis — comme c'est le cas dans notre enquête —, cette démarche est équivalente à celle qui procède avec l'étape intermédiaire du décryptage intégral. En cas de besoin, on est retourné aux enregistrements (ce qui est, en revanche, beaucoup plus lourd que de consulter l'archive du texte intégral de l'entretien).

Le contrôle des comptes rendus primaires se fait de manière empirique sur des critères intuitifs de *ressemblance* :

- par comparaison avec le souvenir de l'entretien (aidé des notes prises au cours ou à l'issue de l'entretien par l'enquêteur) — quand il a pu être donné à l'enquêteur de relire le compte rendu dressé par un autre ;
- et/ou par comparaison avec l'enregistrement.

Dans la pratique, ces contrôles ne sont pas faits sur chaque entretien. Un ou deux contrôles de ce type sont faits sur le ou les premiers entretiens de l'enquêteur, ce qui est suffisant pour évaluer, d'une part, l'enquêteur, et, d'autre part, le rédacteur de compte rendu.

La « grille de compte rendu »

La « grille de compte rendu » est donnée sous la forme d'un fichier Word (qui contient en outre les différents « styles »²³¹ utilisables pour « baliser » les composantes textuelles du compte rendu au fil de sa rédaction). Ses rubriques suivent d'assez près celles du guide d'entretien.

Le plus souvent, l'entretien s'est déroulé dans l'ordre des rubriques du guide d'entretien, mais pas toujours. Cela fait partie du principe de ce type d'entretiens « semi-directifs » de laisser les choses se faire si le répondant digresse ou saute d'un coup sur un thème qu'on avait prévu d'aborder plus tard ou autrement. Il est fréquent, en outre, qu'un thème soit pauvrement renseigné à l'endroit où on l'attend et davantage ailleurs, souvent simplement plus loin.

La grille « investigateurs » (la grille utilisée pour les comptes rendus d'entretiens avec des investigateurs), par exemple, se présente comme suit.

GRILLE DE COMPTE RENDU DES ENTRETIENS « INVESTIGATEURS »

- Signalétique
- Observations
- A. L'essai
- B. L'investigateur et la structure d'investigation
 - B.1. Parcours et motivation de l'investigateur
 - B.1.1. Rémunération
 - B.2. Composition et organisation de la structure d'investigation
 - B.3. Expérience et ancienneté
 - B.4. Formation spécifique
- C. La mise au point des documents d'IRC
 - C.1. Rédaction des documents destinés aux patients
 - C.2. Appréciation des documents d'IRC
- D. Solliciter les personnes
 - D.1. L'acte de sollicitation

²³¹ Les « styles », sous Microsoft Word, sont des balises « logico-typographiques » qui permettent d'identifier un objet textuel (par exemple : un titre, une citation, une note) et de lui attacher des attributs typographiques (telle police de caractère, par exemple) révisables.

- D.2. Les difficultés qu'on peut rencontrer...
 - D.3. Les critères du patient
 - D.4. Le refus du patient
 - E. Le recueil du consentement
 - E.1. La présentation au patient du formulaire de consentement
 - E.2. Le délai de réflexion
 - E.3. Un papier à faire signer
 - E.4. À quoi la signature engage
 - F. L'information préalable
 - F.1. Contenus de l'information
 - F.2. Modalités (oral/écrit)
 - F.3. Évaluation des besoins en information
 - F.3.1. Les patients prennent-ils le temps de lire les documents ?
 - F.3.2. Accès à la brochure investigateur
 - F.3.3. Niveau de connaissance par le patient participant de sa maladie
 - F.4. Les acteurs de l'information préalable
 - F.4.1. Rôle des associations de malades
 - F.5. La distinction soins/recherche
 - F.5.1. (Vue depuis l'investigateur)
 - F.5.2. (Représentation du point de vue du patient)
 - F.5.3. Présentation de la différence au patient
 - G. Relation avec la personne en cours d'essai
 - G.1. Dispositifs d'information en cours d'essai
 - G.2. Dispositif d'évaluation du consentement en cours d'essai
 - G.2.1. Doute sur le consentement
 - H. Clôture de l'essai
 - H.1. Les sorties d'essais du fait de la personne
 - H.2. Sorties d'essai du fait de l'investigateur
 - H.3. Information sur les résultats de l'essai
 - I. Divers
 - I.1. Participation à un essai et modification du rapport à sa maladie
 - I.2. Participation et pratique de soignant/rapport avec les patients
 - I.3. Bonnes et mauvaises pratiques
 - I.4. Autre
-

La rédaction des comptes rendus primaires

La rédaction des comptes rendus primaires fait l'objet d'*instructions* données par PA et SM, d'abord oralement, puis par écrit. La note aux auteurs de comptes rendus que je reproduis ci-dessous est déjà le produit d'une succession d'ajustements correctifs : ajustement d'abord, à la réaction des rédacteurs aux instructions orales ; ajustement ensuite et surtout, aux premiers comptes rendus qui arrivent.

NOTE À L'ATTENTION DES RÉDACTEURS DE COMPTES RENDUS

12 juillet 1999 + 18 août 1999

Attn. Auteurs de comptes rendus.

Ci-joint un exemple de compte rendu bien dans la manière de ce que je souhaite (fichier INV exemple1). [18/8/99] Voir également le fichier joint 'INV exemple2' qui correspond à une démarche de compte rendu de type "résumé", — sans analyse, mais apportant une information riche, pertinente et particulièrement aisée à exploiter. La matière est essentiellement constituée de verbatim. Les citations sont bien choisies, et adressées dans les bonnes rubriques. *C'est la prestation de base attendue des auteurs de comptes rendus.*

Noter

- Distinguer soigneusement le registre du compte rendu et celui du commentaire. Passer les gloses — précédées des initiales du commentateur — entre crochets.

N.B. Pas d'obstacle à déclarer sa subjectivité. (Le vrai piège, c'est la subjectivité non reconnue qui agit à l'insu de l'auteur du compte rendu ; ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est d'attribuer ses propres impressions au répondant.)

- Citer le plus souvent possible (utiliser le style Verbatim de la feuille de style Word du fichier modèle joint).

- Distinguer également entre "le réel" et le *récit* du réel par le répondant (i.e. ne pas oublier, pour l'analyse, que notre matériau est un récit de situations pas ces situations elles-mêmes ; que ce récit nous renseigne sur des représentations des choses avant les choses elles-mêmes).

- *Représentation de la personne.* Porter une attention particulière à ce qui se dit — directement ou incidemment — des "acteurs" du système, des personnes se prêtant à la recherche, en particulier.

N.B. Les représentations de la personne dans le discours des investigateurs sont l'un des points clés de l'analyse : la personne apparaît-elle (est-elle "parlée") comme un patient, comme un partenaire, comme du matériel de laboratoire, comme un cobaye, comme un animal domestique, comme un frère ou une sœur, comme un casse-pieds, comme un ami à qui on veut du bien, comme un fournisseur, etc. (la liste n'est absolument pas limitative et plusieurs figures coexistent souvent dans le même entretien). *Créer une rubrique "Représentation de la personne" (style Titre 4) en fin de compte rendu, avant la conclusion, pour synthétiser les éléments sur ce point.*

- Dans le même ordre d'idée, avoir à l'esprit les grandes distinctions qui sont à la base de notre approche : juridique *vs* éthique ; acte de soin *vs* acte de recherche. (Cf. sur ces points le descriptif du programme.)

- Conclusion du compte rendu : peut être plus ou moins développée.

Forme et instruments de mise en forme

Ne pas interpoler les réponses dans le fichier même du guide d'entretien.

Utiliser le fichier modèle ci-joint (fichier MOD-INVESTIG).

RAPPEL : Le traitement de texte de référence pour nos échanges est Microsoft Word dans la version 6.0. (Si l'on dispose d'une version plus récente, générer un fichier 6.0 par la commande Enregistrer sous... du menu Fichier...)

Fichier modèle joint

"MOD-INVESTIG" est un fichier en format "modèle" de Word : à l'ouverture par double clic de souris, il génère un fichier vierge sans nom ("Sans titre" en terminologie MacOS), mais contenant tous les "styles" requis.

Rubriquage

Utiliser les titres de rubrique du guide d'entretien (voir fichier d'exemple), de A à I. Dans le fichier d'exemple, l'auteur du compte rendu crée une rubrique spécifique (non numérotée, mais balisée en style Titre 4) pour la distinction soin/recherche : cette option est correcte : nous avons fait le choix — pour des raisons de stratégie d'entretien — de ne pas aborder le sujet trop frontalement dans l'entretien, mais c'est bien l'un des thèmes essentiels du compte rendu.

Signalétique, commentaires de l'enquêteur.

Remonter ces informations en tête du compte rendu.

"Balisage logique" du compte rendu

Utiliser :

- Style "Titre 4" pour les titres de rubriques
- Style "Titre 5" pour les inter
- Style "Normal" (style par défaut) pour le texte courant
- Style "Verbatim" pour les citations (ne pas hésiter à créer un paragraphe Verbatim en incise dans une phrase [18/8/99] *i.e.* : la phrase commence en paragraphe style Normal ; à la ligne, la citation est formatée en paragraphe style Verbatim ; la phrase se poursuit à la ligne, en paragraphe style Normal).

Plan du compte rendu

Placer en tête du fichier une table des matières paginée qui doit être obtenue automatiquement par les commandes idoines de Word (Insère... Table des matières..., options 'plan' + 'tous niveaux' + 'pagination') — ce qui permet de vérifier la structure du compte rendu.

P.A.

La double date de cette note (12/7 et 18/8) donne la trace d'une difficulté qui survient avec un certain type de comptes rendus. Très vite, en effet, deux méthodes de compte rendu se concurrencent qui expriment deux façons différentes d'envisager la notion même de compte rendu d'entretien.

– La première fait un commentaire serré de l'entretien, à la manière d'un commentaire de texte et avec les ressources rhétoriques propres à cet exercice, et notamment, des citations abondantes « à l'appui » de l'analyse ; cela donne une interprétation dont la pertinence est totalement dépendante des critères du rédacteur. Monique, la philosophe méticuleuse que j'avais fait travailler dans l'édition, amène l'exercice le plus loin dans cette voie.

– La seconde se contente de donner *verbatim* des éléments de l'entretien qui se rapportent aux rubriques de la grille ; la question de la pertinence du compte rendu se limite à la pertinence du choix des extraits cités et, à un autre niveau, à la pertinence de la grille, du guide d'entretien, etc.

Il apparaît assez vite que la première façon pose plus de problèmes qu'elle n'en résout et que les commentaires, longs à produire pour leur rédacteur, font *écran* au contenu de l'entretien. Ce que la seconde façon

aide à clarifier, c'est que la rédaction des comptes rendus primaires et l'analyse des entretiens en vue d'une synthèse par terrain d'enquête gagnent à être distinguées. Au point que, lorsque je reprendrai la matière pour rédiger les synthèses terrain par terrain, la première tâche devra consister à établir une édition des comptes rendus d'entretiens débarrassée des gloses interprétatives qu'ils contiennent.

L'instruction qui commande de « distinguer soigneusement le registre du compte rendu et celui du commentaire » et de « passer les gloses — précédées des initiales du commentateur — entre crochets » ou entre parenthèses, est globalement bien respectée.

Ce « parenthésage de soi », qui n'est pas un suspens de la subjectivité mais un lieu spécifique pour l'exprimer, distinct *formellement* de la parole du répondant, — ce parenthésage est une ethnométhode caractéristique du « village du programme ».

Ce qui s'exprime dans les parenthèses peut être vu comme relevant à son tour d'ethnométhodes herméneutiques ou sémiotiques — par exemple : l'imputation, la reformulation, l'utilisation de propos tenus ultérieurement pour comprendre ceux dont on parle actuellement, etc.

Tout est dans la parenthèse...

Les parties entre crochets ou entre parenthèses, sont ainsi riches de *renseignements* sur les procédures d'interprétation utilisées par les rédacteurs. Leur analyse — et déjà le simple fait de les documenter — est riche également d'*enseignements* dans la perspective des instructions qu'il conviendra de donner aux membres des « villages de programmes » que je me prépare à constituer pour d'autres enquêtes. Je me limite ici, pour illustrer, à trois exemples utiles dans cette perspective.

« Faire écran » ou l'ethnométhode du « membre-interprète ».

Ce que j'appelle « faire écran », « gloses interprétatives », « pertinence dépendant des critères du rédacteur », peut être illustré par l'extrait suivant d'un compte rendu dans la version originale de Monique.

COMPTE RENDU PAR MONIQUE DE L'ENTRETIEN AVEC RICHARD (53 ANS,
INVESTIGATEUR EN VILLE, GYNÉCO)

...

D. 2 Les difficultés éventuelles

Pour l'investigateur :

[Quand une patiente se dit :] « Ça y est, il m'utilise, je suis un cobaye »... Ça m'est arrivé d'enclencher le départ définitif de patientes. Mais je trouve ça plutôt positif. Parce que si elles raisonnent comme ça, j'aurai la chance de ne plus

avoir une emmerdeuse en face de moi (sic). Si nous de notre côté on est loyal et si le patient est tordu, eh bien, qu'il soit tordu, mais avec d'autres ! C'est important la confiance dans ce domaine. [...] Parfois on a des difficultés, mais par rebonds. La patiente accepte de bonne grâce et il y a parfois des sorties d'étude parce qu'apparaît, soit le veto d'un conjoint, soit les conseils bienveillants d'une copine, voire ce que la patiente peut glaner dans les médias.

[Commentaire de Monique entre crochets]. [Le répondant vit les réticences des patientes comme une remise en cause de sa bienveillance : il sollicite des patientes de longue date. Douter de la bienveillance de son médecin ne ferait donc pas partie des droits du patient ? Ce serait le fait d'un individu « tordu » ? Je me demande comment, dans ce contexte relationnel, la patiente peut oser poser des questions sur le protocole... Or le répondant fera plus tard valoir que ce qui différencie un inclus d'un cobaye, c'est qu'on l'informe et qu'on lui demande son avis... Observons néanmoins que si des patientes peuvent dire « ça y est, il m'utilise... », c'est que la situation de recherche a été rendue manifeste par l'investigateur. Infantilisation des patientes : elles seraient susceptibles de se plier au « veto » de leur conjoint, elles seraient influençables au point de consentir sans réfléchir puis de se rétracter en vertu des « conseils » de copines ou de ce qu'elles « glanent » (dépréciatif) dans les médias.]

Ce que j'appelle « faire écran » s'appelle, dans le langage de Monique « faire l'analyse ». Il n'y a pas d'ironie dans mon propos : ce point est important parce qu'il existe d'autres façons, propres à d'autres rédacteurs, d'appeler et de faire ce que j'appelle moi « faire écran ».

Par exemple, Pierre, le jeune linguiste, renseigne la grille de compte rendu comme on répond à un questionnaire, à partir de ce que le répondant a pu dire, en « synthétisant ». Les formulations ne sont pas celles du répondant : Pierre, dont les entretiens sont, par ailleurs, plutôt bien conduits, répond pour le répondant à la grille de compte rendu. Les rubriques sont renseignées par des formulations telles que : « Oui » ou « Important » ou « Il ne veut pas ». Il met le plus nettement à jour l'ethnométhode qui peut s'appeler « faire écran » ou « faire l'analyse » ou « parler pour » ou « synthétiser », mais qui consiste fondamentalement à tenir un discours de « membre-interprète » — interprète de la « langue étrangère » que parlent les répondants, alors que c'est cette « langue » même que nous voulons documenter et apprendre.

Pierre et Monique utilisent des méthodes différentes. La façon de procéder de Monique n'est pas destructrice de données : elle ajoute des commentaires qui peuvent être retirés par la suite. La façon de Pierre est évidemment plus problématique d'un point de vue pratique (il a fallu

refaire le travail à partir des enregistrements²³²). Le point commun est qu'ils se saisissent d'une même ethnométhode — appelons-la « l'ethnométhode du membre-interprète » — qui appartient à « l'attitude naturelle » en sociologie (et, pareillement, en psychologie, ethnologie, psychosociologie, etc.). L'attitude naturelle est naturellement anti-descriptiviste : elle n'identifie pas le niveau de « la description pour la description » avec les règles propres par lesquelles une discipline constitue ce niveau (et se constitue elle-même, de ce fait, en discipline). La connaissance que produit « l'ethnométhode du membre-interprète » est crédible et efficace dans le monde naturel, mais pas dans le monde scientifique. Non pas que l'une soit moins « objective » que l'autre, mais parce que *l'objet* n'est pas le même. Former, en tant que membre, un « jugement de membre » efficace, et rendre compte de ces jugements en tant qu'observateur sont deux exercices distincts. On ne s'intéresse pas aux mêmes choses et on ne vise pas les mêmes fins ; la posture est différente.

L'« imputation transitive ».

Il est habituel que nous formions un jugement sur quelqu'un que nous « connaissons » *seulement par ce qu'en dit quelqu'un d'autre*. Mon premier mouvement, lorsqu'une personne amie me parle de ses déboires avec un ex-conjoint que je n'ai jamais rencontré, c'est d'avoir de lui plutôt mauvaise opinion. Et il s'est certainement produit que, emporté par mon sentiment de sympathie pour la personne amie, je *rapporte* à un proche ce que l'ex-conjoint a fait, et que je commente son *comportement* et ses *motifs* comme si j'avais moi-même été en relation avec lui. Je parle en réalité de quelqu'un avec qui je suis en relation fantasmagique à travers la fantasmagique propre d'une autre personne. C'est ce mécanisme où le sentiment de savoir tient lieu de savoir, par lequel j'impute des comportements et des motifs à autrui que je ne connais que de la réputation qui lui est faite, que j'appelle « imputation transitive ». (C'est un mécanisme de ce genre qui est à la base des rumeurs.) L'extrait de compte rendu suivant, dans sa version originale, fournit une illustration.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC ROBERT
(43 ans, protocolisé à l'hôpital, en cancérologie)

²³² Il faut relever que, en pratique, la rédaction de ces commentaires a un coût : coût de la peine du rédacteur ; coût financier pour le programme *in fine*. Les comptes rendus de Monique étaient payés plus chers que ceux d'autres contributeurs en raison de leur caractère « plus détaillé » ; quoi qu'il en soit, le temps supplémentaire passé, si le travail était payé non à la tâche mais au temps, se retrouve en coût.

...Robert, à la question de savoir si le prélèvement lui semble vraiment nécessaire, répond oui, qu'ils en ont besoin pour surveiller son taux de globules blancs et rouges mais ajoute :

— Moi je ne suis pas soumis à la cinétique dans cet essai-là, c'est-à-dire qu'on ne me fait pas les quatre prélèvements journaliers pendant l'hospitalisation. Ça n'a pas d'intérêt pour le malade. [...] C'est mon médecin qui a estimé que compte tenu de mon réseau veineux, ce n'était pas la peine de me faire ça en plus. Et il m'a bien précisé : « Ça n'a un intérêt que pour la recherche et pas pour vous. » [Robert, 43 ans, prot. par l'hôpital, en cancérologie]

[*Commentaire dur rédacteur, entre crochets*] [L'investigateur semble considérer que l'objectif premier du protocole de recherche, c'est le soin, le bien du patient, puisqu'il sacrifie ce qui appartient en propre à la recherche quand cela nuit à la santé, ou au bien-être, de la personne.]

Le rédacteur impute ici à l'investigateur une attitude qu'il infère (« *puisque...* ») d'actes eux-mêmes inférés du récit du patient. Le rédacteur rend compte de la vie propre de l'investigateur qu'il ne connaît que par la rumeur du patient : l'investigateur est le sujet de « *semble* », et c'est lui qui « *sacrifie* ». Du compte rendu du point de vue du *patient-sujet*, on est passé au compte rendu du point de vue du *rédacteur* sur le point de vue de *l'investigateur*, tel que ce point de vue est *fantasmé par le rédacteur*.

La résistance au non-sens (un double ajustement).

Notre question sur le point de savoir s'il est prévu par les patients-sujets qu'ils seront, après l'essai, informés du résultat scientifique global de l'étude à laquelle ils auront participé, n'est pas toujours comprise : il se produit ainsi que la personne interrogée fait une première réponse qui porte sur les résultats de l'essai pour elle ou sur ses « résultats (d'analyses biologiques) » *personnels* (et non pas sur le résultat scientifique global) ; après rectification de l'enquêteur, une nouvelle réponse est apportée, mais alors seulement « pour la forme ».

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC LAMIA

— Je pense qu'il me dira mes résultats.

[Confusion entre résultats personnels et résultats globaux de l'essai. N'a pas ses résultats d'examens et estime que c'est normal : « Je ne paie pas. » Néanmoins aimerait bien avoir ses résultats. Après distinction entre résultats personnels et résultats globaux de l'essai :]

– Oui, quand même, ça m'intéresse.

Le rédacteur du compte rendu identifie bien la confusion, mais il voit malgré tout du « désir de connaître » dans l'absence d'intérêt que Lamia manifeste doublement : elle ne comprend d'abord pas la question dans le sens que lui prête l'enquêteur ; après rectification de tir laborieuse par l'enquêteur, elle indique gentiment que ça l'intéresse « *quand même* ». Je lis les commentaires entre crochets comme une résistance du rédacteur à l'idée que la question puisse n'avoir pas de sens pour le patient-sujet, après que le répondant a charitablement amorti l'expression que la question est totalement « hors sujet » pour lui. Une double procédure d'ajustement, en quelque sorte.

La rédaction des synthèses et du rapport scientifique

Le premier terrain à avoir été achevé est celui de l'enquête auprès des promoteurs. En juin 1999, on dispose de la quasi-totalité des comptes rendus d'entretiens. L'idée, à ce moment, est d'organiser la production du rapport final du programme en deux temps correspondant à deux niveaux d'achèvement : d'abord, une synthèse de chaque terrain, puis une synthèse générale comprenant les recommandations politiques visées. Dans cette logique, le rapport final aurait pris la forme d'un ensemble de contributions coordonnées, chapeauté par une longue synthèse introductive. Les parties du rapport, ainsi identifiables, auraient pu être signées par chaque contributeur responsable d'une synthèse. Personne ne se représente alors plus précisément le résultat final, mais la perspective de la signature est un enjeu important pour les contributeurs pressentis.

La synthèse « promoteurs »

Le sort de la synthèse « promoteurs » est, me semble-t-il, caractéristique du « syndrome Brigitte » (des instructions *précises* et *inefficaces* parce qu'on n'est pas « sur la même longueur d'onde » *versus* des instructions *vagues* et *efficaces* qui ont cours quand on est « en phase »). Il illustre éga-

lement la définition progressive des objectifs qualitatifs à partir et en contrepoint de la compréhension pratique de ces objectifs (et des réalisations qui en découlent) par les membres de l'équipe de recherche.

Le soin d'établir cette synthèse est d'abord confié par PA à Jacqueline en juillet 1999. Jacqueline, qui prépare un DEA de philo avec AFL, a une formation en « sciences de gestion » et connaît le monde industriel ; elle enseigne cette matière dans une université du sud de la France depuis de nombreuses années. Les difficultés qu'avaient rencontrées plusieurs rédacteurs de comptes rendus, par défaut d'expérience directe, à noter tout ce qui relevait de déterminations liées à la culture industrielle (le fonctionnement d'un service d'assurance qualité, par exemple, et la notion de qualité qui en découle) incitaient à lui confier cette partie. Mais il y a, apparemment, malentendu sur les objectifs de la synthèse, sur le niveau de précision et sur le niveau de consistance méthodologique requis. AFL et PA sont d'accord pour juger que le document que Jacqueline apporte en octobre est « insuffisant ». Deux séances de travail sont organisées auxquelles participent PA, AFL et Jacqueline, pour tenter de se mettre d'accord sur les objectifs d'une reprise de son document par Jacqueline. Je propose d'adjoindre Monique à Jacqueline, c'est-à-dire, en quelque sorte, la méticulosité à l'expérience. La démarche échoue, Jacqueline se retire et Monique hérite finalement du bébé.

La composante « posturale ».

Je ne sais pas, à cette époque, identifier nettement la composante « posturale » parmi les qualités requises pour conduire le travail de *description* sociologique au sens où je l'entends. Je ne soupçonne pas, en particulier, que la « position d'indifférence méthodologique », la « suspension du jugement mondain », le « dépassement de l'attitude naturelle », ne se commandent pas comme une opération intellectuelle ordinaire ; qu'il y a des personnalités qui y parviennent plus facilement/difficilement, plus rapidement/lentement que d'autres ; que certains, quoi qu'on fasse, n'y arriveront probablement pas dans le contexte et dans l'horizon de temps d'une entreprise comme le programme. Je ne sais donc pas anticiper (par des recommandations particulières ou, plus sûrement, en ne lui confiant pas ce travail) les problèmes insurmontables que rencontrera Monique.

En fait, Monique produit une analyse à partir d'une position qui est strictement celle qu'elle montre dans ses comptes rendus d'entretiens. Le problème n'est pas avec le contenu axiologique ou idéologique de ses opinions, mais avec l'incapacité dans laquelle elle se trouve d'adopter méthodologiquement une position désimpliquée. Le militantisme pro-

patient est ici ruineux non pas parce que la cause est mauvaise, mais parce que le sentiment fait mauvais ménage avec l'établissement des factuelités. En particulier, il est très difficile, d'un tel point de vue, d'entrer dans la rationalité²³³ des autres acteurs, de saisir les bonnes raisons qu'ils ont de faire ce qu'ils font.

Une note méthodologique pour la rédaction des synthèses.

Les premiers éléments rédigés que je reçois poussent à formaliser les instructions données, sous la forme d'une note méthodologique. Cette note servira, en pratique, de charte d'analyse et de rédaction des synthèses et du rapport final. En ce sens, c'est le document programmatique réellement central pour l'élaboration des descriptions et des analyses du rapport final. Il m'a paru utile de la citer ici presque entièrement.

²³³ « Rationalité » n'est pas pris ici dans le sens garfinkelien, mais dans l'acception devenue classique en sociologie de « l'agir orienté par l'acteur vers les fins qu'il se propose » (que ces fins soient « raisonnables », « sensées », ou pas).

NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LA RÉDACTION DES SYNTHÈSES
(février 2000)

A propos de la synthèse promoteurs

Je réagis au document "promoteurs" du lundi 31/01 [2000] — sans négliger qu'il s'agit d'un "état E" d'un document en cours de rédaction.

Il ne faut pas qu'il y ait de malentendu sur le statut de la synthèse promoteurs.

On n'attend pas une monographie, mais une synthèse de ce que nous disent les entretiens sur les pratiques des promoteurs en matière de *formation* des dispositifs d'IRC, dispositifs dont nous savons qu'*ils ne les mettent pas en œuvre eux-mêmes*.

Au-delà des pratiques, les entretiens renseignent sur les *représentations* que se font les promoteurs de la mise en œuvre des dispositifs ; ces représentations nous intéressent en tant qu'elles ont une efficacité dans les processus pratiques qui sont dans la sphère du promoteur.

Ce n'est pas auprès des promoteurs que nous recueillons nos renseignements sur la mise en œuvre. Tout ce qui est pris des promoteurs pour un *renseignement* sur les pratiques des investigateurs ou des patients est hors sujet. Par exemple, on ne peut, sur la base des entretiens promoteur, rien "estimer de la difficulté à dire aux personnes en quoi consiste la différence entre un protocole de soin [et un protocole de recherche]", etc. [...] Il s'agit de comprendre, en revanche, que *les personnes-sujets dans l'expérimentation ne sont pas les vrais destinataires des documents d'IRC que rédigent les promoteurs*. (Disant cela, on sait qu'on va trouver immédiatement un contre-exemple qui est le CEA. C'est bien le point : on ne peut pas mélanger des types de promoteurs qui sont dans des situations aussi différentes que le promoteur-investigateur CEA et *le promoteur industriel qui ne voit jamais les sujets et qui ne leur parle pas*.)

La synthèse promoteur est un travail de *description* et d'analyse de la *rationalité dans laquelle opèrent les promoteurs*. Il faut à ce stade réduire l'élan interprétatif à ce qui est nécessaire strictement à l'exposé du détail de cette rationalité. La synthèse promoteur n'est pas une glose à partir des entretiens promoteurs. (La glose viendra plus tard et ailleurs, avec en main l'information sur chacun des groupes d'acteurs qui participent au phénomène que nous étudions : notre approche est *phénoménologique, empirique et systématique*.)

Je veux dire :

- il est possible que les promoteurs que nous avons interrogés « opposent » dans leurs représentations le promoteur comme « homme de loi » et l'investigateur comme « homme de terrain » ; et si cela a une incidence sur le processus de rédaction des docs [d'IRC], il faut le relever ;
- il est impossible d'inférer depuis les entretiens promoteurs qu'une telle opposition existe « en réalité » ou qu'il y ait une raison quelconque de la penser.

J'apporte les précisions suivantes sur les points de méthode.

- 1) Notre objet, ce que nous cherchons à connaître, c'est la rationalité dans laquelle opère spécifiquement *chaque* catégorie d'acteurs pour former et mettre en œuvre les dispositifs d'IRC.
- 2) Bien qu'instituée par la loi, la catégorie "promoteurs" ne constitue pas une catégorie homogène. C'est pour cela que nous avons distingué *plusieurs types* de promoteurs

dès le plan d'enquête. — Ces catégories d'acteurs n'existent pas "en soi". Nos catégories sont des hypothèses de terrain. Elles doivent être critiquées au stade de l'analyse et : soit utilisées ; soit abandonnées ; soit transmuées en d'autres catégories. Dans tous les cas, il faut dire pourquoi. [...]

3) Point fondamental : il faut s'entendre sur ce qu'on appelle "représentation".

a) Il s'agit de la façon dont les acteurs se représentent le monde (et non pas la façon dont nous nous représentons les acteurs et/ou leurs représentations) ;

b) Les représentations sont des représentations de qqch — ce qqch qui est représenté devant être dit nettement (et "représentation de" ne signifie pas seulement "à propos de") ;

c) L'identification des représentations des acteurs n'est pas une fin en soi ; les représentations des acteurs ne nous intéressent qu'en tant qu'elles sont corrélables à des actions pratiques intéressant la formation et la mise en œuvre des dispositifs d'IRC ;

d) En conséquence : toutes les représentations des acteurs ne nous intéressent pas et lorsque l'on relève que qqch est représenté, il faut dire à quelles actions pratiques cela est (plus ou moins directement) corrélé.

4) AFL voit notre démarche comme exemplaire de ce que *pourrait* être une "phénoménologie empirique" ; je suis profondément d'accord avec cela — qui implique au moins deux choses : a) l'exercice de nos facultés de suspension du jugement ; b) l'ambition d'atteindre à l'essentiel (le phénomène abstrait de ses accidents) par le jeu des variations et réductions — dans un processus informé par l'*empirie*.

Sur le a), cela signifie concrètement qu'il faut se projeter en pensée dans la peau, les intérêts et la logique des acteurs — non pas pour savoir s'ils ont raison ou tort, mais pour faire (autant qu'il est possible) l'expérience d'être ces acteurs et comprendre leur point de vue. (Bourdieu ne dit rien d'autre dans *Misère...* cf. chapitre-postface « Comprendre » [234].)

6) La façon dont nous pouvons apprécier que les choses *devraient être* est sans importance à ce stade de la description. Cette appréciation ne doit pas être confondue — i.e. pas mélangée — avec le récit de la façon dont les choses sont. Chasser les présentations du type : "On pourrait s'attendre à ce que ce soit comme ceci, mais ils font plutôt comme cela", sauf si c'est pour mettre en évidence une croyance des promoteurs.

7) Plus généralement : on ne critique pas la rationalité d'un groupe d'acteurs du point de vue de la rationalité d'un autre groupe d'acteurs — fût-il l'acteur législatif. (Ce serait se confondre de manière définitive — sans retour possible — avec l'objet que nous étudions, ce serait se faire consommer par lui.) Evacuer particulièrement toute référence au point de vue de l'éthique sur les choses. On ne peut pas non plus critiquer (analyser) la position ou les pratiques des acteurs en fonction de l'idée qu'on se fait de la façon dont les choses pourraient ou devraient être. En réalité, à ce stade, on décrit = on montre comment les promoteurs voient le monde — et on ne juge pas.

8) Que les promoteurs aient raison ou tort est un jugement qui ne nous intéresse pas ; que les difficultés ou impossibilités qu'ils déclarent soient imaginaires ou "réelles" est un jugement qui ne nous intéresse pas. Qu'il paraisse raisonnable ou rationnel que les investigateurs soient impliqués dans la rédaction des docs d'IRC est un jugement qui ne nous intéresse pas ; qu'on estime que le promoteur serait fondé à

²³⁴ Bourdieu P., *La misère du monde* (1993). Paris, Le Seuil (Points 466), 1998, (« Comprendre » [exposé méthodologique], p. 1389-1424).

considérer le point de vue de l'investigateur comme plus renseigné que le sien est un jugement qui ne nous intéresse pas ; etc.

9) Chasser les conditionnels et autres formes de prudence rhétorique : appeler un chat un chat ; dans les cas où l'on ne saurait se passer de ces formes, c'est qu'on est dans une induction incertaine (ou indistincte) qu'il faut séparer du reste dans un (sous-) chapitre "hypothèses d'explication". Chasser également les "bien entendu" et les "naturellement" lorsqu'ils réfèrent à un "allant de soi" des observateurs que nous sommes ou des lecteurs à qui nous nous adressons : on est là pour montrer précisément que ce qui va de soi pour les uns ne va pas de soi pour les autres.

D'autres documents et échanges ont lieu sur les questions de méthode, avec ou à propos de Monique, auxquels SM prend part. Je cherche, pour Monique, les instructions « structurantes », celles qui, lorsqu'on les suit obligent à une certaine posture. Par exemple, s'interdire de « faire parler les choses », pour obliger à « faire parler les gens ».

« S'interdire de faire parler les choses » : une instruction « structurante ».

Il semble que cette méthode simple ait une portée pratique transposable à toute démarche d'enquête basée sur des témoignages d'acteurs. Il s'agit de s'interdire les formulations dans lesquelles les choses sont des sujets grammaticaux d'actions opérées par les agents.

Prenons, par exemple : « D'ordinaire, la rédaction suit une trame... » ; « L'élaboration des documents types comporte donc... » ; « Lorsqu'il s'agit de protocoles internationaux, les documents peuvent... » ; « Les documents qui émanent de... sont... » ; « L'exhaustivité, telle du moins que la pratiquent les Américains... », etc.

Je demande à Monique d'éliminer systématiquement ces formulations au profit d'énoncés dont le sujet grammatical est le « témoin situé ». Soit : « Dans tel labo, le rédacteur utilise une trame dont il dit que... » ; « Dans tel labo, lorsque le répondant élabore des documents types il peut donc... » « Dans tel labo, le répondant nous indique que l'exhaustivité telle qu'il nous dit que les Américains la pratiquent... », etc.

On a, à suivre cette méthode, de meilleures chances de ne pas perdre le fil qui est de rendre compte du *point de vue des agents* et non pas du *point de vue de l'observateur sur les choses*. De meilleures chances de repérer les inférences, généralisations et interprétations qui sollicitent les données.

Quoi qu'il en soit, et comme je me représente maintenant que cela était à peu près inévitable, le « syndrome Brigitte » faisant son œuvre, la situation devient rapidement sans issue : plus je précise, moins nous nous comprenons. Je retire donc la synthèse « promoteur » à Monique. J'assurerai seul la rédaction de cette partie et, finalement, de l'ensemble.

Il y a évidemment un coût à ces ratages : coût financier, mais aussi psychologique et relationnel. Rien de tout cela n'est facile. AFL m'invite à m'interroger sur les raisons pour lesquelles l'avancement du programme paraît « semer la frustration²³⁵ ». Nous sommes en février 2000, le programme a pris un retard considérable sur les plannings les plus pessimistes que j'avais annoncés. La soudure financière avec les fonds du PHRC dont on attend toujours le déblocage effectif devient problématique.

Parallèlement, plusieurs influences se conjuguent qui participent à la formation de ma décision de basculer de manière plus ou moins complète dans le travail de recherche. La participation au DESS, notamment, m'ouvre des horizons mentaux et intellectuels nouveaux et déplace mes centres d'intérêt. Les échanges avec AFL et SM, à des titres différents, sont déterminants. Je prépare la mise en sommeil de Nx et, en avril, j'intègre l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) qui me rémunérera comme chargé d'étude sur les fonds du PHRC.

La « matière première » (les comptes rendus d'entretiens) est à disposition. SM accepte de donner encore de son temps pour « border », en tant que de besoin, la rédaction des synthèses et du rapport final qu'il est décidé que je réaliserai. J'attaque sur cette base les synthèses, dans l'ordre des enquêtes : promoteurs, investigateurs, personnes-sujets.

Procédures pratiques pour la rédaction du rapport final

Pour la rédaction des synthèses et du rapport final, je m'applique à suivre de très près les instructions que j'avais établies à l'attention de Jacqueline et Monique.

La difficulté principale tient à l'exigence de précision qu'impose la position descriptiviste que je défends : impossible de « sauter aux conclusions » ; il faut labourer et organiser avec constance et méthode les données recueillies — le discours des répondants — ; considérer ces données comme valant par elles-mêmes, aimer leurs détails bien plus que le commentaire ; ensuite seulement, inférer *avec mesure* au-delà de ce que permet la « compétence de membre » utilisée pour comprendre ce que les répondants nous ont dit. Mais je m'estime largement payé de ma peine à mesure que le sens, surgissant des « détails », vient contredire ou invalider des intuitions premières. (Par exemple, sur la question de

²³⁵ *Journal*, s.d.

l'apparente antinomie entre préoccupation pour soi et altruisme dans le cas des patients-sujets²³⁶.)

Edition préalable des comptes rendus d'entretien et génération de fichiers thématiques.

Concrètement, la première tâche a consisté à mettre la matière première « en ordre ». Les principales opérations sur chaque compte rendu sont les suivantes :

- neutralisation ou élimination des inductions et des jugements moraux, c'est-à-dire, en pratique, élimination de la plupart des commentaires entre crochets ; je ne retiens, en principe, que les commentaires portant sur la situation d'entretien ou apportant de manière synthétique des informations factuelles données par le répondant ;

- réintégration dans les citations, sous forme de précisions entre crochets, de l'information contextuelle qui pouvait se trouver en dehors, dans le texte du rédacteur : le but est de disposer d'objets textuels « citations » qui s'auto-suffisent, qu'on peut manipuler et citer sans le contexte du compte rendu, ce qui donne par exemple :

« On n'a pas, ensuite, à contrôler la façon dont ce document [d'IRC fourni par le laboratoire] est utilisé. [Ce qu'] on nous demande, c'est d'avoir une signature sur un document qui dit : « J'ai bien été informé »... Une chose les intéresse [les auditeurs], c'est qu'il y ait un document signé...

ou

En général, c'est un patient que je connais depuis assez longtemps [à qui je propose le protocole]. Il est d'abord difficile de convaincre quelqu'un qui...

- « signature » des verbatims : chaque citation est identifiée par un nom ou un code identifiant le répondant ; l'objectif est, là aussi, de pouvoir déplacer et citer sans risque de perdre cette identification en route. Au final, chaque citation est signée à la manière de la suivante :

Moi je pense que l'art de la conviction, c'est de bien savoir ce dont on parle de façon à ce que les gens aient confiance dans ce qu'on leur dit, maintenant il y a des mots qu'il vaut mieux éviter de prononcer, par exemple placebo, il faut dire sans le dire tout en le disant. [...] Ce qui les conduit à accepter ? D'abord et avant tout c'est qu'elles ont confiance en moi. [Hervé, 40 ans, inv. en ville, gynéco]

- homogénéisation des titres de rubriques et sous-rubriques de chaque compte rendu : c'est une vérification de structure ; le but est de disposer de fichiers de comptes rendus isomorphes, que l'on puisse consolider par rubrique.

²³⁶ *Rapport scientifique*, p. 166 sq.

Génération de fichiers thématiques.

En plus des comptes rendus, on peut sur cette base générer un fichier thématique général par enquête (et toutes sortes de sous-fichiers par rubrique). Une forme très utile pour travailler est le « *verbafile* ». Il s'agit d'un fichier thématique général contenant seulement les verbatims ; (ce qui signifie que la rubrique D5 du *verbafile*, par exemple, reçoit tous les verbatims rangés sous D5 dans chaque compte rendu).

La génération de ces fichiers est faite sous Word par des procédures d'extraction et de déplacement partiellement automatiques.

De tels fichiers avaient été générés à l'attention de Jacqueline et Monique. SM a fourni, sur la base d'un tel jeu de fichiers, une pré-analyse très utile d'un premier ensemble d'entretiens avec les investigateurs.

« Quand je ne comprends pas, je n'explique pas : je décris » (une golden rule).

L'analyse de l'enquête auprès des investigateurs est celle qui me donne le plus de mal. Je ne trouve pas, en particulier, de typologie nette pour organiser un classement. Je procède par essais et approximations. Concrètement, je génère l'impression de certaines parties « clés » du fichier des entretiens, par exemple les rubriques C, D et F4. Je les classe physiquement en même temps que je tente un codage sur tel ou tel aspect « comportemental ». Je mets à jour, par l'opération elle-même, les dimensions implicites, allant de soi, de ma lecture des données. Typiquement, je m'échine à rechercher la clé de classement qui permettrait de discriminer entre « ceux qui y sont » (i.e. qui sont arrivés à bien distinguer le soin et la recherche dans leur pratique, malgré, éventuellement, les apparences) et « ceux qui n'y sont pas ». Ça ne marche pas. Je fais une nouvelle tentative en m'efforçant de spécifier plus précisément les critères et en mobilisant de nouveaux. Chaque itération rend un peu plus évidente la composante axiologique de la distinction entre « ceux qui y sont » et « ceux qui n'y sont pas », mais je résiste assez longtemps à abandonner cette ligne de partage.

Un échange avec J.-F. Dégremont m'a beaucoup aidé dans cette circonstance. Je lui dis la panade dans laquelle je suis sur cette question et mon sentiment que la consistance du village des investigateurs m'échappe. En réponse, il formule ce que je retiens pour mon compte comme une règle d'or : « Quand je ne comprends pas, je n'explique pas : je décris. » (Je la complète pour ma part ainsi : « Quand je comprends, je me méfie et je décris davantage », maxime utile pour réfréner l'élan interprétatif alors même qu'on piaffe d'impatience devant les représentations qui s'offrent à l'analyse et dont on ne se méfie jamais assez qu'elles

jouent un air connu) À partir de quoi, je pouvais plus facilement me déprendre de l'idée de classer des personnes (« ceux qui » et « ceux qui ») pour focaliser sur les *dispositifs concrets*, processuels et argumentatifs, par lesquels les investigateurs *font ce qu'ils font*.

5. ETHNOMÉTHODES DU « VILLAGE DE L'EXPÉRIMENTATION SUR L'ÊTRE HUMAIN »

Sans entrer dans le détail qu'on trouvera dans le rapport scientifique, il paraît intéressant de montrer comment l'approche descriptiviste et l'angle ethnométhodologique permettent la « découverte » de factuelles fondamentales non cachées par les acteurs, mais non vues ou non remarquées d'eux ni des observateurs, — cela en raison de leur caractère « trivial », « évident » et, en fin de compte « transparent ». Je parle de factuelles « fondamentales » en ce sens qu'elles consistent en conduites et comportements qui *synchronisent* les intérêts pratiques des acteurs, qui produisent leur *isotopie*.

Le phénomène fondamental, en ce sens, que l'on observe à travers des conduites effectives et différenciées (et non pas « purement », à travers des « représentations »), c'est la construction et le maintien, par tous les acteurs, de la « médicalité de la situation²³⁷ ». La « médicalité de la situation » peut être vue comme un « cadre primaire », une définition de la situation, au sens de Goffman²³⁸. Je distingue ici le « cadrage » de l'expérience comme *procès* et le « cadre » comme *contenu* de ce procès ; cadre et cadrage sont en relation circulaire, réflexive, au sens indiqué dans l'exposé des concepts. « Médicalité de la situation » est une notion très indexicale ; elle reçoit des contenus différents selon les acteurs, mais tout se passe comme s'il existait une « définition pratique » dont le caractère trans-situationnel, « réel », « objectif », « vrai », était évident pour tout le monde ; le caractère médical de la *situation* de recherche biomédicale est pris comme allant de soi par les acteurs, y compris quand la recherche n'a pas de rapport direct avec le soin et/ou quand elle est réalisée sur des personnes-sujets non malades.

Les ethnométhodes pour construire et maintenir la « médicalité de la situation » peuvent prendre (non limitativement) les formes suivantes. (« Le promoteur », « l'investigateur », le « patient-sujet », ne sont pas,

²³⁷ *Rapport scientifique*, p. 97.

²³⁸ E. Goffman, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991 ; p. 30 sq.

dans les propos qui suivent, des généralisations, mais le ou les promoteurs, investigateurs ou patients-sujets qui font ce que le propos dit qu'ils font.)

1. Si le promoteur industriel fait relire les documents d'IRC pour un test de lisibilité, d'intelligibilité, il les confie non pas à un spécialiste de la communication (« *Les professionnels de la communication sont dans la communication, pas dans le médical. Cela dit, je pense que la communication est un aspect extrêmement important de notre profession* » dit Sophie, chez SamLab²³⁹), mais à un « profane » (une « secrétaire du service », par exemple) qui figure « le patient *lambda* ». Et le promoteur est résigné à ce qu'il ne comprenne pas. (Cette figure du « patient lambda » s'oppose à d'autres figures disponibles, mobilisées pour d'autres situations par le laboratoire ; par exemple, le « patient-solidaire-partenaire-à-part-entière-de-la-recherche » n'est pas le « patient lambda » au sujet duquel on se résigne à ce qu'il ne comprenne pas.)
2. Le promoteur industriel produit les documents d'IRC comme des documents juridiques (avec visa de l'assurance-qualité représentant les *lawyers*) ; il réserve la « vraie information » du patient-sujet à la compétence du médecin investigateur, cette vraie information ne pouvant être qu'orale et sur mesure, cette règle étant vue comme une caractéristique du « médical »²⁴⁰.
3. L'investigateur dévalorise l'écrit (de la « paperasserie supplémentaire ») ou « l'ustensilise » (lecture assistée pendant la consultation) ; dans tous les cas, il assigne aux documents écrits la place d'accessoires (positifs ou négatifs) d'une interaction (le « colloque singulier ») dont la modalité *orale* fonde la « médicalité »²⁴¹.
4. Confronté à l'obligation légale d'informer, l'investigateur affirme : « Le droit de ne pas savoir est un droit que je respecte beaucoup. » La revendication que le droit « déontologique » puisse s'exorber du droit « juridique » fait partie des ethnométhodes par lesquelles est affirmée la médicalité du contexte : le médecin peut choisir sa règle, dans tous les cas c'est pour le bien (du patient)²⁴². (Le contexte propre de l'officier de police judiciaire confronté à l'obligation d'informer le

²³⁹ *Rapport scientifique*, p. 46.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 57-58.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 96-97.

²⁴² *Ibid.*, p. 97.

gardé à vue de son droit de garder le silence, ne permet pas qu'il s'en abstienne « pour le bien du gardé à vue » et qu'il le revendique.) La même méthode est appliquée par le chirurgien qui masque la situation de recherche au patient et affirme : « Je considère que ce que je fais est bien sinon je changerais²⁴³. »

5. L'investigateur nie la spécificité de la situation de recherche et réaffirme son caractère thérapeutique : « Comparant des produits comparables, on n'est pas en pleine recherche. ²⁴⁴ » Ou bien il ramène le régime de relation avec le patient au contexte d'une « tentative médicale ».
6. Le législateur distingue la *recherche* médicale du *soin* médical, mais réaffirme le caractère normalement thérapeutique de la recherche à travers la notion de recherche « avec bénéfice individuel direct » et « sans bénéfice individuel direct ». Les recherches « avec BID » sont l'objet d'un régime moins contraignant. (Dans la perception des acteurs, ce sont les recherches « sans BID » qui sont l'objet d'un régime *plus* contraignant.)
7. Le patient-sujet rencontre le protocole à l'occasion de soins qui lui sont prodigués pour la maladie qui motive la consultation ou l'hospitalisation (sur ce point : *tous les patients-sujets*). Il prend sa décision de participer sans hésitation. Il justifie cette décision en tant que choix sensé, par « la nécessité thérapeutique ». Il rapporte l'inclusion dans l'essai comme un « tournant thérapeutique » ; à cette idée il ajoute un sentiment d'élection²⁴⁵.
8. Le patient-sujet attend de l'information qu'elle donne au monde une structure aussi stable, prévisible, contrôlable que *possible*²⁴⁶. Les *risques*, contraintes et *effets secondaires*, l'idée même de survenue d'événements « accidentels » est admise comme dimension inhérente à *l'essai*, à la *tentative médicale*. L'information sur « ce qui pourrait se passer » est nécessaire à l'anticipation qui donne le « contrôle » de la réalité accidentelle. Le pire, c'est l'état de surprise, c'est le défaut d'information anticipante le jour où l'accidentel survient, pas l'accidentel lui-même dont l'éventualité est exhibée comme une *propriété* du caractère médical de la situation.

²⁴³ *Ibid.*, p. 114.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 121.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 156 sq.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 185.

9. Le patient-sujet se montre peu intéressé par le résultat global, scientifique, de l'étude à laquelle il participe : « Ce qui est important, c'est où j'en suis personnellement²⁴⁷. »

L'observation, sous cet angle, des « façons de s'y prendre », montre la difficulté pratique, pour les investigateurs, de maintenir le caractère médical d'une situation dans laquelle la préoccupation scientifique et collective prime (*doit primer, techniquement*²⁴⁸) sur la préoccupation médicale pour l'individu. Cadrée par rapport à la situation médicale ordinaire, la recherche médicale sur des patients-sujets est une pratique totalement paradoxale.

Elle montre également la façon dont des investigateurs et des personnes-sujets (non malades) savent produire un cadre différent, « épistémocentré²⁴⁹ », dans lequel la recherche n'est plus une pratique paradoxale.

Conséquences pratiques

Pour l'action au plan politique, ces observations fournissent une « base d'inférence et d'action » plus *fiable* que les constructions purement spéculatives que donne, pour l'essentiel, la littérature philosophique et juridique sur le sujet. Ces observations composent une image du « théâtre d'opération » utile pour concevoir des stratégies efficaces, pour autant que l'on vise à favoriser le changement concret des pratiques vers des façons de faire mieux en ligne avec les valeurs les plus avancées de notre société (respect des personnes ; exigence « consumériste » vis-à-vis des services aux personnes, exigence corrélative d'un contrôle qualitatif des pratiques professionnelles ; socialité du don²⁵⁰, etc.). Par exemple, on peut, sur cette base, comprendre le caractère prioritaire de l'action sur le cadrage médical de la situation. Sachant que c'est au maintien de la médicalité de la situation que travaillent, en même temps qu'elles font ce qu'elles font, les pratiques effectives, on peut aussi anticiper sur les résistances qu'une action sur ce front ne manquerait pas de rencontrer...

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 186.

²⁴⁸ « La démarche expérimentale est la démarche d'acquisition des connaissances en médecine. Ce qu'on y vise n'est pas d'abord que la connaissance soit utile, mais qu'elle soit exacte. Et si l'on cherche, c'est qu'on ne sait pas²⁴⁸. » (A. Fagot-Largeault, « Autonomie, don et partage dans la problématique de l'expérimentation humaine », *Diogène* XXX, 1991, p. 355-363 ; p. 356.)

²⁴⁹ *Rapport scientifique*, p. 107 sq. 141 sq. et 149 sq.

²⁵⁰ J. Godbout, *L'esprit du don*, postface par A. Caillé, Paris, La découverte, et Montréal, Ed. du Boréal, 1992 ; nouvelle éd. : Paris, La découverte, 2000.

On quitte évidemment, à ce stade, le terrain de la science pour celui de l'action. Mais c'est précisément une meilleure *conduite de l'action* qu'on peut espérer obtenir d'une *théorie de l'action* et des descriptions qui en découlent.

Puissance de la théorie

Il est toujours facile, en matière de sciences sociales, de montrer comment les résultats « confirment » la justesse des thèses théoriques qu'on adopte et la clairvoyance de leurs concepteurs. Dans le cas de Garfinkel, on mettrait en avant son ambition, que « réalise » l'ethnométhodologie, de « lier étroitement analyse de l'action sociale et analyse de l'ordre social, en rapport avec les deux questions de base de la théorie sociologique : Comment l'activité sociale en tant que coopération des membres est-elle possible ? Comment l'ordre social est-il produit et maintenu ?²⁵¹ » L'exercice, sans doute, rencontrerait quelque intérêt du côté des théoriciens de la sociologie, et, en l'espèce, d'autant plus, peut-être, que la santé est une source d'inspiration sociologique très constante²⁵².

Mais on peut aussi proposer le trajet inverse. Considérant que « La théorie *décide* de ce qui est observable »²⁵³, on évaluerait la théorie comme on le fait d'une décision *pratique* (et donc « locale ») : par les conséquences sur un faire scientifique « situé » (enquêter sur telles pratiques de recherche biomédicales) ; et *in fine*, par la puissance à mettre les *utilisateurs* de la théorie en position d'agir.

Dans cette voie, on montre plus sûrement, à mon sens, que le choix de l'angle ethnométhodologique peut faire partie des *bonnes décisions* pour enquêter sur les pratiques de recherche biomédicale et, probablement, sur toutes sortes de pratiques professionnelles.

²⁵¹ L. Quéré, « L'argument sociologique de Garfinkel », *op. cit.* ; p. 100.

²⁵² Parsons, qui dédie *The social system* à « Helen whose healthy and practical empiricism has long been an indispensable balance-wheel for an incurable theorist », y consacre un chapitre entier (chapitre X, « Social structure and dynamic process : the case of modern medical practice »), très fameux chez les sociologues de la santé. Cf. T. Parsons, *The social system*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1951 ; nouvelle éd., préface de B. S. Turner, 1991 ; p. 428-479.

²⁵³ A. Einstein cité par P. Watzlawick, *La réalité de la réalité*, *op. cit.*, p. 64n.

V. ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES (TRIBUT À LA RÉFLEXIVITÉ SOCIO-ETHNOGRAPHIQUE)

Imagination constituante ? Ces mots ne désignent pas une faculté de la psychologie individuelle, mais désignent le fait que chaque époque pense et agit à l'intérieur de cadres arbitraires et inertes (il va sans dire qu'en un même siècle ces programmes peuvent se contredire d'un secteur d'activité à l'autre et ces contradictions seront le plus souvent ignorées). Une fois qu'on est dans un de ces bocaux, il faut du génie pour en sortir et innover ; en revanche, quand le génial changement de bocal est opéré, les enfants peuvent être socialisés dès les petites classes au nouveau programme. Ils s'en trouvent aussi satisfaits que leurs ancêtres l'étaient du leur et ne voient guère de moyen d'en sortir, puisqu'ils n'aperçoivent rien au-delà : quand on ne voit pas ce qu'on ne voit pas, on ne voit même pas qu'on ne voit pas.

P. Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?* p. 127

Le cours de Bourdieu, pour l'année 2000-2001 qui est la dernière de son enseignement au Collège de France, portait sur « La science du champ scientifique et la réflexivité ». Il était inenvisageable que, parlant de réflexivité, l'*Homo academicus* Bourdieu ne se décrive pas lui-même à un moment ou à un autre de ce cours. J'ai trouvé tout à fait frappant qu'il choisisse la leçon terminale, le 28 mars 2001, pour le faire, — qu'il parle de lui *après* et non pas avant de livrer l'enseignement qu'il donne²⁵⁴. Je

²⁵⁴ N. Weil, « Pierre Bourdieu, sujet du dernier cours de Pierre Bourdieu », *Le Monde*, 30 mars 2001, p. 1. — Egalement : P. Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, *op. cit.*

partage profondément ce point de vue que la déclaration biographique est un exercice qui doit se donner *après*. Dans les « heures ouvrables », mais *après le travail principal*, pour l'éclairer sans contaminer d'avance le lecteur.

Cela n'enlève rien à la nécessité de l'exercice. Le lecteur-utilisateur d'une description socio-ethnographique à partir de laquelle il est susceptible d'avoir à prendre le risque d'inférer à son tour, d'avoir à prendre des décisions, peut légitimement exiger de connaître au moins « un peu de » qui parle. (C'est sur ce type d'exigence qu'est fondé le caractère efficace du monde naturel.) Il est capital également, méthodologiquement, que celui qui décrit identifie qu'il est l'auteur d'un récit qui l'inclut toujours — un récit qui, de ce simple fait, ne serait pas ce récit-là s'il était tenu par *quelqu'un d'autre*, et constituerait peut-être une base d'inférence différente.

La déclaration biographique, telle que je la conçois, remplit un office sur ces deux plans. Elle renseigne l'utilisateur. Accessoirement, comme les petits cercueils que les Romains faisaient circuler dans les banquets, manière de rappeler un certain ordre — relatif — des choses, la déclaration biographique ramène le descripteur à l'humaine condition de son inscription dans le morceau de monde qu'il décrit. « Je sais que je suis pris et compris dans le monde que je prends pour objet »²⁵⁵ : ce rappel est toujours salutaire.

Je suis né en 1956 à Paris.

Ma mère, née en 1919 dans une famille du Nord, a été élevée en pension à « La Tour », à Paris. Ma mère ne travaillait pas quand nous étions petits. Elle est entrée à l'ANPE dans les années soixante-dix où elle s'occupait, les dernières années, de la sélection et du suivi des stages de formation destinés aux cadres sans emploi. Elle a repris à 55 ans des études de psychologie — à Vincennes — qui l'ont conduit de l'examen spécial d'entrée à l'université jusqu'au DESS de psychologie du travail de Paris-V. Je me dis que l'Université a diplômé, *en plus* de ses compétences : la tolérance, la qualité d'écoute et, pour tout dire, la gentillesse, infinies, qui sont les siennes.

Mon père (1919-1995), issu d'une famille juive établie en Égypte, était un type épatant — généreux en tout, cultivé comme pouvait l'être sa génération, d'une exigence extrême pour lui-même en même temps que magnifiquement créatif. J'ai été très proche de lui et j'ai le sentiment de

²⁵⁵ P. Bourdieu, *Science de la science...*, *op. cit.*, p. 221.

lui devoir beaucoup de ce que je suis. D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours vu mon père écrire. Il est l'auteur d'une œuvre à la fois passionnante et impubliée, qui l'a littéralement absorbé trente ans durant. Il reste de ce travail quelques dizaines de volumes manuscrits de notes classées et de versions successives de son système : une méthode très formalisée (avec sa notation idéographique particulière) de « création d'idées nouvelles », orientée vers la satisfaction des « besoins concrets de notre époque », appuyée sur une anthropologie spécifique. Plutôt que de faire des livres, mon père avait l'ambition de fabriquer une « matrice » à produits et prestations pour les entreprises qu'il conseillait. Sa propre affaire de consultant n'a jamais très bien marché et notre famille — mes parents et les trois frères que nous étions —, unie et « *supportive* », a tiré le diable par la queue en attendant des lendemains qui seraient nécessairement meilleurs.

J'évoque ces faits parce que mon rapport au travail, d'une part, et à l'Université, d'autre part, s'en est trouvé, je crois, marqué profondément. De mes deux frères, l'un est haut fonctionnaire, l'autre cardiologue. Pour ce qui me concerne, j'ai honoré la tradition parentale des parcours non conventionnels : j'ai changé de « bocal » plusieurs fois — et pas toujours dans l'ordre le plus commun.

Avec mes frères, je partage le goût du travail bien fait, celui de l'effort intellectuel et, par-dessus tout, quel que soit le problème, celui des *solutions* à la fois inédites, créatives, exactement appropriées et productrices de mieux. J'aime l'astuce d'un bricolage ingénieux, le détournement d'un objet dont personne ne sait quoi faire et auquel on trouve son utilité, l'importation et l'acclimatation des objets et des techniques « non prévus pour ».

Premiers pas.

J'ai fait de bonnes études secondaires au Lycée Carnot, à Paris. Après des années difficiles, je suis devenu, à partir de la seconde, un bon élève, et même, en français, un élève brillant. J'ai passé, à 17 ans, un bac littéraire (latin, anglais, russe) et je me suis assez naturellement inscrit en fac de lettres, à « Censier », avec l'idée de faire de la linguistique. Je dois dire que, après les années de lycée, ma motivation scolaire n'était pas très vaillante. Mes centres d'intérêt étaient plutôt du côté du monde professionnel. Proche de mon père et de ses travaux, je participais — comme on « aide au magasin » — à ses affaires. Je crois que j'ai hérité de lui le goût pour les *sciences humaines* (que, la poésie mise à part, j'ai toujours préféré à la littérature) — et aussi le goût pour les affaires économiques

et politiques. (Concilier ces deux inclinations reste l'affaire non achevée de ma vie.) Mes études à Censier se sont rapidement réduites à la fréquentation des cours et séminaires du département des sciences et techniques de la communication qui dispensait, à l'époque, un enseignement de psychologie sociale assez pointu. J'y piochais de quoi éclairer et prolonger l'expérience professionnelle que je vivais à ce moment dans les études de marché. Je travaillais comme *free lance* avec une petite boîte d'études qui se montait et dont je connaissais l'un des fondateurs. J'ai d'abord « fait l'enquêteur » à l'époque on l'on faisait encore des enquêtes en porte-à-porte. J'ai rapidement pris du galon, comme cela peut se produire dans une micro-entreprise, dirigé des terrains lorsqu'ils se déroulaient en province (je garderai toujours le souvenir d'une étude sur la chalandise des « Grands Bazars de la Marne » à Châlons...) et participé à la rédaction d'offres commerciales et de protocoles d'enquêtes. L'entretien qualitatif était l'activité la plus rémunératrice dans le métier, et celle qui me plaisait le plus. J'ai travaillé une quinzaine de mois dans ce secteur, avec cette petite boîte et avec d'autres plus importantes (le département des études de Publicis, notamment). J'y ai acquis une quantité de savoir-faire qui m'ont servi tout le reste de ma vie professionnelle — et je tiens la capacité à faire des enquêtes de ce genre pour une compétence parfaitement transversale et qui devrait être maîtrisée par toutes sortes de professionnels.

Premier bocal : les dictionnaires.

J'ai eu l'opportunité, par une amie linguiste, de rencontrer l'équipe qui entreprenait de créer le premier dictionnaire encyclopédique Hachette en un volume. J'avais, depuis l'enfance, passé beaucoup d'heures d'exploration et de rêverie dans le *Grand Robert* de la maison, dont mon père avait été l'un des premiers souscripteurs. J'ai passé un essai avec succès en septembre 1976 et commencé presque immédiatement à absorber ma « tranche » hebdomadaire. (La « tranche » est l'unité de compte rédactionnelle courante pour ce genre de travaux ; c'est la tranche de « nomenclature », les articles de tel mot à tel mot, correspondant à une semaine de travail, soit 15 à 20 000 signes à rédiger à domicile.) Parallèlement, j'ai été accepté au cours de Greimas, aux Hautes études, sur la foi d'un projet de recherche — que je n'ai jamais achevé — que je voulais faire porter sur les guides de savoir-vivre. La rédaction du « H1 » (le Hachette en un volume) a été une expérience formidable. À pas tout à fait 20 ans, je me suis plongé dans ce métier avec passion. À la fin du H1, en 1978, j'ai été recruté par les Classiques Hachette (le département scolaire)

pour concevoir et diriger un dictionnaire pour les élèves du primaire et du début du secondaire. Le *Dictionnaire Hachette Juniors* est l'ouvrage dont je suis le plus fier. Sorti en 1980, son exploitation a cessé en 1999, soit 20 ans de bons et loyaux services et plusieurs millions d'exemplaires vendus ; il a été reconnu assez largement dans le milieu pour apporter des modes de description linguistique nouveaux, véritablement adaptés aux jeunes élèves, sans dégradation de la pertinence lexicographique. C'est à l'occasion de sa rédaction que j'ai constitué une partie de l'équipe qui m'a suivie lorsque j'ai créé, en 1982, une activité indépendante de prestation de services éditoriaux, puis ma première entreprise (Intellexis) en 1984.

Intellexis (1984-1988) a été une très belle aventure ; les collaborateurs qui y ont travaillé continuent, quinze ans après à se reconnaître comme des « intellexiens » tant l'esprit d'équipe, les réalisations et les façons de travailler nous ont soudés. Intellexis a été créée comme société de services en ingénierie linguistique, dans la continuité de mon activité de consultant éditorial *free lance*, avec le double projet : de produire, pour le compte d'éditeurs, des dictionnaires et des encyclopédies ; de constituer un pôle de recherche-développement sur les bases de données lexicographiques. Le principal client était le groupe Hachette. L'entreprise a compté jusqu'à 12 salariés dont deux chercheurs en contrat « CIFRE » ; les équipes de rédacteurs ont compté jusqu'à 20 personnes. L'entreprise était extrêmement visible dans le domaine naissant de l'ingénierie linguistique, à la manière de ce qu'on n'appelait pas encore des « *start-up* ». Elle a d'ailleurs connu une fin de *start-up* avec le retrait soudain d'Hachette, pour apparaître finalement à la rubrique « drames de la sous-traitance ». Dépôt de bilan et grosse frustration — sans dommage irrémédiable, heureusement. Cette mort d'Intellexis intervient au moment où j'avais fait le tour, après 12 ans, de ce que je pouvais faire dans les dictionnaires ; je souhaitais à cette époque, soit faire carrière dans un grand groupe d'édition, soit faire un « Intellexis 2 » sur d'autres marchés que l'édition.

Deuxième bocal : le conseil en communication, marketing et stratégie.

Après quelques mois à me refaire un moral au sein d'une entreprise amie, je reprends mon projet d'Intellexis 2 que je lance sous une nouvelle enseigne. L'entreprise fonctionne comme un cabinet de conseil et sert des prestations originales en communication, marketing et stratégie. J'exploite le sens des choses de cet univers dont je suis imprégné depuis l'enfance du fait de l'activité de mon père et de la proximité avec lui. Le succès est au rendez-vous et je gagne pas mal d'argent à cette époque. Je m'associe avec un autre consultant au sein d'une structure juridiquement

informelle mais qui opère sous le nom de « groupe Accomplir ». Je me forme à des techniques de *coaching* américaines et je trouve effectivement des dirigeants à conseiller, dans le secteur de la pub, principalement. C'est l'époque des « projets d'entreprise » ; tout le monde veut devenir le « numéro 1 » de son secteur dans son échelle (locale, régionale, nationale, européenne ou mondiale). Le climat économique est assez euphorique et euphorisant. J'ai de très beaux clients : la Lyonnaise des eaux, Europ Assistance, la société d'autoroutes Area, le ministère du tourisme et les Professionnels associés de la montagne (Pam), et aussi Bonduelle, Gervais, Buitoni, Herta.

Les années quatre-vingt se brisent sur la Guerre du Golfe en 1991. En 1992, le chiffre d'affaires de l'entreprise a chuté de 70 % avec le même portefeuille de clients. Le marché se recompose et les prestataires se concentrent. Les petites structures sont condamnées et déposent le bilan à cadence épidémique. Les années 1992-1994 sont un mauvais souvenir pour moi. J'arrête finalement l'activité à mon tour à la fin de 1994.

Vers le troisième bocal.

Nx, que je crée à la suite, est un projet d'une nature différente. Dès l'origine de Nx, je suis associé avec une « intellexienne » qui coordonne la gérance de l'entreprise et celle de sa propre entreprise de prestation de services éditoriaux. Nous partageons déjà des bureaux et j'apportais une partie du chiffre d'affaires en sous-traitant les travaux d'édition qui pouvaient se trouver inclus dans les affaires que je signalais, et notamment la production proprement éditoriale des volumes de *l'Annuaire européen d'éthique biomédicale*²⁵⁶. L'orientation de Nx était sur les activités d'étude et la clientèle visée essentiellement institutionnelle.

Dans cette voie, j'ai mis en place la « Charte terminologique » de la Cité des sciences et de l'industrie (1995-1997), dont j'ai créé le principe. Il s'agit d'une refonte et d'une homogénéisation des systèmes lexicaux utiles à l'expression de l'offre de la Cité à ses publics ; l'opération se concrétise par un dictionnaire de 200 termes et expressions constituant le vocabulaire de référence de l'institution. (Dans la pratique, la charte a été appliquée plus ou moins systématiquement par l'institution. Mais dans un secteur comme celui de la médiathèque, la totalité du « paysage linguistique » offert à la vue du public est issue de ces travaux : le nom des par-

²⁵⁶ G. Huber (dir) et al., *op. cit.*

ties de la médiathèque, les formulations utilisées dans la documentation, etc.).

Cette spécialité me vaut d'être sollicité par la délégation interministérielle aux droits des femmes, qui appartient, à l'époque, aux services du Premier ministre, pour réfléchir à l'application de la circulaire sur « *la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre* »²⁵⁷. Je propose le concept de « parité linguistique »²⁵⁸ et je conseille la délégation quelques semaines sur l'élaboration d'une politique d'actions concrètes sur ce thème. (Cela m'a donné l'occasion d'assister à une réunion interministérielle à Matignon et de pénétrer dans quelques-uns de ces palais où se fait la République. Une excursion tout à fait fascinante.)

Nx est également le cadre dans lequel se met en place, avec CL, le programme de recherche sur le consentement. Cette période est documentée *supra*, je n'y reviens pas ici.

Troisième bocal : la recherche en sciences sociales.

Je bascule de manière à peu près complète dans mon activité actuelle de recherche en sciences sociales au moment où, mettant en sommeil Nx, je choisis d'entrer à l'AP-HP plutôt que d'accéder *via* l'entreprise au financement accordé au programme. La recherche est l'activité à laquelle je prévois de consacrer les prochaines années. Le rapport scientifique du programme, que j'ai rédigé, et aussi bien, le mémoire à l'origine du présent volume, sont marqués par cette intention ; c'est-à-dire que je peux les voir, accessoirement, comme des supports du processus de mon acculturation académique.

Je m'immerge aujourd'hui très entièrement dans le champ académique et dans la recherche ; je trouve dans l'étude une source de bonheur continue. J'espère vivre assez longtemps pour *changer de bocal* encore plusieurs fois.

²⁵⁷ Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. J.O. 8 mars 1998 (NOR: PRMX9802741C).

²⁵⁸ P. Amiel, « Le féminin n'est pas neutre », *Libération*, 11 sept. 1998.

VI. CONCLUSION EN FORME DE RETOUR SUR LE RETOUR (ET AINSI DE SUITE...)

Observer d'un angle différent les choses qu'on a tous les jours sous les yeux ou, mieux encore, à travers un verre grossissant, est souvent un moyen d'étudier le monde avec succès.

G.C. Lichtenberg, *Le miroir de l'âme*, § A78, p. 111.

Le retour descriptif, méta-descriptif, méta-métadescriptif, etc., est une procédure sans fin. Le « partage » du sens n'épuise jamais le sens ; il y a toujours quelque chose de plus à dire à un *autre niveau*.

Une procédure infinie, mais pas interminable...

En pratique, pourtant, la continuité efficace entre ces niveaux n'est pas infinie ; elle est bornée fonctionnellement par des règles de pertinence allant de soi — vagues mais efficaces — qui s'expriment dans des maximes prosaïques telles que : « On ne va pas passer sa vie là-dessus » ou « Il ne faut pas pousser le bouchon trop loin » ou encore « Il y a un temps pour parler, il y a un temps pour faire ».

Il reste pertinent sur cette base d'ajouter à la description des niveaux précédents (le niveau du « village de l'expérimentation médicale » puis celui du « village du programme d'étude de ce village ») un *dernier* étage avec des informations sur les méthodes de production du présent document. Je doute, en revanche, que quiconque puisse saisir une continuité *pratique* quelconque entre ce qui pourrait se décrire à un étage plus élevé et les pratiques de la recherche biomédicale.

Je me bornerai ici à relever deux ordres d'ethnométhodes qui produisent autant la « descriptibilité » des villages précités que le format et la cohérence propres des descriptions proposées dans le rapport scientifique et dans le présent volume.

L'ethnométhode « note-en-bas-de-page »

La note infrapaginale est plus qu'un accessoire de l'écriture académique : c'est une de ses *propriétés* qui, à la fois, permet et oblige beaucoup. Elle permet de soulager le texte courant des références, précisions et renvois qui alourdiraient. Elle oblige à référencer, préciser et renvoyer tout ce qui peut raisonnablement l'être.

C'est, en ce sens, une méthode tout à fait efficace d'autocontrôle de l'imprécision, des imputations et de l'élan inductif naturel. Typiquement, tel fait divers tragique (une erreur dans un guide des champignons, qui se solde par l'intoxication mortelle d'un utilisateur) illustrerait utilement la notion de responsabilité du descripteur : j'ai beau être certain que ce fait divers s'est produit il y a douze ou quinze ans, qu'il a donné lieu à un jugement en France, qu'on l'a commenté dans les rédactions d'ouvrages de référence, je n'en trouve aucune trace dans les sources documentaires à ma disposition (les archives électroniques du *Monde*, le web via les moteurs de recherche...). Je renonce à l'utiliser.

La note en bas de page est souvent brocardée comme tic universitaire. Tout a été dit sur ces textes qui paraissent ne plus servir qu'à alimenter la note infrapaginale instituée comme vrai lieu de la science (qu'on étale²⁵⁹), et parfois comme base de règlement de compte sournois (technique de la « note assassine »²⁶⁰). Comme consultant, j'ai appris à *ne pas* citer ; ce tic de métier vient du commerce. L'explication traîne partout dans le milieu ; elle tient dans l'anecdote du client qui dit au consultant : « Cet Aristote dont vous nous parlez, amenez-le nous, c'est avec lui que nous voulons travailler. » Tic d'un métier, tic d'un autre... J'ai assez vite compris que mon acculturation académique passait par la note infrapaginale (et par la maîtrise de l'exercice bibliographique).

L'ethnométhode « restons-courtois-et-mesurés »

L'ethnométhode « restons-courtois-et-mesurés » réfère à la réalisation de l'ensemble des procédures de « lissage narratif » que commandent les

²⁵⁹ C'est le type d'exercice dont je fais la démonstration (ludique) *supra*, pp. 9-10.

²⁶⁰ J'en donne une de ce type, *supra*, p. 68 (note 146), pour illustrer.

usages sociaux du village académique. Leur mobilisation maintient, entre autres choses, la frontière entre expression publique et expression privée. (Cette frontière est toujours maintenue, quoi qu'on dise, y compris dans le *Journal de recherche* d'un Lourau²⁶¹ quel que soit son caractère plus ou moins impudique ou son ambition de dire la *vérité* de l'implication.)

Telle qu'elle est active dans la production du présent volume, cette ethnométhode est développée sous les formes suivantes.

1. Je ne retiens pas le caractère personnel des divergences entre personnes et je neutralise ou sous-représente les aspects privés des situations.
2. Je corrige systématiquement l'image que donne ma version des situations si elle devait s'avérer désobligeante pour les personnes. De même avec la complaisance qui peut échapper (tout ce qui revient à dire : « Vous n'imaginez pas à quel point je suis un type bien, gentil, honnête, courageux, malheureux, mal compris, etc. »).
3. Chaque fois que je constate que j'impute des sentiments, des pensées ou des intentions à un acteur de cette histoire, je corrige, sauf à revendiquer en tant que telle cette imputation (« J'imagine » ou « mon interprétation est » qu'untel pense que...).
4. Dans cette veine, par discrétion autant qu'en raison du sentiment que les participants engagés dans ce récit ne le sont que de mon fait, les noms des participants ont été changés (sauf dans le cas des acteurs notoires, ou identifiables, quoi qu'on fasse, du fait de leur position dans le programme).
5. Pour amortir encore le caractère personnel des situations, je désigne le plus souvent les acteurs les plus impliqués par leurs initiales : AFL, CL, SM. (Je me désigne également par PA dans des contextes où j'apparais comme acteur au même titre que ceux que je désigne par des initiales.)

Comme le microscope et l'examen au microscope « produisent » la « descriptibilité » (*accountability*) de la vie microbienne, ces ethnométhodes produisent à fois les descriptions auxquelles elles contribuent — et leur caractère descriptible dans une rationalité donnée. En rendre compte, c'est montrer comment l'exposé qui documente les pratiques biomédicales, puis celui qui documente l'observation de ces pratiques, puis le présent exposé, — documentent également, réflexivement, les procédures de documentation qu'ils appliquent. Le mot de la fin, sur ce terrain, ne peut être que : « Et ainsi de suite. »

Paris, mai 2002.

²⁶¹ R. Lourau, *Le journal de recherche : matériaux d'une théorie de l'implication*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988, p. 197-241.

ANNEXES

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE SUR L'EXPÉRIMENTATION

L'enquête sur les pratiques et conceptions de l'Information et du
Recueil du Consentement (IRC)
dans l'expérimentation sur l'être humain.

•

Synthèse des données d'observation et rappel des conclusions²⁶² [Décembre 2000]

La loi de 1988 sur l'expérimentation humaine²⁶³ a fait sortir la recherche de la clandestinité, rappelle le Comité consultatif national d'éthique (CCNE)²⁶⁴. En requérant à la fois l'examen préalable des projets de recherche par des Comités consultatifs de protection des personnes qui se prêtent à la recherche biomédicale (CCPPRB), et la signature par les personnes pressenties pour la recherche d'un document qui témoigne de leur accord et de l'information reçue, la loi a joué un rôle pédagogique,

²⁶² La synthèse que je donne ici reprend, à quelques détails près, le texte de Fagot-Largeault A., Amiel P. (2002), « Enquête sur les pratiques et conceptions de l'information et du recueil du consentement dans l'expérimentation sur l'être humain », *Cahiers de recherche de la MiRe* (Documentation française) 13/14 ; p. 3-10. Dans sa version initiale, formant le volume 0 du rapport final de la recherche, les données présentées sont référencées par une cote (au format d'un appel de note) renvoyant à la partie concernée du rapport scientifique détaillé.

²⁶³ Loi n°88-1138 du 20 décembre 1988 (*JO 22 déc.*) relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales [dite « loi Huriet », ou « Huriet-Sérusclat », du nom des sénateurs Claude Huriet et Frank Sérusclat, ses rapporteurs], modifiée par les lois n° 90-86 du 23 janvier 1990 (*JO 25 janv.*), n° 91-73 du 18 janvier 1991 (*JO 20 janv.*), n° 94-630 du 25 juillet 1994 (*JO 26 juil.*), n° 96-452 du 28 mai 1996 (*JO 29 mai*) et n° 98-535 du 1 juillet 1998 (*JO 2 juil.*), codifiée pour former le Livre II *bis* du Code de la santé publique, art. L 209-1 à L 209-23 (art. 1121-1 à 1126-7 et 1512-1 dans la nouvelle numérotation).

²⁶⁴ CCNE, *Consentement éclairé et information des personnes qui se prêtent à des actes de soin ou de recherche*, Rapport et recommandations n° 58, 1998.

en même temps qu'elle rendait possible l'essor de la recherche biomédicale.

Le silence jurisprudentiel prive les observateurs et les décideurs d'une source majeure d'information sur les pratiques réelles de l'IRC dans la recherche biomédicale.

En dix ans d'application effective, la loi Huriet a encadré plusieurs millions d'actes de recherche²⁶⁵. Pourtant, la jurisprudence sur le sujet reste absolument vide : la loi de 1988 n'a jamais été mobilisée, à notre connaissance, pour régler un contentieux devant les tribunaux. Ce silence jurisprudentiel prive les observateurs et les décideurs d'une source majeure d'information sur les pratiques réelles de l'IRC dans la recherche biomédicale. Il contraste avec l'existence d'une vaste littérature, consacrée à la question de l'information et du consentement libre et éclairé dans la recherche biomédicale, mais qui reste, soit essentiellement spéculative (travaux philosophiques ou juridiques), soit concentrée sur le particularisme de problématiques locales (la question vue dans telle spécialité médicale, typiquement).

Une étude empirique, systématique et qualitative.

Aussi voyait-on l'utilité d'une étude empirique (conduite par voie d'enquête), systématique (conduite auprès des différents acteurs effectifs) et qualitative (parce qu'il s'agit de comprendre avant de compter), qui établisse une réponse documentée à la triple question suivante :

- quels sont les dispositifs pratiques mis en place par les acteurs pour l'information préalable et le recueil du consentement ?
- comment ces dispositifs sont-ils formés, sur quelles bases objectives et subjectives ?
- comment sont-ils mis en œuvre et vécus par les acteurs ?

Comment, dans le concret des pratiques, la distinction entre situation de soin et situation de recherche, qui constitue le motif premier du processus d'information, se construit-elle ?

L'enquête que nous avons conduite vise ainsi à identifier, parmi ces dispositifs, ceux qui paraissent offrir aux personnes sollicitées les meilleures conditions pratiques pour l'exercice de l'autonomie et de la rationalité qui s'attachent au consentement « libre » et « éclairé ». Elle vise

²⁶⁵ Le CCNE cite (rapport n° 58) le chiffre de 800 000 personnes incluses dans des protocoles de recherche pour l'année 1996.

particulièrement à examiner comment peut se construire, dans le concret des pratiques, la distinction entre situation de soin et situation de recherche, qui constitue le motif premier du processus d'information quand la recherche est conduite en même temps que le soin. Elle vise enfin à comprendre comment, à partir de leurs mobiles et de leurs conceptions propres, les acteurs se rencontrent et rendent possible la réalisation des essais et expérimentations sur l'être humain.

Promoteurs, investigateurs et personnes-sujets.

On indique brièvement la méthodologie de notre enquête (tableau 1), sans entrer dans le détail du cadre théorique et des hypothèses de notre recherche. On a concentré la présente synthèse sur les données d'observation recueillies auprès des trois groupes d'acteurs suivants : promoteurs (A), investigateurs (B) et personnes-sujets (C).

Nous donnons en conclusion (D), avec nos commentaires, les points que nous ont paru essentiels.

Méthodologie

Grands Témoins premier semestre 1997	Entretiens en face-à-face	23 entretiens documentés (ensemble non publié)
Promoteurs Septembre 97 à Juin 98	Entretiens en face-à-face	66 personnes interrogées couvrant 18 structures de promotion. L'ensemble n'a été que partiellement docu- menté. (publié : 35 entre- tiens/12 structures)
Investigateurs deuxième semestre 1999	Entretiens en face-à-face	32 entretiens documentés (30 publiés)
Personnes deuxième semestre 1999	Entretiens en face-à-face	36 entretiens documentés (30 publiés)

(On se reportera au rapport scientifique pour les données méthodologiques ; leur connaissance reste indispensable pour situer complètement les résultats que nous livrons.)

A. LES PROMOTEURS

On a retenu la distribution suivante.

Le promoteur est...	firme	non-firme		
		groupe 1	groupe 2	groupe 3
(a) à l'initiative des recherches et intéressé à leur résultat <i>direct</i>	oui	non	oui	oui
(b) distinct de l'investigateur	oui	oui	non	oui
(c) rédacteur effectif des documents d'IRC	oui	non	—	[oui]
(d) dans une relation de commanditaire à prestataire avec les investigateurs	oui	non	—	[oui]
(e) au contact des personnes-sujets incluses dans les protocoles	non	non	oui	oui

A.1. Les Firmes

Les firmes s'inscrivent dans un modèle très homogène, contraint par les mêmes rationalités *industrielles*.

Les firmes, pour les essais qu'elles organisent, rédigent entièrement les documents d'IRC.

Ces documents sont traités comme des pièces réglementaires engageant la responsabilité juridique de l'industriel et relevant de ce fait de sa sphère de compétence *exclusivement*. L'investigateur principal n'est présent dans le processus que virtuellement, et s'il intervient, c'est seulement à la marge. (Les investigateurs de terrain ne sont pas parties prenantes de ce processus.) Les firmes gèrent elles-mêmes, en interne, la production des dossiers de soumission au CCPPRB ; elles lui adressent ces dossiers directement.

La production des documents est soumise à des procédures visant à garantir la « qualité » au sens industriel du terme.

« Qualité » au sens industriel du terme, c'est-à-dire conformité à des standards explicites. Ces standards sont essentiellement juridiques et non pas « communicationnels ». Dans les grands laboratoires, le standard visé est celui de la législation des marchés de référence, c'est-à-dire des marchés européen et surtout américain ; les prescriptions de la loi française sont gérées comme des particularités locales de la réglementation de la FDA ou du sur-ensemble que forme l'ICH. Le département d'assurance-qualité, qui contrôle le respect des procédures et qui tend à voir les CCPPRB comme des instances beaucoup moins rigoureuses que les

lanyers de la firme, est le véritable destinataire des documents produits par les fonctions « recherche » de l'entreprise.

Le clivage écrit/oral organise la participation des firmes à la formation des dispositifs d'IRC.

Les firmes, qui n'ont pas de contact avec les personnes-sujets, séparent très fortement, d'une part, la « vraie » information de la personne-sujet, qui est *orale* et délivrée par l'investigateur sur mesure dans le contexte de sa relation avec le sujet d'expérimentation ; d'autre part, l'information *écrite* à caractère juridico-administratif. Si elle fait son affaire de l'information écrite, la firme considère, en revanche, que l'investigateur est responsable et, le cas échéant, « *coupable* », de l'information des patients : l'information orale est l'un des volets de la prestation que la firme achète à l'investigateur.

La personne-sujet signataire des documents d'IRC, n'est pas le destinataire principal des documents d'IRC produits par les firmes.

L'information écrite est rédigée par le promoteur à destination d'abord des instances réglementaires (c'est la préoccupation *primordiale*) ; dans cette voie, le « bon » document, c'est avant tout un document « exact » et « exhaustif »... c'est-à-dire à qui on ne peut pas reprocher de « ne pas l'avoir dit ». En second lieu, les documents sont aussi destinés aux investigateurs, pour faciliter ou ne pas gêner le recrutement de sujets et servir « d'aide-mémoire ». L'exercice de rédaction des documents d'IRC est celui d'un dosage entre, d'une part, l'exactitude « requise » (par la loi, l'assurance-qualité, le CCPPRB), et, d'autre part, l'objectif de ne pas gêner l'investigateur dans ses stratégies de recrutement (ou de relation avec sa clientèle) par un document trop explicite. Au final, la *lisibilité* pour le patient, dans le respect des principes d'exactitude et d'exhaustivité, est rapportée comme une tâche impossible, paradoxale ou infinie.

Le patient comme « profane » est tenu à distance, cantonné dans la sphère de l'investigateur.

Vu comme « profane » par le promoteur, il a peu de spécificité par rapport à « l'individu lambda » que tout le monde peut connaître. C'est la raison pour laquelle, si une relecture est jugée utile pour contrôler la lisibilité, elle est demandée à un profane quelconque : secrétaire dépourvue de formation médicale ; personnels d'un autre service... La non-compétence du patient est avancée comme obstacle à l'information préalable, de même que sa non-volonté éventuelle d'être informé. Dans certaines pathologies sensibles et/ou très bien dotées en associations

(sida, diabète, hémophilie...), une relecture peut toutefois être demandée aux associations. (Le malade chronique inscrit dans le tissu associatif perd, dans la représentation du promoteur, son statut de profane.)

La distinction entre situation de soin et situation de recherche est généralement bien conceptualisée.

Elle est parfois neutralisée ou déniée par les répondants, mais la notion de bénéfice à la participation est dans tous les cas mise en avant comme un argument mobilisable par l'investigateur auprès du patient-sujet. A.2. Les Non-firmes

Le modèle bureaucratique du promoteur administratif.

Les promoteurs administratifs fournissent le plus souvent des documents types, mais ne sont pas impliqués dans la rédaction initiale de documents d'IRC, qui reste le fait de l'équipe d'investigation. La validation par le promoteur est essentiellement sur la conformité juridico-administrative, parfois organisée par une commission agissant sur le modèle d'un pré-CCPPRB. La validation des documents d'IRC — comme celle du protocole dans son entier — est gérée de manière purement administrative : le promoteur administratif « accorde la promotion « aux investigateurs « demandeurs » à qui est dévolue la responsabilité de l'information tant écrite qu'orale. En tout état de cause, c'est le CCPPRB qui est l'autorité légitimante de l'information et son visa clôt la question.

La personne-sujet est tenue à distance administrative : elle est « hors sujet ». Ce n'est pas à elle que parle et pense le promoteur administratif, mais au CCPPRB et aux instances réglementaires.

Le modèle scientifique du promoteur-investigateur.

Dans le cas du promoteur-investigateur, les chercheurs impliqués rédigent eux-mêmes les documents d'IRC ; ils sont, le cas échéant, fournisseurs de modèles pour des chercheurs extérieurs qui demandent à l'institution d'agir pour leur compte en tant que promoteur. Une validation scientifique des contenus est opérée au niveau du service, suivie d'une validation juridique au niveau du siège. Une relecture est demandée par les chercheurs à un médecin clinicien « qui connaît les patients ».

La logique du promoteur-investigateur est essentiellement scientifique : le rapport à la réglementation est de respect strict (rien de moins, rien de plus) — et c'est le CCPPRB qui dit, *in fine*, ce qui est régulier et ce qui ne l'est pas. Les personnes-sujets sont, en l'espèce, majoritairement des volontaires sains. La position des chercheurs est : pas de recrutement à tout prix, c'est la qualité qui compte (qualité des études reposant sur des

sujets motivés et bien informés qui suivent l'essai jusqu'au bout) et il y a le choix.

Le modèle « orienté malade » de l'association de patients.

Dans le cas de l'association de patients promotrice, la logique du patient équilibre la logique scientifique dès le choix des protocoles à promouvoir. Des protocoles « ne se sont pas faits » parce que les patients ou parents représentés au conseil d'administration « ne le voulaient pas ». Le médecin-investigateur est vu comme un professionnel compétent et soucieux d'informer (le privilège médical est respecté). La rédaction des documents d'IRC est assurée par l'investigateur, mais avec une implication forte de l'association promotrice : révision des contenus par sa direction scientifique ; relectures préalables par des patients. La signature de documents par le patient-sujet est vue comme permettant signifier un changement de contexte (du soin à la recherche) dont l'identification est jugée « fondamentale ».

B. LES INVESTIGATEURS

Méthodologie. — Les investigateurs, médecins ou membres d'équipes d'investigation (une infirmière de recherche), qui ont répondu à notre enquête se répartissent en 23 hommes (moyenne d'âge 46 ans) et 7 femmes (moyenne d'âge 40 ans). 20 répondants exerçaient à l'hôpital ou en pratique mixte (dont 3 médecins généralistes), 10 en ville (dont 6 spécialistes).

Sur les *documents* d'IRC qu'utilisent les investigateurs, les points de vue critiques dominant, incriminant le manque de lisibilité et d'intelligibilité des documents, et la prépondérance des objectifs de protection juridique du promoteur sur les objectifs d'information.

Le clivage écrit/oral et la défiance vis-à-vis de l'écrit.

En tout état de cause, le clivage écrit/oral s'opère de manière analogue à celle des firmes : la « vraie » information est orale. La différence d'approche tient à ce que l'investigateur gère directement, dans l'interaction avec le patient, les deux modalités écrite et orale de l'information. L'écrit est vu comme une modalité d'information inefficace ou inappropriée, obligeant à trop de précision et enfonçant un coin dans le pacte de confiance médical. Les documents sont souvent dévalorisés (la « paperasserie », utile seulement pour « les choses secondaires »). Sur l'utilisation de l'écrit pour l'information sur les risques, les positions sont ambiguës : l'information écrite, vue comme « inquiétante » parce que précise, peut être en même temps un moyen de camouflage, un pré-

texte pour ne pas informer de manière détaillée à l'oral. En tout état de cause, les personnes-sujets sont réputées lire peu ou pas du tout les documents d'IRC — y compris le document qu'elles signent.

Du choix des personnes à solliciter, jusqu'à l'inclusion, la démarche des investigateurs s'analyse comme un processus de recrutement (« Recrutement », au sens moderne, non péjoratif, comme on l'entend dans « cabinet de recrutement », par exemple).

Un ciblage préalable des personnes à solliciter mêle critères médicaux et extra-médicaux.

La démarche de recrutement comprend une phase de ciblage des personnes à solliciter, dans laquelle, aux critères objectifs d'éligibilité médicale se surajoutent des critères subjectifs, extra-médicaux. Cette profilisation sur critères extra-médicaux est opérée, selon les cas, dans une logique de « gestion du risque relationnel » (se protéger contre le refus et, en ville, « ménager la clientèle » : l'investigateur ne sollicite que les patients dont il est sûr de l'acceptation) ou de sélection qualitative des sujets (assurer la bonne fin de l'essai, éviter les sorties intempestives : l'investigateur exclut les patients « à problème » ou non capables d'observance rigoureuse).

Cette profilisation est « implicite » dans la plupart des situations de recherche ; elle est, en revanche, objectivée au plus haut point dans le cas des recherches où la sollicitation est publique et les candidats beaucoup plus nombreux que les places (essais vaccinaux contre le VIH, typiquement). (Le ciblage subjectif, — non documenté, à notre connaissance, dans la littérature —, pose le problème de la non-liberté de consentir à ce qui n'est pas proposé.)

L'acte de sollicitation proprement dit est le deuxième temps fort du processus. Il convient de distinguer entre le cas traditionnel où l'investigateur est demandeur (la situation sort de la pratique habituelle et elle est souvent vécue comme « pas facile ») et les configurations « renversées » (sollicitation publique se traduisant par un afflux de candidats ; essais indemnisés où les volontaires sont demandeurs).

B.1. Investigateurs : dispositifs processuels et argumentatifs

Les dispositifs processuels (procédures concrètes) et argumentatifs mis en place pour l'IRC sont analysés sous l'angle de leur caractère « spécifiant » de la situation, de leur pouvoir différenciant sur l'opposition soin/recherche. On en analyse les dimensions « objective » et « subjective », savoir : d'une part, la factualité de la procédure d'IRC (en un ou plusieurs temps, mobilisant une ou plusieurs personnes) et les

contraintes externes (type d'étude, lieu d'exercice — la pratique de ville surimposant la contrainte de préservation de la personne-sujet en tant que *client*) ; d'autre part, l'argumentation déployée et les projections de contenus interprétatifs sur la situation et sur les personnes sollicitées. On oppose, sur cette base, deux grandes catégories de dispositifs qui se constituent selon leur caractère continu/discontinu (rupture de temps ou de lieu), séparatif ou non (rupture d'interlocuteur) et selon le type d'argumentation déployée.

Dispositifs d'IRC présentant une spécification forte de la situation.

On les rencontre sans surprise dans les situations qui ne présentent pas d'ambiguïté (recherches sur volontaires rémunérés, études génétiques) ; c'est dans la recherche sur volontaires rémunérés que le dispositif est le plus ouvert en termes de liberté de participer, et le plus net en termes de définition de la situation (pas d'enjeu thérapeutique, pas de confusion avec le soin). Mais de tels dispositifs sont également mis en place dans des essais « avec BID » — c'est-à-dire où la confusion entre soin et recherche est la plus courante —, par des praticiens qui conceptualisent nettement la distinction soin/recherche ; la procédure d'IRC est alors non seulement discontinuë (en plusieurs temps, avec rendez-vous indépendant de la consultation de soins), mais aussi séparative, ménageant au patient la possibilité de confirmer ou infirmer une pré-acceptation à un médecin qui n'assure pas le soin.

Dispositifs d'IRC présentant une spécification faible ou nulle de la situation.

On distingue trois configurations principales : le masquage volontaire, le déni de la spécificité de l'acte de recherche, l'intrication objective du soin et de la recherche.

Le masquage volontaire de la spécificité de la situation peut obéir à des motivations différentes, depuis le souci d'épargner le patient (comportement « archéo-paternaliste ») jusqu'à celui « d'emballer » le client (modèle du « bonimenteur », en pratique de ville).

Le déni de la spécificité de l'acte de recherche est au cœur d'un mécanisme de neutralisation de la spécificité de la situation (« comparant des produits assez comparables, on n'est pas en pleine recherche » dit un investigateur). On le rencontre le plus couramment en ville où jouent des contraintes de relation avec la clientèle (l'investigateur ne sait pas comment intégrer dans la présentation de soi le rôle du chercheur-qui-ne-sait-pas et celui du médecin-qui-sait : il présente l'essai comme un « traitement nouveau ») et la réalité des essais pratiqués (phase IV, no-

tamment). — On trouve aussi à l'hôpital des conceptions de la recherche peu spécifiques par rapport au soin, corrélées à des dispositifs d'IRC peu spécifiques. La protection de l'identité médicale et de la relation avec la clientèle n'est pas ici le moteur, — qu'il faut chercher plutôt dans la protocolisation routinisée des thérapeutiques et l'intrication objective du soin et de la recherche (en oncologie, typiquement).

Dans les situations d'intrication objective du soin et de la recherche, lorsqu'il n'y a pas ou peu d'alternative de traitement (essais ouverts en épileptologie pédiatrique ; protocoles dans le VIH), on observe toutefois, dans un certain nombre de cas, la mise en place de dispositifs volontairement discontinus (et éventuellement séparatifs). L'argumentation déployée reste très peu spécifique (on parle de nouveau traitement, de meilleur suivi, de tentative médicale...). La prégnance de la problématique vitale affaiblit ou neutralise le pouvoir spécifique des procédures d'IRC.

C. LES PERSONNES-SUJETS

Méthodologie. — On a réalisé 36 entretiens avec des personnes-sujets ou des parents accompagnants : 29 entretiens avec des personnes-sujets (11 femmes, 18 hommes ; moyenne d'âge 44,6 ans) ; 7 entretiens avec un (ou les parents) accompagnant actuellement (ou ayant accompagné récemment) des patients sous protocole, décédés ou dans l'incapacité de répondre (Alzheimer, enfants gravement handicapés en neuro-pédiatrie...). Sur les personnes-sujets que nous avons interrogées, 30 étaient des personnes malades (patients-sujets) 6 étaient des volontaires sains : 4 à titre gratuit dans le cadre d'essais vaccinaux contre le sida ; 2 à titre onéreux dans le cadre d'essais de médicaments ou de dispositifs médicaux ou d'hygiène, conduits dans une structure privée spécialisée.

Seules des personnes capables de s'identifier comme ayant participé à une recherche ont été interrogées. Les conditions pratiques de mise en contact ont privilégié l'accès aux personnes protocolisées à l'hôpital plutôt qu'en ville. L'assortiment de témoignages présenté n'est pas un « échantillon » statistiquement représentatif, mais un matériau pour nourrir une typologie qualitative.

C.1. Les Volontaires sains

Volontaires sains participant à titre gratuit.

Les volontaires rencontrent le protocole en position de « candidats demandeurs », répondant à une sollicitation publique relayée par les médias. La décision de participer est une démarche très personnelle accom-

plie dans la discrétion, sans publicité et sans véritable prise d'avis extérieur ; leur démarche est raisonnable : les volontaires se sont assuré qu'ils ne couraient pas de risque grave pour leur santé.

Les volontaires sains bénévoles sont exposés à une information surabondante dans un dispositif très étalé dans le temps ; ils ont bien identifié les différents documents et savent restituer l'information avec précision. Pour autant, ils ont pris leur décision antérieurement à « l'information préalable », et sur d'autres bases où le contenu de l'information biomédicale joue un rôle relativement mineur ; la signature des documents est rapportée comme une pure « formalité ».

Les volontaires sains sont très concernés par le résultat global de l'étude à laquelle ils participent. Leurs propos dessinent une situation politiquement et éthiquement rassurante, mais qui doit être reconnue comme étant intimement liés au dispositif de sélection (dix candidats pour une place) mis en place par l'expérimentateur. Les conditions de réalisation de cette configuration sont extraordinairement spécifiques et peu transposables à d'autres catégories de recherche.

Volontaires sains participant à titre onéreux.

Les volontaires participant à titre onéreux rencontrent le protocole par le centre investigateur qu'ils ont connu par le bouche à oreille (on se repasse les coordonnées d'un « bon plan ») ou par les annonces. La rémunération est la motivation essentielle ou exclusive. Le choix des protocoles auquel on participe s'organise comme le choix d'une mission d'intérim ou d'un job d'été.

Les volontaires sont en position de « demandeurs d'ouvrage » pour qui le consentement va de soi. La prise d'information est centrée sur les données pratiques (calendrier, rémunération) et la pénibilité éventuelle. L'information préalable est jugée « suffisante ». Les volontaires sains participant à titre onéreux ne se montrent pas concernés par le résultat global de l'étude à laquelle ils participent.

Leurs propos évoquent un « deal » entre adultes consentants ; le dispositif de recherche est totalement ouvert en termes de liberté de participer, et parfaitement net en termes de définition de la situation (qui n'est troublée ni par la représentation d'un enjeu thérapeutique pour soi, ni par la pression moralisatrice). Dans cette configuration, l'argent, s'il est le moteur de la relation, n'est nullement la perte (morale) de la personne-sujet.

C.2. Les Patients-sujets

Une situation de soin préexistante.

La rencontre avec le protocole, quelles que soient les modalités, s'enracine toujours dans la situation de soin qui lui préexiste. Le protocole est décrit en termes de « tournant thérapeutique », de « tentative médicale », à quoi s'ajoute, dans plusieurs récits, un sentiment d'élection (le patient-sujet exprime le sentiment d'avoir été « choisi »).

Motivation principale : l'espoir pour soi.

La motivation principale est l'espoir pour soi d'une amélioration de son état de santé personnel ; cet espoir n'est pas l'apanage des études « avec bénéfice », mais plutôt celui des personnes malades, qu'elles participent à des études « avec » ou « sans » BID. La confiance dans le médecin est un élément déterminant du choix de participer. Elle est évoquée comme une donnée préalable et qui va de soi ; elle typifie la situation comme fondamentalement médicale. La nécessité thérapeutique est un facteur essentiel ; le fait d'y répondre signe, pour les patients-sujets, la décision de participer comme un *choix sensé*. La préoccupation pour les autres s'articule de façon complexe avec une préoccupation pour soi qui prédomine.

La prise de la décision de participer.

Les patients-sujets interrogés se souviennent d'avoir signé un document qui formalise leur décision de participer. Cette décision est prise le plus souvent sans hésitation. La crainte des effets secondaires et des risques, mais aussi les contraintes pratiques, sont les facteurs d'hésitation. L'information préalable a levé les doutes.

La possibilité « d'arrêter », « de dire stop » en cours d'essai « si je veux », ménage l'existence d'un choix, signe le caractère volontaire et rationnel de la participation du patient-sujet, et rencontre de manière essentielle une revendication d'autonomie qui s'exprime de manière forte. La revendication d'autonomie et de rationalité, pour ce qui concerne la décision de participer, se lit aussi dans le récit des pratiques de prise d'avis. (La plupart des patients interrogés ont pris leur décision seuls, le plus souvent sans consulter ni leurs proches ni un médecin. Ceux qui ont consulté leurs proches affirment le plus souvent que leur décision était prise de toute façon : ils ont informé plus qu'ils n'ont pris un avis.)

L'information des patients-sujets

Pour comprendre le rapport des patients-sujets à l'information sur l'essai, il est nécessaire de distinguer entre le processus d'information, les contenus informationnels et la compétence à décider qui en découle.

Contenus informationnels.

Les objectifs de l'essai : la notion d'objectif est ambiguë : elle renvoie, dans le récit des patients-sujets, presque toujours aux objectifs de soin de l'essai en tant que tentative médicale (pour soi et pour les autres) et non pas aux objectifs scientifiques du protocole. — **La méthodologie de l'essai :** elle n'est pas, en soi, un sujet de préoccupation ; c'est *l'incertitude*, liée à la règle du jeu de l'essai, qui est présente. — **Les bénéfices :** la perception générale de l'information sur ce point est celle d'une information loyale, « sans mauvaise foi » ; aucun des patients-sujets interrogés n'exprime le sentiment d'avoir été trompé sur ce point. L'incertitude de l'essai en tant que tentative médicale est connue et admise. — **Les risques :** le thème renvoie à au moins deux notions : le plus immédiatement, à la survenue d'effets secondaires pendant l'essai ; de manière plus diffuse, à l'échec de l'essai en tant que tentative médicale pour soi ; le sentiment général est celui d'une information loyale ; le risque est perçu comme inhérent à la médecine en général et, par définition, à la situation d'essai. — **La durée de l'essai :** ce thème renvoie dans la pratique à une notion plus large incluant le planning et l'organisation des actes liés à la recherche : rendez-vous, analyses, etc. ; les patients-sujets sont globalement bien au courant de ces aspects de l'essai. — **L'information sur « ce qui se passe si vous voulez arrêter » :** la plupart des patients-sujets savent (et tiennent beaucoup à) pouvoir arrêter l'essai s'ils le souhaitent ; la possibilité d'un retrait par le seul fait de sa volonté, indépendamment d'une raison grave approuvée par l'investigateur, est vue à la fois comme une garantie précieuse et comme une éventualité largement théorique ; les conséquences envisagées (et perçues de manière variable) sont plutôt celle d'un arrêt pour cause de survenue d'effets secondaires qu'on ne supporterait pas ; une information sur ce point a généralement été délivrée et elle est décrite comme précise. — **L'assurance :** une partie significative des patients-sujets interrogés n'est pas au courant et découvre la question à l'occasion de nos questions.

Le processus d'information et ses modalités « écrit/oral ».

Les patients-sujets, s'ils affirment le caractère irremplaçable de la relation directe, orale, avec le médecin, sont très loin de négliger les documents écrits. Ils nous disent : « C'est un tout. »

L'appréciation globale de l'information.

On peut dire que : « L'information, écrite comme orale, est jugée satisfaisante et suffisante », mais il reste à saisir ce que cela signifie pour les

patients-sujets spécifiquement. De fait, le jugement des patients-sujets sur l'information vise la composante « informationnelle » et « extra-informationnelle » de son expérience de l'essai. Par exemple : Brigitte juge qu'on ne l'informe pas correctement, c'est-à-dire qu'on n'est pas à son écoute, qu'on la traite sans égards et sans prendre le temps ; Joëlle juge qu'on l'a mal informée, c'est-à-dire qu'elle se sent piégée et instrumentalisée. « Bien informé », du point de vue du patient-sujet, cela signifie : une relation de confiance avec un médecin qui « entend » ; bien savoir « à quoi s'attendre » en matière d'effets secondaires — mais aussi d'organisation pratique ; et garder le sentiment d'une participation choisie.

L'information après l'essai.

Les patients-sujets se montrent inégalement concernés par le résultat global de l'étude à laquelle ils participent.

La documentation des dispositifs d'information et recueil du consentement apportée par le récit croisé des acteurs effectifs, donne, comme on voit, la mesure de la complexité et de l'hétérogénéité de ce « morceau de monde » que constitue l'expérimentation humaine.

D. CONCLUSIONS

1. Les pratiques que nous avons observées montrent que, pour les essais de médicaments, la loi est globalement bien acceptée et bien suivie.

Dans la recherche sur le médicament — qui est le gros de la recherche médicale déclarée, en nombre de protocoles et en nombre de personnes-sujets concernées —, l'industrie a pesé et pèse de tout son poids (sur les investigateurs) pour imposer le respect de la loi (dont elle avait souhaité le principe sinon l'entière du dispositif voté en 1988). On peut estimer que la possibilité qu'un essai de médicament soit conduit « en dehors des clous » — sans déclaration, ou sans signature préalable d'un formulaire de recueil de consentement, par exemple — est seulement marginale.

2. La distinction fondamentale entre situation de soin et situation de recherche, que la loi consacre par le fait même qu'elle légifère sur la recherche médicale, entre — mais très progressivement — dans les mœurs.

On la voit s'incarner assez nettement dans les pratiques d'inclusion les plus avancées, à l'hôpital. Des exemples significatifs montrent ainsi que des structures d'investigation savent développer des dispositifs

d'information préalable et de recueil du consentement très méthodiquement construits pour permettre à la personne sollicitée : a) de comprendre qu'on souhaite l'inclure dans un protocole de recherche qui ne présente pas les mêmes caractéristiques que la démarche de soin proprement dite ; b) de ne pas s'engager — si tel est son souhait —, et d'exercer son « droit au refus » dans des conditions non culpabilisantes. Typiquement, des investigateurs, à l'hôpital, marquent cette distinction géographiquement : le service de soin et le lieu de la recherche, au sein du même bâtiment de l'hôpital sont volontairement à des étages différents. Dans le même esprit, des démarches d'inclusion sont organisées en deux temps : le médecin qui traite expose les grandes lignes ; l'inclusion est finalisée dans un second temps, à une ou deux semaines de distance, si la personne sollicitée a donné un « pré-accord », par un autre médecin, attaché de recherche non impliqué dans le soin et à qui il est plus facile de dire non.

3. À l'hôpital comme en ville, il reste de nombreux cas où la « marge de progression » qualitative des pratiques d'inclusion, d'information et de recueil du consentement, est hautement significative.

Ces cas vont généralement de pair avec le déni de la distinction entre soin et recherche : dans de tels contextes, le patient a peu de chance de pouvoir saisir une différence, que le praticien ne reconnaît pas lui-même — ou pas nettement —, entre la consommation des services de soin qu'il est venu demander et la participation à un essai.

4. Globalement, les pratiques que nous avons observées montrent que l'acte de recherche, lorsqu'il est pratiqué dans le contexte des soins, tend, par l'effet de la culture clinique et du poids de l'espérance des patients, à être confondu complètement avec une « tentative médicale ». Il reste pour les expérimentateurs, sur ce point crucial, des progrès significatifs à accomplir. À ces progrès, la loi peut contribuer en clarifiant sa propre position sur la question.

Modifiée six fois depuis sa publication (on attend de nouvelles modifications pour le courant 2001), la loi de 1988 a abandonné l'expression « recherche (à finalité) thérapeutique »²⁶⁶ au profit de la notion de « bénéfice individuel direct » attendu ou non pour le sujet.

²⁶⁶ Lapsus du codificateur (ou erreur de l'éditeur), le *Code de la santé publique* des éditions Dalloz, à jour en avril 1995, indique encore à cette date, pour l'intitulé du

La déclaration d'Helsinki de 1964 vient de recevoir sa sixième révision par l'assemblée générale de l'Association médicale mondiale²⁶⁷ ; il est frappant de constater qu'elle a, pour sa part, fini d'abandonner la distinction entre recherches « thérapeutiques » et « non thérapeutiques » (ou « cliniques » et « non cliniques »)²⁶⁸, qui perdure dans la loi française sous la forme de l'opposition entre recherches « avec » ou « sans bénéfice individuel direct ». Helsinki formule des principes éthiques applicables à « toute forme de recherche médicale », avec des dispositions spéciales s'appliquant *par surcroît*, non pas à un type de recherche qui serait thérapeutique en soi, mais à des conditions pratiques particulières de conduite de la recherche, savoir : « la recherche médicale conduite au cours d'un traitement ».

L'opposition entre recherche avec bénéfice individuel direct et recherche sans bénéfice individuel direct pose des problèmes de deux ordres.

(1) Sur le plan des principes, elle exprime une conception de plus en plus difficile à justifier : le bénéfice individuel direct, dans les essais, est par nature hypothétique (dans un essai comparatif classique, par exemple, il faut que le médicament testé soit efficace et bien toléré — c'est précisément ce qu'on ne sait pas puisqu'on teste —, et que la personne soit dans le bon « bras »). Dans la pratique, cette opposition fait obstacle à une perception nette — par les investigateurs et, de ce fait, par les personnes-sujets — du caractère spécifique de l'expérimentation biomédicale.

(2) Sur le plan de l'organisation des recherches, cette opposition détermine deux filières de mise en œuvre, la conduite des recherches « sans BID » étant plus lourde administrativement (autorisation préalable des lieux de recherche par l'administration, art. L. 209-18). Dans de nombreux cas concrets, cette contrainte pesant sur les recherches « sans BID » ne paraît pas justifiée (cas des recherches impliquant des actes exploratoires simples, une prise de sang, par exemple), alors qu'elle pourrait l'être pour des recherches « avec BID » impliquant des actes médicaux très techniques (biopsies cardiaques, par exemple).

Titre IV : « Dispositions particulières aux recherches *sans finalité thérapeutique directe* ».

²⁶⁷ Edimbourg, oct. 2000. Cf. version révisée en français publiée sur <<http://www.wma.net>>.

²⁶⁸ Voir le texte issu de la révision de 1983 par la 35e assemblée générale à Venise. (Texte reproduit par exemple dans *Éthique médicale et droits de l'homme*, s.l., Actes Sud / INSERM [série « La fabrique du corps humain »], 1988, p. 171-172).

La loi française pourrait gagner, sur ce point, à se rapprocher d'Helsinki en renonçant à l'ambiguïté de la notion de bénéfice individuel direct. (Elle pourrait, en utilisant une autre classification — basée, par exemple, sur la technicité des actes impliqués par la recherche —, conserver la possibilité de contrôle accru pour les recherches impliquant les gestes les plus sophistiqués.)

5. Des « marqueurs de situation » concrets qui existent dans d'autres recherches biomédicales (indemnisation des contraintes subies liées à l'essai, information systématique après l'essai sur les résultats scientifiques) manquent dans les recherches conduites au cours des traitements.

Il est raisonnable d'estimer que la loi devrait prévoir *l'obligation*, pour l'expérimentateur, d'informer le sujet après coup sur les résultats scientifiques de l'étude ou essai auquel il a participé. La *possibilité*, pour le promoteur, d'indemniser pour les contraintes subies toute personne participant à une recherche biomédicale du champ de la loi, quel que soit le type de recherche, permettrait, dans de nombreuses situations, de clarifier les relations.

6. Les patients, de mieux en mieux informés sur leurs pathologies et sur les recherches qui s'y intéressent, expriment une revendication forte de participation — aux essais comme aux soins — dans des modalités « partenariales » et actives. Cette revendication s'accommode mal de la passivité dans laquelle la personne est juridiquement tenue par la loi.

Dans la construction actuelle, la participation des sujets humains à une recherche biomédicale ne tire pas son caractère licite de la volonté des personnes qui y consentent, mais de l'autorisation de la loi qui régit l'ordre public — et en l'espèce la santé publique. C'est la raison pour laquelle il n'est pas donné aux personnes sollicitées et aux structures d'investigation le droit de *contractualiser* leurs relations : c'est la loi qui les régit entièrement et exclusivement.

La loi Huriet règle le problème auquel étaient confrontés les investigateurs avant la loi : les expérimentations sur l'être humain exposaient, en théorie, à des sanctions pénales (correctionnelles, voire criminelles), et cela, que les sujets aient ou non consenti puisque la loi, par principe, ne reconnaît pas à la personne le droit d'autoriser elle-même une atteinte à son intégrité corporelle. En d'autres termes, la loi Huriet autorise les chercheurs, comme ils le souhaitaient, à expérimenter sur l'être humain. Elle autorise les personnes à y participer, mais ne leur reconnaît aucun

droit autre que celui de refuser ou d'accepter cette participation. Notamment, la loi ne reconnaît aux personnes aucun « droit à participer ». (La question de ce droit peut se poser — et s'est posée — pour des protocoles dans le VIH.) Elle ne reconnaît pas non plus au patient le droit d'être informé des résultats de l'essai auquel il a participé.

La loi Huriet sert l'intérêt collectif et protège l'ordre public. Elle protège également des principes. En déniait à la personne tout droit subjectif sur le corps qu'elle prête à l'expérimentation, elle protège des principes juridiques de notre droit, jugés fondamentaux par certains, mais dont le caractère universel est de plus en plus discuté. Et ce faisant, elle prive d'une part essentielle de leur autonomie les personnes qui se prêtent à des recherches.

Ces principes et leur application dans l'expérimentation humaine ne pourront probablement plus très longtemps échapper à une remise en débat.

En donnant de la visibilité, la loi Huriet a favorisé le processus d'intégration de la recherche biomédicale dans la culture de notre société²⁶⁹. Le public est bien disposé. La notion de « contrat de recherche » entre investigateur et patient, que les parties utilisent aujourd'hui métaphoriquement, devrait pouvoir, à terme, trouver une traduction juridique — et, dans certains cas, économique — raisonnable.

²⁶⁹ Cf. P. Amiel, S. Mathieu, A. Fagot-Largeault, « Acculturating Human Experimentation... », *op. cit.*

ANNEXE 2 : LA SCIENCE COMME RÉSEAU (Y. LECERF)

Y. Lecerf, *La science comme réseau : projet de manifeste pour une union rationaliste localiste*, projet de manifeste (deuxième version) pour la constitution d'une « Union rationaliste localiste » comme union d'associations d'anciens élèves du DESS « Ethnométhodologie et informatique », Paris, 23 nov. 1994.

1. — Sur le projet global de la science.

1,1/ La science a pour projet collectif d'observer phénoménalement le réel, c'est-à-dire :

A/ d'observer de façon sensible directement celui-ci.

B/ de produire ou de rassembler à cet effet des outils qui s'intègrent alors au réel et qui peuvent être aussi bien des outils matériels (instruments de mesure, machines, etc.) que des outils abstraits (systèmes de rationalité, procédés de raisonnement, méthodes, objets algorithmiques et/ou mathématiques, textes), tous outils matériels et/ou abstraits qui sont alors eux-mêmes observés en même temps que le reste du réel ; de produire en particulier des hiérarchies ascendantes de méta-outils, c'est-à-dire d'outils organisant en cascade l'utilisation et l'observation d'autres outils préalablement construits.

C/ d'organiser à vaste échelle entre ses différents observateurs et entre ses différentes communautés d'observateurs l'échange de tous ces outils, échange qui s'effectue en réseau .

D/ de faire en sorte que ces échanges et mises en commun d'outils puissent s'effectuer de manière non directive; étant admis que certains observateurs ou certaines communautés locales d'observateurs pourront localement décider de refuser certains outils (hypothèses, méthodes) produits par d'autres communautés scientifiques, ou encore localement décider d'organiser des précautions spéciales d'utilisation vis-à-vis de ces outils.

1,2/ Seul ce qui est observable, ou encore ce qui a des effets ou des conséquences observables, intéresse la science et/ou peut servir d'outil à la science. Les systèmes formels sont observables. Les objets mathématiques abstraits sont observables; mais certaines communautés scientifiques de mathématiciens ne les admettent pas complètement tous comme observables et comme outils.

2. — Sur l'unité de la science.

2,1/ Toute connaissance étant processus, rien ne permet définitivement de distinguer la notion de science de celle d'activité scientifique. La science est donc une activité qui s'exerce en réseau dans l'espace et dans le temps. Son unité globale est donc au moins une unité évolutive de réseau (étant clair que tout réseau de réseaux est un réseau).

2,2/ Il n'existe pas de porte-parole global *a priori* privilégié de ce projet collectif qu'est la science. On y rencontre bien sûr toutes sortes de tentatives de prises de pouvoir. Tout porte-parole auto-proclamé du projet collectif de la science peut en tout cas être contesté. Chaque communauté scientifique particulière observe en fait le déroulement de ce projet à sa manière et en rend compte à sa manière, en utilisant les méta-outils qui lui sont propres. Le présent texte ne donne à ce sujet qu'un point de vue parmi d'autres.

2,3/ Il n'est pas démontrable que l'unité de la science soit globalement davantage et /ou puisse un jour devenir davantage qu'une unité évolutive de réseau. L'hypothèse d'une « racontabilité » prioritaire unique du réel n'est qu'une hypothèse, qui est loin d'être considérée dans l'ensemble du réseau comme démontrée. Les paris déclarés comme tels sont des outils particuliers. Les hypothèses déclarées comme telles sont des outils licites, mais non nécessairement adoptés et utilisés par tous. Les théories déclarées comme n'étant à prendre qu'en tant que simples ensembles globaux d'hypothèses sont des outils licites.

3. — Sur le caractère non normatif de la science.

3,1/ L'idée que la science ne doit pas être normative est un principe qui a lentement fini par se dégager au cours de la longue histoire du projet collectif de la science. Ce principe dit en particulier que la science ne doit pas chercher à imposer des comportements à la société. La linguistique étudie par exemple la manière dont les gens parlent, mais n'a pas pour objet d'imposer à quiconque une certaine manière de parler.

3,2/ Une question plus complexe est celle de savoir si la science doit être normative pour elle-même, et comment elle pourra l'être sans imposer quoi que ce soit à quiconque. La science emploie en effet des outils, et un outil ne s'utilise pas n'importe comment. La solution consiste en ce que des groupes de personnes constatent leur consensus commun concernant l'emploi de certains outils, et se regroupent en communautés scientifiques locales. Une normativité existera alors par consensus autour des modalités d'emploi de ces outils, mais rien pourtant n'aura été imposé.

4. — Sur l'hypothèse de la vocation de la science à l'universel.

4,1/ Observer le réel, c'est observer aussi les observateurs. L'expérience de chacun est de ne connaître que des observateurs scientifiques particuliers, des communautés scientifiques particulières incarnées de façon particulière en des lieux ou dans des sous-réseaux particuliers. Les textes produits et échangés par ces observateurs particuliers n'ont *a priori* rien d'universel, n'étant eux-mêmes *a priori* rien d'autre que des outils particuliers dont le sens ne se construit réellement et indexicalement qu'à la lecture. La science se construit donc à travers des échanges dialectiques entre observateurs particuliers, et n'effectue factuellement rien d'autre.

4,2/ Il existe cependant une vieille hypothèse, immensément répandue, selon laquelle le travail de la science devrait produire davantage que ce que la science réellement observe. Selon cette hypothèse, la science devrait, sur la base du particulier, produire de l'universel univoque. Elle devrait toujours et partout, sur la base d'observations particulières, s'efforcer de reconstruire le schéma univoque de ce qu'un observateur universel omniscient aurait pu voir.

5. — Sur l'impossibilité de construire un observateur universel omniscient ; sur l'impossibilité de prouver que le simple schéma d'un tel observateur puisse avoir un sens ; sur la possibilité de refuser un tel schéma en tant qu'outil.

5,1/ Il n'a jamais été démontrable qu'il existe ou puisse exister un observateur omniscient universel. Et bien au contraire, il est facile de démontrer que la construction d'un tel observateur est impossible, tant en termes de capacité de mémoire (une mémoire infinie est requise) qu'en termes de rapidité de calcul (une rapidité infinie étant, pour le *scanning* d'une mémoire infinie, requise).

5,2/ Cependant, même n'existant pas, l'observateur universel pourrait, en tant que schéma, être admis à jouer un rôle; ceci d'une manière comparable à certaines idéalités mathématiques (droites infinies sans épaisseur, etc.) que la science utilise constamment et avec succès comme outils. Le logicien John R. Searle utilise par exemple très explicitement un observateur omniscient dans ses raisonnements. Chaque fois que ce rôle est évoqué, on le découvre très important, en tant que porteur d'une certaine hypothèse concernant la « racontabilité » de la réalité. Ce que l'observateur universel serait supposé voir définirait la réalité de façon complètement univoque. En réponse à toute question, il existerait une « racontabilité » univoque universellement prioritaire du réel. Grâce à

l'observateur universel, la distinction entre le vrai et le faux serait universellement fondée.

5,3/ Or, si l'observateur universel omniscient n'existe pas, s'il est un simple outil, nous pouvons prendre localement ici le parti de refuser son emploi en tant qu'outil de recherche scientifique. Et c'est bien l'option que nous adoptons, afin de pouvoir plus commodément fonder le point de vue « rationaliste localiste ». Ce refus est licite, puisque toute communauté scientifique locale accepte, refuse, choisit librement les outils de sa recherche. Ce refus est supposé local. D'autres personnes et/ou groupes de chercheurs du réseau de la science pourront fort bien s'ils le désirent prendre l'observateur omniscient comme outil. Ce choix est leur affaire, pourvu qu'ils l'annoncent clairement et n'essaient pas de l'imposer à tous.

5,4 / Et si l'observateur universel omniscient existe (Pascal en avait bien fait le pari), nous pouvons prendre tout de même localement le parti de refuser son emploi en tant que simple outil de la recherche scientifique servant à porter l'hypothèse d'une « racontabilité prioritaire unique du réel » l'observateur universel omniscient existe, il est en effet un Dieu. Et beaucoup de ceux qui croient en lui approuveront peut-être notre prise de position: a) les uns, parce qu'ils estimeront utile de maintenir une séparation entre la science laïque et la religion: b) d'autres, parce qu'ils trouveront présomptueux que par exemple John R. Searle se permette de présupposer quoi que ce soit au sujet des pensées de Dieu; c) d'autres parce qu'ils trouveront désinvolte de faire de Dieu un outil; d) d'autres, parce qu'ils trouveront choquant le présupposé selon lequel la structure de l'esprit de Dieu devrait nécessairement ressembler à celle d'un vulgaire et univoque système expert; e) d'autres enfin, parce qu'ils auront compris que l'idée, non pas de Dieu, mais d'une « racontabilité prioritaire unique du réel » est un concept en fait lourdement porteur d'implications totalitaires et susceptible de servir de prétexte à toutes sortes de contraintes d'alignement intellectuel forcé.

6. — L'hypothèse d'une racontabilité unique du réel s'effondre en l'absence de celle d'un observateur adéquat.

6,1/ Il est de plus en plus souvent admis dans le réseau de la science qu'une réalité sans observateur possible n'existe pas, ou en tout cas n'est pas à considérer. Cette option est liée au niveau des principes à l'idée que le projet du réseau de la science est un projet d'observation du réel phénoménal. Et l'idée d'observation disparaît lorsque vient à disparaître toute possibilité d'observateur. En théorie de la relativité, les contrac-

tions du temps et de l'espace ont des observateurs variés, dont certains se déplacent bizarrement à des vitesses voisines de celle de la lumière. Mais on comprend que la présence au moins théorique de tels observateurs est une nécessité. Ce sont eux et leurs repères associés qui donnent une dimension aux intervalles de temps et aux longueurs.

6,2/ L'expérience constante que chacun peut avoir du travail d'observateurs particuliers multiples décrivant les mêmes événements est celle d'une énorme et perpétuelle divergence de leurs « racontabilités » des mêmes choses.

Seul l'observateur omniscient aurait pu être porteur d'une « racontabilité » privilégiée univoque unique du réel. Mais rien n'impose que l'observateur omniscient soit accepté comme outil dans l'ensemble du réseau de la science. Rien n'impose donc que l'hypothèse d'une racontabilité privilégiée univoque du réel soit acceptée comme outil dans l'ensemble du réseau de la science. Le rationalisme localiste n'accepte pas cette hypothèse comme outil.

7. — Sur les langages opérationnels formalisés ou langages de bois des divers sous-réseaux de la science ; et sur les phénomènes d'affiliations scientifiques simultanées à plusieurs sous-réseaux.

7,1/ Le choix des méthodes d'observation du réel est a priori complètement libre. Mais une fois qu'une méthode est choisie, sa nécessaire rigidité de définition est rapidement génératrice chaque fois d'un langage de bois. La diffusion et l'enseignement des méthodes de la science s'effectuent par diffusion et enseignement de langages opérationnels formalisés (langages de bois). Au niveau le plus élémentaire, l'enseignement aux enfants des tables d'addition et de multiplication est une diffusion de langage opérationnel formalisé; il est aussi la diffusion d'un langage de bois en tant qu'imposant à des personnes des séquences rigides de procédures. Dans le réseau de la science, on peut définir des sous-réseaux caractérisés par le partage de certains types matériels ou abstraits d'outils. L'affiliation à chacun de ces sous-réseaux implique chaque fois l'apprentissage du langage de bois lié à l'utilisation intellectuelle et/ou matérielle de ces types d'outils. Un même individu est généralement affilié simultanément de cette manière à de nombreux sous-réseaux, dont les langages de bois peuvent être largement contradictoires. Passant d'un sous-réseau à un autre, il passe d'un langage de bois à un autre. Ce mécanisme permet que s'effectuent à la base, et non de façon autoritaire, des comparaisons entre les différents outils cognitifs proposés par différents sous-réseaux. Sauf à refuser le projet de la science, on

ne peut pas refuser l'idée d'une large production par la science, et d'une large diffusion en réseau par la science, de très multiples et très directs langages de bois.

7,2/ Un enjeu fréquent du mythe de l'observateur universel est celui de la domination autoritaire de certains langages de bois particuliers, à travers laquelle s'effectuent des prises de pouvoir de sous-réseaux particuliers. De telles prises de pouvoir s'effectuent le plus souvent par le jeu de mécanismes de pouvoir tout court. Suite à quoi le sous-réseau au pouvoir cherche à légitimer sa domination par des arguments d'observateur universel et de prétendue plus grande conformité au réel des langages de bois qui lui sont propres. Il n'est pas contestable qu'une certaine sorte au moins d'autorité doit exister partout pour réguler l'exercice de toute activité humaine quelconque. Et il appartient à chaque société humaine de dire localement comment elle en assoit la légitimité. Mais il est très dangereux que la légitimité de cette autorité cherche à s'appuyer symboliquement sur un sous-réseau scientifique dominant et sur le langage de bois particulier (théories économiques, théories de l'histoire, etc.) de ce sous-réseau.

7,3/ Les sciences non reconnues, les idéologies, les fausses sciences, les systèmes divinatoires, ont leurs réseaux marginaux à travers lesquels se diffusent des langages de bois que la science ne reconnaît pas. Il est préférable que l'acceptation, ou l'acceptation ludique, ou le refus de ces langages des bois marginaux restent des options librement ouvertes à chacun. Certaines idées unanimement acceptées aujourd'hui par l'ensemble du réseau de la science (la terre tournant sur elle-même, la terre tournant autour du soleil, etc.) ont été marginales autrefois.

8. — Sur l'induction, et sur les tentatives imparfaites de simulacres d'observateurs universels à vocation spécialisée que l'induction produit.

8,1/ L'induction est un outil abstrait de base pour la fabrication d'autres outils abstraits. Par induction, des séries d'observations antérieures constamment régulières peuvent être transformées en lois physiques. Les lois sont des outils abstraits qui permettent de mettre en œuvre un important principe d'économie : il pourra être à partir d'elles couramment présumé que la régularité fonctionne et n'a pas besoin d'être revérifiée chaque fois. Hume a signalé et montré que l'induction est toujours, au coup par coup, un pari qui, selon les hypothèses inductivement concernées, peut tantôt échouer et tantôt réussir. Un seul contre-exemple suffit à faire échouer une induction. Si telle ou telle communau-

té scientifique locale a décidé d'adopter telles ou telles lois physiques comme outils, c'est-à-dire de tenir ces lois pour vraies, la norme du travail scientifique dans ces communautés, sera de présupposer toujours ces lois. Sauf à tomber fortuitement sur un contre-exemple fatal, le travail quotidien dans ces communautés bénéficiera alors de l'économie de n'avoir pas à revérifier ces lois chaque fois. Il leur faudra en assumer également les risques.

8,2/ Cette économie pourra souvent prendre la forme d'observateurs universels qui en réalité n'observent pas vraiment ce que l'on prétend qu'ils voient, et qui peuvent même s'incarner dans des systèmes matériels. En fait, par exemple, ce qu'un thermomètre ordinaire mesure directement n'est nullement la température de l'air, mais bien les dilatations comparées du mercure et du verre dans une certaine configuration donnée. Plusieurs lois physiques (elles-mêmes portées par des inductions) relient la température de l'air à ces dilatations. Un thermomètre ordinaire pourra fort bien, sur une longue période de temps, être utilisé comme observateur universel des températures qui l'entourent. La vocation de ce thermomètre dans cet emploi a bien tout à fait en elle-même quelque chose de partiellement universel, s'agissant de couvrir la série infinie des instants ponctuels que contient cette période. Cette vocation est cependant spécialisée, s'agissant d'observer seulement des températures. Si le thermomètre est un peu dérégulé, il peut créer une réalité virtuelle légèrement différente de celle de l'observation directe et venir en concurrence avec celle-ci. Un thermomètre peut donner l'illusion d'avoir chaud.

8,3/ Les paris que l'on fait sous forme de présupposés à propos d'inductions sur des lois scientifiques sont en principe des paris indépendants et séparés. Au niveau de chacun, ces paris sont en principe libres. On peut fort bien refuser d'assumer la possibilité d'existence d'un observateur omniscient universel (en alléguant qu'un tel dispositif devrait avoir une mémoire infinie), contester la sociologie de Durkheim, et accepter d'utiliser couramment des thermomètres. Des projets de simulacres imparfaits d'observateurs universels à vocation spécialisée (logiques axiomatiques, grammaires génératives, équations universelles, modèles universels, théories, etc.) sont constamment élaborés par la science, et sont en nombre croissant un peu partout construits. Ces simulacres sont toujours imparfaits et finis, et ne sont jamais autre chose que des outils, dont la matérialité parfois très concrète (systèmes experts, systèmes de navigation d'avions, etc.) tend à faire oublier qu'ils ne sont que des paris. La multiplication de ces outils s'accompagne bien entendu d'une prolifération de langages de bois.

8,4/ Rien n'impose a priori que deux communautés scientifiques séparées fassent exactement les mêmes paris. Or les raisonnements ordinaires de causalité des communautés scientifiques prennent appui précisément sur ces paris. Et qui dit causalité dit rationalité. D'une communauté scientifique à une autre, les rationalités porteuses des raisonnements scientifiques ordinaires sont appelées à varier. Les étendues des communautés scientifiques locales ne se définissent pas seulement en termes de lieux de vie, mais complémentaiement aussi et de façon importante en termes de sous-réseaux.

9. — Sur la notion de rationalité locale.

9,1/ Une rationalité locale est un ensemble de présupposés méthodologiquement localement acceptés, et prend appui sur des simulacres imparfaits locaux d'observateur universels. Les seules rationalités couramment observables par chacun sont des rationalités locales dont les imperfections et les limites sont évidentes. Il n'est pas démontrable qu'il existe au sens universel du terme des « définitions » (Garfinkel, 1967), ni des « méthodes » ni même des « causalités ». Toute méthode ici ou là proposée comme méthode universelle est donc *a priori* seulement (Garfinkel) une ethnométhode (c'est-à-dire une méthode de validité seulement locale). Il n'est pas démontrable que la rationalité soit autre chose qu'une fonction constamment variable de l'espace et du temps.

9,2/ Il est donc toujours préférable de dire à tout moment que l'on parle soi-même « localement », au nom de sa propre rationalité locale et au nom en même temps peut-être de certaines autres rationalités compatibles, en assumant pleinement la responsabilité d'être tout simplement soi-même. Le contexte de rationalité du présent texte de « manifeste pour une union rationaliste localiste » n'est lui-même rien d'autre que local.

10. — Sur l'oubli et sur le phénomène de vu et de non remarqué.

10,1/ Au niveau d'un grand nombre de rationalités locales dont le fonctionnement peut être par tout un chacun observé, un phénomène fréquent d'oubli est souvent constatable et constaté. Les thermomètres sont par exemple utilisés, mais la plupart des personnes ont oublié que ces instruments mesurent directement des dilatations et non pas directement des températures. Des opérations ordinaires de calcul sont effectuées sur des calculatrices ordinaires, mais on en vient rapidement à oublier la possibilité d'erreurs d'arrondi. Des séquences de faits d'actualité sont observées à la télévision; on sait qu'il en est ainsi, mais on en parle

ensuite comme s'il s'agissait d'observations effectuées réellement sur le vif, et non pas à la télévision.

10,2/ L'oubli par transparence du rôle d'un outil d'observation crée une différence importante au niveau de la rationalité de l'utilisation de celui-ci. L'usage par transparence d'un tel outil crée en effet le plus souvent une réalité partiellement virtuelle qui remplace partiellement celle de l'observation directe. Tant que le rôle de l'outil est mémorisé, on peut envisager de sortir de cette réalité virtuelle. Lorsque le rôle de l'outil est par transparence oublié, on devient de manière aliénante et sans le savoir prisonnier de la réalité seconde qu'il a créée.

10,3/ Les communautés scientifiques se donnent pour objectif constant de mémoriser l'histoire des outils et des présupposés autour desquels se tisse localement chaque fois leur propre rationalité. D'où l'exigence cartésienne ou husserlienne de remonter jusqu'à un point zéro du savoir. L'idée n'est pas d'abandonner les outils que l'on a, mais de n'en être pas prisonnier. Il faut pouvoir si nécessaire sortir des réalités virtuelles que ces outils créent, ceci afin au besoin de passer dans d'autres réalités (éventuellement partiellement virtuelles elles aussi, mais différentes) qui seraient jugées moins enfermantes.

10,4/ L'opération consistant à faire abstraction d'un présupposé antérieurement assumé est d'une nature équivalente à celle de l'abandon d'un outil. La prise de distance à l'égard d'un présupposé ou d'un groupe de présupposés a été dénommée chez Husserl « jugement suspendu », et, en ethnométhodologie, « indifférence ».

11. — Sur le langage ordinaire et sur le sens commun ordinaire comme outils.

11,1/ Le point zéro du savoir (Descartes, Husserl) devrait imaginairement être un point de totale neutralité et de totale indifférence. Il n'est absolument pas démontrable que l'on puisse atteindre un tel point.

11,2/ « On ne peut pas, en effet — c'est un aphorisme lapidaire de Robert Jaulin qui nous le rappelle —, faire l'économie d'être vivant ». Le vécu local de chacun et le langage naturel local de chacun introduisent des présupposés de sens commun qu'il n'est pas possible d'inventorier. Le sens commun local est donc un « simulacre local naturel imparfait d'observateur universel » qui s'ajoute localement à tout d'une façon cachée. Il n'a de ce fait jamais été démontrable ni démontré qu'une quelconque rationalité ou sous-rationalité scientifique donnée soit totalement exempte de présupposés locaux de sens commun.

11,3/ Il est possible d'assumer indirectement au moins ces présupposés en déclarant et en reconnaissant que l'on parle toujours « de quelque part », localement et au nom seulement d'une certaine rationalité locale.

11,4/ Dans l'histoire de nombreuses communautés scientifiques relevant de la science dite occidentale, il y a eu multiséculairement, et répétitivement au début du XX^e siècle encore, un oubli quasi permanent de cette précaution, oubli s'accompagnant pourtant le plus souvent d'une arrogante prétention à la neutralité et à l'universalité. D'où l'accusation d'ethnocentrisme souvent portée dans la seconde moitié du XX^e siècle à l'égard de nombreuses prises de position de cette science occidentale.

12. — Sur la nature du dialogue entre la rationalité et la vie.

12,1/ La rationalité n'est en général pas la vie. La rationalité locale n'est qu'une rémanence cumulée d'un certain passé local ancien et/ou récent de la vie. Elle n'est pas localement la vie. Chaque rationalité locale, savante ou non savante, est constamment localement modifiée, reconstruite, réinventée par la vie (notion de *paire lebenswelt*). Ce qui s'élabore de façon constamment imprévisible doit être en effet considéré comme constamment en train de s'inventer. Les théories du chaos montrent que le comportement de la vie n'est d'une manière générale pas prévisible.

12,2/ La science dialogue avec la vie mais n'est pas la vie. La rationalité de science est la rémanence cumulée d'un certain passé de la science. Elle n'est pas la vie de la science. Ce sont les membres vivants des communautés scientifiques qui en dernier ressort décident d'intégrer ou non à leur rationalité vécue, et présentent tel ou tel outil conceptuel venant du passé.

13. — Sur le partage direct et sur l'ouverture au partage comme double trame d'articulation de l'unité en réseau de la science.

13,1/ Au niveau le plus local du vécu de la science, l'usage des outils de celle-ci s'effectue de façon transparente, dans le cadre d'une sorte de sens commun scientifique local. Ce niveau d'articulation est celui du partage le plus direct de l'emploi de ces outils. L'extension de cette aire où le partage reste transparent n'est pas une extension fixe. Son étendue est particulièrement vaste pour certains partages d'outils (exemple : les règles du calcul élémentaire). Elle peut être très restreinte pour certains autres. Le fonctionnement de la science en réseau permet d'assumer complètement cette souplesse.

13,2/ Au delà de cette aire de partage transparent, le partage d'outils met en jeu des importations de savoir-faire qui doivent être assorties de précautions d'emploi. Cette seconde aire peut être décrite comme celle

de l'ouverture au partage, par différence à ce qui est au delà et à ce avec quoi aucun partage ne s'effectue. L'extension de cette aire d'ouverture au partage n'est pas non plus une extension fixe. Dans cette seconde aire, il n'y a plus homogénéité des outils des différents sous réseaux de la science ; et des procédures protégées d'importations d'outils externes (y compris de textes externes, les textes étant aussi des outils) ont lieu d'être localement partout aménagées, en tenant compte des indexicalités ainsi que des circonstances de « réflexivité à des mondes externes » de l'élaboration préalable externe de ces outils.

14. — Sur le droit à la prise de distance et sur le principe post-analyticité.

14,3/ Dire que la science-réseau n'est pas normative signifie que seul le réel non conceptuellement construit s'impose à l'ensemble du réseau. Aucun sous-réseau de la science n'est obligé d'accepter les *a priori*, les présupposés locaux, les outils locaux d'un autre sous-réseau. Il peut y avoir indifférence locale vis-à-vis de présupposés élaborés en d'autres lieux. On doit considérer comme totalitaire l'idée d'un progrès de la science qui chercherait à étendre à l'ensemble du réseau et à l'ensemble de la société la zone où le partage des connaissances et des outils cognitifs s'effectue dans un mode de transparence totale. Ce soi-disant progrès ferait en réalité disparaître le droit à la différence (seconde aire du réseau) et le droit au refus (zone située au delà de cette seconde aire). On doit considérer comme prétotalitaire l'idée d'une racontabilité univoque universellement prioritaire du réel, idée dont la diffusion trop commune propage en même temps l'oubli du droit à la prise de distance. On doit considérer comme inquiétante la large diffusion actuelle de cette idée dans de nombreux articles de presse et dans de nombreux enseignements des lycées et collèges.

11,4/ Quoi qu'on puisse en prétendre, il n'est jamais possible de parler de la science autrement que localement d'abord et ethnocentriquement d'abord. Dans la perspective d'une certaine rationalité dans laquelle soi-même on se trouve et dans celle d'un certain sous-réseau auquel on appartient. Mais une fois que cette situation est bien explicitée, déclarée, admise, rien n'interdit *a priori* de la science en général de cette manière, de la même façon dont l'utilisateur local d'un quelconque réseau est en droit de parler localement de ce réseau.

14,5/ Tout acquis de la science est à considérer comme spatio-temporellement local et pourra donc toujours, au nom d'une autre rationalité locale et/ou temporelle, être remis en cause (principe de post-

analytité). La prise de distance peut donc venir après coup. Chacun a eu l'occasion d'observer qu'avec l'effet de recul du temps, une prise de distance intervient très souvent après coup. Il n'y a de certitude que locale, dans l'espace et dans le temps.

15. — Sur le caractère enseignable du rationalisme localiste.

15,1/ La notion d'une rationalité locale se connaissant elle-même pour telle et fonctionnant en dialogue ouvert avec ce qui n'est pas elle-même est d'une certaine façon, une idée naturelle à l'informatique. L'informaticien peut et doit savoir qu'il ne contrôle que la rationalité de ce qui se passe dans sa machine. Sauf à le voir sortir complètement de sa spécialité les qualités de rationalité ou d'irrationalité qui peuvent être impliquées en aval et en amont de ses calculs sont généralement de son point de vue des éléments invérifiables.

15,2/ Cette notion de rationalité locale est bien entendu naturelle aussi, mais d'une autre manière, en ethnologie ; la vie, nous dit Robert Jaulin, est toujours locale et n'invente sa rationalité que de façon locale, en dialogue ouvert constant avec ce qui n'est pas elle-même. L'expérience conduite à l'Université Paris-7 depuis 1970 par l'UF AESR sous l'impulsion de Robert Jaulin a montré le caractère profondément enseignable de l'idée d'une légitimité *a priori* de toute rationalité culturelle locale spontanément inventée et spontanément vécue comme culture ouverte au dialogue avec d'autres cultures.

15,3/ La notion anti-platoniste d'une rationalité impossible à définir autrement que de façon locale n'induit donc nullement l'agnosticisme ni le scepticisme; et elle introduit bien au contraire l'idée d'un très grand respect des cultures humaines et de la vie.

15,4/ L'expérience de sept années de fonctionnement du DESS Ethnométhodologie et Informatique a montré, dans les limites bien entendu modestes de l'échelle de fonctionnement qui a été propre à ce DESS, qu'un rationalisme localiste combinant les points de vue localistes respectifs des disciplines ainsi concernées pouvait également, lui aussi, être dans les frontières et au delà des frontières de la discipline ethnologique et de la discipline informatique très largement et très réellement enseignable. (YVES LECERF)

POSTFACE

L'ethnométhodologie telle que je la pratique aujourd'hui vient rarement servir seule de cadre théorique et méthodologique pour les recherches en santé dont je m'occupe. Les problèmes sur lesquels je travaille impliquent généralement le niveau moyen — « *mésosociologique* » — entre microsociologie et macrosociologie, le niveau qui est celui des organisations au sens que la « sociologie des organisations » donne à ce terme. L'échelle est, par exemple, celle d'un établissement hospitalier, d'une spécialité médicale comme la cancérologie, ou d'une politique de santé publique. Les études dont je m'occupe sont financées par la collectivité ; elles visent à être prolongées en décisions ou en actions concrètes. Or, l'ethnométhodologie n'est pas réellement outillée pour répondre, à elle seule, à l'ensemble des questions méthodologiques que pose la recherche orientée par la perspective d'une intervention sur l'organisation. Question de focale, dirait D. Desjeux²⁷⁰ : l'ethnométhodologie peine à dépasser le *micro* — voire, dans ses versions les plus radicales, le *nano* —, et les travaux purement ethnométhodologiques n'ont pas toujours démenti le jugement assassin de Lewis Coser, qui évoquait, à propos des ethnométhodologues, le spectre de « chercheurs spécialisés qui vont apprendre de plus en plus sur de moins en moins²⁷¹ ». Symétriquement, une discipline comme la sociologie des organisations, discipline reine pour la compréhension des stratégies d'acteurs et de leurs contextes de coordination, bute sur la prise en compte d'enjeux non politiques, essentiels pour les acteurs, que l'ethnométhodologie a, sans doute mieux que toute autre approche, su comprendre. Au fond, sociologie des organisations et ethnométhodologie ont, comme nous tous, les défauts de leurs qualités : leurs limites sont précisément ce qui fait leur puissance heuristique et explicative par ailleurs.

²⁷⁰ Voir l'excellent *Sciences sociales*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 2004.

²⁷¹ « *Specialized researchers who will learn more and more about less and less...* » L. Coser, « Presidential address: Two methods in search of substance », *American Sociological Review* 1975;40:691-700, p. 700.

Je voudrais montrer ici comment peuvent se compléter les deux paradigmes que sont l'ethnométhodologie et la sociologie des organisations.

1. JEUX D'ACTEURS ET ENJEUX NORMATIFS

Perelman²⁷² accorde à la construction de l'accord sur des valeurs et leur application, quand elles sont controversées, un rôle central dans la formation des normes. Le recours aux raisonnements dialectiques et rhétoriques s'impose, dit-il, en l'absence de technique unanimement admise de résolution des tensions ou différends²⁷³ :

« On voit apparaître (...) le caractère central de la notion d'accord, si négligée dans les philosophies rationalistes ou positivistes, où ce qui importe, c'est la *vérité* d'une proposition, l'accord venant par surcroît, une fois que la vérité a été établie par le recours à l'intuition ou à la preuve²⁷⁴. »

La centralité de la notion d'accord apparaît, dit Perelman « quand les moyens de preuve sont absents ou insuffisants²⁷⁵ », et surtout, ajoute-t-il, « quand l'objet du débat n'est pas la vérité d'une proposition, mais la valeur d'une décision, d'un choix, d'une action, considérés comme justes, équitables, raisonnables, opportuns, honorables, ou conformes au droit²⁷⁶ ».

C'est à la construction de ce type d'accords entre acteurs de toutes sortes, que je m'attache dans les enquêtes que j'ai menées sur le l'organisation et le fonctionnement de la recherche médicale en France. Elles conduisent à devoir prendre en compte que la *vérité* de la définition de ce en quoi consiste et ne consiste par une recherche biomédicale est, pour les acteurs (expérimentateurs et sujets), moins important que de parvenir à une définition opératoire *acceptable* pour tous de la situation. Il est de fait que si ces acteurs s'accordent aujourd'hui en France, c'est sur un quiproquo qui paraît arranger tout le monde²⁷⁷, mais qui pose toutes

²⁷² Perelman Ch., *Logique juridique, nouvelle rhétorique*, Paris, Dalloz, 1979, p. 102. Chaïm (Charles) Perelman (1912-1984), philosophe belge né en Pologne, est connu pour ses travaux sur l'argumentation ; la motivation des jugements des tribunaux fut l'un de ses sujets d'élection.

²⁷³ *Ibid.*

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ Amiel P., « Enquête sur les pratiques d'information et de recueil du consentement dans la recherche biomédicale : consentir, mais à quoi ? », *Revue franç. des affaires sociales* 2002;3: 219-34.

sortes de problèmes par ailleurs, de respect de l'autonomie des sujets et d'équité dans la sélection des sujets²⁷⁸. Le raisonnement *de lege feranda*²⁷⁹ que je conduis, visant l'amélioration de la réglementation, s'alimente de ce diagnostic, mais aussi de l'identification des marges de changement que laisse entrevoir l'étude des acteurs et de leurs dispositifs.

Dans tous les cas, la connaissance des situations est indispensable ; et en l'absence de contentieux²⁸⁰ qui informerait au moins sur les situations pathologiques, seule l'enquête empirique peut apporter cette connaissance. Encore faut-il qu'elle soit conduite selon les standards techniques qui garantissent la fiabilité des informations recueillies, par des opérateurs entraînés et au fait qu'il existe une science de la chose avec ses théories, ses débats, sa littérature.

2. LA THÉMATISATION SOCIOLOGIQUE DE L'EXPÉRIMENTATION SUR L'ÊTRE HUMAIN

Pour les sociologues, la thématisation de l'expérimentation sur l'être humain prend racine dans l'étude de Renée Fox²⁸¹ — une élève de Parsons — sur les investigateurs du « Groupe de recherches métaboliques » et les patients-sujets du « service F-II » du *Peter Gunt Brigham Hospital* à Boston, établissement dépendant de la *Harvard Medical School*. Cette étude, lumineuse par de nombreux aspects, décrit un état des pratiques et conceptions de la recherche sur l'être humain, dont la caractéristique principale, les choses étant vues à un demi-siècle de distance, est d'identifier l'expérimentation scientifique au soin « expérimental », de justifier autant qu'il est possible la poursuite du bénéfice scientifique — à visée collective — par celle du « bénéfice (thérapeutique) à l'essai » pour

²⁷⁸ Amiel P, Moreau D, Vincent-Genot C, Alberti C, Hankard R, Ravaud P, Gottot S., Gaultier C. « Non-Invitation of Eligible Individuals to Participate in Pediatric Studies: a Qualitative Study », *Arch Pediatr Adolesc Med.* 2007;161:446-450.

²⁷⁹ Raisonnement *de lege feranda*, c'est-à-dire « selon la loi désirable », par opposition au raisonnement *de lege lata*, « selon la loi en vigueur ».

²⁸⁰ La jurisprudence ne porte, en l'espèce, que sur un nombre anecdotique de cas ; les cours supérieures (Conseil d'État et Cour de cassation) n'ont eu à se prononcer qu'une fois depuis 1988, date d'adoption de la loi sur les essais et expérimentations sur l'être humain (Cass. crim. 24 février 2009, n° 08-84.436, condamnation pour recherche biomédicale non consentie).

²⁸¹ R. C. Fox, *Experiment perilous : physicians and patients facing the unknown* (1959), *with a new epilogue by the author*, New Brunswick [N.J.] et Londres, Transaction Publishers, 1998.

le patient-sujet singulier. L'expérimentation est présentée par les acteurs — médecins-investigateurs et patients-sujets — comme une modalité de soin « incertaine » ; Fox rend compte des formes de gestion du « problème de l'incertitude²⁸² » mises en place par les uns et par les autres. Fox détaille bien le « conflit de rôles » auquel le médecin investigateur — thérapeute et chercheur — peut parfois être confronté²⁸³, avec sa dimension tragique : comme une sorte de fatalité inhérente à la situation, le médecin investigateur doit affronter le sentiment d'être à la fois « Dr Jekyll and Mister Hyde » (selon l'expression d'un investigateur, relevée par Fox) dans un duel où souvent la face noire de l'expérimentation, l'échec — et en l'espèce : la mort du patient —, l'emporte. Cette lecture que Fox donne de la situation, explicitement inspirée de Parsons, présente l'intérêt de mettre en lumière le conflit de normes qui sous-tend cette dualité — et l'asymétrie qu'elle présente : les normes et valeurs gouvernant l'exercice médical thérapeutique définissent un répertoire caractéristique d'actions possibles et attendues, constitutif du rôle médical ; les normes et valeurs, qui commandent l'expérimentation, excèdent ce répertoire ou sont en reste. Par exemple, étant donné un protocole expérimental défini et conduit dans les règles de l'art, quel que soit le résultat thérapeutique pour le patient-sujet — catastrophique ou miraculeux —, la science gagne toujours : un *mauvais* résultat pour le patient reste un *bon* résultat pour la science. L'asymétrie entre ces deux régimes de normes et valeurs n'est pas seulement de forme, elle est aussi axiologique : l'embarras des acteurs repose sur le cadrage médical d'une situation où la finalité thérapeutique n'est en réalité plus (ou pas) première ; de leur point de vue, l'exercice de la recherche ne *doit* jamais s'affranchir tout à fait du soin. Dans les situations de « conflits de valeurs », les médecins-investigateurs du « *Ward F Second* » arbitrent — par anticipation ou après coup (par des *justifications*) — en référant aux normes et valeurs proprement médicales. Les risques de participation, possiblement élevés, sont équilibrés par un bénéfice en termes de « chances de s'en sortir » (tenter quelque chose plutôt que ne rien faire). L'héroïsme médical (du patient et aussi bien de l'investigateur) est la figure qui vient attester que l'audace ou l'excès (l'acharnement) ont bien été contenus dans les limites de la déontologie. Il rend l'expérimentation compatible avec le « médical » et

²⁸² *Ibid.*, p. 64.

²⁸³ *Ibid.*, p. 62, 268-269.

participe, diraient les sociologues de l'action collective, de la construction d'un accord opérationnel entre acteurs.

La construction de telles coordinations entre acteurs est le thème privilégié de grands courants de recherche sociologique, qui ont pris le problème à des « focalisations » différentes — « *micro-* » ou « *méso-* » sociologiques. Ethnométhodologie²⁸⁴, interactionnisme symbolique²⁸⁵ et sociologie des organisations sont les constructions théoriques de référence pour étudier ces coordinations. Je combine ethnométhodologie et sociologie des organisations, ce qui permet d'opérationnaliser la première, et surtout, pour ce qui concerne les travaux que je mène, de débrider la seconde sur un point précis : la prise en compte des enjeux normatifs, qui sont d'une importance cruciale dans les jeux d'acteurs en biomédecine.

3. UNE SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS DÉBRIDÉE PAR L'ETHNOMÉTHODOLOGIE

Le cadre théorique principal dans lequel s'inscrit la démarche proprement sociologique de ces travaux est celui de la « sociologie des organisations »²⁸⁶. J'y apporte différents correctifs ou additions, mais en respectant le fonds de postulats et d'options méthodologiques essentielles que proposent Crozier et Friedberg dans la continuité du courant des « sociologies de l'action ».

La sociologie des organisations est un courant de travaux et de recherches qui porte sur les processus de coordination entre des ensembles d'acteurs individuels et/ou institutionnels, — ces acteurs étant liés, en situation, par des interdépendances de stratégies autour de problèmes ou d'intérêts communs. L'étiquette « sociologie des organisations » garde la trace des objets sur lesquels la discipline s'est formée dans les années soixante en France : les entreprises industrielles et les institutions admi-

²⁸⁴ Cf. B. Dupret, *Droit et sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 2006, qui fait une large place à la perspective ethnométhodologique (p. 185 et s., partic.)

²⁸⁵ C'est le courant de recherches auquel on réfère couramment E. Goffman (qui s'en défendait). — « Le processus d'interaction est symbolique, c'est-à-dire qu'il est un échange de significations » : D. Le Breton (2004), *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF (Quadrige), p. 7.

²⁸⁶ Crozier M., Friedberg E., *L'acteur et le système*, *op. cit.* ; « Organizations and collective action — Our contribution to organizational analysis », in Bacharach S.B., Gagliardi P. et Mundell P. (eds), *Research in the sociology of organizations* 1995; 13 : 71-92.

nistratives²⁸⁷. La notion d'organisation, telle qu'elle est construite aujourd'hui dans ce cadre théorique, réfère plus largement aux façons de s'organiser dans l'action collective ; il s'agit d'un niveau d'analyse autonome qui conduit à la formulation de ce qu'il est convenu d'appeler l'« approche organisationnelle » (ou « stratégique ») en sociologie.

Cette approche se concrétise dans un « style » de recherche propre qui présente les caractéristiques suivantes : réalisation d'enquêtes descriptives approfondies des situations organisationnelles concrètes ; démarche de « montée en généralité » prudente des résultats et des raisonnements ; préoccupation forte pour la traduction des résultats de la recherche dans l'action, dans des stratégies de « conduite du changement », notamment²⁸⁸.

L'approche organisationnelle a fait la démonstration de sa fécondité dès lors qu'elle vise des situations lisibles comme phénomènes d'organisation. La recherche biomédicale est lisible de cette façon, comme relevant d'un « système d'action concret » à l'intérieur duquel des visées stratégiques hétérogènes — et les acteurs qui les portent — se concurrencent et se coordonnent : en situation, sujets, investigateurs, promoteurs et autres acteurs concernés ne conçoivent pas dans les mêmes termes l'« objectif commun » qui est la santé du malade pris en charge, et leurs « répertoires d'actions » sont différenciés ; on peut dire aussi bien qu'ils n'ont pas les mêmes objectifs ni les mêmes stratégies.

Le principal correctif à apporter à la sociologie de Crozier et Friedberg, pour les travaux que j'ai eu à conduire, visait la place quasi-exclusive accordée aux enjeux de *pouvoir* — aux enjeux *politiques* — comme moteur de l'action. Luc Boltanski a bien montré, par ailleurs, que l'action collective pouvait s'organiser selon des régimes différents, pas nécessairement

²⁸⁷ A plusieurs générations — et ruptures — théoriques de distance, la sociologie des organisations trouve ses racines dans la préoccupation de la fin du XIXe siècle pour l'organisation scientifique du travail après Taylor (1856-1915), Fayol (1841-1925) et l'invention de l'organisation administrative, Mayo (1880-1949) et le mouvement des « relations humaines ». L. Bagla, *Sociologie des organisations*, Paris, La découverte (Repères), 2003 et surtout, sur ces aspects : P. Scieur, *Sociologie des organisations. Introduction à l'analyse de l'action collective organisée*, Paris, Armand Colin, 2005. — L'étude de M. Crozier sur la modernisation de l'appareil administratif en France est un classique fondateur : M. Crozier, *Le phénomène bureaucratique* (1964), Paris, Seuil (Points), 1993.

²⁸⁸ E. Friedberg, « Faire son métier de sociologue, surtout dans l'intervention », p. 111-130 in D. Vrancken et O. Cuty (ed) *La sociologie et l'intervention*, Bruxelles, De-Boeck U, 2001.

exclusifs les uns des autres²⁸⁹. Pour l'expérimentation humaine — et, plus généralement, dans le cadre médical —, les enjeux éthiques (la dimension normative) submergent, dans nombre de situations observées, les enjeux politiques. Faire bien, faire le bien, s'accorder sur des définitions opératoires du bien ou du juste, manifester visiblement la conformité de l'action avec les normes du bien et du juste, produire à jet continu de telles normes (référentiels de bonnes pratiques, standards techniques, règles éthiques et juridiques...) : l'activité normative et le rapport aux normes s'imposent à l'observateur comme une caractéristique du territoire biomédical, non réductible à la dimension politique. J'ai puisé principalement dans l'ethnométhodologie la matière de ce correctif, en liant la théorie de l'acteur de cette microsociologie de l'action à la mésosociologie des organisations. L'acteur garfinkélien, en même temps qu'il fait ce qu'il fait, — et par cela même, selon Garfinkel —, rend compte en permanence du caractère intelligible, sensé, de son activité, quitte à définir en situation des règles d'intelligibilité *ad hoc* ; la conformité à des règles qu'il produit éventuellement lui-même, est l'enjeu permanent de l'acteur garfinkélien²⁹⁰. Cette conception — qui fonde l'idée d'un contexte d'action, d'un monde social, « produit » plutôt que « donné » — est éminemment compatible avec les postulats de la sociologie des organisations ; elle lui ajoute une possibilité d'appréhender les phénomènes normatifs qui sont restés le point aveugle du modèle de Crozier et Friedberg. Ce point mérite des précisions.

La conception d'une normativité « exogène » — qui s'alimenterait de règles préétablies sur lesquelles les agents n'ont pas de prise — telle qu'on peut la concevoir dans une perspective plus ou moins durkheimienne²⁹¹, est contradictoire avec les options théoriques de la sociologie

²⁸⁹ L. Boltanski, L. Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, p. 30.

²⁹⁰ *Studies*, p. 30 ; *Recherches*, p. 90 : « Pour la conduite de leurs affaires courantes, les personnes prennent pour allant de soi que ce qui est dit sera compris selon des méthodes que les parties emploient pour représenter, de ce qu'ils sont en train de dire, le caractère clair, cohérent, compréhensible, intentionnel, c'est-à-dire relevant de règles, — en un mot, rationnel. Voir le "sens" de ce qui est dit, c'est accorder à ce qui a été dit son caractère [de valoir, d'être postulé] "en règle générale" ». (Traduction par mes soins.)

²⁹¹ Les faits sociaux, pour Durkheim, « consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, *extérieures* à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de *coercition* en vertu duquel ils *s'imposent à lui* » (*Règles de la méthode sociologique*, *op. cit.*, p. 5-6 ; soulignements ajoutés). Il y a, pour Durkheim, « un sujet auquel nous subordonnons qui a une valeur plus haute que nous individu (...) qui possède une réalité

des organisations ; il paraît naturel qu'elle n'entre pas dans son champ de préoccupation. Plus surprenante est l'absence de préoccupation pour la normativité « endogène », pour les règles que produisent les acteurs *en situation*. Il semble, en réalité, que la sociologie des organisations puisse, jusqu'à un certain point, se passer d'une doctrine sur ce sujet, et qu'elle s'en passe malgré la promesse que contient le titre de l'ouvrage de Friedberg : *Le pouvoir et la règle*²⁹². C'est le sens, me semble-t-il, du traitement expéditif que Crozier et Friedberg réservent à l'éthique dans *L'acteur et le système*, à travers un exemple sur le dilemme du prisonnier, continué — sans doute entraîné par le fil — par un exemple sur la « loi du silence »²⁹³.

En premier lieu, les auteurs développent le cas classique de la théorie des jeux, où deux prisonniers détenus séparément sont conduits, parce qu'ils ne peuvent communiquer et se faire confiance, à se dénoncer mutuellement plutôt qu'à nier²⁹⁴. Ils sont pris dans une « logique infernale »²⁹⁵ ; l'examen rationnel de leur intérêt *personnel* y pousse et cette explication suffit sans qu'il y ait lieu d'impliquer « aucun jugement sur la “nature humaine”²⁹⁶ » : « on suppose simplement que chacun d'eux essayera de gagner et préférera ses propres intérêts à ceux de l'autre²⁹⁷ ». Après avoir posé le caractère inéluctable de la situation²⁹⁸, Crozier et Friedberg relèvent « [qu']une seule chose pourrait faire la différence et permettre à chacun de s'en tirer à meilleur compte : la capacité de faire confiance à

morale, plus riche, plus complexe que la nôtre, c'est la collectivité » et « un autre qui pourrait jouer le même rôle : c'est la divinité ». (E. Durkheim, « Détermination du fait moral », p. 49-90, in *Sociologie et philosophie* (1924), Paris, PUF, 1996, p. 74-75 ; Durkheim précise toutefois *ibid.* que, de son point de vue, il ne voit « dans la divinité que la société transfigurée et pensée symboliquement ».)

²⁹² F. Chazel, « L'analyse sociologique contemporaine et l'action organisée : contribution à un débat autour de l'ouvrage d'Ehrard Friedberg, “Le pouvoir et la règle” », *Sociologie du travail* 1994;36(1):85-94.

²⁹³ Crozier et Friedberg, *L'acteur et le système*, *op. cit.*, p. 19-20.

²⁹⁴ Dans le cas présenté, si les deux prisonniers nient, ils s'en tirent, faute de charge, avec une année de prison chacun pour des délits mineurs annexes ; si un seul dénonce l'autre, il est libéré et son *alter ego* prend vingt ans ; si les deux se dénoncent mutuellement, chacun écope de dix ans. Pour une analyse en théorie des jeux : C. Schmidt, *La théorie des jeux : essai d'interprétation*, Paris, PUF, 2001, p. 6-21.

²⁹⁵ Crozier et Friedberg, *L'acteur et le système*, *loc. cit.*

²⁹⁶ *Ibid.*

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ Les auteurs précisent avec raison : « la connaissance du résultat [les peines encourues] n'y change rien ». (*Ibid.*)

l'autre, et avec elle la certitude que celui-ci ne le dénoncera pas²⁹⁹ ». S'ensuivent une concession et une précision. Concession : « Cette remarque peut paraître mettre en jeu une dimension éthique³⁰⁰. » Précision : « C'est vrai, mais, *comme c'est souvent le cas*, l'éthique peut et doit s'analyser ici comme un construit social, comme une invention humaine qui structure le champ d'action de telle façon que, *dans la poursuite de leurs intérêts propres, les acteurs ne se ruinent pas mutuellement*³⁰¹. » La « dimension éthique » est ici réduite à une simple règle au service d'un jeu qui n'est jamais que celui de l'intérêt bien compris des acteurs. Elle est au service de l'intérêt ; elle ne constitue pas un enjeu en tant que tel. En second lieu, les auteurs confortent leur point de vue en illustrant par l'exemple de la « loi du silence » dans le « milieu », ce qui est une autre façon, en effet, de réduire la dimension éthique à une règle de nature quasi-juridique (une prescription assortie d'une sanction en cas de manquement) au service du fonctionnement optimal de l'organisation (ici, le « milieu ») et des intérêts de ceux qui y détiennent le pouvoir³⁰².

On comprend bien que le sort réservé à la dimension éthique dans *L'acteur et le système* est serf de l'argument principal — que la sociologie des organisations partage avec l'ethnométhodologie garfinkelienne — qui est le caractère construit, non « naturel », non donné, des dimensions contextuelles de l'action. Est plus problématique l'idée que, au fond, c'est l'intérêt propre dans ses modalités essentiellement économiques ou politiques, qui est le moteur exclusif de la construction sociale. Crozier et Friedberg dénie tout bonnement à la « dimension éthique » toute capacité à constituer un enjeu à part entière pour les acteurs. En précisant que

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ *Ibid.*

³⁰¹ *Ibid.* (Soulignements ajoutés.)

³⁰² *Ibid.* : « La loi du silence peut parfaitement se comprendre comme un construit humain créé et maintenu par apprentissage et sanction. D'abord simple mesure de rétorsion, elle devient peu à peu principe organisateur relativement autonome, manipulé certes par ceux capables de l'imposer et de s'en servir, mais qui forme la base implicite ou explicite de toute activité collective se déployant dans ce contexte particulier. ». Au fond, ce récit génétique (« *d'abord* simple mesure de rétorsion, elle *devient peu à peu...* ») n'a rien à envier aux fictions philosophiques sur la naissance du sentiment moral, ou aux fictions juridiques sur la naissance des règles de droit... L'analyse magistrale de D. Lawrence Wieder sur un thème proche — le « code des prisonniers » comme principe organisationnel d'un établissement de mi-peine américaine — montrerait à elle seule la pertinence d'une prise en considération des enjeux éthiques dans les stratégies d'acteurs : D. L. Wieder, « Telling the code », *op. cit.*

leur analyse valait « *comme c'est souvent le cas* », les auteurs ont laissé heureusement ouverte la possibilité que la dimension éthique puisse et doive s'analyser autrement dans certains *autres cas*.

L'activité médicale et, singulièrement, l'activité d'expérimentation biomédicale sur l'être humain, font sans nul doute partie de ces « autres cas ».

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles cités

- Abel O., « Herméneutique, poétique, éthique », conférence prononcée au cours de journées consacrées à « La religion : approches analytique et herméneutique », Redon, IUFM de Bretagne, 13 et 14 nov. 2000.
- Alexander J.C., *La réduction. Critique de Bourdieu*, Paris, Cerf, 2000.
- Amiel P., « Enquête sur les pratiques d'information et de recueil du consentement dans la recherche biomédicale : consentir, mais à quoi ? », *Revue franç. des affaires sociales* 2002;3: 219-34.
- « Le féminin n'est pas neutre », *Libération*, 11 sept. 1998.
- « Vers les dictionnaires électroniques », *Encrages* (17), Université Paris-VIII, 1987, (actes des *Journées européennes de la traduction professionnelle*, UNESCO, Paris, 1987).
- *Décrire les pratiques et conceptions de l'information et du recueil du consentement dans l'expérimentation sur l'être humain. Retour ethnométhodologique sur une enquête socio-ethnographique*, mémoire de DESS (Ethnométhodologie et informatique) sous la dir. de J.F. Dégremont, Université Paris-VIII, 2001.
- Amiel P., Fagot-Largeault A. (dirs), *Enquête sur les pratiques et conceptions de l'information et du recueil du consentement dans l'expérimentation sur l'être humain* (convention MIRE n° 15-97), Paris, Mission recherche (ministère de l'emploi et de la solidarité ; direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), déc. 2000.
- Amiel P., Mathieu S., Fagot-Largeault A., « Acculturating Human Experimentation : an Empirical Survey in France », *J. of Medicine and Philosophy* 26 (3), 2001, p. 285-298.
- Amiel P, Moreau D, Vincent-Genot C, Alberti C, Hankard R, Ravaut P, Gottot S., Gaultier C. « Non-Invitation of Eligible Individuals to Participate in Pediatric Studies: a Qualitative Study », *Arch Pediatr Adolesc Med.* 2007;161:446-450.
- Association Médicale Mondiale – World Medical Association, *Declaration of Helsinki. Recommendations guiding physicians in biomedical research involving human subjects*, adopted by the 18th World Medical Assembly, Helsinki, Finland, June 1964, and amended by the 29th WMA, Tokyo, Japan, Oct 1975 ; 35th WMA, Venice, Italy, Oct 1983 ; 41st WMA, Hong Kong, Sep 1989 ; 48th General Assembly, Somerset West, Republic of South Africa, Oct

- 1996 ; 52nd General Assembly, Edinburgh, Oct 2000 (publication sur < <http://www.wma.net/>>)
- Austin J.L., *Quand dire, c'est faire (How to do things with words)*, 1962), Paris, Seuil, 1970.
- Bachelard G., *La flamme d'une chandelle*, Paris, PUF, 1961.
— *Poétique de la rêverie*, Paris, PUF, 1960.
- Bagla L., *Sociologie des organisations*, Paris, La découverte (Repères), 2003.
- Bar Hillel Y., « Indexical Expressions », *Mind* 63, p. 359-379, 1954, repris dans Y. Bar Hillel, *Aspects of Language, Essays and Lectures on Philosophy of Language, Linguistic Philosophy and Methodology of Linguistics*, Jerusalem, The Magnes Press, The Hebrew University, 1970.
— « The Present Status of Automatic Translation of Languages », in *Advances in Computers*, F.L. Alt (ed.), New York, Academic Press, 1960, (cité par H. L. Dreyfus, *L'intelligence artificielle, mythes et limites*).
- Benveniste E., « Sémiologie de la langue » (1969), p. 43-66 in E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, Gallimard (Tel 47), 1974.
- Bernard J.-P., *L'univers d'Héraclite*, Paris, Belin, 1998.
- Boltanski L., Thévenot L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- Bourdieu P., « Remarques à propos de la valeur scientifique et des effets politiques des enquêtes d'opinion », *Le Débat* 33, 1985, p. 131-139.
— *La misère du monde* (1993), Paris, Le Seuil (Points 466), 1998.
— *Science de la science et réflexivité, cours du Collège de France 2001*, Paris, Raisons d'agir (Cours et travaux), 2001.
- Bourdieu P., Wacquant LJD, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Paris, Seuil, 1992.
- Bouveresse J., *La parole malheureuse*, Paris, Minuit (Critique), 1971.
— *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Paris, Raisons d'agir, 1999.
- Carrière J.-C., *La controverse de Valladolid*, Arles, Actes Sud, 1999
- Carroll L., *De l'autre côté du miroir*, trad. par J. Gattégno, Paris, Gallimard (Pléiade), 1990.
- CCNE (1998), *Consentement éclairé et information des personnes qui se prêtent à des actes de soin ou de recherche*, rapport et recommandations, n° 58, 12 juin 1998. < <http://www.ccne-ethique.org> >

- Cefai, D. *Phénoménologie et sciences sociales. Alfred Schütz, naissance d'une anthropologie philosophique*, Genève, Paris, Droz, 1998.
- CEMS, *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales 3* (« Arguments ethnométhodologiques »), Centre d'étude des mouvements sociaux, CEMS-EHESS, 1984.
- Chazel F., « L'analyse sociologique contemporaine et l'action organisée : contribution à un débat autour de l'ouvrage d'Ehrhard Friedberg, "Le pouvoir et la règle" », *Sociologie du travail* 1994; 36(1):85-94.
- Cicourel A., *Sociologie cognitive* (1972), trad. de l'amér. par J. et M. Olson, Paris, PUF, 1979.
- Code de Nuremberg/The Nuremberg Code from Trials of War Criminals before the Nuremberg Military Tribunals under Control Council Law No. 10*, Nuremberg, October 1946-April 1949, Washington D.C. : U.S. G.P.O, 1949-1953.
- Comte A., *Leçons de sociologie*, Paris, Flammarion (GF 864), 1995 (correspondant aux leçons 47-51, t. IV du *Cours de philosophie positive* [1839]).
- Corcuff P., *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan Université (« 128 »), 1995.
- Coser L., « Presidential address: Two methods in search of substance », *American Sociological Review* 1975;40:691-700, p. 700.
- Coulon A., *L'ethnométhodologie*, Paris, PUF (coll. « Que sais-je ? », prem. éd., 1987), 1996.
- Crozier M., *Le phénomène bureaucratique* (1964), Paris, Seuil (Points), 1993.
- Crozier M, Friedberg E., *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective* (1977), Paris, Seuil (Points 248), 1981.
- « Organizations and collective action — Our contribution to organizational analysis », in Bacharach S.B., Gagliardi P. et Mundell P. (eds), *Research in the sociology of organizations* 1995;13: 71-92.
- Daco P., *Les triomphes de la psychanalyse*, Paris, Marabout, 1976.
- Desjeux D., *Sciences sociales*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 2004.
- Dilthey W., *L'édification du monde historique dans les sciences de l'esprit* (1910), trad. de l'allemand par S. Mesure, Paris, Cerf, 1988.
- Dewey J., *Logique : la théorie de l'enquête* (1938), trad. de l'amér. par G. Deledale, Paris, PUF, 1967.
- Dodier N., « Une éthique radicale de l'indexicalité », p 315-329, in M. de Fornel, A. Ogien, L. Quéré, *op. cit.*

- Dreyfus H. L., *L'intelligence artificielle, mythes et limites* (1972, 1979), trad. de l'anglais par R.M. Vassallo-Villaneau et D. Andler, Paris, Flammarion, 1984.
- Ducrot O., Todorov T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil (1972), édit. poche (Points 110), 1979.
- Dupret B., *Droit et sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Durkheim E., *Les règles de la méthode sociologique* (1937), Paris, PUF (Quadrige), 1999.
- *Sociologie et philosophie* (1924), Paris, PUF, 1996.
- Eco U., *Sémiotique et philosophie du langage* (1984), trad. de l'italien par M. Bouzaher. Paris, PUF, 1988.
- Fagot-Largeault A., « Autonomie, don et partage dans la problématique de l'expérimentation humaine », *Diogène* 30, 1991, p. 355-363.
- « Les pratiques réglementaires de la recherche clinique. Bilan de la loi sur la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales », *Médecine/Sciences* 16 (1), 2000, p. 1198-1202.
- Fagot-Largeault A., Huber G. (dirs), C. Legrand, P. Monod (eds), *Actes du premier congrès mondial « Médecine & Philosophie » / « Medicine & Philosophy »*, *Proceedings of the First World Congress* [La Sorbonne, Paris, France, 30 mai-4 juin 1994], Paris, Onotaxis, 1995, sur CD-ROM (*European Philosophy of Medicine and Health Care, Bulletin of the ESPMH* 1995;3:3. Special Issue).
- Farber M., *The Foundation of Phenomenology*, Cambridge (E-U), Harvard University Press, 1943.
- Fornel M. de, Ogien A., Quéré L. (dirs), *L'Ethnométhodologie. Une sociologie radicale* [Colloque de Cerisy, 1997], Paris, La découverte, 2001.
- Fox RC, *Experiment perilous: physicians and patients facing the unknown* (1959), *with a new epilogue by the author*, New Brunswick [N.J.] et Londres, Transaction Publishers, 1998.
- Frege G., « Que la science justifie le recours à une idéographie » (1882), p. 63-69, in G. Frege, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil (Points 296), 1971.
- « Sens et dénotation » (1862), p. 102-126 in G. Frege, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil (Points 296), 1971.
- Freud S., *Introduction à la psychanalyse* (1916), Paris, Payot, 1962.
- Friedberg E., « Faire son métier de sociologue, surtout dans l'intervention », p. 111-130 in D. Vrancken et O. Cuty (ed) *La sociologie et l'intervention*. Bruxelles, DeBoeck U, 2001.

- Galisson R., Coste D. (dirs), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.
- Garfinkel H., *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1967. (Trad. en français, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, 2007.)
- « A conception of, and experiments with « trust » as a condition of stable concerted actions », in OJ Harvey (ed), *Motivation and social interaction*, New York, Ronald Press, p. 187-238 [repris, p. 3-54 dans J. Coulter (ed), *Ethnomethodological sociology*, Hants (G-B)/ Brookfield, Va (E-U), Elgar, 1990].
 - « Le programme de l'ethnométhodologie » [trad. de « Ethnomethodology's program », *Social Psychology Quarterly* 59 (1), 1996, p. 5-21], p. 31-56, in M. de Fornel, A. Ogien, L. Quéré, *op. cit.*
 - « Sur les origines du mot « ethnométhodologie » » [trad. de « The origins of the term « ethnomethodology » », in R. Turner (ed) *Ethnomethodology*, Harmondsworth, Penguin, 1974], *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales* 3 (« Arguments ethnométhodologiques »), Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS), 1984, p. 60-70.
 - *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, Quadrige (Grands Textes), 2007.
- Garfinkel H., Sacks H., « On formal structures of practical actions », p. 337-366, in JC McKinney, EA Tiryakian (eds), *Theoretical Sociology : perspectives and developments*, 1970 [repris, p. 55-84 dans J. Coulter (ed), *Ethnomethodological sociology*, Hants (G-B)/ Brookfield, Va (E-U), Elgar, 1990].
- Giddens A., *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration* (1984), Paris, PUF, 1987.
- *New rules of sociological method : a positive critique of interpretative sociologies*, seconde éd., Cambridge, Polity Press, 1993.
- Godbout J.T., *L'esprit du don*, postface par A. Caillé, Paris, La découverte, et Montréal, Ed. du Boréal, 1992 ; nouvelle éd. : Paris, La découverte, 2000.
- Goffman E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1, *La présentation de soi*, trad. de l'angl. par A. Arardo, Paris, Minuit.
- Les cadres de l'expérience (*Frame Analysis. An Essay of the Organization of Experience*, 1974), Paris, Minuit, 1991.
- Greimas A.-J., Courtès J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979.

- Handel W., *Ethnomethodology : How People Make Sense*. Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1982.
- Havelange V., « Le social en débat : cognition ou interprétation » *Intellectica* 26-27, 1988, p. 9-53.
- Heritage J., *Garfinkel and ethnomethodology*, Cambridge (G-B), Polity Press, 1984.
- « Ethnomethodology », p. 206-208 in W. Outhwaite, T. Bottomore, E. Gellner, R. Nisbet, A. Touraine (dirs), *The Blackwell dictionary of 20th century social thought*, Oxford, Blackwell, 1993-1994.
- Hess R., *La sociologie d'intervention*, Paris, PUF, 1981.
- Huber G. (dir), Legrand C. (coordination) et al., *Annuaire européen de bioéthique/European Directory of Bioethics*, Paris, Editions Descartes, 1993 (2 vol., un en français, l'autre en anglais) ; Lavoisier, 1996 (1 vol. bilingue).
- Husserl E., *Recherches logiques* (1913), t. II, Paris, PUF, 1961.
- *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale* (*Die Krisis...*, 1954), Paris, Gallimard, 1976.
- James W., *Le Pragmatisme*, trad. de l'angl. par E. Le Brun, préf. de H. Bergson, Paris, Flammarion, 1911.
- Jakobson R., « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe » (1957), p. 176-196, in R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, trad. par N. Ruwet (Ed de Minuit, 1963), Paris, Seuil (Points 17), 1970.
- « Linguistique et poétique » (1960), p. 209-247 in *Essais de linguistique générale*, trad. par N. Ruwet (Ed. de Minuit, 1963), Paris, Seuil (Points 17), 1970.
- Kant E., *Critique de la faculté de juger* (1790), trad. et notes par A. Philonenko, Paris, Vrin, 1993.
- Lacan J., *Écrits I* (1966), Paris, Seuil (Points 5), 1971.
- Lalande A., *Dictionnaire technique et critique de la philosophie* (1926), [16e édition augmentée, 1988], Paris, PUF (Quadrige), 1997.
- Lallement M. *Histoire des idées sociologiques*, Paris, Nathan, 1993.
- Lapassade G., « Comprendre l'ethnométhodologie », *Pratiques de formation* (11-12), oct. 1986 [Département Formation permanente, Université Paris-VIII], p. 23-24, 29-37, 67-75.
- Latour B., Woolgar S., *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques* (1979), tr. de l'anglais par M. Biezunski, Paris, La Découverte (Poche 18), 1996.
- Le Breton D., *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF (Quadrige), 2004.

- Lecerf Y., « Indifférence ethnométhodologique, refus de l'induction, sociologies sans induction », p. 45-48, *Pratiques de formation* (11-12), oct. 1986.
- *La science comme réseau : projet de manifeste pour une union rationaliste localiste*, Paris, 23 nov. 1994.
- Lecerf Y., Parker E., *Les dictatures d'intelligentsias*, Paris, PUF, 1987.
- Legrand C., *Information et recueil du consentement lors des essais cliniques de Rhône-Poulenc-Rorer. Evaluation et recommandations*, non publié [extraits disponibles chez l'auteur], 1994.
- Lévi-Strauss C., *Race et histoire* (1952), Paris, Denoël (Folio essais 58), 1987.
- Livingston E., *Making sense of ethnomethodology*, London/New York, Routledge & Kegan Paul, 1987.
- Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 (*JO 5 mars*) relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
- Loi n°88-1138 du 20 décembre 1988 (*JO 22 déc.*) relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales (dite « loi Huriet », ou « Huriet-Sérusclat », du nom des sénateurs Claude Huriet et Frank Sérusclat, ses rapporteurs), modifiée par les lois n° 90-86 du 23 janvier 1990 (*JO 25 janv.*), n° 91-73 du 18 janvier 1991 (*JO 20 janv.*), n° 94-630 du 25 juillet 1994 (*JO 26 juil.*), n° 96-452 du 28 mai 1996 (*JO 29 mai*), n° 98-535 du 1 juillet 1998 (*JO 2 juil.*) et n° 2002-303 du 4 mars 2002 (*JO 5 mars*), codifiée pour former les articles 1121-1 à 1126-7 et 1512-1 du Code de la santé publique (art. L 209-1 à L 209-23 dans l'ancienne numérotation).
- Loubière P., *Fondements épistémologiques de l'ethnométhodologie. Application aux sciences formelles, logique, mathématique et informatique*, thèse de doctorat (ethnologie) sous la direction d'Yves Lecerf, Université Paris-VII, 1992.
- Lourau R., *Le journal de recherche : matériaux d'une théorie de l'implication*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.
- Luze H. de, *L'Indexicalité ou le voyage à Villeray. Roman en forme d'ébauche*, Paris, Loris Talmart, 1993.
- Mannheim K., « On the interpretation of 'Weltanschauung' », p. 33-83, in K. Mannheim, *Essays on the sociology of knowledge*, (P. Kecskemeti, ed), Londres, Routledge & Kegan Paul, 1952.
- Marx K., *Thèses sur Feuerbach*, p. 107-110, in *Pages de Karl Marx (Pour une éthique socialiste)*, choisies, trad. et prés. par M. Rubel, t. 1 *Sociologie critique*, Paris, Payot (PBP 166), 1970.

- McLuhan M., Fiore Q., *The medium is the message*, Middlesex, Penguin Books, 1967.
- Merton R. K., *Eléments de théorie et de méthode sociologique* (1957), trad. de l'américain et adapt. par H. Mendras, Paris, A. Colin, 1997.
- Nadeau R., *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, Paris, PUF, 1999.
- Olson M., *The Logic of Collective Action. Public Goods and the Theory of Groups* (1965), Cambridge, Londres, Harvard University Press (*Harvard Economic Studies* 124), 1971.
- Parsons T., *The social system*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1951 ; nouvelle éd., préface de B. S. Turner, 1991.
- Peirce C. S., *Écrits sur le signe* (rassemblés, traduits et commentés par G. Deledale), Paris, Seuil, 1978 ; p.155-156 [extrait de *The short logic*, v. 1893 ; § 2.287].
- « Comment rendre nos idées claires » [1878 en anglais, 1879 en français], p. 259 in *Oeuvres*, t. 1 (Tiercelin C., Thibaud P., eds), Paris, Cerf, 2002.
- Perelman Ch., *Logique juridique, nouvelle rhétorique*, Paris, Dalloz, 1979.
- Pharo P., « L'ethnométhodologie et la théorie de la signification », p 331-343, in M. de Fornel, A. Ogien, L. Quéré, *op. cit.*
- Piaget J., *Épistémologie des sciences de l'homme*, Paris, Gallimard, 1970.
- Quéré L., « L'argument sociologique de Garfinkel », *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales* 3 (« Arguments ethnométhodologiques »), Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS-EHESS), 1984 ; p. 100-137.
- *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique*, Paris, L'harmattan, 1999.
- Quinton A., *Hume* (1998), Paris, Seuil (Points 439), 2000.
- Reboul A., Moeschler J., *La pragmatique aujourd'hui*, Paris, Seuil (Points 371), 1998.
- Rey A. (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française* (1992), Paris, Le Robert, édition brochée, 1998.
- *La terminologie : noms et notions*, Paris, PUF (QSJ 1780), 1979.
- *Théories du signe et du sens*, Paris, Klincksieck, 1976.
- Rey-Debove J., *Le Métalangage, Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Les Dictionnaires Robert (L'ordre des mots), 1978 [Ré-édité : Paris, Armand Colin, 1997].
- Rey-Debove J. et Rey A. (dir.), *Le nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* [édition revue et amplifiée du *Petit Robert* (1967)], Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993.

- Robert M., *La révolution psychanalytique*, Paris, Payot (PBP 58 et 59), 1964.
- Russell B., *Signification et vérité*, trad. par Ph. Devaux, Paris, Flammarion (Champs 229), 1969.
- Schmidt C., *La théorie des jeux : essai d'interprétation*, Paris, PUF, 2001.
- Schütz A., « Le problème de la rationalité dans le monde social » (*The Problem of Rationality in the Social World*, 1943), trad. de l'anglais par T. Blin, p. 23-52, in *Eléments de sociologie phénoménologique*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- « Quelques structures du monde-de-la-vie » (*Some Structures of the Life-World*, publ. posthume, 1966), trad. de l'anglais par T. Blin (à partir de la trad. par Aron Gurwitsch, du texte allemand [non publié], in *Collected Papers III, Studies in Phenomenological Philosophy*; Dordrecht, London, Boston; Kluwers Academic Publ., Natanson M., ed, 1990, p. 116-132), p. 103-124, in *Eléments de sociologie phénoménologique*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- « Sens commun et interprétation scientifique de l'action humaine » (1953), p. 7-63, in A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.
- « Sur les réalités multiples » (1945), p. 103-167, in A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.
- Scieur P., *Sociologie des organisations. Introduction à l'analyse de l'action collective organisée*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Serres O. de, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs* (1600), édition sous la dir. de J.-P. Capitani, Actes Sud (Thesaurus), 1996.
- Solar MC, « Bouge de là » (phonogramme), Polydor France, 1991.
- Thomas W.I., Znaniecki F., *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, [traduction du t. III de *The Polish peasant in Europe and in America*, Chicago, 1919], Paris, Nathan, 1998.
- Tripier P., « Une sociologie pragmatique », préface à W.I. Thomas, F. Znaniecki, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, [traduction du t. III de *The Polish peasant in Europe and in America*, Chicago, 1919], Paris, Nathan, 1998.
- Veyne P., *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? — Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Seuil (coll. « Des Travaux », dirigée par Michel Foucault, Paul Veyne, François Whal), 1983.
- Warusfel A., *Les mathématiques modernes*, Paris, Seuil (Microcosme), 1969.
- Watzlawick P., *La Réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication* (1976), Seuil (Points 162), Paris, 1978.
- *Comment réussir à échouer. Trouver l'ultrasolution* (1986), Paris, Seuil, 1988.

- Weber M., *Essais sur la théorie de la science* (1922, 1951), trad. par J. Freund, Paris, Plon (1965)/Press Pocket (Agora), 1992.
- Webster's new world dictionary, 2nd college edition*, s.l. (E-U), Williams Collins + World Publishing Co, 1978.
- Weil N., « Pierre Bourdieu, sujet du dernier cours de Pierre Bourdieu », *Le Monde*, 30 mars 2001.
- Wieder D. L., « Telling the code », p. 144-172 in R. Turner (ed), *Ethnomethodology*, Harmondsworth, Penguin, 1974 ; repris dans J. Coulter (ed), *Ethnomethodological Sociology*, Aldershot (G-B)/Brookfield (E-U), 1990.
- Wittgenstein L., *Tractatus logico-philosophicus* (1922), trad. de l'allemand par G.-G. Granger, Paris, Gallimard, 1993.
- *Investigations philosophiques*, trad. de l'allemand par P. Klossowski, p. 111-364 in *Tractatus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations...*, Paris, Gallimard, 1961.
- *Le Cahier bleu et le Cahier brun*, trad. de l'anglais par G. Durand, Paris, Gallimard, 1965.
- Zborowski M., Herzog E., *Olam : dans le shtetl d'Europe centrale avant la Shoah* (1952), [trad. de *Life is with people*], Paris, Plon (Terre humaine), 1992.

INDEX NOMINUM

- Abel O., 42, 193
Alexander J. C., 68, 193
Amiel A., 15
Amiel P., 4, 40, 89, 91, 95, 147, 170, 193
Atlan G., 14, 96
Austin J. L., 55, 193
Bachelard G., 59, 94, 109, 194
Bagla L., 187, 194
Bar Hillel Y., 48, 49, 50, 58, 60, 194
Benveniste E., 37, 47, 50, 82, 194
Berkeley, 11
Bernard J.-P., 85, 194
Binet A., 18
Boltanski L., 188, 194
Bourdieu P., 21, 38, 68, 78, 99, 130, 141, 142, 193, 194, 201
Bouteleux I., 14
Bouveresse J., 72, 109, 194
Caillé A., 138, 197
Carnap R., 39
Carrière J.-C., 69
Carroll L., 17, 194
Cassen B., 13
Champcy Y., 14, 95
Changeux J.-P., 14, 96, 98
Chazel F., 189, 195
Cicourel A., 9, 24, 27, 195
Coleman J. S., 24
Comte A., 42, 195
Concin B., 11
Corcuff P., 9, 195
Coser L. A., 24
Coste D., 10, 196
Coulon A., 24, 43, 58, 195
Courtès J., 46, 197
Crozier M., 187, 188, 195
Cuty O., 188, 196
Daco P., 59, 195
Dégremont J.-F., 11, 13, 114, 134, 193
Deledale G., 80, 195
Dewey J., 80, 195
Dilthey W., 37, 41, 42, 195
Dodier N., 9, 195
Dougados M., 14, 95
Dreyfus H. L., 48, 49, 50, 194, 195
Ducrot O., 49, 82, 195
Dupret B., 186, 195
Durkheim E., 42, 195
Eco U., 68, 82, 195
Einstein A., 139
Fagot-Largeault A., 13, 14, 89, 90, 91, 95, 96, 138, 153, 170, 193, 196
Farber M., 54, 55, 196
Favre I., 14
Fayol H., 187
Festinger L., 71
Fornel M. de, 9, 10, 12, 19, 195, 196, 197, 200
Frege G., 53, 54, 196
Freud S., 19, 196
Friedberg E., 187, 188, 196
Gadamer H., 42
Galisson R., 10, 196
Garfinkel H., 9, 10, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 36, 42, 43, 45, 46, 48, 50, 53, 54, 55, 56, 57, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 71, 73, 139, 191, 196, 197, 200
Giddens A., 21, 22, 24, 44, 81, 115, 197
Godbout J.T., 197
Goffman E., 50, 69, 135, 186
Goldthorpe J.-H., 24
Goodman N., 48
Greimas A. J., 46, 82, 85, 144, 197
Guibet-Lafaye C., 14
Habermas J., 42
Handel W., 9, 197
Havclange V., 42, 197
Hayek F. A. von, 10
Heidegger M., 42
Heritage J., 4, 17, 18, 20, 21, 24, 25, 27, 46, 60, 197
Herzog E., 30, 202
Hess R., 29, 198
Holder F. et G., 14
Hume D., 11, 73, 200
Huriet C., 86, 88, 89, 153, 154, 169, 170, 199
Husserl E., 54, 61, 62, 198

- Jacquet S., 14
 Jakobson R., 41, 50, 54, 198
 James W., 80, 198
 Kant E., 67, 198
 Lacan J., 19, 59, 198
 Lalande A., 39, 198
 Lallement M., 36, 198
 Lapassade G., 9, 72, 198
 Latour B., 81, 115, 198
 Lazarsfeld P., 21
 Le Breton D., 187, 198
 Lecerf Y., 9, 10, 11, 12, 13, 51, 72, 73, 198, 199
 Legrand C., 14, 90, 91, 93, 95, 97, 196, 198
 Lély G., 108, 109
 Lerondeau M., 14
 Lévi-Strauss C., 69, 199
 Lichtenberg G. C., 149
 Livingston E., 18, 199
 Loubière P., 11, 14, 19, 199
 Lourau R., 151, 199
 Luze H. de, 10, 199
 Lynch M., 27
 Magen G., 14
 Mannheim K., 26, 42, 199
 Marty E., 14
 Marx K., 28, 199
 Mathieu S., 14, 111, 170, 193
 Mayo E., 187
 McLuhan M., 72, 199
 Merleau-Ponty M., 47, 55
 Merton R. K., 21, 36
 Mises L. von, 10
 Moeschler J., 50, 200
 Montera B. de, 14
 Morris C., 50
 Nadeau R., 57, 199
 Ogien A., 9, 10, 12, 19, 195, 196, 197, 200
 Olson M., 187
 Pariente I., 14
 Parker E., 10, 198
 Parsons T., 21, 68, 139, 200
 Peirce C.S., 48, 55, 56, 200
 Peirce CS., 80
 Perelman Ch., 184
 Pharo P., 9, 11, 46, 200
 Philonenko A., 67, 198
 Piaget J., 10, 200
 Pollner M., 27
 Porcher C., 14
 Puech A., 14, 95, 96
 Quéré L., 9, 10, 11, 12, 19, 29, 46, 68, 139, 195, 196, 197, 200
 Quettier P., 14
 Quinton A., 73, 200
 Reboul A., 50, 200
 Rey A., 38, 40, 55, 200
 Rey-Debove J., 39, 40, 200
 Ricœur P., 42
 Riecken H., 71
 Robert M., 59, 200
 Rouanet M., 14
 Rouillon F., 14, 103
 Rubel M., 28, 199
 Russell B., 48, 57, 58, 200
 Sacks H., 48, 53, 56, 81, 197
 Schachter S., 71
 Schleiermacher F., 42
 Schütz A., 22, 25, 38, 42, 44, 54, 61, 62, 63, 64, 66, 72, 200, 201
 Schwartz D., 14, 96
 Scieur P., 188, 201
 Searle J., 72
 Serres O. de, 5, 201
 Signorini J., 14
 Sudnow D., 10
 Taprest V., 14
 Taylor W., 187
 Thévenot L., 188, 194
 Thibaud P., 80, 200
 Thomas W. I., 36, 201
 Thomas W.I., 201
 Tiercelin C., 80, 200
 Todorov T., 49, 82, 195
 Tripier P., 36, 201
 Uzan O., 14
 Veyne P., 69, 141, 201
 Vrancken D., 188, 196
 Vuillemin J., 57
 Warusfel A., 38, 201
 Watzlawick P., 45, 104, 139, 201
 Weber M., 42, 72, 201
 Widlöcher D., 14
 Wieder D. L., 27, 32, 43, 191, 201
 Wittgenstein L., 22, 52, 56, 57, 60, 81, 202
 Zborowski M., 30, 202
 Znaniecki F., 201

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos de la nouvelle édition	7
Introduction de la première édition	9
I. « QU'EST-CE QUE L'ETHNOMÉTHODOLOGIE ? »	17
1. Sur une certaine manière de faire des manières...	17
2. Deux points de vue encyclopédiques	21
« <i>Ethnomethodology</i> », <i>Oxford dictionary of sociology</i>	21
<i>J. Heritage</i> , « <i>Ethnomethodology</i> »	25
3. Un point de vue pratique : l'ethnométhodologie comme sociologie « praxéologique »	28
II. LES CONCEPTS DE L'ETHNOMÉTHODOLOGIE	31
1. L'ethnométhodologie comme « science des <i>ethnométhodes</i> »	31
<i>Pour servir d'illustration : la recette du tarama (une affaire de famille)</i>	32
<i>Une ethnométhode</i>	35
2. « Account », « accountable », « accountability »	35
3. Réflexivité	37
<i>Une propriété formelle</i>	38
<i>La réflexivité comme circularité</i>	39
<i>Back to tarama...</i>	44
<i>L'isotopie de l'action et de la signification : le sens comme travail des membres</i>	45
4. L'indexicalité	47
<i>Indexicalité. Expressions objectives vs expressions indexicales.</i>	
<i>Substituabilité des unes par les autres.</i>	47
<i>Back to tarama...</i>	52
<i>Excursus. — Racines, usages et figures de l'indexicalité</i>	53
5. « L'analysabilité des actions-en-contexte en tant qu'accomplissement pratique »	60
6. Activités ordinaires, monde de la vie et sens commun	61
<i>Rationalité, rationalités</i>	62
« <i>Cesser de traiter les rationalités scientifiques comme des règles pour l'interprétation des actions humaines</i> »	64
<i>Sens commun</i>	67
7. Les membres, le village et la compétence unique	67
<i>Membre</i>	67
<i>Compétence unique et partage des allant de soi</i>	68
<i>Village</i>	71
8. Indifférence ethnométhodologique : le <i>quoi</i> et le <i>comment</i>	72

<i>Induction. Sociologie sans induction</i>	73
9. complément sur les concepts	74
<i>Un account et du sens</i>	74
<i>Accountable / accountability.</i>	75
<i>Indexicalité des accounts</i>	76
<i>Réflexivité des accounts</i>	78
<i>Ouverture : pragmatisme et ethnométhodologie</i>	80
III. À QUOI PEUT SERVIR L'ETHNOMÉTHODOLOGIE (COMMENT JE M'EN SERS)	81
<i>Une sémiotique de l'action : une grammaire localiste de l'action située</i>	81
<i>La preuve du pudding : une technologie « responsable » et une éthique de la description</i>	83
IV. APPLICATION	85
1. L'expérimentation sur l'être humain en France : présentation	86
2. Retour ethnométhodologique sur une enquête socio-ethnographique	88
<i>Intention pratique : produire des recommandations politiques</i>	88
3. Le village du programme	90
<i>Contexte et chronologie</i>	90
4. Travail des membres et production des données : ethnométhodes du « village du programme »	115
<i>La rédaction des synthèses et du rapport scientifique</i>	126
5. Ethnométhodes du « village de l'expérimentation sur l'être humain »	135
V. ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES (TRIBUT À LA RÉFLEXIVITÉ SOCIO-ETHNOGRAPHIQUE)	141
VI. CONCLUSION EN FORME DE RETOUR SUR LE RETOUR (ET AINSI DE SUITE...)	149
<i>Une procédure infinie, mais pas interminable...</i>	149
<i>L'ethnométhode « note-en-bas-de-page »</i>	150
<i>L'ethnométhode « restons-courtois-et-mesurés »</i>	150
ANNEXES	153
Annexe 1 : Synthèse de l'enquête sur l'expérimentation	153
<i>Méthodologie</i>	155
A. Les Promoteurs	156
<i>A.1. Les Firmes, 156. — A.2. Les Non-firmes, 158</i>	
B. Les investigateurs	159
<i>B.1. Investigateurs : dispositifs processuels et argumentatifs, 160</i>	

INDEX DES NOMS	207
C. Les personnes-sujets	162
<i>C.1. Les Volontaires sains, 162. — C.2. Les Patients-sujets, 164. — L'information des patients-sujets, 164</i>	
D. Conclusions	166
Annexe 2 : la science comme réseau (Y. Lecerf)	171
POSTFACE	183
1. Jeux d'acteurs et enjeux normatifs	184
2. La thématization sociologique de l'expérimentation sur l'être humain	185
3. Une sociologie des organisations débridée par l'ethnométhodologie	187
BIBLIOGRAPHIE	193
INDEX NOMINUM	203

—

